John Adams Library,

IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.

SHELF No
★ADAMS
164.2
v.2

MÉMOIRES

DE

SULLY.

MEMOIRES
DE MAXIMILIEN
DE BETHUNE,
DUC
DE SULLY,
PRINCIPAL MINISTRE
DE HENRI LE GRAND;

Mis en ordre, avec des Remarques.

PAR M. L. D. L. D. L.

Nouvelle Édition, revue & corrigée.

TOME II.

A LONDRES.

M. DCC. LXVII.

ADAMS 164.2
v.2

SOMMAIRES DES LIVRES CONTENUS DANS LE SECOND VOLUME.

SOMMAIRE. DU QUATRIÉME LIVRE.

MÉMOIRES 1590---1592: *Soulevement dans l'armée de Henry, après la bataille d'Ivry : dissipation des finances, & autres causes qui l'empêchent d'en profiter. Villes prises & manquées. Prise des fauxbourgs de Paris : siége de cette ville : particularités sur ce siége : causes qui obligent Henry à le lever. Le prince de Parme y amene une armée. Campement & autres détails militaires : faute commise par Henry : il oblige le prince de Parme à se retirer. Siége de Chartres. Avanture où Rosny court risque de la vie : il se retire chez lui, mécontent. Succès des armes de Henry IV : prises de Corbie :*

Noyon, &c. Entreprise sur Mante, Expéditions du duc de Montpensier en Normandie. Préparatifs pour le siége de Rouen : fautes faites à ce siége : animosité mutuelle des corps & des officiers de l'armée de Henry : attaque, assauts, & autres particularités de ce siége. Le prince de Parme repasse en France avec une armée. Insolence des Seize. Henry s'avance à la rencontre du prince de Parme. Fntreprises où il est mal secondé par le duc de Nevers. Combat d'Aumale; particularités & remarques sur ce combats. Henry leve le siége de Rouen : marches, campemens, rencontres & combat, aux environs de Rouen, entre lui & le prince de Parme : remarques sur ces combats. Belle action du prince de Parme, au passage de la Seine : l'Armée de Henry refuse de le poursuivre : raisons de ce refus, & réflexions sur ce sujet.

SOMMAIRE

DU CINQUIÉME LIVRE.

MÉMOIRES 1592---1593. *Exposé succinct de l'état des affaires dans les provinces de France, pendant les années* 1591. *&* 1592. *Brigues du comte de Soissons : son caractére. Abregé de l'histoire du duc d'Epernon : sa désobéissance, son caractére. Différens partis dans les provinces méridionales de la France : exposé concis de ce qui s'y passa. Siége de Villemur. Siége d'Epernai, où le maréchal de Biron est tué : son éloge. Mort du prince de Parme. Rosny se remarie, & se retire mécontent : cause de ce mécontentement. Il intercepte les mémoires des négociations entre la ligue & l'Espagne : détail & examen de ces piéces : tiers-parti formé en France : ceux qui le composoient, & quel étoit leur objet. Henry prend conseil de Rosny : circonspection & sage conduite de tous les deux : entretiens entr'eux, où Rosny l'améne à se convertir : Henry sonde les Protestans sur cette résolution. Conférences de*

Rosny avec Bellozane, les deux Durets & du Peron. Conditions offertes par la ligue, à Henry : dans quel dessein : rejettées. Etats de Paris : projet du prince de Parme mal exécuté, désunion des chefs Catholiques dans ces états : leurs brigues & leurs artifices, pour se supplanter mutuellement : arrêt du parlement de Paris, & zèle de ses membres pour l'honneur de la couronne. Conférence de Surêne : tréve. Sagesse & habileté de Henry à profiter des dissentions entre les chefs de la ligue. Conduite de Villeroy & de Jeannin. Difficultés pour la conclusion : sages conseils donnés au roi par Rosny. Siége de Dreux, pris par le moyen de Rosny. Henry leve tous les obstacles à sa conversion : particularités sur son abjuration.

SOMMAIRES

DU SIXIÉME LIVRE.

MEMOIRES 1593---1594. *Conduite de Henry avec le pape, l'Espagne, la ligue & les Huguenots, après son abjuration. Autre tréve. Artifices de l'Espagne. Attentat de Barriere*

contre la vie de Henry : jésuites accusés & justifiés à cet égard. Rosny commence à négocier avec l'amiral de Villars, pour le détacher de la ligue. Fescamp surpris par un moyen extraordinaire : affaire pour ce fort. Plusieurs villes se rendent à Henry. Voyage de Rosny à Rouen : détail de ses négociations avec Villars : caractere de ce gouverneur. Rosny est employé par Henry à raccommoder le duc de Montpensier avec le comte de Soissons, & à rompre le mariage de celui-ci avec Madame : Il va voir la duchesse d'Aumale à Anet. Suite de ses négociations avec MM. de Villars, de Médavy & autres : le traité avec Villars est conclu, après bien des obstacles. Henry est reçu dans Paris : circonstance de cette reddition : traits de générosité & de clémence de ce prince. Accommodement de Villeroy. Troisiéme voyage de Rosny à Rouen : Villars en chasse les deputés de l'Espagne & de la ligue : cérémonie avec laquelle Rouen se rend au roi. Conditions que met Rosny aux gratifications qu'il reçoit du roi. Villars vient trouver Henry : trait de sa générosité. Lyon se soûmet au roi, malgré le duc de Nemours ; Poitiers, Cam-

bray & autres villes en font autant. Prise de la Capelle, par les Espagnols. Commencement du siége de Laon : affaires qui obligent Rosny à revenir à Paris : entretien qu'il a avec le cardinal de Bourbon. Il soûtient les jésuites dans leurs procès contre l'université & les curés de Paris. Il retourne au siége de Laon : suite de ce siége : travaux & fatigues de Henry. Grand convoi des Espagnols défait par Biron : Rosny se trouve à ce combat. Mécontentement que Biron donne au roi. Les Espagnols tentent inutilement de jetter du secours dans Laon.

SOMMAIRES

DU SEPTIÉME LIVRE.

MEMOIRES 1594---1595. *Sujets de mécontentement de Henry contre le duc de Bouillon : cause du voyage de Rosny à Sedan : entretiens qu'il a avec Bouillon, dans lesquels il pénétre ses desseins & son caractére. Prise de Laon. Expéditions militaires en différens endroits du royaume, entre le parti du roi & celui de la ligue. Desseins*

du duc de Mayenne sur la Bourgogne. Mort du cardinal de Bourbon. Mort du sur intendant d'O : son caractére. Caractére de la duchesse de Guise. Le duc de Guise fait son traité avec le roi: apologie de Rosny sur ce traité : services rendus à sa majesté par le duc de Guise. Caractére de Sancy, comte d'Alibousl. Changemens dans le conseil des finances: principes & réflexions sur la finance. Henry déclare la guerre à l'Espagne, contre le conseil de Rosny. Il est blessé par Jean Châtel : particularités sur cet attentat, & sur le bannissement des jesuites. Motifs qui déterminent Henry à marcher en Bourgogne. Rosny se brouille avec le conseil des finances. Desertion du comte de Soissons : insulte faite à Rosny par ses officiers. Campagne en Picardie : défaite des François à Dourlens : mort de l'amiral de Villars. Campagne en Bourgogne, glorieuse pour Henry IV. Journée de Fontaine-Françoise. Conditions sous lesquelles le pape donne l'absolution à Henry : examen de la conduite du cardinal d'Ossat. Henry passe en Picardie : pertes qu'y fait la France. Complot

des grands du royaume, déclaré au roi par le duc de Montpensier. Bouillon est envoyé à Londres. Jalousie & haine du conseil des finances contre Rosny.

MEMOIRES
DE
SULLY.

LIVRE QUATRIÉME.

LE même jour que le roi gagna la bataille d'Ivry, son parti remporta aussi une victoire en Auvergne, (1) où Randan commandoit les troupes de la ligue; mais il semble que la fortune, en donnant à ce prince des succès qui suffisoient à le mettre en possion de plusieurs couronnes, se plût en même tems à faire naître des circonstances qui en empêchoient l'effet 1590.

(1) A Issoire. Voyez-en le détail dans *Cayet ibid.* 329. *De-Thou,* &c. Jean-Louis de la Rochefoucaut, comte de Randan.

1590. & ne lui laiſſoient de ſes victoires que la ſeule gloire d'avoir vaincu. Après la bataille d'Ivry, la terreur & la conſternation étoient ſi grandes dans tout le parti de la ligue, que le roi attentif cette fois à profiter de tous ſes avantages, ſembloit ne pouvoir manquer d'en retirer de fort grands. Il ne s'attendoit pas à ſe les voir ravir par la mutinerie générale de ſon armée : les Suiſſes ſur-tout refuſérent nettement de faire un ſeul pas en avant, qu'ils n'euſſent été payés auparavant des ſommes que le roi leur devoit.

Ce prince n'avoit alors ni argent, ni moyens prompts d'en recouvrer : il vint à Mante, pour en demander au ſurintendant des finances. Cet homme qui en ſecret haïſſoit mortellement le roi, & ne voyoit ſes ſuccès qu'avec chagrin, ſe plaiſoit à augmenter ſon embarras & n'avoit que la même réponſe à faire à toutes ſes inſtances. Dans ce tems de confuſion où les deniers royaux étoient en proie au premier occupant, les finances étoient fort difficiles à conduire, & les revenus du roi ſuffi-

ſoient à peine à l'avidité des financiers, qui ne fait que s'accroître ordinairement par la miſére publique. Une autorité abſolue, qui ſeule eût pu y mettre un frein, manquoit à Henri, & il manquoit encore davantage des moyens de les convaincre de malverſation, parce qu'il n'avoit en ce tems-là aucune teinture, même la plus légère des affaires de finances. Il entra pourtant comme malgré lui dans un détail qui lui devenoit néceſſaire, & il obligea (2) d'O de lui remettre certaines ſommes, qu'il ne fut pas difficile de lui faire voir qu'il avoit touchées, dont il ſe ſervit pour appaiſer le ſoulévement de ſes ſoldats; mais pendant ce tems-là il ſe paſſa du moins quinze jours, pendant leſquels le roi ne put ſortir de Mante, ni par conſéquent profiter de ſa victoire. 1590.

Je me ſouviens d'avoir entendu dire à ce prince, qu'il ſe voyoit en ce

(2) François d'O, ſeigneur d'O, de Maillebois, de Freſne, maître de la garde-robe de Henri III. premier gentilhomme de la chambre, ſurintendant des finances, gouverneur de Paris & Iſle de France. Il en ſera encore parlé dans la ſuite.

1590. moment pour la premiére fois de sa vie, en situation de pouvoir convertir ses désirs en desseins. » J'ai eu souvent » des désirs, disoit-il, mais je n'ai » pas encore trouvé la saison de for- » mer des desseins. » Il prenoit ce dernier terme dans la signification que tout homme sage doit lui donner, pour un projet dont la prudence & la réflexion assûrent la réussite. En ce sens, il est vrai que chacun peut souhaiter ce que bon lui semble, sans nuire à personne; mais il n'y a que les fous qui se jettent dans des desseins sans facilité ni apparence de les effectuer.

Pendant le séjour du roi à Mante, d'Andelot alla lui porter ses plaintes contre moi, & ce prince se donna la peine de venir à Rosny pour nous entendre tous deux. D'Andelot y fut généralement blâmé, & les railleries qu'il eut à essuyer des principaux officiers sur sa ridicule prétention, lui demeurérent si avant dans le cœur, qu'elles le firent passer dans le parti de la ligue. Il me parut qu'on ne me rendit pas la même justice sur le gouvernement de Mante, dont la prise fut presque le seul fruit de la bataille

d'Ivry. Le roi à qui j'avois demandé cette place, en gratifia les Catholiques à (3) mon préjudice, & je ne pus m'empêcher de faire éclater mes plaintes. J'avoue à ma confusion, que si j'avois fait une réflexion sérieuse sur la situation où étoit alors le roi, prêt à être abandonné à chaque moment des étrangers faute de payement, & de ce qu'il avoit de catholiques, qui n'attendoient que l'occasion du mécontentement le plus léger pour s'éloigner de lui, je n'aurois point dû murmurer de ce qu'il accordoit à un Catholique peu affectionné à sa personne, ce qu'il refusoit à un fidéle serviteur. Il y avoit plus de grandeur à se contenter de l'amitié de ce prince sans effets, qu'à en recevoir des faveurs, qu'il étoit obligé d'accorder à la politique & à la néceffité des tems. 1590.

Tous les obstacles ayant été levés, le roi s'avança avec ses troupes, prit Dreux & marcha vers Sens, qu'il comptoit devoir se rendre par une intelligence pratiquée au dedans de la ville. Comme elle man-

(3) Ce gouvernement fut donné au jeune frere de M. de Rosny.

1590. qua, Henry qui ne voulut pas s'être avancé inutilement jusques-là, & à qui on rapporta d'ailleurs que la place étoit dépourvue de munitions, en entreprit le siége. Il ne tarda pas à se trouver lui-même, par la malice de ses ennemis secrets, dans une disette générale de tout ce qui lui étoit nécessaire pour achever cette entreprise, & il fut obligé de l'abandonner. Pour en effacer la honte, il publia qu'il ne levoit ce siége que pour aller investir Paris même, & il en prit la route par Corbeil, Meulan, Lagny & Saint-Denis, dont il s'empara chemin faisant

Villes de l'isle de France.

Je ne me trouvai à aucun de ces siéges, & mes blessures n'étoient même encore qu'à demi guéries, lorsque j'appris que le roi étoit devant Paris. Je ne pus tenir contre l'envie de voir cette expédition. Je partis, portant mon bras en écharpe & ne me soutenant qu'à l'aide de deux potences. Le roi ne se souvenant plus de mes plaintes, me reçut avec sa bonté ordinaire, & m'ordonna de ne pas m'éloigner de sa personne. Il me communiqua le dessein qu'il avoit formé sur Paris, dont il résolut d'em-

porter dans le même tems tous les fauxbourgs, afin d'ôter à la ville tous les moyens de subsistance qu'elle en tiroit, comme fruits, légumes, &c. Il sépara son armée en dix petits corps, pour les égaler au nombre des fauxbourgs qu'il avoit à forcer, & ayant choisi le tems de la nuit pour l'exécution, il se retira sur la montagne de Montmartre, pour être à portée de donner du secours à ceux qui en auroient besoin. Il se plaça dans l'abbaye, où il fut suivi non-seulement des blessés qui ne pouvoient partager la gloire de cette nuit, mais encore de tous les vieillards & des gens de robe & de plume. Il me donna place à la fenêtre par laquelle il regardoit l'action, & il s'entretint pendant qu'elle dura avec Duplessis, (4) Rusé, de Fresne, d'Alibour & moi. 1590.

L'attaque commença à minuit par un bruit effroyable d'artillerie; auquel la ville répondant de son côté, il n'y a personne qui n'eût jugé que

(4) Duplessis Mornay, Martin Rusé, sieur de Beaulieu, & Pierre Forget, sieur de Fresne, secrétaires de sa majesté. Alibour, médecin du roi.

1590. cette ville immenſe alloit périr par le feu, ou par une infinité de mines allumées dans ſes entrailles. Il n'y a peut-être jamais eu de ſpectacle plus capable d'inſpirer de l'horreur. D'épais tourbillons de fumée, au travers deſquelles perçoient par intervalles, des étincelles ou de longues traînées de flammes, couvroient toute la ſurface de cette eſpéce de monde qui par la viciſſitude des ombres & de la lumiére, paroiſſoit plongé dans de noires ténébres, ou enſeveli dans une mer de feu. Le fracas de l'artillerie, le bruit des armes & les cris des combattans, ajoutoient à cet objet tout ce qu'on peut imaginer d'effrayant; & l'horreur naturelle de la nuit le redoubloit encore. Cette ſcène dura deux heures entiéres, & finit par la réduction de tous les fauxbourgs, ſans excepter celui de Saint-Antoine; quoique par ſa grande étendue on eût été obligé d'en commencer l'attaque de fort loin. On bloqua les portes de la ville, en ſorte que rien ne pouvant plus y entrer ſans la permiſſion de ceux qui les gardoient, le peuple ſe vit bientôt réduit à un excès de miſére & de fa-

mine, dont je ne puis encore m'empêcher de frémir. 1590.

On me permettra de paſſer rapidement ſur cet endroit: je ne trouve aucun plaiſir à m'étendre ſur un objet ſi affreux. Le roi naturellement compatiſſant en fut touché. Il ne put ſoutenir l'idée de voir cette ville dont la providence lui deſtinoit l'empire, devenir un vaſte cimetiére. Il donna les mains ſecrettement à tout ce qu'il crut pouvoir la ſoulager & ferma les yeux ſur tous les ſecours de vivres que ſes officiers & ſoldats y faiſoient entrer fréquemment, ſoit par compaſſion pour des parens & des amis, ſoit en vue de faire acheter ce ſecours bien cher aux bourgeois. Il crut ſans doute que par cette conduite il gagneroit à la fin le cœur des Pariſiens. Il ſe trompa. On jouit de ſes bienfaits, ſans ceſſer de le regarder comme l'auteur de la miſére publique, & lorſque le prince de Parme fut arrivé, on inſulta celui qui ne levoit le ſiége, que parce qu'il s'étoit montré trop ſenſible (5) aux malheurs des aſſiégés.

(5) M. de Péréfixe, Cayet, & pluſieurs autres ſont auſſi du ſentiment qu'il ne

1590. Pour justifier une action aussi blâmée en soi par les gens du métier qu'elle sera louée dans son principe

tint qu'au roi d'emporter Paris de vive force, & qu'il résista plusieurs fois aux cris & aux instances que lui en firent ses soldats, sur-tout les Huguenots, parce qu'il s'apperçut qu'ils cherchoient cette occasion de se venger du massacre de la Saint-Barthelemi, en mettant tout à feu & à sang dans Paris.

» M. de Nemours, » dit Pérefixe, faisant » sortir de Paris les » bouches inutiles, » le conseil du roi » s'opposa qu'on leur » accordât passage; » mais le roi ayant » appris à quelle hor- » rible nécessité ces » misérables étoient » réduits, il ordon- » na qu'on les laissât » sortir: Je ne m'é- » tonne pas, dit-il, si » les chefs de la li- » gue, & si les Espa- » gnols ont si peu de » compassion de ces » pauvres gens-là, ils » n'en sont que les » tyrans; mais pour » moi qui suis leur » pere & leur roi, je » ne puis pas enten- » dre le récit de ces ca- » lamités sans en être » touché jusqu'au fond » de l'ame, & sans de- » sirer ardemment d'y » apporter reméde. « *Péref. 2. Part.*

Le cardinal de Gondy, évêque de Paris, ayant été député pendant ce siége, pour faire à Henry IV. des propositions de paix: „ Je ne suis „ point dissimulé, leur „ dit-il, je dis ron- „ dement & sans „ feintise ce que j'ai „ sur le cœur .... Je „ veux la paix, je la „ désire: pour avoir „ une bataille, je „ donnerois un doigt, „ & pour la paix gé- „ nérale, deux. J'ai- „ me ma ville de Pa- „ ris, c'est ma fille „ aînée, j'en suis ja- „ loux, je lui veux fai- „ re du bien, plus de

[p]ar les cœurs plein d'humanité, le 1590.
[R]oi fit courir le bruit qu'il ne levoit

„ graces & de miséri„ cordes qu'elle n'en „ demande ; mais je „ veux qu'elle m'en „ sçache gré, & non „ au duc de Mayen„ ne, ni au roi d'Es„ pagne, " Il faut ajouter, que Henri IV. s'attendoit que les Parisiens, composeroient avec lui avant l'arrivée du duc de Parme. L'extrêmité où cette ville se vit réduite fait en même tems horreur & compassion. Trente mille personnes moururent de faim dans l'espaced'un mois. Des meres s'y nourrirenr de la chair de leurs enfans. On déterra par le conseil de l'ambassadeur d'Espagne les corps morts, & on se servit de leurs os broyés pour composer une espéce de pâte. Ce mets détestable coûta la vie à la plûpart de ceux qui en mangerent. Voyez ce détail dans les historiens, & en particulier dans le 2. *tom. des Mém. d'état de Villeroy*, p. 358. *& suiv.* Lisez aussi sur ce sujet les beaux vers de la Henriade. *Chant dixiéme.* Les Parisiens eurent la principale obligation de leur salut au duc de Nemours, dont la belle défense a reçu de grandes louanges de nos écrivains. Le peuple le secondoit avec un acharnement dans lequel il y avoit plus de fureur que de courage. On y vit un régiment de prêtres & de religieux, Capucins, Feuillans, Chartreux, &c. grotesquement armés par-dessus leurs froc. Ce mal adroit régiment voulant saluer le légat, tua son secrétaire à ses côtés : les religieux de Sainte-Geneviéve, de S. Victor, les Bénédictins, les Céléstins, & quelques autres ordres ne voulurent point entrer dans cette mascarade militaire. *Cayet. Chron. Nov. ibid.* 360.

1590. le siége de Paris que pour aller à la rencontre du prince de Parme (6) & pour terminer par une action décisive une guerre déja trop longue. Il prit toutes les précautions nécessaires quand on a à faire retraite devant une ville aussi peuplée que Paris. Il ordonna que tout le monde se tînt prêt pour un signal général, afin que tous les fauxbourgs se trouvant évacués au même moment, il n'y restât personne à la merci de la populace. Cette retraite demandoit beaucoup de sagesse & de conduite, elle fut faite heureusement le 1 ou 2 de septembre de cette année, & l'armée entiére arriva au rendez-vous commun sans aucun inconvénient.

Le roi (7) sçachant que le prin-

(6) Alexandre Farnese, duc de Parme & de Plaisance, fils d'Octavio Farnese, & de Marguerite d'Autriche, fille naturelle de Charles-Quint : il épousa Marie de Portugal, dont il eut Ranucio Farnese, duc de Parme, & Odoard Farnese, cardinal.

(7) M. De-Thou dit que Henri IV. fut obligé de feindre, non de lever le siége de Paris, mais de s'avancer au-devant du Prince de Parme, pour lui livrer le combat ; de peur que ses soldats, que la seule espérance du sac de Paris arrêtoit auprès de lui, ne l'abandonnassent. *Liv. 99.*

e de Parme étoit aux environs de Meaux, ſe poſta entre cette ville & Paris, & fit avancer ſa cavalerie légere juſqu'à Claye, où les deux camps ſe trouvérent ſi près l'un de l'autre, qu'il y eut une infinité d'eſcarmouches des plus vives. Sur les répréſentations du maréchal de Biron, le roi préféra à ce poſte celui de Chelles, & s'en approcha contre ſon propre avis; parce qu'on jugea ce poſte plus avantageux & en même tems plus propre à fermer au général ennemi le chemin de Paris, ſur lequel on avoit encore quelques vues, & où l'on continuoit à entretenir des intelligences que le prince de Parme auroit fait manquer s'il y fût entré & qui manquérent bien ſans cela. Le roi vint donc occuper une hauteur, qui ne préſentant par un de ſes côtés qu'un vallon profond & un marais, ôtoit tout moyen d'agir par cet endroit. Auſſi le prince de Parme ne l'eut pas plutôt apperçu, qu'il vint de ſon côté camper ſur la hauteur à l'oppoſite. Son deſſein & ſon intérêt n'étant pas de hazarder une bataille, mais de nous tenir en échec, ce camp lui étoit merveilleuſement

1590.

Bourg entre Paris & Meaux.

Ville entre Paris & Meaux.

1590. propre. Il y étoit à couvert de tou insulte & hors de la portée du cano Le roi reconnut la faute où trop (complaisance l'avoit engagé, lorsqu'e trois ou quatre jours qu'on demeur dans cette position, il vit prendre La gny sous ses yeux sans pouvoir l'em pêcher. (8)

Ville de Brie, sur la Marne.

Cet événement, joint à la lévée d siége de Paris, lui causa un chagri sensible, parce qu'il sentit qu'on pou voit en conclure que son ennemi lu

(8) Le duc de Sully est plus sincere que la plûpart des historiens, qui ne conviennent pas que Henri IV. ait fait une faute en cette occasion. Ils ne s'accordent pas entr'eux sur la levée du siége de Paris, ni sur tous ces différens campemens. Les mémoires de Villeroy parlent comme ceux de Sully, & attribuent à la faute d'avoir préféré le poste de Chelles à celui de Claye, l'honneur que remporta le duc de Parme d'avoir fait lever le siége de Paris, sans être obligé à en venir à un combat, d'avoi pris Lagny, &c. *tom* 1. *pag.* 190. *tom.* 2 *pag,* 466. Voyez auss sur toutes ces expédi tions. *Mathieu, ibid* 53. *& suiv.* & le autres historiens. Le prince de Parme voulut voir Paris, & y entra incognito. „ J'a „ reconnu, dit-il, au „ duc de Mayenne „ que le roi de Na- „ varre use plus de „ bottes que de sou- „ liers, & qu'on le „ ruinera plutôt par „ dilaiemens & tem- „ porisemens que par „ la force. " *Chronol, Nov. de Cayet, ibid.* 390.

étoit ſupérieur en capacité : ce que ce 1590.
prince regardoit comme une choſe d'extrême importance en guerre. Ce qui le fâchoit davantage, c'eſt qu'il n'y avoit perſonne de plus porté à croire & même à répandre ces bruits déſavantageux, que les Catholiques de ſa propre armée. On ne ſçauroit faire un grand fond ſur le bras de ceux dont on ne poſſéde pas le cœur. Le roi connut encore que la déſobéiſſance de ſes ſoldats & la diſette d'argent qu'il ſouffroit, étoient l'ouvrage des mêmes perſonnes, & il en conclut que leur diſpoſition à ſon égard étoit un mal incurable & qui s'aigriſſoit également par ce qui lui arrivoit d'heureux & de malheureux. Telle eſt en effet l'antipathie dont la religion eſt le principe, & dans la ſuite le roi en fit mille triſtes expériences.

Il prit un parti ſage & le ſeul qui lui reſtoit. Il ne s'opiniâtra plus dans le deſſein de vouloir prendre Paris, que tant de choſes concouroient à faire échouer. Il quitta ſon camp de Chelles, où il pouvoit riſquer beaucoup avec une armée ſi peu liée d'intérêt avec ſon chef, & abandonnant

1590. même tout-à-fait ces quartiers, il se retira vers la riviére d'Oise & s'établit à Creil, où sans cesser de tenir le prince de Parme en haleine, il le laissa lentement se consumer de lui-même. Pendant tout ce tems-là il ne fit plus de mouvement que pour ne pas laisser son armée se perdre dans l'oisiveté. Il lui fit faire le siége de Clermont & l'entretint par de fréquens détachemens. Il fit placer ma compagnie aux environs de Mante, pour tenir en respect tout le pays Chartain & une partie de l'Isle de France. J'obtins de demeurer près de sa personne, quoique je ne fusse pas en état de lui rendre de grands services. Ma plaie de ma hanche ne me permettoit point de me tenir à cheval, que mal-aisément & de travers, & celle du coude m'ôtoit l'usage d'une de mes mains.

Ville sur l'Oise.

En Beauvaisis.

Ce que le roi avoit prévu arriva. Le prince de Parme fit d'abord sonner fort haut l'avantage de se voir le maître de la campagne, & pour en profiter, il s'attacha à prendre Corbeil. Le roi avoit pourvu cette place, aussi-bien que toutes les autres villes royalistes, de tout ce qui étoit nécessaire

néceſſaire pour ſoutenir long-tems le Siége. Le général ennemi ne s'y attendoit pas & fut fort étonné lorſqu'il vit Rigaut, gouverneur de Corbeil, faire une ſi ferme réſiſtance, qu'il déſeſpéra long-tems de la vaincre. Il y crut ſon honneur engagé, & à la fin il en vint à bout: mais ce fut à cet exploit unique que ſe termina ſa campagne; il l'avoit acheté trop cher pour en entreprendre un ſecond au même prix. Ne pouvant rien ſur l'armée du roi, non plus que ſur ſes villes, il ne vit rien de mieux à faire que de reprendre le chemin des pays-bas, au grand regret de la ligue, qui ſe ſentoit extrêmement ſoulagée par ſa préſence. 1590.

Il jugea en général habile que le roi, qui avoit, pour ainſi dire, fermé les yeux ſur toutes ſes démarches, les ouvriroit ſur ſa retraire, & qu'elle ne ſe paſſeroit pas auſſi tranquillement que tout le reſte. Il ne ſe trompa pas; mais il ſe conduiſiit avec tant de prudence qu'on peut dire qu'il prévint le dernier malheur, qui ſeroit peut-être arrivé à tout autre. Il ne put pourtant ſi bien faire que le roi, par une infinité d'attaques & de petits com-

1590. bats ne lui enlevât des quartiers quelquefois tous entiers & ne le mît à deux doigts de sa ruine. La plus considérable de ces petites actions fut au passage de la riviére d'Aîne. C'est en cette occasion que le baron de (9) Biron se trouva engagé si avant au milieu des bataillons ennemis, que si le roi qui y accourut en personne avec tout autant que nous étions auprès de lui, n'eût pas fait un puissant effort pour l'en retirer, il y auroit perdu la vie, ou du moins la liberté.

Je me portois assez bien pour garder mon rang avec les autres dans toute cette marche, qui fut la plus excellente école où un homme de guerre pût apprendre son métier. Elle ne justifia pas moins la conduite que le roi avoit tenue jûsqu'à ce moment, qu'elle lui fit d'honneur par la maniere dont il l'exécuta; en retranchant seulement le terme d'ignominie & de honte, que les courtisans empressés à plaire à ce prince, attachoient assez injustement, ce me semble, à la retraite du prince de Parme. Il est vrai que la maniere dont le roi sçut rendre inutile une ar-

(9) Charles de Gontault, fils du maréchal.

mée qui se promettoit la conquête de toute la France, sa hardiesse à attaquer un ennemi puissant, qui ne se retire pas par foiblesse, & son habileté à saisir tous ces avantages, furent un sujet d'admiration pour les personnes consommées dans l'art, & frappérent également les yeux des ignorans (10). Aussi cette conduite du roi fit elle reprendre courage à ses partisans. Plusieurs villes se soumirent. Quelques Catholiques passérent dans son parti, ent'autres le duc de Nevers, qui vint lui amener toutes ses troupes, soit qu'il commençât à le craindre, ou qu'il fût dégoûté de la ligue. 1590.

Ce n'étoit pas de pareils alliés que e souhaitois au roi. Je trouvois qu'il ıchetoit assez cher par ses déférences e secours d'un homme, qui à la vé-

(10) » Henri IV. dit P. Mathieu, poursuivant le duc de Parme, partit à la dérobée d'Attichy, & alla voir pour la premiere fois la belle Gabrielle à Cœuvre. Il se contenta de prendre du pain & du beurre » à la porte, pour ne » pas donner de soupçons au pere; puis » remonta à cheval, » en disant qu'il al- » loit vers l'ennemi, » & que bien-tôt la » belle entendroit ce » qu'il auroit fait pour » l'amour d'elle. « *t. 2, p. 59.*

1590. rité pouvoit lui être de quelque utilité, mais qui, pour en dire ma pensée, ne faisoit que grossir le nombre des ennemis secrets du (11) roi dans le conseil. C'est ainsi que j'appelle tous ces Catholiques intéressés qui y tenoient le haut bout & se croyoient en droit de faire la loi à Henri. Pendant le séjour que fit ce prince aux environs de Mante, je me saisis de Gisors au moyen d'une intelligence qu'un gentilhomme de ma compagnie, nommé de Fourges, y lia avec son pere, qui étoit dans la place. Je crus qu'on ne me refuseroit pas cette fois le gouvernement de cette ville. Il en arriva comme de tous les autres. MM. de Nevers, d'O & autres Catholiques

Ville du Vexin.

(11) Par toutes les lettres du duc de Nevers à Henri III. & de Henri III. à lui, qu'on voit à la fin du I. T. des Mém. qui portent son nom, il paroît que le duc de Nevers servit utilement ce prince contre la ligue, mais sans aucune affection pour le roi de Navarre: Et lorsqu'il se fut attaché à celui-ci, leurs lettres réciproques qu'on trouve aussi au commencement du 2. tom. des mêmes mémoires, montrent que Nevers ne rendit pas de moindres services à Henri IV. mais que dans la vérité il mettoit ces services à un assez haut prix, & que Henri IV. eut beaucoup à souffrir de ses caprices, de sa jalousie & de sa mauvaise humeur.

mirent en uſage ces bas artifices, qui leur faiſoient obtenir toutes les graces qui ne devoient être que la récompenſe des ſervices, & firent donner cette place à un homme de leur religion. 1590.

J'etois trop ſincere pour cacher ma penſée ſur cette injuſtice. Je choiſis pour m'en expliquer au roi, un moment où tous ces meſſieurs aſſemblés puſſent entendre ce que je lui dis; & je ne cachai rien de ce que j'avois dans le cœur. Ce prince bien plus habile politique que moi, ne fit pas ſemblant d'être touché de mes invectives contre le parti catholique, quoiqu'il convînt ſecrettement que je n'avois pas tort. Il ne fit que me répondre froidement: » Je vois bien « que vous êtes en colere à cette heu» re, nous en parlerons un autre » fois. Il le faut laiſſer dire, ajouta» t'il, après que je me fus retiré; il eſt « d'humeur prompte & a même quelque eſpéce de raiſon; néanmoins il » ne fera jamais rien de méchant ni « de honteux: car il eſt homme de » bien & aime l'honneur. « Dans ce premier moment de dépit, je laiſſai ma compagnie à conduire à mon

1589. lieutenant, & je m'en allai faire un tour dans la vallée d'Aillant & à Combrailles ſur les biens de ma femme, n'ayant avec moi que ſix gentilshommes avec mes domeſtiques. Je ne m'attendois pas à faire dans ce voyage aucunes fonctions militaires. Pendant que j'étois à Bontin, le Comte de (12) Tonnere m'engagea à ſeconder une entrepriſe qu'il faiſoit ſur Joigny. Il s'agiſſoit de rompre avec le petard une Poterne qui ne s'ouvroit plus de puis long-tems & d'entrer par-là dans la ville. Tonnerre avoit pour cela deux cens arquebuſiers qu'il avoit ramaſſé à la hâte. Ils le ſuivirent environ trois cens pas dans la ville, mais en cet endroit leur conducteur ayant reçu un coup d'arquebuſe qui le jetta par terre, la peur commença à les ſaiſir, & ils ſe retirerent vers la Poterne au plus vîte, emmenant le bleſſé qu'ils avoient retiré. Leur péril ou ſeulement leur peur redoublant, ils eurent la lâcheté de le laiſſer ſur le pavé à trente pas de la Poterne, où il alloit être mis en piéces par les bour-

Sur les confins de la Champagne & de l'Orléanois.

En Champagne, ſur l'Yonne.

(12) François-Henri, comte de Clermont & de Tonnerre.

geois, si je ne fusse accouru promptement à son secours avec vingt hommes seulement : car quelque chose que je pusse faire, il me fut impossible de faire tourner la tête à ces méchans soldats. Je ne laissai pas de dégager Tonnerre qui prit le chemin de Gien dont il étoit gouverneur, pendant que je ramassois sa belle troupe, & moi je repris celui de Bontin. 1590.

Ville de l'Orléanois sur la Loire.

Le souvenir des bontés de roi pour moi & un penchant invincible me rentraînerent vers lui. Je le trouvai occupé au siége de (13) Chartres, dont la prise fut due principalement à la valeur & à l'adresse de (14) Châtillon. Je ne m'y trouvai point. J'en fus em-

(13) » Le magistrat » de cette ville) lui » fit une longue harangue.... & ayant » dit qu'il reconnoissoit que la ville étoit » assujettie au roi par » le droit divin, & par » le droit humain, le » roi s'impatienta, & » dit en l'interrompant & poussant son » cheval pour entrer : » ajoutez aussi, par le » droit Canon. « *Hist. de France du Pere de Chalons, t. 3. p. 227.* Ce siége fut long & meurtrier. *Voyez Mathieu, tom. 2. pag. 63. Cayet, tom. 2. p. 415.* & autres Historiens.

(14) François de Coligny, fils de l'amiral, & amiral de Guyenne. Il mourut cette même année 1591. dans son château de Louve, âgé seulement de trente ans, laissant de Marguerite d'Ailly-de Pe-

1591. pêché par une aventure que je dois compter parmi les plus périlleuſes que j'aye couru en ma vie, ſans que l'intention des auteurs ni même leurs noms m'ayent jamais été connus.

Au ſortir d'un aſſaut que Châtillon fit donner au corps de la place, par le moyen d'un Pont d'une ſtructure nouvelle & très-ingénieuſe, le roi qui remarqua que je n'avois rien perdu de ma premiére ardeur pour ſon ſervice, m'appella & m'ordonna de faire venir ma compagnie devant Chartres. Je fus obligé de l'aller chercher moi-même, pour prendre en même tems les fonds néceſſaires à ſon entretien. A trois lieues de Mante vers le bourg de Touvery; je vis venir dans la campagne une brigade de vingt chevaux, que je fis reconnoître par Tilly. J'avançai ſans crain-

quigny, trois enfans mâles. Ce fut une grande perte pour le parti Calviniſte: car on croit que s'il eût vécu, il auroit ſurpaſſé ſon pere même. *De-Thou, liv.* 102. Trois fils de d'Andelot, frere de l'amiral étoient auſſi morts en même tems en l'année 1586. On les nommoit Laval, Sailly, & Rieux. Ils étoient fils de François de Coligny, & de Claude de Rieux, unique héritiére de la maiſon de Laval, *liv.* 85.

te & ſans précaution, après qu'il 1591.
m'eut rapporté que ces cavaliers portoient des écharpes blanches ; pour eux, continuant leur chemin comme s'ils ne nous euſſent pas ſeulement remarqués, ils entrérent dans le bois d'où ſuivant le cours du chemin qu'ils avoient pris, je ne devois pas m'attendre à les voir ſortir. Je marchois avec Tilly, La-Poterie & La-Rue avant le reſte de ma troupe, qui conſiſtoit en ſix autres gentilshommes & quatre valets qui ſuivoient à quelque diſtance & diſperſés. Ces cavaliers ou brigands, je ne ſçais quel nom leur donner, qui connoiſſoient parfaitement la forêt, avoient ſi bien pris leurs meſures, qu'ils ſe rencontrerent tête à tête avec nous, à l'endroit où notre chemin croſoit le leur au ſortir de la Forêt. Les deux premiers ôtérent leur chapeau, lorſqu'au Qui vive nous répondîmes, vive le roi ; mais en même tems profitant de notre confiance, ils firent ſur nous une décharge preſqu'à bout portant, & je me vis articuliérement couché en joue par rois des plus avancés. Aucun de nous

1591. n'en devoit naturellement réchaper, mais sans doute la précipitation, la peur, ou la mauvaise conscience fit trembler la main à ces scélérats. Des trois coups tirés sur moi, il n'y en eut qu'un qui portât, il me perça la lévre & sortit à la nuque du cou. Il me parut que La-Poterie & Tilly reçurent les deux autres dans leurs habits. La-Rue fut le seul qui fut porté par terre.

Le reste de ma troupe accourut au bruit & m'environna en criant, vive Rosny. Nous chargeâmes tous ensemble nos aggresseurs, qui en tirant quelques coups gagnerent un village couvert de hayes, où nous les perdîmes. On continua seulement à nous tirer dedans ces maisons quelques arquebusades, qui me couvrirent le visage de menu plomb. Cette circonstance me fit juger que nos adversaires étoient en pays de connoissance; que tout ce village étoit plein de gens armés, & qu'on ne cherchoit peut-être qu'à nous engager à approcher. Après avoir crié plusieurs fois à ces traîtres de tourner tête & d'accepter un défi, voyant qu'ils n'en faisoient rien, je crus que le plus sage étoit de

les laiſſer & de ſonger à faire panſer mes bleſſures, ſurtout celle du cou, qui étoit la plus conſidérable & par laquelle je perdois beaucoup de ſang. Je gagnai Touvery, où je me fis mettre le premier appareil chez M. d'Auteuil, de-là je me retirai à Mante, où je fus ſix ſemaines entiéres entre les mains des chirurgiens. Pendant cet eſpace de tems l'armée du roi ſe ſaiſit non-ſeulement de Chartres, mais encore de Corbie. Parabere conduiſoit ce ſiége en l'abſence du roi, que ſa nouvelle paſſion pour Mademoiſelle (15) d'Eſtrées attachoit à Saint-Quentin. (16) 1591.

N... de Combault d'Auteuil.

(15) Il en ſera beaucoup parlé ci-après. Elle s'appelloit Gabrielle, & étoit fille de Jean-Antoine d'Eſtrées, & de Françoiſe Babou de La-Bourdaiſiére. Elle porta ſucceſſivement les noms de la Belle-Gabrielle, madame de Liancourt, la marquiſe de Monceaux, & la ducheſſe de Beaufort.

(16) C'eſt à cette année, & au ſéjour d'Henri IV. à Saint-Quentin, qu'il faut rapporter la lettre ſans date de ce prince à M. de Roſny, qu'on voit dans les *mſſ. de la Biblioth. du roi*. Tous les termes de cette Lettre s'accordent avec le texte de nos mémoires, la voici : » Toutes les » nouvelles que j'ai » de Mante ſont que » vous êtes harraſſé

1590. Le siége de Noyon suivit celui de Corbie. Il n'y en a aucun dont j'eusse plus souhaité de donner un détail circonstancié, si j'en avois été témoin. Il s'y fit de la part des assiégés mille belles actions. Le duc de Maïenne

Ville de Picardie.

» & amaigri à force » de travailler. Si » vous avez en vie de » vous rafraîchir & » rengraisser, je suis » d'avis que vous » vous en veniez ici; » cependant que vo- » tre frere sera par- » de-là, qui nous dira » des nouvelles de » notre siége de de- » vant Chartres, &c. « Les différens endroits de ces mémoires où il est parlé de la part que Henri IV. donnoit à M. de Rosny dans tous ses conseils, & notamment celui de sa conversion qu'on verra bientôt, portent à juger que ce prince a toujours eu une confiance particuliére en lui. J'ai rapporté la lettre ci-dessus, pour faire voir par un témoignage étranger que ce jugement n'est pas mal fondé, & que le duc de Sully n'en impose point par vanité à ses lecteurs. Les Historiens n'ont commencé à parler de ce ministre, que quand il a commencé lui-même à jouer un rôle public. Il n'en paroît pas moins vrai que fort long-tems auparavant il a été l'ame de toutes les actions & de tous les conseils d'Henri le Grand. On feroit aisément remonter ce tems jusqu'à celui de sa grande jeunesse, ou pour mieux dire, ce qu'on voit ici des actions de M. de Sully, compose une vie où l'on ne voit point de jeunesse. C'est l'avantage qu'on est obligé d'accorder aux esprits nés graves & sérieux, sur les esprits vifs & pleins de feu.

qui vit que cette place étoit d'une grande importance pour la ligue, donna ordre au duc (17) d'Aumale, lieutenant-général, qui étoit alors à Ham avec une partie des forces du parti, de ne rien négliger pour secourir cette place, en attendant qu'il pût s'en approcher lui-même. D'Aumale essaya d'y faire entrer du secours par deux fois; mais La-Chantelerie & Tremblecourt qui le conduisoient, furent taillés en piéces l'un après l'autre. Le vicomte de (18) Tavannes maréchal de camp crut être plus heureux & se présenta avec quatre cens arquebusiers. Ils tombérent sur un parti de cinquante ou soixante chevaux des nôtres, qui après le qui-vive, les chargérent avec intrépidité, & leur firent prendre la fui- 1591.

(17) Charles de Lorraine, duc d'Aumale, fils de Claude, tué devant la Rochelle en 1573, lequel étoit le troisiéme des fils de Claude de Lorraine, d'où sont sortis toutes les branches de Lorraine en France, pour celle d'Aumale, elle fut éteinte bientôt après.

(18) Jean de Saulx, vicomte de Tavannes, l'un des maréchaux de la ligue. Voyez le détail des siéges de Noyon, de Pierrefont, & de toutes ces expéditions dans les Historiens ci-dessus, *année* 1591.

1591. te. Les chefs qui voulurent résister furent tous blessés & faits prisonniers avec Tavannes leur chef. D'Aumale se flata d'enlever à son tour deux quartiers de chevaux legers, qu'il avoit fait reconnoître par Bellanglise, mais il les trouva à cheval qui alloient à la rencontre du roi, & les ayant encore attaqués, ces chevaux-legers, malgré la grande supériorité de leur ennemi, se défendirent si bien & si long-tems, que le baron de Biron, MM. de La-Hargerie, & de la Boissiere eurent le tems de venir à leurs secours, après quoi ces deux troupes jointes ensemble défirent le détachement entier de d'Aumale, qui n'étoit pas moins que de cinq cens chevaux & autant d'Arquebusiers à cheval. Peu arrivérent à Ham sans blessures, & il y en eut un grand nombre de faits prisonniers.

Louis d'Ognies de La-Hargerie, Comte de Chaune.

Autre ville sur la Somme.

Le duc de Mayenne arrivant à Ham dans le même moment que ces restes délabrés se retiroient, fut témoin de sa perte, & protesta hautement qu'il laveroit cette honte par la levée du siége de Noyon ou par une bataille. Il ramassa toutes ses forces, il se fit amener par le baron de

(19) Rosne les troupes Espagnoles que le prince d'Ascoli commandoit en Champagne, & se trouvant à la tête de neuf cens hommes d'infanterie & de deux cens de cavalerie, il s'approcha de Noyon. Il oublia son serment, lorsqu'il vit qu'il avoit affaire à des gens qui sembloient ne s'être pas même apperçus de son arrivée. Le commandant de Noyon, eut beau lui représenter par un gentilhomme, à qui le roi donna passage dans son armée, qu'il s'étoit engagé à rendre la place dans six jours, s'il n'étoit secouru; le duc de Mayenne, le prince d'Ascoli & le duc d'Aumale laissérent prendre Noyon à leur barbe. Ce commandant méritoit assurément d'être mieux secondé, Il s'appelloit Rieux. De simple soldat, il étoit devenu gouverneur de Pierrefond par sa bravoure & son génie. Sur le bruit de l'attaque de Noyon, il avoit trouvé le moyen de s'y jetter avec cinquante chevaux & autant d'arquebusiers; de rassurer cette ville où tout étoit dans l'abattement & la consterna- 1591.

(19) Chrétien de Savigny, baron de Rosne, au duché de Bar.

1591. tion, & d'y tenir jufqu'à la derniere extrémité.

Le duc de Mayenne voyant que fon armée lui étoit inutile, la renvoya dans fes quartiers, & s'achemina lentement vers Paris. Il pratiquoit depuis longtems une intelligence dans Mante. Il crut qu'il étoit tems d'en venir à l'exécution. Il raffembla fecrettement les garnifons de Paris, de Dreux & de Pontoife, & fe préfenta tout d'un coup devant cette ville à la portée du moufquet, avant le jour. Mon frere (20) en étoit gouverneur, & j'y étois moi-même alors, parce que ma bleffure ne me permettoit pas encore de tenir la campagne. Je fus averti de l'arrivée des ennemis, & j'accourus fur les remparts, la tête bandée, affez à tems pour faire fur les attaquans quelques décharges qni les empêchérent de continuer leur deffein.

Le duc de Mayenne ne reuffit

(20) Salomon de Béthune, nommé le baron de Rofny, puîné de l'auteur, & le troifiéme des quatre freres dont il eft parlé dans le commencement de ces mémoires.

pas mieux pour Houdan, où il fit jetter l'alarme en paſſant. Mon autre frere qui s'y trouva avec ſon régiment & quelques compagnies, le reçut de maniére qu'il ſe retira avec honte.

1591. Aux confins de l'Iſle de France & de la Normandie.

Ce qui venoit de ſe paſſer devant Mante, joint aux avis que reçut mon frere, ne nous permettant plus de douter que les ennemis n'euſſent quelque correſpondance dans la ville, après que nous eûmes conféré enſemble ſur ce qu'il y avoit à faire en cette occaſion, voici ce qui me ſembla le plus expédient. J'avois encore à ma ſolde ſix de ces braves ſoldats qui avoient ſervi d'enfans perdus à la journée d'Ivry, & à qui je donnois outre leur paye huit livres par mois. Ils étoient alors dans la garniſon de mon frere, auquel je n'avois pu les refuſer, & je pouvois faire fond ſur leur fidélité. De concert avec nous deux, ils feignirent d'être mécontens du gouverneur de Mante, & ſe préſentérent pour entrer dans la garniſon de Pontoiſe, où ils furent reçus à bras ouverts. Il n'y furent pas plutôt, qu'ils propoſé-

1591. rent à d'Alincourt (21) de le rendre maître de Mente, par les liaiſons qu'ils avoient conſervé, diſoient-ils dans cette place. Pour en convaincre ce gouverneur, ils lui demanderent quatre ſoldats qu'ils firent entrer encore par ma connivence dans Mante, & leur faiſant faire connoiſſance avec quelques bourgeois propres à entrer dans toutes ſortes de factions, en peu de tems leurs conventions furent faites, & le jour pris pour livrer Mante à la Ligue. Ces quatre ſoldats trouvérent par-tout une facilité, qui lui fit regarder le ſuccès comme infaillible; & il ne voulut pas qu'un autre que lui-même en eût l'honneur: Mes ſoldats m'informérent exactement de tout ce qui ſe tramoit à Pontoiſe, & de la joie qu'y cauſoit une entrepriſe ſi bien concertée. Le conſeil général de la ligue ayant à ſa tête le cardinal (22) de Bourbon, réſidoit en cette ville.

(21) Charles de Neufville, Marquis d'Alincourt, fils de Nicolas de Neufville de Villeroy, ſecrétaire d'état. Il en ſera encore parlé dans la ſuite.

(22) Ce n'eſt pas le

Cependant je prenois mes mesures de loin, afin qu'il ne parût aucune affectation dans ma conduite. Je fis coucher sans que personne y prît garde, des matelats de poudre sur le rempart où se devoit faire l'escalade. Je fis fermer toutes les maisons qui aboutissoient sur ce côté. J'introduisis dans la place en différens petits pelotons, ce qu'il y avoit de meilleurs soldats dans les garnisons de Nogent, de Vernon & de Meulan. Cela fait 1590.

vieux cardinal Charles de Bourbon, fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, & frere d'Antoine, roi de Navarre, qui avoit *été* proclamé roi par la ligue. Il étoit mort de la pierre dès l'année précédente à Fontenai en Poitou, où Henri IV. l'avoit fait transférer de Chinon, âgé de soixante-sept ans: prince d'autant plus à plaindre, que le trône sur lequel on l'obligea de monter n'avoit point d'appas pour lui. Il ne put cacher la joie qu'il ressentit de la victoire que Henri IV. remporta à Coutras. » & » n'accepta la couronne, dit Cayet, » que pour la conserver à ce prince qu'il » aimoit. » *Chronol. Nov. t. 1. l. 2. p. 357.* Celui dont il est parlé ici est le cardinal son neveu, appellé Charles comme lui, fils de Louis I. prince de Condé tué à Jarnac, & frere du prince de Condé, mort à Saint Jean d'Angely, du prince de Conti & du comte de Soissons. Il en sera parlé dans la suite.

1591. je crus devoir envoyer à Compiegne informer le roi de tout, & ce fut ce qui ruina notre projet. Ce prince ne put résister à l'envie de recevoir lui-même le duc de Maïenne dans Mante; & il crut avoir pris une précaution suffisante pour ne point nuire au projet, s'il attendoit à entrer dans Mante, que la nuit même où il devoit s'exécuter fût venue, & s'il ne menoit que cinquante chevaux & autant de valets. Pour moi je fus si persuadé en le voyant arriver, que toutes les mesures alloient être rompues, que je ne pus m'empêcher de lui reprocher avec quelque colere de venir ainsi détruire notre ouvrage, & peut être mettre le couteau dans la gorge aux quatre soldats qui l'avoient conduit, à cause des indices qu'on pouvoit tirer contr'eux. Le roi m'assura que rien de ce que je craignois n'arriveroit, & alla souper chez le gouverneur, où fatigué de la longue traite, il se jetta sur un lit, tout habillé & en grosses bottes.

La nuit se passa & le jour vint sans qu'il parût d'ennemis. Je les avois attendus en veillant sur les remparts toute la nuit avec un de mes freres,

pendant que l'autre étoit demeuré près de la personne du roi. J'allai me reposer jusqu'à ce que Bellengreville, que j'avois chargé d'observer audehors les mouvemens des ennemis, vint me trouver & m'apprit que le duc de Maïenne, sur l'avis qu'il avoit reçu qu'il étoit arrivé le soir dans Mante des gens de guerre conduits par le roi lui même, avoit jugé que son dessein étoit découvert & s'étoit retiré après s'être avancé jusqu'à Bourgenville. Il assûra la même chose au roi à qui je le menai, & produisit pour preuve de la vérité de son rapport, deux charettes chargées d'échelles de cordes & d'autres instrumens semblables, que les ligeurs s'imaginant déja voir le roi àleurs trousses, avoient abandonnées dans la campagne pour se retirer plus promptement. La chose devint publique & sans retour, parce que les soldats qui de part & d'autre s'échappérent ne purent se taire. 1591.

Le roi réussit mieux à l'égard de Louviers. Cette ville tenoit à ses gages un (23) prêtre, qui du plus haut clocher d'où il ne sortoit point, fai- Dans la haute-Normandie.

(23) Ce prêtre s'appelloit Jean de La-Tour,

1591. soit le guet avec beaucoup d'éxactitude. Dès qu'il voyoit paroître quelqu'un dans la campagne, n'y eut-il qu'une personne seule, il mettoit une certaine cloche en branle & attachoit en dehors du même côté une grande banderolle. On ne desespéra pas de tenter sa fidélité, & deux cens écus au soleil avec la promesse d'un bénéfice, de trois mille livres de revenu, le corrompirent. Il restoit à gagner quelqu'un de la garnison. Le sieur Du-Rollet s'en chargea & n'y réussit pas moins bien. Il s'adressa à un caporal & à deux soldats, qui accoûtumérent aisément le reste de la garnison à leur confier la garde d'une des portes & à les y laisser seuls. Tout étant ainsi conclu, le roi se présenta devant Louviers à onze heures du soir, personne ne sonna au clocher, ni ne remua dans la garnison. Du-Rollet entra & fit ouvrir la porte, par laquelle le roi vint sans la moindre résistance jusques dans le centre de la ville. Fontaine-Martel fit quelques efforts inutiles pour rassembler la garnison. Pour les bourgeois ils ne s'occupérent que du soin de cacher leurs femmes & leurs filles.

La ville, dont la principale richesse consiste dans ses magazins de toile & de cuirs, fut entiérement pillée. J'avois avec moi un gentilhomme, nommé Beaugrard, qui étoit de Louviers même, il nous fut d'un grand secours pour déterrer toutes les caches où étoient ces sortes de marchandises. Il en fit amasser une quantité prodigieuse, dont le produit partagé revint pour moi à trois mille livres. Le roi donna Louviers à garder à Du-Rollet. 1591.

Le même bonheur accompagna M. le duc de Montpensier dans toutes les entreprises qu'il fit en (24)

(24) Dans la basse Normandie, Falaise, Baïeux, Argentan, Lizieux, &c. tenoient pour la ligue; Caën, Alençon, Séez, Ecouché, &c. pour le roi. L'action la plus considérable fut celle qui se passa dès la fin d'Avril 1589, dans la campagne d'Argentan du côté de Pierrefite, Villers & Commeaux, où M. le duc de Montpensier tailla en pieces les ligueurs de ces cantons, qu'on appelloit les Gautiers, au nombre de cinq à six mille. Ils avoient à leur tête le comte de Brissac, Pierrecourt, Louchan, le baron d'Echauffour, le baron de Tubeuf & autres. Ils en demeura trois mile sur la place, on en fit mille prisonniers, le reste se sauva dans Argentan. Commeaux, qui aujourd'hui est à peine un village, donna beaucoup de peine pour le forcer. Dans

1591. Normandie. Il n'en falloit pas moins que tous ces ſuccès pour conſoler le roi de la nouvelle qu'il reçut, que le duc de Guiſe (25) qu'il devoit regarder comme ſon principal ennemi, s'étoit évadé du château de Tours, où il étoit retenu priſonnier depuis le maſſacre de Blois. Il revint à ſon premier deſſein de tout tenter pour s'emparer de Rouen. Aſſuré des ſecours & de la bonne volonté de preſque toutes les villes de Normandie

la ſuite M. le duc de Montpenſier extermina enfin ce parti, & réduiſit pluſieurs des villes rebelles. Il fut bien ſecondé par MM. le comte de Torigny, d'Emery, de Loncaunay, de Beuvron, de Viques, de Bacqueville, l'Archant, & autres. Voyez ces expéditions dans le 3e *tom. des mémoires de la ligue.*

(25) Charles de Lorraine, fils d'Henry duc de Guiſe, tué à Blois, & de Catherine de Cléves : il étoit né en 1571 : » l'évaſion de M. de Guiſe ruina la ligue, dit Henry IV. au rapport de Le-Grain. Le valet de chambre du duc ayant trouvé le moyen d'amuſer Rouvrai & ſes gardes à jouer ou à boire, le deſcendit en plein midi de la plus haute fenêtre du château avec une corde ; dont il ſe ſervit enſuite pour deſcendre lui-même : il paſſa dans un petit bateau de l'autre côté de la riviere où deux chevaux l'attendoient, &c. *Mathieu, tome 2. pag. 81. Cayet tom. 2, liv. 3. p. 465. &c.*

die, il quitta Mante dont il faisoit depuis quelque tems le lieu de son séjour, & une petite capitale où résidoit sa cour & son conseil, & fit défiler des troupes vers cette ville. Pendant qu'on achevoit les prépatatifs pour cet important siége, Henri fit un voyage secret à Compiegne, dont l'amour étoit le véritable motif, quoiqu'il voulût persuader qu'il n'en avoit point d'autre que d'envoyer en Allemagne faire une levée de Reîtres. Le vicomte de Turenne se chargea de ce soin, par reconnoissance de ce que le roi avoit fait réussir & honoré de sa présence son mariage avec Mademoiselle de (26) Sedan, fille & unique héri- 1591.

(26) Charlotte de la Mark, fils de Robert de la Mark, prince souverain de Sedan, & de Françoise de Bourbon-Montpensier, devenue héritiére de cette principauté par la mort de son frere, Guillaume-Robert de la Mark, duc de Bouillon, arrivée à Genéve en 1588; il défendit par son testament que sa sœur, épousât un Catholique. Cette disposition, l'amitié du roi pour le vicomte de Turenne, l'envie d'ôter Mademoiselle de Bouillon aux duc de Lorraine, de Montpensier & de Nevers, qui la demandoient pour leurs fils, la politique qui conseilloit de donner un voisin ambitieux au duc de Lorraine, peut-être aussi l'idée que ce mariage détourneroit le vi-

1591. tiére du feu duc de Bouillon, qui fut fait dans cette année. Je ne fus pas fâché de mon côté que cette retraite me laissât jouir encore quelque tems à Mante de la compagnie de Madame de Châteaupers, que le hazard m'avoit fait connoître il y avoit peu de tems, & à laquelle je me sentois attacher de plus en plus par une inclination si forte, qu'elle me fit penser à un second mariage.

Le roi avoit défendu expressément le commerce & le transport des marchandises & de toutes sortes de vivres dans Paris & Rouen, comme étant des villes déclarées rebelles; mais en cela comme en toute autre chose il étoit fort mal obéi. Les gouverneurs des passages, sur-tout le long de la Seine, gagnés par les sommes immenses que leur facilité leur produisoit, accordoient presque publiquement les passeports nécessaires aux marchands & aux conducteurs des bateaux. De Fourges, le même dont j'ai eu occasion de par-

comte de se faire chef des Calvinistes en France, en l'en éloignant lui-méme, voilà les motifs qui déterminérent Henri IV à faire épouser à M. de Turenne l'héritiére de Sedan.

ler, vint m'avertir un jour qu'un grand bateau, dont la charge étoit eſtimée cinquante mille écus en or, avoit remonté la riviére vers Paris il y avoit peu de jours, & qu'un autre petit bateau devoit au bout d'un certain tems en rapporter à Rouen la valeur en argent : ce qu'il ſçavoit, parce que c'étoit ſon propre pere qui devoit conduire ce bateau. Je le fis ſi bien obſerver au retour, qu'il tomba entre mes mains. Je vis avec ſurpriſe qu'il portoit un paſſe-port de Bellengreville & de mon frere, l'un gouverneur de Meulan & l'autre de Mante ; mais ils n'eurent garde de m'en parler ; & ſans leur en rien marquer non plus, je fis amener moi-même le bateau à Mente avec ſon conducteur. J'ouvris deux gros ballots, dans leſquels je m'attendois à trouver les cinquante mille écus en eſpéces : n'y voyant que quelques piéces de fil d'or, d'argent & de ſoie d'Eſpagne, je menaçai le maître du bateau de le faire mettre au cachot. Le vieux de Fourges me préſenta à cette menace pour trente-ſix mille écus de lettres de change, & voulut me perſuader que c'étoit tout le pro- 1591.

1591. duit de la vente. Comme il se défendoit avec beaucoup d'action, le poids de l'or qu'il avoit sur lui rompit ses poches. Il en tomba une si grande quantité, que le plancher fut couvert à l'instant d'écus (27) au soleil : peut-être songeoit-il à détourner cette somme à son profit, ou ne la croyoit-il nulle part aussi sûrement que sur lui-même. On peut imaginer quelle fut sa confusion, Après m'en être diverti quelque tems, en l'obligeant à faire encore quelque tours dans la chambre, je le fis fouiller & on lui trouva sept mille écus en or cousus dans ses habits. J'en avois fort grand besoin en attendant la vente de mes bleds de Boutin & de mes bois & foins de Rosny. Le roi me fit don de cette somme, & prit un plaisir singulier au récit de l'aventure du pauvre de Fourges. Il n'en fut pas de même de Bellengreville & de mon fre-

(27) Monnoie d'or de ce tems-là. Elle fut fabriquée pour la premiére fois sous le régne de Louis XI. & ainsi appellée, parce qu'au dessus de la couronne il y avoit un soleil. Ces écus d'or étoient alors de soixante-douze & demi au marc, & valoient jusqu'à soixante-quatre sols. *Le Blanc, traité historique des monnoies de France*, pag. IX *de l'introduction &* pag. 372.

re, qui m'en sçurent très-mauvais gré. 1591.
Je viens au siége de Rouen.

Le roi ne s'étoit point encore vu à la tête de forces si considérables. Il lui étoit arrivé quatre mille Anglois, conduits par Roger Williams, & l'on attendoit encore dans peu de ce pays un second renfort, qui débarqua pendant le siége sous l'ordre du comte (28) d'Essex, ministre & favori de la reine Elisabeth. Les Provinces-unies, outre les deux régimens qu'elles entrenoient à ce prince, avoient fait marcher vers les côtes de Normandie une flotte de cinquante voiles bien équipée, & portant deux mille cinq cens soldats, que commandoit le comte Philippe de Nassau. Le duc de Bouillon, c'est ainsi qu'on appella le vicomte de Turenne depuis son mariage, avoit si bien négocié en Allemagne qu'il en avoit ramené cinq ou six mille Reîtres, outre quelques compagnies de Lansquenets, ayant à leur tête le prince

(28) Robert d'Evreux, comte d'Essex, favori de la reine d'Angleterre. Voy. la lettre de remerciment que Henri IV. écrivit à Elisabeth. *mém. de Villeroy, tom. 4. p. 249.*

1591. d'Anhalt. Ces secours étrangers joints aux six mille Suisses à la solde du roi, aux différens renforts qui vinrent de plusieurs endroits, sur-tout de la Normandie, & aux troupes soit catholiques soit protestantes que le roi avoit en sa disposition, composoient une armée de quarante mille hommes. Caen & les autres principales villes de la province se chargérent de fournir tous les vivres & provisions nécessaires pour un siége, qui ne pouvoit manquer d'être fort long, tant par la bonté de la place, que par la force de la garnison. Le marquis de Villars, (29) connu par sa capacité & sa bravoure, s'y étoit enfermé avec le fils du duc de Maïenne, dans la disposition de s'enterrer sous ses ruines. En effet, depuis le jour où nous arrivâmes devant cette ville, jusqu'à l'arrivée du prince de Parme qui obligea d'en lever le siége, il se passa presque six mois, & qui pis est, six mois d'hiver; car elle fut in

(29) André de Brancas-Villars, de l'ancienne maison Brancacio, originaire de Naples. Il ne faut pas le confondre avec celle des marquis de Villars, sortie d'Honoré, bâtarde de S voye.

veſtie les premiers jours d'octobre & on l'abandonna le 20 mars ſuivant, après des efforts de la part des aſſiégeans & une réſiſtance de celle des aſſiégés, dont je rapporterai quelques circonſtances. 1591.

Les troupes aſſiégeantes furent placées en différens quartiers. Celui du roi étoit Darnetal & celui de ma compagnie Freſne-l'Eſplen, où j'allois rarement; le roi m'ayant fait l'honneur de me donner un logement dans le ſien, où je ſongeai à m'arranger, comme devant y faire un long ſéjour. Je ne quittai preſque point ſa perſonne, ou celle du maréchal de Biron. Il parut d'abord une telle émulation parmi les officiers pour être employés, qu'afin d'éviter toutes diſcuſſions, le roi régla le tems & la durée du ſervice de chacun d'eux, & déclara qu'il releveroit lui-même la tranchée de quatre jours l'un, avec les gentilshommes qui ſe tenoient près de ſa perſonne & qui étoient au nombre de deux ou trois cens. J'avois brigué auparavant un poſte dans l'artillerie, pour laquelle mon penchant étoit ſi fort, que je me ſoumettois à ſervir non-ſeulement ſous

1589. le maréchal de Biron, mais encore ſous MM. de la Guiche, (30) de Born & de Fayolles; mais Biron qui ne m'aimoit pas, gagna ſes officiers généraux & me fit donner l'excluſion, dont j'eus dans la ſuite lieu d'être fort content, les piéces qui devoient m'échoir étant tombées au pouvoir des ennemis.

Le motif de la haine de ce maréchal contre moi, venoit de ce que dans le conſeil où l'on agita de quel côté ſe feroit l'attaque de la place, Biron ayant opiné qu'on attaquât le château, je ne craignis point de ſoûtenir qu'il faloit au contraire s'attacher d'abord à la ville, qui entraîneroit à la fin la reddition du fort de Sainte Catherine. Cette queſtion fut long-tems le ſujet de toutes les converſations à la table comme au conſeil, & Biron n'oublia pas le terme dont je me ſervois ordinairement: *Ville priſe, château rendu.* En effet je ne comprenois pas comment un homme auſſi expérimenté que l'étoit le maréchal, pouvoit décider pour l'at-

(30) Philibert de la Guiche, Jean de Durfort de Born, Bertrand de Melet de Fayolles.

taque du château; lequel ſans parler du commandant & de la garniſon, qui n'étoient pas un homme ni une garniſon ordinaires, ni de ſes excellentes fortifications, avoit cela de particulier par la nature du lieu, qu'en l'attaquant par dehors on ne pouvoit s'y préſenter qu'avec la moitié moins de monde que les aſſiégés n'en pouvoient oppoſer pour le défendre: ce qui eſt tout le contraire des villes de guerre. 1591.

Cependant l'avis du maréchal de Biron l'emporta, parce que ſon autorité & la dépendance à laquelle il avoit accoûtumé les autres officiers généraux, captivérent tous les ſuffrages. Sans doute que ce maréchal ſe flatant que rien ne pouvoit réſiſter à une ſi forte armée, embraſſoit le parti qu'il crut le plus glorieux & le plus propre à abréger les voies, & qu'en ſe rangeant à cet avis, le roi qui étoit bien déterminé à ne ſe point ménager, (31) eut auſſi cette penſée; car

(31) Peut-être auſſi comptoit-on faire ſauter le fort de Sainte-Catherine par la mine, mais elle fut éventée par les aſſiégés. *mém. de la ligue, tom.* 5. Les écrivains qui ont ſoûtenu le ſentiment du maréchal de Biron contre celui du duc de Sully, ſur l'en-

1591. je regarde comme une pure calomnie ſemée par les ennemis du maréchal de Biron, le bruit qui couroit ſourdement dans l'armée, que ce maréchal ayant demandé au roi le gouvernement de Rouen, & ce prince le lui ayant refuſé, parce qu'il l'avoit promis à (32) du Hallot ſur la recommandation de M. de Montpenſier, il ne cherchoit qu'à traverſer ſous main cette entrepriſe, & donnoit par envie un conſeil qu'il ſçavoit bien devoir rendre inutiles tous les efforts qu'on feroit devant cette place. Ce qui eſt plus poſitif, c'eſt que ces conteſtations éternelles avec le duc de Bouillon faillirent plus d'une

droit par où l'on devoit commencer l'attaque, prétendent qu'il étoit fort difficile, & en même-tems très-dangereux pour l'armée de Henri IV. de laiſſer derriere ſoi le fort de Sainte-Catherine, la montagne étant ſur-tout auſſi proche de la ville qu'elle l'eſt. Voyez ſur les opérations de ce ſiége, *P. Mathieu*, *t. 2. p. 96. & ſuiv. Cayet, Chron. Nov. t. 2. liv.* 4. qui eſt de l'opinion du duc de Sully contre le maréchal de Biron, & autres hiſtoriens.

(32) François de Montmorency-du-Hallot, lieutenant-général pour le roi en Normandie. Il fut bleſſé au ſiége de Rouen, & depuis tué par le marquis d'Alégre.

fois à tout perdre, parce que celui-ci s'en vengeoit ſur le roi, en jettant dans la mutinerie les Reîtres & les Allemands qu'il avoit amenés. On dreſſa donc les batteries vis-à-vis le fort; & on ſe contenta pour garder le bas de la riviére, d'y mettre quelques compagnies de Lanſquenets, qui ayant eu du pire dans quelques ſorties qui furent faites de ce côté-là, cédérent ce poſte aux Hollandois, plus accoûtumés qu'eux à la manœuvre d'un ſiége. En effet, ceux-ci s'y maintinrent & empêchérent les ſorties par cet endroit. Le roi ne tarda pas à voir qu'il entamoit un ouvrage d'une extrême difficulté; mais il crut qu'il n'y a rien dont un travail opiniâtre ne puiſſe venir à bout. Villars ne ſe contenta pas de défendre les dedans. Il ſortit du château & fit couper ſur le penchant de la colline qui eſt vis-à-vis le fort, une longue & profonde tranchée, qui y communiquoit par un bout, où il fit avancer la nuit une garder de ſix ou ſept cens hommes. 1591.

Comme ce nouvel ouvrage s'étendoit fort avant dans la campagne, & que non-ſeulement il incommodoit

1591. les aſſiégeans dans les attaques qu'ils donnoient au château, mais encore qu'il les expoſoit à être pris par derriére, pendant qu'ils avoient en tête la garniſon du dedans, le roi réſolut de s'en ſaiſir & de le rendre inutile. Il choiſit la nuit qu'il étoit de tranchée avec ſes trois cens gentilshommes armés de toutes piéces. Outre les armes ordinaires, il nous fit prendre à tous une hallebarde à la main & des piſtolets à la ceinture, & il joignit à cette troupe quatre cens mouſquetaires ou piquiers. Ce fut à minuit, par un froid exceſſif du mois de décembre, que nous attaquâmes cette tranchée par pluſieurs endroits. Pendant une demi-heure l'action fut opiniâtre avec une égale animoſité de part & d'autre. Nous fîmes des efforts conſidérables pour gagner le bord ; & les aſſiégés nous repouſſérent pluſieurs fois. J'y fus renverſé deux fois, ma hallebarde caſſée, mes armes détachées ou miſes en piéces. Maignan que j'avois obtenu la permiſſion de mener avec moi me releva, rajuſta mes armes & me donna ſa hallebarde. Enfin la tranchée fut emportée de vive force, &

nous la nettoyâmes de plus de cinquante morts ou mourans des ennemis, que nous jettâmes dans le précipice de la colline. Cette tranchée étoit vuë à découvert par le canon du fort; mais le roi avoit eu la précaution de faire apporter quantité de gabions, de barriques & de piéces de bois, qui couvrirent les Anglois, auxquels il la donna à garder. 1591.

Villars ne s'étoit point attendu à voir ainsi emporter en si peu de tems son ouvrage extérieur. Lorsqu'il l'eut appris & que c'étoit le roi en personne qui avoit conduit l'entreprise: » Pardieu, dit-il, ce prince par sa valeur » mérite mille couronnes. Je suis fâché » que par une meilleure croyance il ne » nous donne autant d'envie de lui en » acquérir de nouvelles, que par celle » qu'il tient il nous donne sujet de lui » disputer la sienne; mais il ne sera pas » dit que j'aie manqué à tenter de ma » personne ce qu'un grand roi a » exécuté de la sienne. » En effet, il se mit à la tête de quatre cens hommes armés, comme on lui dit que l'avoient été ceux du roi, & prenant aussi huit cens piquiers choisis sur

1591. tout son nombre, il attaqua les Anglois & les délogea de la tranchée. Le roi se sentit piqué de la vanité de Villars, & résolu de n'en pas démordre, il se disposa à une seconde tentative. Les Anglois qui appréhendoient un reproche qu'ils n'avoient pas assurément mérité, priérent le roi de mettre de sa troupe cent gentilshommes Anglois, & que tous les gens de pied dont il se feroit accompagner, fussent pareillement Anglois. Ils demandérent encore qu'on leur donnât la pointe de l'attaque, & il s'y comportérent de façon, que malgré la résistance des assiégés, qui avoient doublé leur monde, la tranchée fut regagnée une seconde fois ; ils s'y maintinrent dans la suite, & ôtérent aux assiégés l'envie de s'en approcher.

Par ce qui venoit d'arriver pour un simple fossé, il étoit aisé de juger de l'événement d'un siége, dont cette attaque n'étoit qu'une ébauche. Aussi le roi comprit que malgré ses soins & les peines infinies qu'il se donnoit, il lui feroit fort difficile de réussir. Le destin de la France conservoit seul ce prince dans des occasions, où il

s'exposoit quelque fois jusqu'à nous faire déseſpérer de ſa vie. C'eſt ſur quoi je trouvai l'occaſion de lui porter la plainte commune, le lendemain même de la repriſe de la tranchée, qu'il me tira à part en préſence des Catholiques & de tous les courtiſans, pour m'entretenir ſur l'état préſent de ſes affaires. » Je ne puis faire autrement, mon » ami, me répondit ce prince, ſi-tôt » que j'eus commencé à lui faire mes » repréſentations ; car puiſque c'eſt » pour ma gloire & pour ma couronne » que je combats, ma vie & toute autre » choſe ne me doit ſembler rien au prix. 1591.

Il eſt vrai que la ſituation du roi étoit telle, qu'il étoit obligé de ne pas en faire moins, pour perſuader au public que ſi ce ſiége échouoit, ce n'étoit point par ſa faute, & qu'il falloit des coups de valeur auſſi éclatans, pour lui faire éviter la honte qui lui ſeroit demeurée d'une entrepriſe, que la moitié de ſon armée craignoit preſqu'autant de voir réuſſir que les ennemis même. Ce ſont ces mêmes Catholiques dont j'ai parlé plus haut, qui non contens de l'avoir obligé à entamer le ſiége par un endroit qui

1591. rendoit la priſe de la place impoſſible, lui laiſſoient encore prendre toute la peine, ne lui obéiſſoient qu'à regret & à demi, faiſoient naître obſtaces ſur obſtacles, & diſoient hautement qu'il n'avoit rien à attendre d'eux, tant qu'il ſeroit d'une religion différente de la leur.

C'eſt pour m'ouvrir ſon cœur ſur tant de ſujets d'inquiétude & de chagrin, qu'il avoit voulu m'entretenir, & je ne lui dis rien en ce moment qu'il ne ſçût auſſi bien que moi, tant ſes ennemis domeſtiques s'embarraſſoient peu de cacher leurs ſentimens. Il me dit qu'il s'appercevoit depuis quelque tems, qu'il étoit menacé d'un malheur bien plus grand encore; c'étoit de voir déſerter tout ce qu'il y avoit de Catholiques dans ſon armée : » Ce qui en« traîneroit, ce ſont les propres pa» roles de ce prince, la ruine de l'état » & celle de la maiſon de Bourbon, » parce que s'ils en venoient une fois » à cet éclat avec lui, ils ne choiſi» roient plus après cela pour roi un » prince de cette maiſon. » Il ajoûta que cette déſobéiſſance étoit un mal ſans remède & qu'il étoit obligé de

diſſimuler. Il me fit remarquer que dans le moment même qu'il me parloit, MM. de Nevers, de Longueville, de la Guiche, d'O & de Châteauvieux, jaloux de ce qu'il entretenoit ſi familiérement un Huguenot, nous obſervoient malignement d'un coin de la ſalle, où ils ſe parloient ſans ceſſe à l'oreille; que pour cette raiſon il falloit nous ſéparer, & qu'il alloit être obligé de leur dire que notre entretien n'avoit roulé que ſur une négociation avec le marquis de Villars, dont le roi me communiqua en effet l'idée dans cette même converſation. 1591.

Il n'eût pu arriver rien de plus avantageux au roi, que de faire finir l'affaire du ſiége Rouen par un traité avec Villars, dont l'effet eût été de le dégager de la ligue, & de le mettre dans ſon parti. Ce prince le ſouhaitoit paſſionnément, moins encore pour l'honneur de ſon entrepriſe, que pour l'avantage de s'attacher un homme tel que ce gouverneur. Il avoit imaginé que la choſe pouvoit s'exécuter par le moyen de la Font, pour lequel Villars avoit une grande conſidération, quoiqu'il ne fût que ſon maître d'hôtel.

1591. Le roi n'ignoroit pas que Villars avoit reçu ce domeſtique à ſon ſervice au ſortir de chez moi, & que la Font m'avoit obligation de ſa faveur auprès de ſon nouveau maître, par les témoignages que j'avois donné de ſa probité. La penſée m'en étoit venue avant l'ouverture que le roi m'en fit alors. J'avois fait plus, j'avois trouvé le moyen de faire parler à la Font, & ſa réponſe que je redis au roi, avoit été : Que pour le tems préſent il ne voyoit aucune apparence à ce que je lui propoſois. Qu'il ſe croyoit même obligé, dans la crainte de faire entrer ſon maître en ſoupçon de ſa fidélité, de n'avoir aucun commerce avec moi, loin de conſentir à me voir, comme je le lui propoſois. Que tout ce qu'il pouvoit faire, étoit d'obſerver ſi M. de Villars ne prendroit point d'autres ſentimens à l'égard du roi, de l'y confirmer autant qu'il pourroit ſi cela arrivoit, & de me promettre de m'en inſtruire.

Henry n'y ſongea plus; mais avant que de nous ſéparer, il me demanda mon avis ſur ce qu'il avoit à faire par rapport au ſiége, & auſſi par rap-

port au prince de Parme, qui, à ce qu'on venoit d'apprendre, avoit passé la somme pour joindre ses troupes avec celles du duc de Maïenne. Le roi ne doutoit point que ce ne fût dans l'intention de venir droit à Rouen; & encore moins que Villars ne tînt facilement jusqu'à son arivée. Je répondis au roi, que je voyois deux choses à faire, sur lesquelles c'étoit à lui à se déterminer. La premiére, de changer totalement l'ordre & le lieu de l'attaque, de la transporter du côté de la ville, & de faire de si puissans efforts, qu'on pût s'en être rendu maître quand les ennemis paroitroient. La seconde: que sans perdre le tems on allât attaquer le prince de Parme, pour lui faire repasser la Somme, & continuer ensuite le siége sans crainte. 1591.

Le roi s'en tint à ce dernier avis; mais comme en le suivant il n'avoit pas envie de lever le siége, de peur que le prince de Parme, qui peut-être n'avoit que cela en vû, n'évitât ensuite le combat, il me dit qu'il iroit le chercher avec sept ou huit mille chevaux, qui aussi-bien lui étoient inutiles à ce siége, & qu'il

1591. comptoit avec cette cavalerie l'entamer, ou s'il étoit faux qu'il eût encore passé la Somme, lui en disputer le passage. Il me quitta en me disant que j'allasse me disposer à le suivre avec quinze ou vingt cavaliers seulement, choisis sur toute ma compagnie.

De retour de Fresne l'Esplen au bout de deux jours, j'appris en arrivant à Darnetal, que Villars avoit fait une sortie à la tête de cent chevaux, avec lesquels il avoit passé sur le ventre à la garde, & qu'il auroit fait un plus grand désorde, si le roi ne fût accouru armé de sa seule cuirasse, avec le baron de Biron, un officier Anglois, dont le nom m'a échappé, Grillon & quelques autres qu'il avoit trouvé sous sa main. Que ces trois Messieurs sur tout s'y étoient couverts de gloire. Grillon y eut le bras fracassé d'un coup d'arquebuse. Pour le roi, engagé dans un pas assez semblable à ce qu'on rapporte d'Alexandre le Grand dans la ville des Oxidraques, il s'en tira avec la même présence d'esprit & la même intrépidité; si ce n'est que l'exemple a bien l'air d'une fable, au lieu que

Louis Berton de Crilon ou Grillon.

l'action de Henry eut pour témoins deux armées entiéres. 1591.

Le prince de Parme occupoit avec toute son armée les bords de la Somme & content de s'être assuré de cette riviere, il ne faisoit presqu'aucun mouvement; parce qu'outre que le gouverneur de Rouen lui avoit fait sçavoir qu'il pouvoit se passer encore fort longtems de son secours, comme il avoit dessein de faire un coup d'éclat, il attendoit l'arrivé de Sfondrate qui lui amenoit les troupes du pape Gregoire XIV. (33) son oncle, & celles du duc de Maïene, qui pourtant ne vint pas si-tôt. Il avoit été obligé de prendre le chemin de Paris avec ses meilleures troupes, pour punir l'insolence des Seize, qui abusant du pouvoir qu'on leur laissoit prendre, avoient osé attacher au gibet le président Brisson (34)

(33) Sixte-Quint étoit mort au mois d'Août en 1590. Henri IV. en apprenant sa mort, dit: » Voi» là un tour de la po» litique Espagnole, » j'ai perdu un pape » qui étoit tout à » moi. »

(34) Barnabé Brisson, Claude Larcher, & Jean Tardif, sieur du Ru, conseillers au parlement. » Catastrophe indigne » d'un si docte & si » excellent homme, » dit Mezerai, en par» lant du président

1590. & quelques autres conſeillers auſſi reſpectables par leur vertu que par leur âge, & auroient ſans doute été plus loin, ſi le duc qui craignoit peut-être pour lui-même un caprice de ces ſéditieux, (35) ne les eût punis de la peine du Talion; mais comme il avoit quelques meſures à garder en faiſant cet acte de juſtice, il ne joignit pas le prince de Parme auſſi promptement qu'il l'avoit cru.

» Briſſon, mais ordinaire à ceux qui penſent nager entre deux partis! « C'eſt que le parlement ayant été transféré par le roi à Tours, Briſſon fut le ſeul des ſix préſidens qui reſta à Paris. La ligue lui fit même exercer les fonctions de premier préſident; & c'eſt lui qui aida à dégrader le roi Henri III. ſuivant la remarque du duc de Nevers, qui regarde ſa mort comme une punition de ſon ingratitude; Henri III. lui ayant donné en pur don ſa charge de préſident. Au reſte, c'étoit un des grands hommes qui aient été dans la robe. Le duc de Maïenne vengea ſa mort, en faiſant pendre dans une ſalle-baſſe du louvre quatre des ſeize, Louchard, Ameline, Aimonet, & Anroux. *Voyez les Hiſtoriens.*

(35) L'un des Seize nommé Normand, dit un jour dans la chambre du duc de Maïenne: » Ceux qui l'ont » fait, pourront bien » le défaire. « Hamilton, curé de ſaint Côme, furieux ligueur, vint lui-même prendre le conſeiller Tardif dans ſa maiſon, ayant avec lui des prêtres qui ſervoient d'archers.

Le roi jugea en apprenant cette disposition, qu'il ne devoit pas tarder à se mettre en marche. Il laissa le soin de continuer le siége au maréchal de Biron, qu'il n'affoiblit que de sept ou huit mille chevaux, consistant en trois à quatre mille cavaliers françois, autant de reîtres & mille arquebusiers à cheval, à la tête desquels il partit de Darnetal & prit son chemin vers la Somme. Il passa le premier jour par Boissiere & Neuf-Châtel; le second, par Blangy, Londinieres, Longueville. Senerpont & Gamache; le troisiéme, il s'avança vers Folleville avec un simple détachement, laissant derriére lui le gros de sa cavalerie à conduire au duc de Nevers. 1592.

Nous rencontrâmes un parti considérable, que conduisoient MM. de Rosne, (36) de Balagny, de Vitry,

(36) Christian ou Chrétien de Savigny, baron de Rosne, Jean de Montluc de Balagny, Louis de l'Hôpital, sieur de Vitry, Claude de la Châtre, Antoine de Saint-Pol, Valentin de Pardieu, sieur de la Mothe, gouverneur de Valenciennes. Ce dernier étoit François, du pays de Beauvaisis; mais il servit toute sa vie dans les armées Espagnoles, & fut tué en 1594, au siége du Dourlans, à la tête de l'artillerie Espa-

1592. le baron de la Châtres, Saint-Pol, la Mothe & autres, qui s'étoient avancés sans doute à même intention que nous, pour reconnoître la situation & les forces de l'ennemi. Le roi commanda pour aller les attaquer, le baron de Biron, MM. de Lavardin, (37) de Givry, de Saint-Geran, de Marivaut, de Chanlivaut, la Curée d'Arambures, avec quelques autres qui furent repoussés & fort maltraités ; une partie furent portés par terre, & de ce nombre fut Lavardin. Henri courut les dégager avec trois cens chevaux ; & croyant que ce choc pourroit être suivi d'une action

gnole, fort regretté des Espagnols. Le roi d'Espagne venoit de le créer comte d'Ekebeke. Voyez sa mort & son éloge, *m. de Thou, liv.* 112.

(37) Anne d'Anglure, baron de Givry. Cet officier avoit la réputation d'être également versé dans la guerre, & dans les belles-lettres. Claude de l'Isle-Marivaut, René Viau, Seigneur de Chanlivaut. N. Filhet de la Curée. C'étoit un des hommes de confiance du roi, qui ne l'appelloit que Curé. Il fit des merveilles à Ivry, & en une infinité d'autres occasions. *Le tome 8929. des mss. de la Bib. Royale*, est tout rempli de traits de son intrépidité. Nous aurons peut-être occasion d'en parler dans la suite. Il mourut dans une rencontre au siége de Montauban. Jean seigneur d'Ambure,

plus

plus sérieuse du moins entre la cavalerie des deux armées, ce qu'il souhaitoit fort, il envoya avertir Nevers de doubler le pas; mais le prince de Parme qui avoit un dessein tout contraire, retint ses escadrons, qui s'étoient retirés d'eux-mêmes lorsqu'ils avoient apperçu les nôtres s'avancer; & le roi qui ne vit plus aucune apparence de rien entreprendre sur eux, au milieu de tant bataillons, & la nuit étant déja fort proche, se contenta de côtoyer & de resserrer le plus qu'il put cette armée, en venant coucher à Breteuil, (38) où sa cavalerie, de peur de surprise fut obligée de se tenir extrêmement serrée. Il y en eut même une partie qui coucha au piquet, quoique la terre fût couverte de neige. 1592.

L'ardeur avec laquelle le roi alloit se présenter à un ennemi de beaucoup supérieur, réveilla notre crainte sur les dangers auxquels il exposoit sa personne, & nous porta à lui en représenter fortement les conséquences: mais ce prince qui ne connoissoit

(38) Ce bourg & une partie des endroits ci-dessus nommés sont en Picardie, & les autres dans le pays de Caux.

1592. plus aucun des ménagemens que nous lui proposions, dès qu'il s'agissoit de la gloire, ne changea pas de conduite. Il se contenta d'ordonner à trente de nous qu'il désigna, de ne point abandonner ses côtés en quelqu'occasion que ce pût être : emploi fort honorable à la vérité, mais dont le péril diminuoit un peu l'envie. Avec cette précaution qui n'étoit rien moins que suffisante, il ne fit que se livrer encore davantage.

Il apprit que le duc de Guise qui commandoit l'Avant-garde du prince de Parme, s'étoit mis à la tête de son escadron pour faciliter le logement de cette infanterie dans un gros bourg, nommé Bures, & il résolut d'enlever cet escadron : ce qu'il exécuta avec la derniere vigueur, à la tête de douze cens chevaux & mille arquebusiers à cheval. Il demeura un grand nombre des ennemis sur la place, le reste prit la fuite. La cornette-verte du duc de Guise fut prise & tout le bagage pillé. Henri qui auroit voulu qu'aucun de ces cavaliers ne lui eût échappé, & principalement leur colonel envoya promptement dire au duc

En Beauvaisis.

(39) de Nevers de s'avancer en toute diligence à Bully afin de se saisir du chemin par lequel il conjecturoit que le duc de Guise & les fuyards se retireroient vers l'armée, & de les faire tous prisonniers. J'eus ordre de soutenir le duc de Nevers avec soixante chevaux. J'obeis avec répugnance, me doutant bien que cette affaire mise en de pareilles mains, auroit une fin peu digne de son commencement. 1592.

Le duc de Nevers, de tous les hommes le plus lent, commença par envoyer choisir les passages les plus favorables s'achemina vers Bully au petit pas, les mains & le nez dans son manchon, & toute sa personne bien empaqueté dans son carosse. Il n'eut pas lieu pour cette fois de se louer ce grand flegme. Il tarda si long-tems à arriver, qu'il donna le tems au prince de Parme, bien plus éveillé

(39) Louis de Gonzague de Mantoue, duc de Nevers, par son mariage avec Henriette de Cléves, duchesse de Nevers. Quoique l'auteur en parle presque toujours désavantageusement, il a fait d'assez belles actions pour mériter une place parmi les grands hommes de guerre de ce tems-là. Voyez sa vie & son éloge dans *les vies des Hommes Illustres de Brant. tom.* 3. *p.* 259. *& suiv.*

1592. que lui, de jetter dans Bully un régiment de quinze ou seize cens hommes, à qui il fit faire une si prompte diligence, qu'ils y arrivérent à l'entrée de la nuit. Pour le duc de Nevers, le soleil levant du lendemain le trouva enfin sur le haut de la montagne, au pied de laquelle est situé Bully, précédé de ses courriers, qu'il avoit doublés ce jour là par excès de précaution contre un ennemi qui fuyoit. Les premiers, au nombre de cinquante, marchoient deux ou trois mille pas devant lui, & les seconds au nombre de cent, précédoient son carosse de quelques pas. Mais par malheur, avec toute sa prévoyance, il avoit oublié à s'assurer de ce passage, & même à y faire tenir un seul soldat en garde. Il commença à descendre la montagne tranquillement, & plus tranquillement sans doute que s'il eût sçu quelles gens il alloit trouver dans Bully. Ses premiers coureurs étant entrés dans le bourg, furent assez surpris d'y voir si bonne compagnie: mais comme le froid avoit obligé ces soldats de se désarmer & de jetter bas leurs piques, pour se ranger autour d'un

grand feu qu'ils avoient allumé, ces cinquante coureurs eurent le tems de se sauver en donnant des deux; ce qu'ils firent non pas du côté où étoit leur maître, mais en traversant le bourg à toutes jambes, & sortant par l'extrémité opposée, sans s'embarrasser de ce que pourroit devenir le duc de Nevers qui étoit pour lors enfoncé avec son carosse dans l'endroit le plus profond d'une descente également escarpée, rude & tortueuse. Ce fut en cet endroit que Nevers entendant les coups de fusils que le régiment ennemi lâcha après ces premiers coureurs, & les seconds étant venus lui faire leur rapport avec un air si consterné qu'il en fut glacé d'effroi, il résolut de se diligenter pour cette fois. Il jetta manchon & fourrures, non sans crier bien des fois, *diantre*, ni sans quereller ses valets, qui ne venoient pas assez promptement pour lui aider à mettre pied à terre. Tout cela ne dégageoit pas le carosse, qu'il fallut enfin faire remonter à reculons jusqu'au haut de la montagne, où le duc s'en servit encore à regagner, un peu plus vîte que le pas, l'en- 1592.

1592. droit où il avoit couché la veille. C'eſt ainſi que nous ſecondâmes le roi en cette occaſion ; exploit riſible où le danger n'égala pas la peur à beaucoup près, puiſqu'on n'y perdit pas un ſeul homme.

Le prince de Parme connoiſſant par ce coup important, à quel ennemi il avoit affaire, n'oſa plus dans la ſuite tenir ſon avant garde ſéparée de l'armée ; & redoubla ſi fort de défiance, voyant que le roi ne le quittoit preſque point de vûe, que c'eſt-là ſans doute la cauſe qui l'empêcha de profiter autant qu'il pouvoit le faire, de la rencontre d'Aumale : action ſingulierement hardie de la part du roi & qui mérite bien qu'on s'y arrête.

Quelques jours après celle dont il vient d'être fait mention, le roi en côtoyant le prince de Parme à une grande diſtance, s'étoit avancé avec ſix mille chevaux vers Aumale. Givry qu'il avoit envoyé à la tête de quelques maîtres prendre langue, vint lui rapporter que l'armée ennemie s'avançoit droit à lui dans la plaine, & en bon ordre ; apparamment pour le forcer à reculer & l'entamer

dans sa retraite. Le roi assembla son conseil & trouvant qu'il avoit trop & trop peu de monde, comme il disoit, il résolut de faire reprendre à toute cette cavalerie le chemin d'Ophy, Blangy & Neuf-Châtel, de garder avec lui quatre cens cavaliers seulement, & cinq cens Arquebusiers aussi à cheval; & de s'avancer avec cette troupe dans la plaine, pour reconnoître exactement l'état & le nombre de l'Armée ennemie, & en voltigeant autour d'elle, en enlever ou défaire quelqu'escadron. 1592.

Il monta le côteau d'Aumale avec ses neuf cens chevaux, & marcha deux lieues sans rien appercevoir; jusqu'à ce que le tems étant devenu fort clair, d'extrêmement sombre qu'il étoit, il vit revenir une seconde fois Givry, qui lui donna un entier éclaircissement sur tout ce qu'il vouloit sçavoir de cette armée. Elle étoit si proche, qu'on entendoit les trompettes & les tambours: mais Henri voulut la voir par lui-même. Il en fit une revue éxacte, & trouva qu'elle étoit de dix-sept ou dix-huit mille hommes d'Infanterie, avec une cavalerie de

En Normandie sur les confins de Picardie.

1592. ſept à huit mille hommes, qui marchoient fort ſerrés, la cavalerie au millieu des bataillons, & le tout flanqué de chariots & de bagages, qui en rendoient l'approche impoſſible. Il ſe trouva encore trop fort de monde, vû cette ſituation de l'ennemi, il ne retint que cent cavaliers en tout avec lui, & ordonna aux huit cens autres de repaſſer la chauſſée & le bourg d'Aumale. Il ordonna encore aux trois cens chevaux de ſon eſcadron de s'arrêter ſur le penchant de la montagne, pour être à portée de le ſecourir, s'il arrivoit qu'il en eût beſoin; & aux cinq cens arquebuſiers, qu'il donna à conduire à Lavardin, de ſe poſter ſur les foſſés, les hayes & les rideaux qui bordent l'entrée du bourg, d'où ils pouvoient incommoder ceux des ennemis qui s'avanceroient trop, & pour lui, nonſeulement il attendit l'armée avec ſes cent chevaux, mais encore il alla audevant.

Nous nous regardâmes tous dans ce moment, étonnés au dernier point d'un parti où nous ne voyons qu'une témérité, qui ſembloit livrer la perſonne du roi à une mort aſſurée. Perſonne

n'osant parler, & ne pouvant se taire, 1592.
je fus enfin choisi & député au nom de tous pour représenter au roi à quoi il s'exposoit, & tâcher de lui faire changer de résolution, ce que j'exécutai, en ménagent les termes autant qu'il me fut possible. » Voilà » un discours de gens qui ont peur, » me dit ce prince. Je n'eusse jamais » attendu cela de vous autres. « Je priai le roi de ne pas nous faire l'injustice d'avoir cette pensée d'aucun de nous. Je lui dis que la seule chose que nous lui demandions étoit de nous donner tels ordres qu'il lui plairoit, pourvû qu'il se retirât. Ce prince m'a depuis avoué que sensiblement touché de ces paroles, il se repentit de ce qu'il venoit de me dire. Il me répondit que je ne lui disois rien de notre fidélité, qu'il n'en crut encore d'avantage. » Mais, ajoûta-t-il froidement, & avec un air qui me fit comprendre qu'il étoit inutile de lui en parler davantage » croyez aussi que je ne suis pas si » étourdi que vous l'imaginez; que je » crains autant pour ma peau qu'un au- » tre; & que je me retirerai si à propos, » qu'il n'arrivera aucun inconvenient»

1592. Le prince de Parme ne pouvoit regarder cette manœuvre si hardie que comme un piége qu'on lui tendoit, pour attirer sa Cavalerie en rase campagne, où elle trouveroit celle du roi, qu'il supposoit être cachée & supérieure à la sienne. Il se douta même longtems que toute l'armée du roi pouvoit n'être pas fort loin, & n'ayant aucun dessein de compromettre la sienne, il ne quittoit point son poste, qui étoit le centre de son armée, où il étoit monté sur un chariot découvert, sans armes ni bottes, & occupé à donner des ordres pour réprimer l'ardeur du soldat, qui souffroit impatiemment de voir cent hommes en insulter trente mille. Cependant quand il se fut assuré par le rapport de ses chevaux-légers & de ses carabins, qu'il n'avoit pour le moment que cent chevaux en tête, & que la cavalerie, si elle y étoit, ne pouvoit être qu'au-delà du vallon, il crut qu'il n'y avoit aucun risque à nous attaquer; & il le fit si brusquement, & par tant d'endroits, que nous fûmes poussés & réchassés jusqu'au vallon. C'est en cet endroit que nos arquebusiers avoient dû se

poster. En arrivant, le roi leur cria, *charge*; après nous avoir avertis auparavant de ne point charger : c'étoit afin que les ennemis soupçonnant en cet endroit une embuscade, s'arrêtassent, & en effet ils s'arrêterent tout court : mais voyant que ce cri n'étoit suivi que de cinquante ou soixante coups que nous tirâmes, ils revinrent avec plus d'opiniâtreté. 1592.

Nos arquebusiers saisis de peur, ou voulant peut-être choisir un terrein plus avantageux, s'étoient retirés beaucoup plus bas que l'endroit qui leur avoit été marqué; & ils furent la principale cause du malheur qui arriva. Les escadrons ennemis encouragés par le peu de résistance qu'ils trouvoient, pousserent leur pointe & nous ne pûmes empêcher qu'ils ne se mêlassent parmi nous. Nous voilà réduits à nous battre contre cette multitude au pistolet, & même à l'épée, & dans un danger que l'on imagine facilement. Il ne pouvoit à mon avis être plus grand, puisque de cent nous étions déja réduits à quarante. Henri voyant que personne ne venoit lui aider à se tirer de ce mauvais pas, prit le

1592. parti de la retraite, presque aussi périlleuse en cette occasion que la défense, parce que nous avions un pont à passer, & que ce pont étoit assez éloigné. Ce prince se mit avec un sang-froid admirable à la queue de sa troupe, & la fit défiler vers le pont d'Aumale, qu'elle passa sans confusion, par l'ordre qu'il y mit. Il ne passa que le dernier, & tint ferme contre l'ennemi, jusqu'à ce qu'il n'y eût pas un seul de nous en decà du pont. Il reçut dans ce moment un coup de feu dans les reins : & c'est un insigne bonheur qu'il n'ait reçu que celui-là. Ce coup ne l'empêcha pas de combattre encore au-delà du pont, en gagnant toujours le côteau, où les quatre cens chevaux qu'il y avoit envoyés firent si bonne contenance, que le prince de Parme plus persuadé que jamais qu'on cherchoit à l'attirer au combat, défendit aux siens de s'avancer, & les fit tous revenir à Aumale.

Le roi de son côté gagna Neufchâtel, où sa blessure l'obligea de se mettre au lit. La consternation qu'elle répandoit sur nos visages cessa, lorsque les chirurgiens eurent assûré qu'elle n'é-

toit pas considérable. Il nous fit approcher de son lit, & s'entretint familierement avec nous des dangers de cette journée: sur quoi j'observe comme quelque chose de singulier, que de tout ce que nous étions dans la chambre du roi, il n'y eut pas deux personnes qui pussent s'accorder (40) sur le récit des circonstances plus particuliéres de l'action. Elle se passa en gros de la maniere dont je l'ai rapportée. J'en ai supprimé tout ce que j'ai trouvé de douteux. Telle qu'elle est, on peut être sûr qu'il y aura fort peu de vies de (41) rois qui en offrent autant. La 1592.

(40) Il n'y a presque point de combats ni de batailles, dont on ne puisse en dire autant. Quoiqu'il y ait un assez grand nombre d'écrivains, & même contemporains, qui aient traité des actions militaires contenues dans ces mémoires, je n'en trouve pas deux qui conviennent parfaitement entr'eux dans ces descriptions. D'Aubigné dans celle de la rencontre d'Aumale ne parle pas même de la blessure du roi, qui est la seule qu'il ait reçue en sa vie. Mathieu, *ibid. pag.* 100. & nos meilleurs historiens ne different qu'en fort peu de chose de nos mémoires.

(41) » Henri ayant » envoyé demander au » prince de Parme ce » qu'il lui sembloit de » cette retraite, il ré- » pondit, qu'en effet » elle étoit fort belle : » mais que pour lui : il » ne se mettoit jamais » en lieu d'où il fût

1592. trop grande prudence du prince de Parme lui nuisit en cette occasion, & l'empêcha de passer au fil de l'épée tout cet escadron, c'est-à-dire, de finir la guerre ce jour-là par la mort ou par la prise du roi : l'un ou l'autre étoit inévitable. Mais il étoit déterminé à ne rien commencer que le duc de Maïenne ne l'eût joint, n'étant nullement d'humeur à porter seul tous les inconvéniens d'une guerre, dont celui-ci retireroit tous les fruits

Il ne pouvoit comprendre la cause du retardement de ce chef de la Ligue. Les soupçons qu'il en conçut lui firent changer tout d'un coup la marche de son armée, & reprendre le chemin de la Somme, action excusable dans un étranger, qui se trouve au milieu d'un pays où il ne fait pas la guerre pour lui-même. Henri qui sans

» contraint de se reti- » rer.« *Peref, ibid.* 2. *Part.*

C'est en cette occasion que du Plessis Mornay écrivit cette belle lettre au roi. » Sire, vous avez assez fait Alexandre, » il est tems que vous » soyez Auguste. C'est » à nous à mourir » pour vous, & c'est- » là notre gloire. A » vous, sire, de vi- » vre pour la France » & j'ose vous dire que » ce vous est devoir, &c. *Notes sur la Henriade.*

envifager ce qu'il y avoit de glorieux pour lui dans fon dernier combat, l'appelloit fimplement, *l'erreur d'Aumale*, & cherchoit à réparer cette erreur fi héroïque, ne put fe réfoudre à laiffer retirer tranquillement le général Efpagnol. Il remit à un autre temps la guérifon de fa bléffure, & remontant à cheval il ne ceffa de le harceler, bien fâché de ne pouvoir en faire davantage : mais il avoit affaire à un général rufé, qui, quelque chofe qu'il pût faire, ne lui préfenta jamais qu'un front d'Infanterie qu'on ne pouvoit ouvrir, & fe conduifit avec tant de fageffe qu'il fut impofible de l'entamer même dans le paffage de la riviere. Le roi le quitta enfin à Pontdormy, revint à Neuf-Châtel, & alla fe faire guérir de fa bleffure chez M. de Clair, où je fus reçu comme ami & comme parent. Je n'y gardai qu'un valet de chambre, un page & un laquais. Je renvoyai tout le refte de mon équipage dans mon quartier devant Rouen.

1592.

Ou Pont-ne-Remy fur la Somme.

Le fuccès du fiége y devenoit douteux de plus en plus. Le roi reçut à Clair un courier par lequel il apprit que Villars avoit fait dans une nuit,

1592. à la tête de deux cens piquiers & de trois ou quatre cens hommes d'armes, une furieuse sortie du côté de Darnetal : qu'il avoit taillé en piéces les Lansquenets : qu'il avoit pénétré jusqu'au quartier du roi, où il s'étoit emparé de six piéces de canon, & de toutes les poudres : qu'ensuite poussant sa pointe, il s'étoit rabatu sur la tranchée, qu'il avoit attaquée par les derrieres, y avoit tué trois ou quatre cens hommes, & mis le reste en fuite. Enfin, qu'il ne s'étoit retiré qu'après avoir nettoyé & comblé presque tous les ouvrages des assiégeans.

Une nouvelle si triste rappella incontinent le roi devant Rouen. Il y fut convaincu que tous le mal n'étoit arrivé que par la faute du maréchal de Biron : mais quoiqu'il le jugeât irréparable, & qu'il en sçut fort mauvais gré à ce commandant, (42) il se donna bien de garde d'en laisser

(42) Rien ne marque mieux combien Henri IV. se croyoit obligé d'avoir d'égards & de complaisance pour le maréchal de Biron, que ce que dit ce prince au jeune Châtillon dans une occasion où celui-ci ouvrit un fort bon avis, mais contraire à celui de ce maréchal. » Les Oisons

rien paroître. La haine naturelle des Catholiques de ſon parti contre les Proteſtans avoit ſaiſi cette occaſion d'inſulter au maréchal de Biron, qui étoit regardé après le roi comme le principal appui des Huguenots. Les Catholiques diſoient hautement, que le ciel ne favoriſeroit jamais le parti d'Henri, tant qu'il ſeroit attaché à l'héréſie : diſcours bien ſenſé, après toutes les proſpérités dont ce prince avoit été comblé juſqu'à ce moment. Qu'ils s'expoſoient eux-mêmes à la malédiction divine, en faiſant ſociété avec ce corps réprouvé. De-là leur zèle s'animant, ils en étoient venus juſqu'à projetter d'exhumer tous les Huguenots, qui avoient été enterrés ſans diſtinction avec les Catholiques, & de laiſſer leurs cadavres en proie aux 1592.

» veulent mener paître les oies. Quand » vous aurez la barbe » blanche, peut être en » ſçaurez-vous quelque choſe ; mais à » cette heure je ne » trouve pas bon que » vous en parliez ſi » hardiment. Cela » n'eſt bon qu'à mon » pere que voici, ajoûta Henri, en montrant Biron qui avoit » menacé de ſe retirer. » Il faut, pourſuivit-il, en lui tendant » les bras, que tous » tant que nous ſommes, allions à ſon » école. » *Mathieu*, *tom. 2. p. 16.*

1592. corbeaux. Deux choſes empêcherent l'exécution de ce deſſein, auſſi contraire à la Religinn même qu'à la nature, la difficulté de pouvoir reconnoître tous ces corps & la crainte que les Proteſtans qui compoſoient les deux tiers de l'Armée, ne cruſſent leur honneur intéreſſé à venger ſur tous les Catholiques vivans un outrage, que le zéle de la Religion fait marcher avant tous les autres.

Le roi qui apperçut toutes ces diſpoſitions d'un & d'autre côté, au lieu de blâmer perſonne, & de laiſſer paroître un mécontentement qui n'eût fait que donner des forces au déchaînement public, affecta de dire devant tout le monde, que le mal n'étoit pas auſſi grand qu'on ſe le figuroit; en effet quelque grand qu'il fût, il s'en falloit bien qu'il parût auſſi conſidérable à ce prince, que l'eût été une diviſion, qui ſans un extrême ménagement de ſa part, pouvoit lui enlever tous les Catholiques de ſon armée, ou à la premiere occaſion en mettre les deux moitiés aux mains l'une contre l'autre. Il étoit bien dur à ce prince, au milieu de tant & de ſi ſen-

ſibles chagrins, d'être obligé de les renfermer tous dans ſon cœur, & de mettre de lâches condeſcendances en la place d'un commandement abſolu : mais il n'ignoroit pas que le ton d'autorité, qui eſt en poſſeſſion d'aſſujettir tous les hommes, lorſqu'il vient d'un homme connu par ſes talens ſupérieurs, ne peut rien ſur des cœurs que la Religion anime & déſunit. 1592.

Il comprit encore parfaitement qu'il ne lui reſtoit plus rien à faire, après le malheur cauſé par une ſi mauvaiſe conduite, que de lever le ſiége de Rouen ; & il ne s'occupa qu'à en chercher un prétexte plauſible, pour ne pas réveiller en ce moment les diſſenſions publiques. Il n'apprit donc qu'avec beaucoup de joie que le prince de Parme, renforcé des troupes du duc de Maïenne & de Sfondrate, revenoit ſur ſes pas à grandes journées pour lui donner bataille. Cette occaſion lui parut favorable pour diminuer la honte de lever le ſiége & pour porter contre l'ennemi commun la fureur des deux partis qui déchiroient ſon armée.

Pour ſe donner le tems d'abandonner ſes lignes ſans confuſion, & de

1592. régler l'ordre de sa marche, il envoya Givry se jetter dans Neuf-Châtel qu'il falloit que l'ennemi emportât avant que d'approcher de Rouen. Cette place quoiqu'assez forte ne tint pas à beaucoup près aussi long-tems qu'il l'avoit espéré; & il est assez difficile de dire à qui en fut la faute. Elle fut rejettée toute entiere sur Palcheux, qui moins puissant & plus mal soutenu que Givry, (43) quoiqu'ancien officier & distingué par ses actions & ses blessures, essuya tout l'orage, & fut mis aux arrêts à Dieppe assez injustement à ce que je crois. Les parens & les amis que la garnison de Neuf-Châtel avoit dans l'armée de la ligue, me paroissoient être la véritable cause du peu de résistance de cette place, qui se rendit dès la mi-Mars. Le roi remédia à ce contre-tems par ses soins & sa diligence. Il retira toutes ses troupes de devant Rouen, sans recevoir le moindre échec; (44) & se mettant

Ville dans le pays de Caux.

(43) » Neuf-Châtel » pouvoit être forcé » dans une heure, « dit P. Mathieu, qui néanmoins blâme avec le duc de Sully, Givry de l'avoir rendu avec si peu de résistance. *Tom.* 2, *p.* 102.

(44) Ce siége coûta beaucoup de monde au roi. On disoit en

leur tête, il s'avança sans perdre de tems du côté par lequel il sçavoit que le prince de Parme s'approchoit de cette ville. 1592.

Etant arrivé dans une plaine par où l'armée ennemie devoit passer, il l'y attendit; & dès qu'elle parut, il envoya offrir le combat au prince de Parme. Celui-ci parut l'accepter avec joie, quoique intérieurement il en fût fort éloigné. Il craignoit de se compromettre avec un général tel qu'il connoissoit Henri, & d'exposer au sort d'une bataille la réputation du plus habile homme de guerre de l'Europe, qu'une longue suite de belles actions lui avoit acquise parmi ses partisans. Comme il se trouvoit en situation de pouvoir être forcé au combat, il eut recours pour l'éviter à une manœuvre des plus adroites. Il fit avancer ce qu'il connoissoit de meilleures troupes parmi tous ses bataillons, &

ce tems-là, qu'il n'y avoit perdu pas moins de trois mille hommes, & les assiégés seulement cent vingt. Le comte d'Essex y fit proposer à l'amiral de Villars de se battre en duel avec lui, & Villars lui fit réponse, que sa qualité de gouverneur de la place le lui défendoit. *Voyez la Chron. Novenn. & Mezerai.*

1592. en compoſa un front de bataille derriere lequel il retint, comme ſans deſſein, toute ſa cavalerie. A la faveur de ce front d'Infanterie ordonné comme il a coûtume de l'être pour une action, & qui ſembloit n'en attendre que le ſignal, toute cette cavalerie, le reſte des gens de pied & le bagage entrerent dans les défilés qui ſervoient d'iſſue au camp des ennemis; & couverts par des collines & par des rideaux, dont le prince de Parme ſçut merveilleuſement tirer parti, ils ſe virent bientôt hors de la portée de l'armée du roi, où l'on ignoroit tout ce qui ſe paſſoit à la queue de ce camp. Ce front d'infanterie qui n'avoit que de la ſurface & point de profondeur prenant la même route après tous les autres, au bout de vingt-quatre heures tout ſe trouva éclipſé, ſans qu'il fût poſſible à cauſe du terrein coupé de détroits & de gorges de montagnes, de troubler l'ennemi dans ſa retraite, ni d'entamer ſon arrieregarde.

Le prince de Parme ſe ſçut fort bon gré d'être ainſi arrivé ſans la moindre perte juſqu'aux portes de Rouen. Il ſçavoit bien qu'il n'y avoit perſonne

assez hardi pour entreprendre de le forcer sous les murs de cette ville. Son dessein étoit d'y séjourner environ six semaines qui étoient un tems suffisant pour faire rafraîchir son armée ; ensuite de regagner la Somme par Neuf-Châtel, Aumale, Saint-Valery, & Pontdormi : bornant toutes les expéditions de sa campagne à l'avantage d'avoir mis cette capitale & les villes qui tenoient pour la ligue, en état de n'avoir rien à appréhender de l'armée du roi. Henri pénétra les desseins de ce général, & cessant de s'opiniâtrer à faire tête à une armée si bien postée, il laissa le prince de Parme jouir de son triomphe, & lui tendit un autre piége. Il licentia toute son amée, comme si elle lui fut devenue inutile, ou qu'il y fût contraint par la nécessité. Il en sépara une partie dans Arques, Dieppe, Gournai, Andely, Gisors, Magny & autres endroits plus éloignés. Une autre partie eut Mante, Meulans & les environs pour ses quartiers. Il dispersa le reste autour du Pont-de-l'Arche, (45) Evreux, Passy, Vernon, Conches &

1592.

Saint-Valery en Picardie.

(45) Toutes ces villes, ainsi que les en,

Breteuil, & vint lui-même se placer à
1592. Louviers. L'apparence justifioit cette conduite. Il lui eut été impossible de faire subsister long-tems une armée aussi nombreuse, en la tenant rassemblée : mais par la disposition de ses quartiers, surtout des derniers où il avoit distribué tout ce qu'il avoit de meilleures troupes, & moyennant la promesse qu'il avoit tiré des officiers de se rendre à Pont-de-l'Arche au premier ordre, il lui étoit facile de réunir toute son armée en peu de tems, & il comptoit que la sécurité que son éloignement donneroit au général Espagnol, lui fourniroit quelque moyen de le surprendre, du moins dans sa retraite.

En effet le prince de Parme qui craignoit que Rouen environné de tant de gens de guerre, ne se vît bientôt affamé, & à qui l'on représenta qu'il n'y avoit aucun danger de se mettre au large, fit avancer une partie de ses troupes vers Ponteau-de-Mer. D'Hacqueville (46) lui livra assez

droits ci dessus nommés, sont dans la Haute-Normandie.

(46) N. de Vieux-Pont, sieur d'Haqueville, fut gagné, dit-on, par une somme d'argent.

assez lâchement cette ville, & le roi parut ne s'en mettre nullement en peine. Il feignit encore d'ignorer que l'ennemi en vouloit à Caudebec, qui incommodoit fort la ville de Rouen; & négligeant de donner du secours à Lagarde qui en étoit gouverneur, il laissa prendre cette place. Il vit avec un extrême plaisir qu'après ces deux conquêtes, l'ennemi attiré par la commodité des logemens & des vivres, s'étendit le long de la Seine au-dessous de Rouen, aussi-loin qu'il put le faire. Ce n'est pas que le général espagnol ne soupçonnât quelque dessein secret dans une inaction, dont il avoit toujours trouvé Henri fort éloigné; & sans doute que s'il avoit été le seul chef de cette armée, il ne se seroit pas tant hazardé. Mais il s'en rapporta aux assurances que lui donna son collégue le duc de Maïenne, alors retenu malade dans Rouen, qu'il ne pouvoit lui en arriver aucun mal, le supposant mieux informé que lui de la disposition & de l'intérieur du pays.

1592.

Sur la Seine, au-dessous de Rouen.

Le roi voyant que l'ennemi sembloit venir de lui-même au-devant de ses desseins, résolut aussi d'en avancer

1592. l'exécution. En moins de huit jours il rassembla vingt mille hommes de pied, & huit mille chevaux avec lesquels s'avançant sans perdre de tems par Varicarville & Fontaine-le-Bourg, il boucha tous les passages entre Rouen & Caudebec, & commença par se vanger assez pleinement de la prise de cette place, & de celle de Ponteau-de-mer, en coupant aux troupes qui y étoient, toute communication avec le gros de l'armée; ce qui les mettoit à sa discrétion. Ensuite il vint en personne, avec dix mille fantassins & trois mille cavaliers, attaquer sans délai l'avant-garde des ennemis, commandée par le duc de Guise. L'étonnement où une arrivée si brusque jetta cette troupe, lui en rendit la défaite facile. Le duc de Guise fut forcé dans le premier choc, & obligé de regagner précipitamment le gros des bataillons, laissant avec une grande quantité de morts, tout le bagage qui étoit considérable, au pouvoir du vainqueur.

Le prince de Parme frappé à cette nouvelle comme d'un coup de foudre, donna tous ses soins à assurer ses

autres quartiers, ce qu'il fit en logeant le duc de Guiſe à Yvetot, & en raporchant du camp retranché qu'il occupoit, ſes troupes diſperſées. Il eût bien voulu pouvoir les y faire entrer toutes, mais comme ce camp étoit trop petit pour les contenir, il leur ordonna du moins de ne point s'en écarter, de garder exactement leurs poſtes, & de ſe tenir fort ſerrées. Après cette précaution qu'il ne crut pas ſuffiſante, pour épauler tous ces logemens répandus autour du camp, il poſta trois mille hommes dans un bois qui les bornoit. Il fit fortifier & border de retranchemens ce bois, avec une ligne de communication qui le joignoit avec le camp. La derniére démarche du roi l'avoit rendu extrêmement redoutable au prince de Parme; mais celui-ci crut lui échapper avec beaucoup de prévoyance, & moyennant une grande attention à ſe porter par-tout où ſa préſence ſeroit néceſſaire. Il ſe trompa encore. Dès le lendemain le roi donna ordre au baron de Biron d'attaquer le bois avec huit mille hommes d'infanterie, anglois hollandois & allemands en nombre égal, 1592.

1592. pour les animer par l'émulation ; & les fit soutenir par six cens cavaliers armées de toutes piéces. L'attaque dura trois heures, au bout desquelles le bois fut emporté. Ceux qui le défendoient se voyant forcés, gagnérent en désordre le camp fortifié, ayant perdu plus de huit cens des leurs. Leur fuite mit à découvert la plus grande partie des logemens, sur-tout celui d'Yvetot, où le prince de Parme avoit cru renfermer comme en un lieu d'asyle, le duc de Guise avec cette même avant-garde qui avoit déja été si mal menée.

Henri comme s'il en eût voulu personnellement au duc de Guise, se hâta d'aller reconnoître le quartier d'Yvetot; & jugeant aux cris de boute-selle & d'allarme qu'il y entendit, qu'on n'y étoit pas bien rassûré, il fondit sur ce quartier avec quatre cens mousquetaires ou piquiers & mille fantassins, armés d'hallebardes, & de pistolets ; l'attaquant par plusieurs côtés à la fois. Le prince de Parme qui ne s'étoit point attendu à des exécutions si rapides, vit le moment où toute son avant-garde alloit être passée au fil de l'épée; & ne pre-

nant plus conseil que de la nécessité, il y accourut lui-même, & soutint avec vigeur l'effort de nos armes, jusqu'à ce que les troupes de tout ce quartier eussent gagné le camp retranché. Il y perdit sept ou huit cens hommes, presque tous soldats. Le plus grand malheur fut que dans le tems qu'il payoit ainsi de sa personne, en homme qui sçait aussi-bien se battre que commander, il reçut dans le bras un coup fort dangereux (47) 1592.

(47) Le peu de fond qu'on doit faire sur la justesse des détails militaires que nous font les historiens, paroît sur-tout en celui-ci, dans lequel je remarque une infinité de contradictions entre eux sur les campemens, le nombre & la date des rencontres. L'auteur de ces mémoires rapporte toutes ces expéditions d'une maniere si serrée, qu'il semble ne donner que trois ou quatre jours à des exécutions, qui n'ont pu se faire, & ne se sont faites qu'en trois semaines. On peut le justifier en ce qu'il n'a voulu que donner une simple idée de cette campagne. D'Aubigné, soit qu'il ait ignoré les faits, ou qu'il n'ait pas eu dessein de les particulariser, donne lieu à la même méprise que nos mémoires. *Tom.* 3. *liv.* 3. *chap.* 15. C'est dans *de Thou, Davila, Mathieu. Cayet. & les mémoires de la ligue, sur l'année* 1592. qu'il faut les chercher. Quoique, comme je viens de le dire, leur narration différe en une infinité de choses, selon les mémoires de la ligue, auxquels

1592. La nuit étant arrivée pendant cette action. Le roi au lieu de songer à se reposer après une journée si bien remplie, l'employa toute entiére à se préparer de plus grands avantages. Jugeant donc que l'armée ennemie, nombreuse à la vérité & couverte de retranchemens, mais déja effrayée & à demie vaincue, étoit si serrée dans son camp, que le nombre lui nuisoit plus qu'il ne pouvoit lui servir, il ne balança pas à entreprendre de l'y forcer. Cette promptitude avec la-

j'ajouterois le plus de foi, le roi défit le duc de Guise le 28 Avril, & un autre corps de troupes le premier Mai; attaqua les retranchemens devant le camp fortifié, le cinq, & commença le dix, dès cinq heures du matin, la grande attaque où le duc de Parme fut blessé, *Tom.* 5. M. de Thou veut que ce soit à la prise de Caudebec que le prince de Parme ait reçu cette blessure, & ne lui fait passer le Seine que le 22 Mai. *Liv.* 103. Cayet est du même sentiment, *t.* 2. *liv.* 4. *pag.* 82. *& suiv.* Mathieu reproche à Henri IV. de n'avoir pas fait le duc de Maïenne prisonnier au choc d'Yvetot, & avec aussi peu de fondement, d'avoir évité une bataille décisive, *pag.* 109. Quelques autres le taxent de plus grande faute encore, d'avoir ignoré les préparatifs que faisoit le duc de Parme pour passer la riviere, & de n'avoir sçu l'empécher.

quelle agiſſoit ce prince, étoit en lui, 1592.
outre l'effet de la nature, le fruit de la lecture, & en particulier des vies de Céſar & de Scipion, qu'il étudioit de préférence à tous les conquérans de l'antiquité. Il fait avancer toute la nuit ſix piéces de canon, qu'il pointe ſur le retranchement du camp, afin qu'au point du jour on puiſſe s'en ſervir. Il viſite ſon armée, & y tient tout en état, pour qu'elle ſe trouve à cette heure raſſemblée à la même place, & en ordre de bataille. Ses ordres s'exécutent de point en point, & les ſuccès précédens donnent à toutes ſes paroles une autorité qui rend dociles les plus mutins.

Ici je ne puis refuſer toutes mes louanges au prince de Parme pour une action, qui ne ſçauroit à mon ſens être jamais aſſez admirée. Son camp étoit entre Rouen & Caudebec, à quelque diſtance de la Seine, ſur laquelle il n'y a aucun pont dans tout cet intervalle. Le lendemain matin il ne ſe trouva plus rien dans ce camp. Toutes ces troupes, qui y étoient pour ainſi dire entaſſées les unes ſur les autres, celles qui étoient dans Caudebec, & géné-

1592. ralement tout ce qu'il y avoit de gens de guerre répandus aux environs, se trouva transporté au-delà de la riviére. Est-ce une fable ou une illusion ? A peine le roi & toute son armée pouvoient-ils en croire leurs yeux.

Le prince de Parme avoit pressenti la résolution du roi de l'attaquer le lendemain dans son camp; & il ne doutoit nullement, après tout ce qui venoit de se passer dans la journée, qu'il n'y fût forcé, & toute son armée livrée à la merci du victorieux. Vûe inutile, & seulement désespérante pour tout autre, à qui la prudence n'auroit pas ménagé de longue-main quelque ressource. Mais quelque chose que lui eût dit le duc de Maïenne, il ne se livra pas si bien à cette sécurité qu'on vouloit lui donner, qu'il ne prît des mesures pour se tirer d'un mauvais pas, s'il arrivoit qu'il s'y trouvât engagé quelque jour dans un pays d'aussi peu de ressource que les bords de la Seine au-dessous de Rouen. Ces mesures avoient été d'amasser secretement aux environs de Caudebec tout ce qu'il pût trouver de bateaux. C'est à cette précaution, dont si peu de généraux au-

roient été capables, que le prince de 1592.
Parme dût le ſalut de ſes troupes, la conſervation de ſa gloire, de ſa réputation, & peut-être de ſa vie. Il fit remonter toute la nuit la riviére à ces bateaux; & malgré la confuſion de ſon camp, & ſa bleſſure, il donna de ſi bons ordres que, la nuit même, il en fut conſtruit un pont ſur lequel il fit paſſer avant le jour toute ſon armée & le bagage. C'eſt de quoi l'on fut plus particuliérement informé le lendemain dans Caudebec, qui ſe rendit aux premiéres approches. Un grand homme de guerre, eſt celui qu'on voit ſe comporter dans le combat, comme s'il étoit perſuadé de vaincre & prevoir tout avant l'action, comme s'il étoit aſſuré d'être vaincu.

Il n'y eut de la part du roi que le ſeul premier moment donné à la ſurpriſe, tous les autres furent employés à prendre de promptes meſures, pour enlever au général eſpagnol une partie des fruits de ſon adreſſe. Après que ce prince ſe fut aſſuré d'y pouvoir réuſſir, il tint le conſeil de guerre, & y propoſa de mener toute l'armée paſſer la riviére à pont de-l'Arche, ou à

Vernon, & de s'attacher ſans perdre
1592. de tems à pourſuivre les ennemis. Quelques uns de nous, en fort petit nombre à la vérité, appuyérent ce ſentiment comme il méritoit de l'être. S'il avoit été ſuivi, peut être que cette campagne auroit été la derniére de la guerre; mais on diroit que le prince de Parme, après avoir fait plus qu'il paroiſſoit ne pouvoir faire humainement, avoit obligé la fortune à ſe mettre de la partie. Sur la propoſition de faire prendre à l'armée la route de Pont de l'Arche, il ſe fit un cri dans le conſeil, & une eſpéce de ſoulévement général, comme ſi le roi eût propoſé la choſe du monde la plus déraiſonnable. Les Catholiques, les Proteſtans, les étrangers, tous ſembloient chercher à l'envi des difficultés à oppoſer. On s'écria, que l'armée du prince de Parme étant en pays uni, pouvoit arriver aux portes de Paris (48) dans quatre ou cinq jours; au

(48) M. De-Thou convient que le roi pouvoit arrêter cette armée, en envoyant de la cavalerie lui fermer le paſſage à Pont de l'Arche. C'eſt bien injuſtement, comme on le voit ici; qu'on veut mettre cette faute ſur le compte de Henri IV.

lieu qu'il s'en passeroit du moins autant, avant que nous pussions seulement avoir gagné Pont de l'arche. On représenta que tout ce trajet étant coupé de forêts, de montagnes, de gorges & de défilés, l'armée ne pourroit ariver au rendez-vous que par petits pelotons ; & que quand même elle seroit à tems de joindre celle de la ligue, la fatigue d'une course si pénible lui ôteroit les moyens de l'attaquer. Enfin il ne tint pas à toute cette multitude qu'on ne regardât comme ridicule & chimérique une idée aussi sensée. 1592.

Le roi plus irrité de l'intention de ceux qui lui parloient de la sorte que de leurs discours mêmes, ne put s'empêcher de répliquer avec quelque aigreur, que tous ces obstacles n'étoient insurmontables que pour ceux à qui le découragement & la crainte du travail les faisoient paroître tels. Il fit voir clairement, qu'on pouvoit être dans deux jours à Pont de l'Arche, & à Vernon dans quatre; qu'en attendant, on pouvoit toujours détacher quatre ou cinq cens chevaux, pour retarder le prince de Parme dans sa marche;

1592. qu'il feroit affez arrêté d'ailleurs par quantité d'obftacles qu'il rencontreroit, ne fut-ce qu'au paffage de la riviére d'Eure, Louviers, Paffy, Maintenon, Nogent-le-roi & Chartres étant capables de l'obliger à prendre un long détour; qu'il n'y avoit de ponts ouvers aux ennemis, que ceux d'Aquigny, de Cocherel, de Serify & de deux ou trois autres, qui les éloigneroient de leur route; qu'il n'étoit pas même impoffible de faire rompre ou brûler une partie de ces ponts, avant que les ennemis y fuffent arrivés.

Ces raifons rendoient la chofe non pas fimplement plaufible, mais palpable, & en refufant de s'y rendre, on peut avancer que tous les Officiers généraux réfiftoient à la raifon avec pleine connoiffance. Sur quoi il vient naturellement deux chofes à l'efprit, la premiére, comment il a pu arriver qu'un prince, qui ne fe fervit pour toutes fes expéditions que de troupes mercénaires, ramaffées çà & là, de pays, de mœurs, de religions & d'intérêts differens, fouvent en petit nombre, & toujours prêtes à fe mutiner, ait pû exécuter ce qu'on voit dans fon

histoire; la ſeconde, juſqu'où ce même prince ſeroit allé, ſi au lieu de ces troupes, il avoit eu à ſes ordres un nombre conſidérable de ſoldats dociles, unis, diſciplinés, conſtamment attachés à ſa perſonne, & prêts à ſe ſacrifier pour lui, tels en un mot, que les avoient ces conquérans qu'on a ſi fort exaltés. Si l'on ne fait pas cette réflexion toutes les fois qu'elle ſe préſente, c'eſt qu'il faudroit la faire à chaque page, & d'ailleurs perſonne n'ignore que l'on jugeroit bien mal du mérite & des talens par le ſuccès, ſi l'on ne jugeoit en même tems du ſuccès par les obſtacles. 1592.

On a de la peine à concevoir la raiſon de l'opiniâtreté invincible que témoignerent en cette occaſion les officiers généraux de l'armée du Roi, à réſiſter à un avis ſi ſage. Il ne faut point la chercher ailleurs que dans cette même diſpoſition des eſprits que je viens de marquer. Si l'on excepte un petit nombre de Proteſtans françois dont la fidélité étoit à l'épreuve & tout au plus les troupes angloiſes qui ſembloient agir de bonne foi, tout le reſte de l'armée du roi, Réformés

1592. Catholiques & étrangers, le ſervoient ſans affection, ſouvent à regret; & ſouhaitoient peut-être plus qu'ils ne craignoient de lui voir ſouffrir quelque perte conſidérable. Malgré cette mauvaiſe diſpoſition à l'égard de leur chef, il y avoit des occaſions où toutes ces perſonnes ſe trouvoient comme forcées de le ſeconder, & de faire leur devoir : telles avoient été l'attaque de duc de Guiſe, l'eſcarmouche du bois, & le combat qui la ſuivit : telle auroit été l'attaque du camp du prince de Parme, s'il nous y avoit attendus, parce que dans ces momens, la rapidité de toutes les opérations que le roi ſçavoit enchaîner les unes aux autres, ne laiſſoit ni à leur courage une fois échauffé le tems de ſe réfroidir, ni à leur eſprit celui de revenir à ſa premiére façon de penſer, outre que la conduite d'un petit nombre de braves gens eſt ſeule capable de porter par-tout l'émulation, & d'entraîner toute une armée, quand une fois elle a les armes à la main. Mais auſſi cet étourdiſſement & cette chaleur une fois paſſée, les premiéres idées ſe réveilloient plus fortement ; & elles étoient d'autant

plus capables de gâter tous ces esprits, 1592.
qu'elles leur faisoient sentir qu'ils venoient de faire en ce moment tout le contraire de ce qu'ils auroient voulu faire.

Cette mauvaise réflexion occupoit malheureusement les chefs de l'armée royale, lorsque le roi y mit en avant de poursuivre le prince de Parme. Les Catholiques qui avoient déclaré publiquement, il y avoit fort peu de tems, que si le roi après un certain terme qu'on lui prescrivoit, n'abjuroit pas le Calvinisme, ils étoient résolus de retirer les secours qu'ils lui donnoient, & de se réunir avec le reste de la France pour y établir un roi de leur religion, les Catholiques, dis-je, n'avoient garde de goûter un avis, qui en rendant le roi maître de ses ennemis, le mettoit conséquemment en état de leur donner à eux-mêmes la loi, au lieu de la recevoir d'eux.

Les Huguenots, qui craignoient d'autant plus ce changement de religion, que les Catholiques s'attachoient à en faire valoir la nécessité, prenoient ombrage de tout, & se regardoient toujours comme étant sur le point d'ê-

1592. tre sacrifiés, tant que le roi ne leur sacrifieroit pas lui-même l'intérêt qui lui faisoit rechercher les Catholiques. Dans la crainte qu'en exterminant la ligue ils n'eussent travaillé pour les Catholiques contr'eux-mêmes, ils s'accommodoient mieux d'un état, qui en laissant du moins la balance égale, les rendoit nécessaires; & s'il falloit qu'un jour le roi fût enlevé à leur religion, ils vouloient que cela n'arrivât du moins, qu'après qu'ils auroient pris de justes mesures pour se faire craindre & des Catholiques, & de celui qu'ils se seroient donné pour maître. Ces précautions étoient de se faire céder un si grand nombre de villes, d'obtenir des édits si favorables, & de prendre tant d'autres assurances, que le roi tout Catholique qu'il eût été, trouvât sa politique & son intérêt à les ménager. C'est vers ce but que le duc de Bouillon, principal moteur des démarches du parti, dirigeoit toutes ses vûes, & à quoi il faisoit servir les cinq ou six cens Reîtres dont il disposoit. On les voyoit au moindre sujet de mécontentement, ou plutôt au premier caprice, éclater en murmures, & me-

ffacer, comme ils firent alors, de repaſſer en Allemagne. Le roi ayant à ſe comporter de maniére qu'il contentât également des partis ſi oppoſés, étoit très-embarraſſé à étouffer toutes ces ſemences de diviſion. Il auroit voulu ne jamais en venir à une rupture ouverte, ou tout au moins ne franchir ce pas, que quand il en auroit écarté tout le danger. Cet embarras le réduiſoit à des condeſcendances, & à des ménagemens très-préjudiciables à l'état de ſes affaires.

Il n'y apoint de labyrinthe pareil à cette complication d'intérêts qui diviſoit les différens partis dont étoit compoſée l'armée du roi, je n'en ai encore touché que la moindre partie. Les Catholiques, outre leur objet commun, avoient chacun leur intérêt particulier, qui étoit de faire acheter fort cher à Henri leur ſervice perſonnel, & il ne falloit pas croire que ſans cette ſatisfaction, ils acheminaſſent les choſes à une concluſion générale. L'intérêt des Calvinſtes françois n'étoit pas non plus en tout le même, que celui des Réformés étrangers. Il y avoit des momens où les anglois, les ſeuls qui ſe tinſſent unis, convenoient entr'eux

1592. que dans tous les dangers qu'ils couroient, ils se piquoient d'une générosité, qui de quelque maniére que les choses tournassent, ne pouvoit jamais leur rien produire. En ces momens ils se regardoient comme des insensés, qui s'immoloient en pure perte pour servir des passions étrangéres, & demandoient à se retirer, comme ils firent en cette occasion, où ils refusérent nettement de s'engager au delà de la Seine, ne trouvant ni sûreté ni ressource dans un pays trop éloigné de la Mer. Pour les aigrir d'avantage, & pour fortifier leurs défiances, les Catholiques saisissoient ces momens, pour leur faire regarder l'abjuration du roi comme un point nécessaire.

A l'égard des autres étrangers qui n'agissoient qu'autant qu'ils étoient payés, d'O & ces mêmes Catholiques avoient un secret également court & infaillible, & ils s'en servoient fréquemment; c'étoit de faire que le roi manquât d'argent. Quand on demanda aux Suisses & aux Reîtres s'ils n'étoient pas disposés à poursuivre le prince de Parme, ils ne répondirent qu'en demandant leur paye, & en protestant que si on ne la leur déli-

vroit pas à l'heure même, ils ne passeroient la riviére que pour retourner chez eux, ou s'engager avec la ligue. 1592.

Il n'y avoit pas jusqu'aux Espagnols. ennemis si déclarés du roi, qui ne fissent aussi leur brigue, & ne se mêlassent des affaires de ce prince. Ils lui firent proposer dans ce même tems, non-seulement de retirer leurs troupes, mais encore de les lui prêter contre la ligue même, en un mot de lui mettre la couronne sur la tête, pourvû qu'il consentît à leur céder à perpétuité la Bourgogne & la Bretagne. Pour aider le roi à vaincre les scrupules qu'il eût pu avoir sur une pareille libéralité, ils lui rappelloient l'exemple de François I. qui leur avoit abandonné, disoient-ils, dans un cas bien moins pressant (49) la souveraineté de la Flandre & de d'Artois; & celui de Henri II. qui avoit cédé à l'Espagne plus de villes (50) qu'il n'y en a dans ces deux provinces. Le

(49) Par le traité passé pendant la prison de ce prince à Madrid, le 25 Février 1526, François I y renonçoit de plus aux duchés de Bourgogne & de Milan, au royaume de Naples, &c. Mais ce traité fut déclaré nul par les états du royaume, assemblés à Cognac.

(50) Par le traité de Câteau Cambresis en Janvier 1559, après la

1592. roi avoit tout lieu de croire qu'une négociation si fort à contre temps, étoit une finesse espagnole dans le goût de celle d'Hagemau, qui ne tendoit qu'à brouiller davantage les cartes, & à le rendre suspect aux Catholiques & aux Protestans tout ensemble. Mais quand elle auroit été fort sincère, il avoit une raison incomparablement plus forte de ne s'y pas prêter, c'étoit un fond de haine implacable contre l'Espagne & la maison d'Autriche.

Enfin la ligue elle-même entroit pour quelque chose dans les résolutions qui se prenoient dans le conseil du roi. Villeroy, Jeannin, Zamet & quelques autres, firent offrir de la part de la ligue à Henri, de le placer sur le trône moyennant certaines conditions. Il est difficile de décider quel étoit le motif de cette démarche : dégoût de la hauteur & du faste des Espagnols,

bataille de Saint-Quentin, pour les trois seules villes de Ham, le Câtelet, & Saint-Quentin, la France rendoit à l'espagne & à ses alliés plus de cent cinquante places fortifiées. La jalousie du connétable de Montmorency contre le duc de Guise, & l'envie de sortir de prison, lui firent conclure ce traité, dont toutle royaume murmura.

artifice pour en obtenir de nouveaux secours, ou dessein d'aliéner du roi les Huguenots. La seule marque à laquelle on puisse conjecturer qu'ils agissoient sincerement, est la dureté des conditions qu'ils proposoient. J'aurai bientôt occasion de m'étendre sur ce projet. 1592.

Le moindre effet de ce cahos de vûes & d'intérêts, étoit de répandre sur les affaires une obscurité impénétrable, & dans les esprits la défiance & la jalousie, & il est étonnant qu'après cela les Catholiques & les Protestans ayent pu vivre ensemble dans le même camp, sans exposer le roi à les voir à chaque instant en venir aux mains, & s'égorger les uns les autres. Ceux qui cherchent dans un prince ce que l'on appelle de la politique, trouveront ici une ample matiére de louer la prudence du roi à tenir unis tant de choses inalienables, & son discernement à pénétrer ceux qui agissoient de bonne foi avec lui; car un dernier trait qu'il ne faut pas oublier, c'est que tant de mouvemens secrets laissoient voir un dehors tranquille & uniforme. Le faux prenoit toutes les marques du vrai,

1592. & l'ennemi se couvroit du masque de l'ami. Tel qui paroissoit le plus affectionné au roi, ou le trahissoit, ou ne travailloit que pour soi.

Il seroit inutile de dissimuler que le maréchal de Biron joua souvent ce rôle. Soit dépit du refus du gouvernement de Rouen, soit envie de perpétuer la guerre (51), soit tempérament, il ne cherchoit qu'à jetter partout la confusion & la division. Jamais on ne le vit se ranger de l'avis commun, ni se rendre à la volonté du roi. Il contredisoit sans cesse ou pour le plaisir de contredire, ou pour celui de forcer tout le monde à embrasser son opinion. Dans le conseil, à l'occasion duquel je suis entré dans tout ce détail, son sentiment ne fut ni de poursuivre les ennemis, ni de s'arrêter en Normandie. Il imagina qu'on devoit prendre les devans pour aller attendre le prince de Parme sur les frontiéres de Picardie, par où il falloit qu'il repassât en s'en retournant en Flandre, projet

(51) » Quoi donc, » maraud! Nous veux-» tu envoyer planter » des choux à Biron?« dit ce maréchal à son fils, qui lui proposoit un expédient de finir tout d'un coup la guerre. *Péref. 2. Part. ibid.*

ſingulièrement chimérique, qui fut 1592.
auſſi-tôt applaudi par les Proteſtans ſoumis à toutes les volontés de ce maréchal.

Le roi vit bien qu'il ne feroit que des efforts inutils pour retenir à ſa ſuite des troupes ſi mal intentionnées. La campagne avançoit vers ſa fin. Un ſiége auſſi long & auſſi rude que celui de Rouen, faiſoit ſoupirer le ſoldat après le repos. Ce prince ne voulut pas le lui refuſer. Il ſuivit la maxime, qu'un prince doit ſe faire ſçavoir gré de tout ce qu'il fait, même de ce qu'il fait malgré lui. Il parla aux étrangers qui vouloient s'en retourner chez eux, & leur en donna la permiſſion. Il leur diſtribua tout ce qu'il avoit d'argent, quoiqu'il en manquât lui-même pour ſes beſoins les plus eſſentiels, & s'il ne les ſatisfît pas entiérement à cet égard, ils eurent tout ſujet d'être contens de la maniere noble & diſtingnée avec laquelle il loua leurs ſervices, & les remercia. Comme il laiſſoit la Normandie tranquille, & toute entiére ſous ſon obéiſſance, à l'exception de Rouen, & d'un fort petit nombre d'autre villes, & qu'il n'y avoit pas lieu de craindre

1592. que l'armée de la ligue s'en approchât de longtems, il donna la même liberté de se retirer en leurs maisons à tous les officiers de son armée, soit Catholiques, soit Protestans. Pour mettre le maréchal de Biron dans la nécessité de ne pas l'abandonner avec ses Protestans, auxquels il vit qu'il alloit être réduit après cette permission, il déclara qu'il s'en tenoit à son avis, & que dans peu de jours il prendroit le chemin de la Picardie, non qu'il entrât dans les vues du maréchal, mais parce que ne s'étant encore montré ni dans cette province, ni dans celle de Champagne, il crut devoir s'y faire connoître, & s'en attirer l'affection. Un motif plus secret (42) favorisoit & fortifioit encore cette résolution; & Biron qui connoissoit & flattoit les foiblesses du roi, en faisoit sa meilleure raison.

(52) Son amour pour mademoiselle d'Estrées. » Il se déroboit » quelquefois de son » armée pour l'aller » voir. Un jour même » il se déguisa en paysan, passa au travers » des gardes ennemies, & arriva chez » elle, non sans courir » risque d'être pris. « *Notes sur la Henriade.*

Fin du quatriéme Livre.

MEMOIRES

MEMOIRES
DE
SULLY.

LIVRE CINQUIÉME.

PENDANT que le roi prenoit avec un petit nombre de Proteſtans le chemin de Picardie, le prince de Parme ne perdoit pas un inſtant pour regagner Paris, d'où il paſſa ſans aucune difficulté en Flandre, peu ſatisfait de ſa campagne, mécontent au dernier point de la ligue & de ſes chefs, & fort chagrin d'une bleſſure, dont il ſentit qu'il ne guériroit jamais. 1592.

C'eſt dans les hiſtoires générales & particuliéres, qu'il faut chercher le détail de tout ce qui s'eſt fait pendant

1592. cette année & la précédente, dans les différens endroits du royaume. L'attaque de Saint-Denis, (1) où le chevalier d'Aumale perdit la vie, la prise de Stenay & de Dun en Lorraine; la défaite du sieur d'Amblise, avec les autres faits d'armes du duc de Bouillon, (2) soit avant, soit après son mariage, la perte de la bataille (3) de Craon, la défaite du sieur de la

(1) Claude de Lorraine, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, ayant surpris cette ville à la tête d'un corps de troupes de la ligue, de Vic accourut, & rechassa ses troupes. Le chevalier d'Aumale fut tué dans cette rencontre.

(2) Le duc de Bouillon prit Stenay le propre jour de ses nôces. Affricain d'Anglure-d'Amblise, général des troupes Lorraines, étant venu attaquer Beaumont en Argogne, ville à trois lieues de Sedan, que le duc de Bouillon avoit prise sur le duc de Lorraine, Bouillon défit les troupes de Lorraine sous les murs de cette place, & d'Amblise y fut tué.

(3) Cette bataille fu[t] donnée devant la vill[e] de Craon en Anjou que les troupes roya[-] listes étoient venue[s] assiéger. Elles étoien[t] composées de Fran[-] çois, Anglois & Lan[s-] quenets, au nomb[re] d'environ sept à hu[it] mille hommes, com[-] mandés par MM. l[e] duc de Montpensier, prince de Conty, & duc de Damville, & qui furent défaits p[ar] le duc de Mercœur, [à] la tête des troupes l[i-] gueuses & Espagnole[s]. Dans le même tem[s] George de Villequi[er]

Guerche, & le blocus de Poitiers, font les principaux faits ; & l'on pourroit y en joindre une infinité d'autres qui se passérent en Provence, Dauphiné & Poitou. On pourra trouver encore que depuis le départ du prince de Parme, jusqu'aux négociations qui précédérent le couronnement du roi, il s'est passé plusieurs choses dignes de remarque. J'ai justifié plus haut mon silence à tous ces égards. D'ailleurs j'use de la liberté qu'on a de ne spécifier dans des mémoires que les choses dont on a été le plus frappé. Telles sont celles qui regardent M. le comte de Soissons & le duc d'Epernon, sur lesquelles la narration des faits qu'on vient de lire ne m'a pas permis de m'étendre. 1592.

Pour avoir abandonné le parti du roi, & s'être brouillé avec lui en Bearn, comme on l'a vu plus haut,

vicomte de la Guerche, voulant passer la Vienne, riviere en Poitou, fut défait à la tête d'un petit corps de troupes de la ligue, & lui-même se noya en passant cette riviere. Voyez le détail du blocus de Poitiers, & les différentes rencontres devant cette ville dans d'*Aubigné, tom.* 3. *liv.* 3. *chap.* 11. Consultez aussi sur toutes ces expéditions les historiens déja cités.

1592. M. le comte (4) de Soiſſons n'avoit pas perdu l'eſpérance d'épouſer Madame ſa ſœur, dont il poſſédoit toujours la tendreſſe. La mort d'Henri III. auquel il s'étoit attaché en dernier lieu, l'avoit laiſſé dans l'armée du roi, qu'il ſervoit comme bien d'autres ſans affection, & juſqu'à ce qu'il ſe fût mis en tête quelque nouveau projet, ou qu'il ſe préſentât quelque occaſion favorable à ſon amour. Il crut qu'elle lui étoit offerte dans le ſiége de Rouen : entrepriſe trop importante à ſon avis, pour que le roi pût s'occuper d'autre choſe. Il feignit un voyage à Nogent, & ſe dérobant du camp, il paſſa ſecrettement & avec la derniére diligence en Bearn, pour y accomplir ſon mariage à l'inſçu de Henri; mais il étoit un de ceux dont le roi obſervoit juſqu'aux moindres actions. Ce prince pénétra l'intention de M. le comte, & y mit ſi bon ordre, qu'à ſon arrivée en Bearn le comte trouva bien à la vérité Madame Catherine

(4) Charles de Bourbon, fils de Louis I. prince de Condé, tué à Jarnac, & de Françoiſe d'Orléans-Longueville. *Il mourut en* 1612.

1592.

dans les diſpoſitions les plus favorables à ſon égard, quelques uns ont dit que c'étoit elle-même qui l'avoit ſollicité à faire ce voyage, mais il n'en fut pas de même du conſeil que le roi avoit établi en cette province pour la conduire en ſon abſence. Le ſieur de Pangeas qui dirigeoit ce conſeil, lui tint tête; montra les ordres qu'il avoit reçu du roi; ſouleva tout le pays contre lui; enfin l'obligea de repaſſer en France avec la honte d'un éclat inutile, dont M. le comte ne put tirer d'autre vengeance ſur Pangeas, qu'en le faiſant tomber du haut d'un eſcalier, un jour qu'il ſe rencontra avec lui chez le roi à Pontoiſe.

N. de Pardaillan de Pangeas ou Pangeac.

Le caractére du comte de Soiſſons ſe connoît facilement par tous ces traits. Pour achever de le montrer tel qu'il étoit, jamais il n'y a eu d'ambition plus démeſurée, ni plus aveugle. Tous les événemens lui paroiſſoient autant de dégrés pour parvenir à ſes fins, & le jettoient dans de nouvelles routes, qui l'en éloignoient d'autant plus, qu'il prétendoit s'en approcher. Il ne connut jamais bien lui-même quel étoit ſon objet. In-

1592. quiet, chagrin, jaloux, son ambition se nourrissoit de tout, & ne profitoit de rien. La nature ne l'avoit pas fait pour sympathiser avec le roi. Ils ne se ressembloient en rien, ni par l'humeur, ni par les maniéres. Le roi étoit un prince franc & ouvert. Le comte de Soissons joignoit à un esprit naturellement froid & peu prévenant, un flegme affecté, & un art de tout ce que la dissimulation a de plus mauvais. Il cherchoit dans un sérieux concerté un air de grandeur qui pût imposer. Il s'étudioit à ne point être connu; & prenoit pour respect le visage glacé que la fausse gravité impose. Le faste & l'appareil étoient tout-à-fait de son goût. En un mot, l'ambition avoit pris possession de son cœur; & sa conduite extérieure n'étoit que cérémonial & formalité; & une raison de l'antipathie que le roi conçut contre lui, & qu'il ne put jamais vaincre, c'est peut-être que ce caractére approche infiniment de celui de la nation Espagnole.

A l'égard du duc d'Epernon, (5)

(5) Jean-Louis de Nogaret de la Valette, duc d'Epernon, colonel-général de France, gouverneur de Guyenne, Metz

l'ambition ne compofoit pas feule le fond de fon cœur. Il y entroit un orgueil indomptable, une fierté, ou pour mieux dire, une férocité natu- 1592.

pays Meffein. Il mourut en 1642, âgé de quatre-vingt-huit ans; & comme le remarque l'auteur de fa vie, le plus ancien duc & pair de France, le plus ancien officier de la couronne, le plus ancien général d'armée, le plus ancien gouverneur de province, le plus ancien chevalier de l'ordre, le plus ancien confeiller d'état, & prefque le plus ancien homme de condition de fon tems. On l'appelloit la garde-robe du roi, à caufe du grand nombre de charges qu'il avoit dans la maifon de ce prince. Il y a une fort belle réponfe de lui à Henri IV. qui lui reprocha un jour en colere qu'il ne l'aimoit point: » Le duc d'Epernon, » dit fon hiftorien, » fans s'étonner de la » colere du roi, lui » répartit avec froi» deur, mais avec » gravité: Sire, vo» tre majefté n'a point » de plus fidéle servi» teur que moi dans » le royaume, j'ai» merois mieux mou» rir que de manquer » à la moindre par» tie de mon devoir. » Mais, Sire, pour ce » qui eft de l'amitié, » votre majefté fçait » bien qu'elle ne s'ac» quiert que par l'a» mitié. Le roi qui » fçavoit également » eftimer les grandes » actions & les paro» les de cette nature, » convertit toute fon » indignation en efti» me, &c. « *Vie du duc d'Epernon*, p. 225. Le portrait qu'en fait ici M. le duc de Sully eft un peu chargé. Il feroit pourtant bien difficile de détruire aucune de ces raifons. Tous les hiftoriens conviennent avec lui

1592. relle, qu'on ſentoit dès le premier inſtant. L'ambition ſe ſert, dit-on, de toutes ſortes de voyes pour arriver à ſon but. Sur ce pied, d'Epernon n'auroit point été un ambitieux; il ne connoiſſoit qu'une marche, la hauteur avec laquelle il prétendoit tout emporter; en un mot, l'ambition n'étoit en lui qu'amour naturel de l'indépendance, inſpiré par la dureté de cœur, la miſanthropie & une préſomption qui le faiſoit paroître à lui-même au-deſſus des égards & des récompenſes. Il haïſſoit le roi, parce qu'il haïſſoit tout le monde; & ſans doute qu'il y avoit bien des momens où il ne s'accommodoit pas trop avec lui-même. Une déſobéiſſance continuelle à ſes ſupérieurs, un commerce dur avec ſes égaux, un eſprit cruel & inſupporta-

ſur l'ambition déméſurée du duc d'Epernon; & ſes intelligences avec l'Eſpagne ſont prouvées par pluſieurs des lettres du cardinal d'Oſſat. A l'égard de ſon extraction: » *Patrem*, dit » Buſbeq, *habuit bello* » *egregium, Avum Tabellionem ſive Notarium.* « *Epiſt.* 17. Selon le Pere D. Vaiſette au contraire, il deſcendoit de Guillaume de Nogaret, fameux par ſes démêlés avec le pape, ſous le régne de Philippe le Bel. Conſultez nos généalogiſtes.

ble avec ſes inférieurs, ſont la ſuite de ce caractére. 1592.

D'Epernon voyant que ſes entrepriſes n'avoient pas eu le ſuccès que ſon orgueil lui promettoit, fut obligé de changer de maniéres; & quelquefois, quoique rarement, il ménagea ceux dont il pouvoit avoir beſoin. Mais juſques dans ſes careſſes, ſi l'on peut ſe ſervir de ce terme à ſon égard, il y avoit une pointe de fiel & de mépris, qui fit que s'il n'aima jamais perſonne, tout le monde lui rendit la pareille. Il ne fut jamais ſervi que par crainte, ce qui fut cauſe qu'avec d'aſſez grandes diſpoſitions pour la guerre, & dans une ſituation à les faire valoir, il ruina ſes affaires. Il tenoit par lui & par la Valette, (6) ſon frere, la Provence & le Dauphiné. Les Provençaux qui avoient eu pour gouverneur avant lui le Grand-Prieur, (7) frere naturel des trois derniers rois, le mépriſérent pour ſon extraction, & le haïrent bientôt pour ſa cruauté. Ils furent ravis lorſque d'Epernon, qui du

(6) Bernard de Nogaret, amiral de France.

(7) Henri, comte d'Angoulême, fils de Henri II. & de N. de Leviſton, dame Ecoſſoiſe.

1592. vivant d'Henri III. ne vouloit pas s'éloigner de la cour, leur donna en ſa place la Valette, qui ſe rendit agréable dans la Provence, & ſervit bien le roi. Henri III. ayant connu le véritable caractére de ſon favori, commença lui-même à le craindre. Il diſgracia d'Epernon, & penſa même le faire arrêter à Angoulême. La Valette perdit en cette occaſion ſon gouvernement; mais le tout leur fut rendu après le meurtre du duc de Guiſe, qui mettoit Henri III. dans la néceſſité de s'appuyer de tout ce qu'il pouvoit attirer dans ſon parti, & à quelque prix que ce pût être. Ce prince étant mort, d'Epernon dont la vanité ſouffroit d'obéir au roi de Navarre, le quitta à Pontoiſe, malgré les inſtances que ce prince lui fit faire par Meſſieurs de Bellegarde & de Roquelaure, & les priéres qu'il lui en fit lui-même. C'étoit quelque choſe de trop flateur pour lui de tenir tête à un roi, & il n'y oublia rien dans ſon gouvernement de Provence. Il fut le premier à ſigner l'excluſion à la couronne, que les grands du royaume donnérent au roi de Navarre.

On ne risque rien à juger par d'Epernon, de la sincérité de ce motif de religion, dont il étoit si ordinaire alors de se parer pour se soustraire à l'autorité légitime. 1592.

La suite de l'histoire du duc d'Epernon donnera une légere teinture des affaires dans les provinces du midi de la France. Il eut de grands revers. Les deux freres s'aidant mutuellement, eurent souvent du pire, & ne purent empêcher qu'il ne se formât en Dauphiné & en Provence, trois ou quatre partis principaux qui leur tinrent tête, sans compter que presque toutes les grandes villes en avoient un, & cherchoient à se rendre indépendantes. Le duc de (8) Savoye & le duc de Nemours son frere y avoient une forte brigue ; & leur parti devint extrêmement puissant, après que le roi d'Epagne eut consenti que le duc de Savoye qui étoit son gendre, & auquel il prêtoit main-forte, fût reconnu comte de Provence, & tînt ce fief de sa couronne. Au milieu de leurs succès, ces deux princes rencontré-

(8) Charles-Emmanuel, duc de Savoye, mort en 1630.

1592. rent un adverſaire redoutable, qui les arrêta dans leur carriére, & réduiſit leur parti aux abois : c'eſt Leſdiguieres (9) connu par ſa valeur & ſon bonheur contre le duc de Savoye. Il ſe tint toujours attaché au roi ; & on ne lui reproche point d'avoir ſongé à s'approprier ſes ſuccès, ni d'avoir convoité la ſouveraineté du Dauphiné. Peut-être ſouhaita-t'il ſeulement que le roi eût long-tems beſoin de ſon ſecours, & ne vint jamais en cette province. MM. de Montmorency & d'Ornano, donnoient beaucoup de force à ce parti. Les autres étoient formés par le duc de Joyeuſe, (10) la comteſſe de Sault & le comte de Carces, avec le ſieur de Vins. Louis d'Aix & Caſaux, Ligny, Martinengue, & une infinité d'autres y firent parler d'eux, & remplirent ce pays de diviſions & de carnage ; mais leur faction ne

Alphonſe d'Ornano, colonel des Corſes.

(9) François de Bonne, duc de Leſdiguieres, connétable de France.

(10) Antoine Scipion, chevalier de Malthe, qui prit le titre de duc de Joyeuſe, après la mort de ſes freres. Chrétienne d'Aguerre, comteſſe de Sault, baronne de Vienne. Gaſpard de Pontevez, comte de Carces, Hubert de la Garde, ſieur de Vins. Charles de Caſaux, &c.

paſſoit guére les bornes d'une ſimple ville. La Valette ne ſe ſoutenoit déja preſque plus en Dauphiné, lorſqu'il fut tué en aſſiégeant une bicoque. Auſſi-tôt le duc d'Epernon ſongea à empiéter ce gouvernement. Il en demanda pour la forme des lettres au roi, qui n'oſa les lui refuſer, mais au lieu de prendre le deſſus ſur tous ces différens partis, il ne parvint qu'à y en faire un nouveau, ſur lequel le roi ne devoit pas plus compter que ſur les autres. On peut en juger par ce qui ſe paſſa au ſiége de Villemur. C'eſt l'unique action que je particulariſerai, ſur des mémoires dont je garantis la vérité.

1592.

Roquebrune, bourg de Provence.

Ville de Languedoc.

Le duc de Joyeuſe zélé partiſan de la ligue en Languedoc, ayant raſſemblé cinq ou ſix mille hommes de pied & huit ou neuf cens chevaux, aux environs de Toulouſe, s'avança le 15 juin de cette année 1592, vers Montauban, pillant les bourgades & le plat-pays, & après avoir exercé toutes les cruautés qui étoient paſſées en coûtume dans ce tems malheureux, il vint mettre le ſiége devant Villemur. Le ſieur d'Ariat, qui eſt celui dont je tiens ce détail, & les

1592. bourgeois de Villemur, eurent recours à Thémines, (11) qui tenoit pour le roi dans la province; & le sollicitérent de leur amener promptement un puissant secours. Thémines qui ne se sentoit pas assez fort, s'adressa au duc d'Epernon; & en attendant le renfort que celui-ci lui promit, il détacha quelques petits pelotons d'infanterie & de cavalerie, qui entrérent avec beaucoup de peine dans Villemur, les cavaliers à pied, parce qu'ils ne purent se servir de leurs chevaux, tant la ville étoit étroitement resserrée. Joyeuse avoit fait une faute dont il fut rudement puni, comme on va le voir; c'est d'attaquer Villemur du côté de la ville, au lieu de commencer par le château, qui plus fort en apparence, l'étoit beaucoup moins en effet: sans doute qu'il ne connoissoit pas assez bien la place, ou qu'il eut dessein de profiter des magasins de bled & d'autres munitions, dont il sçavoit que la ville étoit pleine.

D'Epernon envoya un corps de troupes assez considérable; mais com-

(11) Pont de Lausiere de Cardaillac, depuis maréchal de France.

me il leur avoit donné ordre de n'agir que foiblement, & ſur-tout de ne pas courir les riſques d'un combat, quoiqu'en arrivant ces troupes fiſſent fort grand bruit, elles ſe debandérent, abandonnerent leur poſte, & nuiſirent plus par leur mauvais exemple qu'elles ne ſervirent aux autres ſoldats royaliſtes. Joyeuſe qui ne manquoit pas de bravoure, ſur-tout lorſqu'il s'agiſſoit d'un coup de main, trouvant l'occaſion favorable, & peut-être ſe doutant de l'intention du duc d'Epernon, fondit ſur ſes gens, les ſurprit, & en auroit fait un grand carnage, ſi Thémines ne fût accouru aſſez à tems pour ſauver le reſte. Il ne laiſſa pas d'y en avoir ſept ou huit cens de tués ; & il n'en fallut pas davantage à (12) d'Epernon pour les lui faire rappeller 1592.

(12) Tout ceci eſt ſi poſitif, qu'il peut balancer l'autorité de M. de Thou, qui eſt très-favorable au duc d'Epernon ſur ce fait ; & celle de l'auteur de la vie de ce duc, qui ſoutient que ſes ſoldats chaſſérent ceux de la ligue de devant Villemur, & mirent cette place en état de ſe défendre, *p.* 134. D'ailleurs la chronologie Novennaire ſe trouve ici en tout d'accord avec nos mémoires, *liv.* 4. *pag.* 63. auſſi bien que les mémoires de la ligue, *tom.* 5.

1592. tout-à-fait. Thémines eut beau après cela le solliciter aussi bien que le maréchal de Matignon, ni l'un ni l'autre ne l'écoutérent; & il n'eut plus d'autre parti à prendre que de se jetter lui-même dans Villemur avec d'Ariat, deux cens cinquante arquebusiers, & environ cent ou cent vingt cavaliers, pour soutenir les assiégés que Joyeuse pressoit plus vivement qu'auparavant. Il en fit sortir Renier qui en étoit seigneur par engagement, mais qui étoit devenu trop infirme pour faire les fonctions de gouverneur en cette occasion; & il résolut de s'y défendre jusqu'à l'extrêmité, comptant que le roi, auquel il fit sçavoir sa situation, ne le laisseroit pas périr.

En effet, ce prince écrivit aussi-tôt aux ducs de Montmorency & d'Epernon de prêter main-forte à Thémines. Ce dernier accoutumé à désobéir, ne fit aucun état de cet ordre: pour Montmorency, il fit partir Lecques & Chambaut, avec de fort bonnes troupes protestantes. Elles étoient encore en trop petit nombre pour tenir contre l'armée de Joyeuse, nouvellement renforcée par les Toulousains. Lec-

Antoine du Pleix, sieur de Lecques.

ques & Chambaut eurent recours à Meſſillac, lieutenant du roi en Auvergne, & au vicomte de Gourdon, auſſi connu par ſa valeur & ſa fidélité, que par ſa grande laideur. Ces deux officiers ne balancérent pas à marcher au ſecours de Villemur, avec huit cens arquebuſiers & deux cens quatre-vingt chevaux. Joyeuſe leur envoya offrir le combat qu'ils refuſérent, profitant du malheur arrivé aux troupes de d'Epernon, & ne s'occupant que de leur objet. Après ce refus, la cavalerie des aſſiégeans qui ſe trouvoit trop preſſée dans ſes lignes, demanda à Joyeuſe la permiſſion de s'écarter dans les villages des environs : ce que ce général accorda avec peine, & contre l'avis des ſieurs d'Onous & Montberaut. Il tira parole des officiers qu'au premier ſignal qui leur ſeroit donné, ils ſe rendroient au camp ſans perdre de tems.

1592.

Raymond de Meſſillac de Reſtignac.

Meſſillac, Lecques & Chambaut voyant que cet éloignement de la cavalerie avoit extrêmement affoibli l'armée des aſſiégeans, ſéparérent tous leurs gens de pied en quatre bandes, à chacune deſquelles ils joignirent cinquante gendarmes, auxquels on

1592. fit mettre pied à terre. Un régiment de huit cens hommes fut laissé en bataille à la vue des retranchemens, avec ordre de donner à certain signal. Quatre cens hommes attaquérent le premier retranchement, & furent appuyés des quatre troupes. Il n'y avoit ordinairement pour le garder que deux cens fantassins; mais Joyeuse qui avoit des espions chez nous, averti peu de momens avant l'attaque, y en envoya quatre cens autres; & en même tems fit tirer les trois coups de canon qui étoient le signal convenu avec sa cavalerie. Soit paresse à obéir, soit promptitude de la part des Protestans, cette cavalerie n'arriva qu'après l'action commencée. Les nôtres s'avancérent avant le soleil levé; & s'attachant au premier retranchement, ils couchérent par terre cent de ceux qui le défendoient. Les autres prirent la fuite vers le second retranchement; & n'y portant que leur peur, ce second retranchement, quoique beaucoup meilleur que le premier, fut forcé de même, & avec une perte considérable.

Thémines regardant le tout de de-

dans la place, ſeconda les attaquans, & fit une ſortie ſi à propos, qu'elle acheva de tourner la tête aux aſſiégeans. Leur cavalerie ſe fit voir en ce moment à la tête de leur camp, mais au lieu d'arrêter le déſordre, elle n'eut pas plutôt apperçu que les huit cens hommes de réſerve avec trois cens chevaux, s'ébranloient pour venir contr'elle, qu'elle prit le mouvement de tout le reſte de l'armée, & chercha ſon ſalut dans la fuite. La peur croiſſant à chaque moment, ce ne fut bientôt qu'une déroute générale, qu'il ne fut pas poſſible à Joyeuſe d'arrêter. Entraîné lui-même avec les fuyards, il gagna un pont de planches & de cordes qu'il avoit fait jetter ſur le Tarn. Le nombre de ceux qui ſe précipitoient de ce côté ayant ſurchargé ce pont, il fondit en ce moment ſous Joyeuſe, & l'engloutit dans la riviére, ſans qu'aucun de ceux qui étoient avec lui en réchappât. La peur aveugloit ſi fort le reſte de ces troupes, que s'imaginant encore voir un pont à la place où il n'étoit plus, elles ſe jettoient dans les flots en cet endroit de la riviére. Il périt en cette occaſion par l'épée ou 1592.

1592. par l'eau, plus de trois mille hommes de pied & de quatre cens chevaux : perte énorme pour une armée si peu considérable, au lieu que les royalistes ne perdirent pas trente hommes. Les bourgeois de Villemur regardoient de dessus les remparts ce spectacle étonnant, avec une joie mêlée de surprise & d'horreur, qui leur faisoit comparer un effet de la peur qui tient du prodige, avec ce que l'histoire sacrée nous rapporte des Egyptiens au passage de la mer rouge. Mais il est tems de revenir au roi.

Ce prince ayant passé en Picardie, envoya le maréchal de Biron assiéger Epernai, pour donner de l'occupation à ses troupes. Ce siége fut long & opiniâtre. Biron y fut tué d'un coup de canon ; (13) & si le roi qui

En Champagne.

(13) Qui lui emporta la tête. Il étoit presque aussi sçavant dans les lettres que dans la guerre. De Thou regrette fort la perte que nous avons faite de ses commentaires. Il commanda en chef dans sept batailles, & portoit autant de cicatrices des blessures qu'il y avoit reçues. Il fut parrein du cardinal de Richelieu, auquel il fit porter son nom de baptême. La ville de Gontaut en Agenois, a donné son nom à cette maison. V. aussi l'éloge de ce maréchal dans *Brant. tom.* 3.

pendant ce tems-là se tenoit à Compiegne, ne se fût pas déterminé à se montrer lui-même devant cette ville, on auroit eu de la peine à la prendre. Il défit un puissant secours qui cherchoit à se jetter dans la place, & l'obligea enfin à se rendre. 1592.

Les fonds lui manquant absolument, il fut obligé après cette expédition de licentier tout ce qui lui étoit resté de troupes étrangeres. Il demeura encore quelque tems dans ses quartiers, sur le bruit qui se répandit que le prince de Parme alloit repasser pour la troisiéme fois en France, pour exécuter les grands projets qu'il avoit formé contre le roi. La mort de ce grand général (14) arriva très-heu-

(14) A Aras dans l'abbaye de Saint-Vaast. On accusa les Espagnols de l'avoir empoisonné par jalousie ; mais la blessure qu'il avoit reçue en Normandie l'année précédente, jointe à la mauvaise conformation de son corps, est la seule cause de sa mort, comme on le reconnut à l'ouverture de son corps. *Cayet, ibid.* 90. Voy. dans *M. de Thou, liv.* 104. l'éloge de ses grandes qualités. Son corps fut porté en Italie par la Lorraine, accompagné de cent soixante chevaux caparaçonnés de noir. Il n'avoit que quarante-huit ans. Il se plaignit d'avoir été deux fois empoisonné par les Espagnols, si l'on en

1592. reuſement pour tirer d'inquitude Henri, qui ne ſe voyoit point en état de réſiſter à un tel ennemi. L'armée Eſpagnole ayant perdu ſon chef ſe diſſipa. Le tems de lui nommer un ſucceſſeur, laiſſa au roi celui de reſpirer. Il ſe rapprocha de Paris, & ne ſongea qu'à tirer parti de l'éloignement des Eſpagnols.

Je ne ſuivis point le roi dans tout ce voyage de Picardie. Je me rendis à Mante, où retrouvant Madame de Châteaupers dans des diſpoſitions favorables à mon amour, je m'unis avec cette Dame par un mariage, qui fut célébré à Mante le propre jour que le prince de Parme (15) paſſoit avec ſon armée par Houdan.

croit d'Aubigné, qui aſſure que les Italiens en furent ſi fort perſuadés, que depuis ils ne purent compatir avec les Eſpagnols, *tom.* 3. *liv.* 3. *chap.* 28. Et c'eſt auſſi l'opinion de *Bongars*, *liv.* 49.

(15) Ce ne peut être que le 23 ou 24 Mai: le prince de Parme n'ayant paſſé la Seine que la nuit du 21 au 22. Il y a donc erreur, ſoit dans le nouveau journal de Henri III. imprimé en 1720, ou *pag.* 271, ce mariage du duc de Sully eſt marqué célébré le 18, ſoit dans les mémoires de Sully. La ſeconde femme de M. de Roſny s'appelloit Rachel de Cochefilet, fille de Jacques, ſeigneur de Vaucelas, & de Ma-

Pour tout dire, la politique du roi n'étoit point de mon goût. Je voyois avec chagrin que la néceſſité des tems le ſoumettoit à toutes les volontés des Catholiques de ſon parti ; & que tous les Proteſtans demeuroient ſans récompenſe, & étoient comptés pour rien, ſur-tout depuis que le départ des troupes étrangeres avoit donné à leurs adverſaires toute ſorte d'avantages ſur eux. J'avois en mon particulier éprouvé tant de fois les effets de leur haine ou de leur jalouſie, que j'en concluois que tous les chemins à la fortune alloient m'être fermés pour toujours. J'étois encore dégoûté de la conduite du roi à mon égard. Sa froideur, que je ſçavois pourtant n'être qu'une feinte, reſſembloit ſi fort à l'abandon, que je me déterminai à quitter la guerre, & à me retirer chez moi pour y vivre loin du tumulte & des affaires. 1592.

L'événement juſtifia la ſageſſe du roi ; & je fus le premier dans la ſuite

rie d'Arbaleſte, & avoit été mariée en premiéres nôces avec François Hurault, ſieur de Châteaupers, & de Marais, mort en 1590. Elle mourut après le duc de Sully, dans l'année 1659, âgée de quatre-vingt-treize ans.

1592. à me ranger de son opinion, & à lui donner des conseils entiérement opposés à mes premiéres idées. Mais alors j'envisageois tout avec d'autres yeux. Le sentiment de tout ce que les Protestans & moi avions à souffrir, le peu de considération où il me sembloit que j'étois, un peu de cet esprit général que dicte toujours l'intérêt de la religion, voilà ce qui formoit mes résolutions, & sur quoi je bâtissois pour le roi un sistême, qui dans ce tems-là me paroissoit le seul raisonnable. J'aurois voulu que ce prince rendant justice à ceux qui le servoient avec zèle & affection, eût refusé tout autre secours, & se fut jetté entre leurs bras. Je me persuadois qu'après cette démarche éclatante, l'Angleterre, la Hollande, & tout ce qu'il y a de puissances Protestantes en Europe, auroient fait en sa faveur de si puissans efforts, qu'ils auroient suffi à le mettre sur le thrône, sans qu'il en eût eu aucune obligation aux Catholiques. En cela comme dans tout le reste, les lumiéres du roi étoient bien supérieures aux miennes. Il comprit dès le premier instant, qu'un royaume tel que la France,

France, ne s'aquiert point par des mains étrangéres, & quand même il auroit jugé la chose possible, c'étoit le cœur des françois plus que leur couronne que ce bon prince vouloit conquérir, & il regardoit comme leur bien légitime, les récompenses qu'il eût été obligé en ce cas de donner à leur préjudice, à ceux qui auroient été les auteurs de son élévation. 1592.

Pour dernier motif de retraite, il arriva peu de tems après que je fus arrivé à Mante, que ma plaie de la bouche & du coup que j'avois reçu dans cette malheureuse rencontre de Chartres, vint à se rouvrir, ce qui m'obligea de me transporter à Rosny, pour me faire guérir radicalement, & prévenir les suites presque toujours fâcheuses des blessures de cette nature. J'y fis quelque séjour. Après une vie aussi tumultueuse que celle que j'avois menée jusqu'à ce moment, j'y goûtois le plaisir pur que la vie retirée offre à ceux qui ont arraché leur cœur à l'ambition. Je m'y amusois aussi à écrire tous les événemens variés par la bonne & la mauvaise fortune, auxquels elle m'avoit exposé pendant vingt ans.

1592. Buhy (16), lieutenant pour le roi dans le Vexin, vint un jour me rendre visite. Il m'apprit que le roi avoit écrit à tous les gouverneurs de ramasser le plus qu'ils pourroient de troupes, & de venir promptement à son secours. C'est le tems où l'on s'attendoit le plus fortement à voir repasser le prince de Parme en France, & Buhy me demanda si je ne ferois pas comme les autres en cette occasion. Cette demande réveilla en moi le souvenir de tant de gouvernemens qu'on m'avoit refusés, & en dernier lieu d'une lieutenance de roi, que le duc de Nevers & les Catholiques m'avoient enlevée d'une maniére haute & insultante. Je répondis à cet officier avec quelque émotion que si le roi avoit eu besoin de mon service, il m'auroit fait l'honneur de m'écrire. Buhy trouva ma réponse fiére, & en la rapportant au roi, l'empoisonna comme fait tout bon courtisan, & fit entendre à ce prince qu'il ne devoit plus compter sur moi, parce que mon parti étoit pris de passer le reste de mes jours à la campagne

(16) Pierre de Mornay de Buhy, frere de Du-Plessis Mornay.

Cette addition étoit toute entiére de sa façon. Je n'estimois pas assez Buhy pour le faire le confident de mes secrets. » Il » a donc bien changé d'humeur, reprit » aussi-tôt le roi, car il n'a jamais man- » qué de se trouver aux occasions pa- » reilles à celle qui se prépare. Quoi- » qu'il s'excuse sur ses plaies, je connois » bien ce qui le retient, il est en cole- » re contre moi, & avec quelque raison; » il voudra dorénavant faire le philoso- » phe, mais lorsque je le verrai, je » sçaurai bien accommoder tout cela, » car je le connois. « 1592.

Ce discours se tenoit en présence du président Seguier, qui étant venu dîner chez moi quelque tems après, me le rapporta. Comme je répandois mon cœur dans le sein de ce grand magistrat, que je connoissois pour être également bon ami, honnête homme, & excellent politique, il me répondit ces paroles; que je n'ai pas oubliées, parce qu'elles commencérent à me dessiller les yeux, & à me détromper de ma premiére façon de penser. » Monsieur, il me semble que vous êtes » un peu en colére. Nous sommes dans » un tems où la tranquillité est un bien

Jean Seguier.

1592. » difficile à acquérir, les plus ſages uſe» ront de ſilence & de patience, dans » l'eſpérance d'un meilleur ſiécle, & le » roi eſt ſi bon & ſi ſage, que Dieu le » deſtine à être notre reſtaurateur. »

Depuis ce moment voyant qu'il ne me reſtoit plus d'autte incommodité de ma bleſſure, que celle d'articuler difficilement, je commençai à remonter à cheval, & ſuivi de quelques cinquante chevaux, je me mis à faire des courſes ſur la grande route de Verneuil & de Dreux à Paris, pour reprendre l'habitude de mon ancien métier, auquel je ſentois bien que j'allois me remettre tout de nouveau .Dans le ſecond de ces voyages, un jour que je me promenois près de Dreux, entre les villages de Maroles & de Gouſſainville, je fis rencontre de dix ou douze hommes de pied, qui ſi-tôt qu'ils nous eurent apperçus, ſe jettérent dans les bois dont tout ce pays eſt couvert. Je marchai promptement vers eux, & j'en fis prendre deux, les ſeuls de toute la bande qui n'euſſent point abandonné le grand chemin. C'étoit deux payſans qui revenoient de Paris, où ils avoient

vendu de la volaille. Je les questionnai, ils me répondirent avec une grande ingénuité, qu'ils avoient coûtume de ne marcher que la nuit, pour éviter toutes les mauvaises rencontres qu'on fait ordinairement sur cette route pendant le jour; mais qu'ils s'étoient enhardis cette fois, se voyant en compagnie de neuf ou dix personnes, dont ils ajoutérent que deux ou trois étoient domestiques de MM. de Mercœur, de Medavy & de Vieuxpont. 1592.

Je n'en attendis pas davantage pour faire courir après ces trois hommes, dont le voyage mystérieux piquoit ma curiosité. Il fut impossible de les joindre; mes gens se saisirent seulement de deux autres hommes de la bande, qui étoient de Verneuil, dont je ne pus rien tirer par menaces. Je pris une autre voie, je leur donnai quatre écus d'or, & leur en promis encore davantage, s'ils vouloient m'apprendre tout ce qu'ils sçavoient de ces trois domestiques. Ils me dirent de les suivre, & me menérent droit à un gros chêne creux & environné d'un buisson fort épais,

1592. où ils me dirent que ces valets s'étoient arrêtés, & avoient jetté dans le tronc de cet arbre les papiers dont ils étoient chargés. En effet j'y trouvai deux boëtes de fer-blanc, & un sac de coutil qui en paroissoient pleins. Je me consolai d'avoir laissé échapper les messagers, & après avoir satisfait ces deux hommes, je repris le chemin de Rosny, très-impatient d'ouvrir mes paquets.

Ils me parurent tels que je les souhaitois. Je trouvai d'abord force commissions pour lever des gens de guerre de la part du duc de Maïenne, plusieurs lettres écrites de la propre main de ce général au duc de Mercœur en chiffres. Des pieces plus importantes attirérent bien-tôt toute mon attention. Elles concernoient le tiers-parti, dont on commençoit alors à faire du bruit ; & parmi celles-là, je tombai sur deux mémoires qui me sembloient de la derniere conséquence. Le prémier étoit le mémoire des demandes que le président Jeannin (17) avoit faites à l'Espa-

(17) René Jeannin, baron de Montjeu, président au parlement de Dijon.

gne au nom du duc de Maïenne; & le 1592.
ſecond renfermoit la réponſe faite à ces conditions par l'archiduc Erneſt pour le roi d'Eſpagne. Tous les diſcours qu'on pourroit faire, ne ſçauroient auſſi-bien inſtruire des deſſeins du duc de Maïenne, de l'eſprit de la ligue, & de la politique de l'Eſpagne, que le contenu de ces deux piéces: on ſera bien aiſe d'en voir un extrait.

Le duc de Maïenne ſoumettoit la ligue au pape, & la mettoit ſous la protection du roi d'Eſpagne, aux conditions ſuivantes, tant pour tout le parti en général, que pour lui en particulier: que le roi d'Eſpagne fourniroit & entretiendroit au ſervice de la ligue une armée de ſeize mille hommes de pied & trois mille chevaux, ſur laquelle armée il y auroit deux mille fantaſſins & cinq cens cavaliers françois, dont lui duc de Maïenne pourroit diſpoſer abſolument, outre quatre mille autres fantaſſins & cinq cens chevaux, auſſi françois, qui ſeroient uniquement attachés à ſa perſonne, & ſoudoyés par l'Eſpagne; que le nombre de ces troupes ſeroit augmenté ſelon le beſoin, mais ſans

1592. rien ſtipuler, & à titre de bienfait; que le duc de Maïenne commanderoit en chef ces troupes avec celles de tout le parti, ſous le titre de lieutenant général de la Couronne, en attendant l'élection d'un roi de France; que cette élection ſe feroit dans une conférence générale, c'eſt ſans doute les états du royaume dont on veut parler ſous ce terme; que juſqu'au moment où elle ſeroit faite & acceptée, on augmenteroit de moitié la penſion que l'Eſpagne faiſoit déja au général, c'eſt à-dire, que de trente mille livres par mois, elle ſeroit portée à ſoixante mille livres: outre cent mille écus qu'on lui feroit toucher actuellement, & autres cent mille livres après la ratification du traité; & qu'en attendant, on commenceroit par le mettre en actuelle poſſeſſion de la Bourgogne; qu'après la nomination du roi futur, le duc de Maïenne ſeroit continué dans le gouvernement de l'état, avec le titre de lieutenant général, & qu'il remettroit alors ſeulement aux Eſpagnols la ville de Soiſſons, ce qu'il ne pouvoit faire auparavant, parce que c'étoit la ſeule place de ſûreté

qu'il eût en France pour lui-même ; 1592.
que s'il se trouvoit des obstacles insurmontables, soit à l'élection du roi futur, apparemment de la part du roi de Navarre, à l'envahissement ou à la conservation de la Bourgogne pour le duc de Maïenne, le roi d'Espagne feroit à ce dernier pour dédommagement, une pension annuelle de trois cens mille livres, qui pût lui tenir lieu des biens qu'il risquoit de perdre en France, laquelle pension ne pourroit lui être ôtée ni réduite, quelque accord qui se fît entre le roi d'Espagne & le roi de France reconnu, & passeroit à ses successeurs à perpétuité. Il étoit encore stipulé, que l'Espagne éteindroit toutes les dettes du duc de Maïenne, ou du roi élu du consentement de cette couronne, s'il étoit françois ; qu'on donneroit pareillement des satisfactions convenables aux autres principaux officiers de la ligue, elles n'étoient point exprimées, soit que Maïenne ne songeât pas aux autres aussi éfficacement qu'à lui-même ; ou qu'il crût que cet article ne souffriroit point de difficulté, parce qu'au défaut d'argent, il étoit facile

1592. de satisfaire les seigneurs en pensions, dignités ou gouvernemens.

Telles étoient les demandes du chef de la ligue, dans lesquelles il ne s'étoit pas oublié, comme on voit. Pour tout cela il offroit au roi d'Espagne, outre la couronne, qui quoiqu'il n'en fût rien dit, ne pouvoit regarder qu'un prince de la maison d'Autriche, puisque le duc de Maïenne sembloit s'en exclurre lui-même; il offroit, dis-je, certain nombre de villes, dont le nom, aussi-bien que celui du roi futur, étoit en blanc, celles que l'Epagne prendroit, devant être remises aux Catholiques françois, sous la protection du roi d'Espagne & du duc de Maïenne; le tout pour servir de sûreté & de caution à l'Espagne jusqu'à l'élection du roi sans en dire davantage : ce qui marque bien encore qu'on comptoit que cette élection dédommageroit suffisamment cette couronne, à moins qu'on ne cherchât par ce sous-entendu favorable, à la flater de cet objet, pour en tirer un secours prompt & efficace. Ce qui fait naître ce soupçon, c'est l'attention à insister & à

revenir souvent sur la clause suivante, qu'en attendant, qu'on se fût déterminé à Madrid sur tous ces articles, (on donnoit pour cela le terme d'un mois,) l'Espagne commenceroit toujours par envoyer un secours puissant dans la Bourgogne, qu'on disoit être en fort grand danger. Pour hâter encore davantage les résolutions de cette cour, le duc de Maïenne qui dans tout ce traité se montroit serviteur fidéle, quoiqu'un peu intéressé, de la maison d'Autriche, assûroit froidement que si l'on trouvoit ces conditions trop désavantageuses pour l'Espagne, elle pouvoit se tourner d'un autre côté que du sien, & que las de porter ce fardeau, il ne demandoit pas mieux que de s'en décharger. 1592.

Mais il avoit beau feindre; il avoit affaire à un conseil qui ne prend pas facilement le change, & qui entend encore mieux ses intérêts. L'Archiduc Ernest répondoit à ce mémoire au nom du roi d'Espagne, que Sa Majesté agréoit le titre de conservateur de la ligue, & même vouloit bien qu'on le regardât comme le chef de tout le parti; qu'on le trouveroit tou-

1592. jours prêt à accorder tous les ſecours de troupes qu'on lui demandoit contre le roi de Navarre, & même plus qu'on ne lui en demandoit, car il conſentoit d'envoyer dans la Picardie ſeule les dix-neuf mille hommes mentionnés plus haut; il eſt aiſé de voir à quel deſſein, cette province confinant les Pays-bas, ſans ceux qu'il offroit de faire marcher en différens endroits du royaume. Il ne paroiſſoit pas auſſi alarmé au ſujet de la Bourgogne, que l'étoit le duc de Maïenne, parce qu'apparemment le conſeil d'Eſpagne pénétroit que ce général demandant la jouiſſance de cette province, il n'étoit pas fâché que toutes les troupes y fuſſent employées. Sur cet article on accordoit ſeulement de quoi lever mille Lanſquenets & ſoudoier trois cens chevaux. On ajoutoit pourtant, que ſi le fort de la guerre tomboit ſur cette province, Sa Majeſté catholique ne refuſoit pas d'y envoyer des troupes conſidérables; & ſans doute cette parole étoit ſincére.

Le roi d'Eſpagne ne ſe montroit pas non plus ſi libéral à beaucoup près ſur le chapitre particulier de

Maïenne, c'étoit de tous les articles 1592.
le plus réduit. On ne vouloit rien ajouter à la pension de trente mille livres par mois. On lui accordoit pour lui, & cela simplement pendant qu'il seroit en personne dans l'armée, deux mille fantassins & cinq cens cavaliers. On gardoit un profond silence sur tout le reste. A l'égard des places qu'on prendroit, l'Espagne consentoit que le duc gardât celles dont il s'empareroit, pourvû qu'elle en fît autant de son côté. Elle ne se départoit pas de la demande qu'elle avoit faite de Soissons, & vouloit absolument avoir cette ville pour garantie des avances qu'elle faisoit dans cette guerre : elle promettoit seulement de la rendre après l'élection du roi. Cette nomination paroissoit encore douteuse à l'Espagne, qui donnoit à entendre que si elle se faisoit de maniére qu'elle eût lieu d'en être satisfaite, on pouvoit alors tout attendre de sa gratitude ; mais auparavant on ne vouloit rien risquer. On laissoit pour cet effet sans réponse ous les autres articles ; & l'on y en ajoutoit un nouveau : c'est que le duc de Maïenne se déferoit de certaines

1592. personnes, qui sans doute n'appuyoient pas les intérêts de l'Espagne auprès du général françois. Le papier ne souffroit pas ces noms, on les avoit, disoit-on, désignés de bouche à l'argent du traité. Voilà dans quelles dispositions étoit Sa Majesté catholique, qui imitoit assez bien le duc de Maïenne, en ce qu'elle songeoit beaucoup plus à elle qu'à lui, & lui vendoit aussi cher ses services.

A cette lecture je sentis tout mon ressentiment s'éteindre. Ces papiers étant d'une extrême importance pour le roi, je ne perdis pas un instant à me rendre à Compiégne. Je trouvai que le tems & l'absence n'avoient rien altéré des sentimens de Henri à mon égard. J'eus une demi-heure de conversation secrette avec ce prince, à qui je dis en gros le sujet de mon voyage, la lecture des papiers fut remise au soir de ce même jour. Tout le monde étant retiré de l'appartement du roi, j'y fus introduit, & y demeurai enfermé avec Sa Majesté, qui y appella Beringhen & Choirin pour déchifrer les caractéres de la plupart de ces piéces.

Nous apprîmes ce que c'étoit que ce tiers-parti dont on parloit sourdement. Il se formoit au milieu de la cour même sous les auspices & par les idées de l'abbé (18) de Bellozanne, des deux Durets, & je crois de l'abbé du Perron, toutes créatures du comte de Soissons & du cardinal de Bourbon, & particuliérement attachés à ce dernier. Il y a du moins toute apparence, que ces personnes en furent les auteurs, & même les uniques promoteurs dans le commencement. Mais dans la suite MM. de Nevers, de Longueville, de Villeroy, d'O, & tout ce qu'il y avoit à la cour de Catholiques qui se piquoient d'être trop bons françois pour souffrir la domination espagnole, & trop zélés romains pour s'accommoder d'un prince protestant, s'attachérent à ce parti. Depuis quelque tems le comte de Soissons s'étoit joint à ces messieurs. On disoit même qu'infidéle à son ancienne maîtresse, il fut plusieurs fois sur le point 1592.

(18) Jean Touchard, abbé de Bellozanne Louis Duret, sieur d Chevry, médecin, & Charles Duret, conseiller d'état, intendant & contrôleur général des finances, président de la chambre des comptes.

1592. de s'unir avec mademoiselle de Longueville. Ils avoient pris le nom de politiques, pour se distinguer des royalistes & des ligueurs ; & pour montrer qu'ils alloient au bien de l'état & à la conservation des droits de la couronne, par-dessus toute autre considération. Leur objet principal étoit d'exclure également du trône tout prince étranger, le duc de Maïenne & le roi de Navarre. Le gros du parti n'en sçavoit pas davantage ; mais les chefs qui étoient les maîtres du secret, songeoient de plus à se défaire des deux derniers par le fer ou par le (19) poison, après quoi ne rencontrant plus de difficulté, ils faisoient le cardinal de Bourbon roi, (20) & lui obtenoient une dispense pour se marier avec l'infante, afin de ne pas mécontenter tout-à-fait l'Espagne.

(19) Cette accusation ne se trouve dans aucun autre écrivain, elle est du nombre de celles que l'auteur ne devoit pas avancer sans y joindre la preuve.

(20) Il s'appelloit Charles. Il étoit le troisiéme des fils de Louis I. prince de Condé, & d'Eleonor de Roye. Ses autres freres étoient Henri, prince de Condé, François, prince de Conty ; & Charles, comte de Soissons.

En comparant oe projet avec celui de Jeannin dont on vient de voir le mémoire, on ſera ſurpris que des piéces ſi contraires les unes aux autres ſe trouvaſſent dans le même paquet. Sans en chercher la raiſon dans les ſecres de la providence qui, en préſentant au roi du même coup tous les projets qui ſe tramoient contre ſa perſonne, ſembloient l'avertir des juſtes meſures qu'il devoit prendre pour les prévenir, je crois qu'on peut la trouver dans l'intérêt différent de toutes ces perſonnes, qui communiquant enſemble, & quelques-uns de fort loin, tel que le duc de Merœur, ſans aucun motif commun que la haine qu'ils portoient au roi, enfantoient mille idées chimériques, & ſe livroient à toutes les lueurs qui brilloient à leur eſprit, ſans avoir d'objet fixe & déterminé, que celui de donner l'excluſion au roi de Navarre. Dans cette confuſion de ſentimens, il n'eſt pas étonnant qu'il ſe rencontrât des avis ſi oppoſés dans les moyens.

1592.

Philippe Emmanuel de Lorraine.

Je demeurai trois jours à Compiégne, ſouvent en conférence avec le roi, qui ſe montroit ſenſiblement touché de l'attentat qu'on méditoit contre

1592. ſa perſonne, parce qu'il ſe flatoit que ſa conduite auroit dû en étouffer l'idée. Il me renvoya à Mante, s'appercevant que les efforts que je faiſois pour parler dans ſes entretiens pouvoient rouvrir mes bleſſures. Toutes les marques d'une confiance entiére & pleine de tendreſſe, je les reçus de ce bon prince. La derniére choſe qu'il me dit en partant, fut de bien obſerver tous les mouvemens de ſes ennemis, & de me préparer en attendant qu'il prît lui-même le chemin de Mante, à lui donner de bons avis quand il y ſeroit arrivé; parce qu'il vouloit bien me rendre le maître de la conduite qu'il devoit tenir dans une conjoncture ſi difficile. Il ne demeura en Picardie qu'autant de tems qu'il lui en fallut pour finir quelques arrangemens, après quoi il prit la route de Mante. Il choiſit cette ville par préférence à toutes les autres, parce que par ſa ſituation elle lui parut le ſéjour le plus propre à découvrir & déconcerter les différentes cabales de ſes adverſaires, dans un tems où les pratiques du cabinet alloient vraiſemblablement ſuccéder aux fonctions militaires. Son conſeil y ſéjour-

noit déja ; & il y avoit fait venir madame sa sœur. Après la découverte que ce prince venoit de faire des entreprises qu'on formoit contre sa vie, il y auroit eu une extrême imprudence à négliger toutes les précautions qui pouvoient l'assûrer. Il renforça sa garde. Il logea dans Limay, qui est comme un fauxbourg de Mante, un corps de troupes Angloises fort affectionnées ; & prit le parti de tenir tout le monde pour suspect, ne voyant en effet presque personne dont il ne dût se défier, depuis qu'il s'étoit convaincu que des gens qu'il admettoit dans ses conseils, à sa table, à ses plaisirs, étoient capables de se porter aux plus violentes résolutions contre lui. 1592.

Si de toutes les faveurs que peut accorder un prince aussi estimable par les qualités de son esprit que par ses grandes actions, les sentimens du cœur sont ce qui touche davantage un homme d'honneur, je dois beaucoup à ce prince qui m'honora particuliérement de sa confiance, dans un tems où l'infidélité, la noirceur, la trahison, & tout ce que peut inspirer l'intérêt à des sujets qui ont placé

1592. cette idole à la place de l'amour de leur roi, sembloit ne lui laisser d'autre parti à prendre que celui d'une réserve & d'une défiance générale. J'ai quelque chose de plus à dire, car pourquoi cacherois-je ce qui dans toute ma vie me paroît l'endroit le plus propre à m'attirer l'estime des personnes véritablement vertueuses ? C'est dans cette conjecture si délicate, que ce prince voulut bien s'abandonner à moi, & me confier son sort & sa couronne ; (21) car il ne s'agissoit pas d'un moindre objet, persuadé sans

(21) Si nous en croyons M. de Thou, Gaspard Schomberg, comte de Nanteuil, Louis de Revol, secrétaire d'état & lui-même eurent une grande part dans le parti que prit Henri IV. de changer de religion. Aucun historien n'a pu nous désigner nommément celui qui frappa ce grand coup. Ils ne paroissent pas même avoir songé à M. de Sully. Ce qui n'ôte rien à la force des preuves qui établissent dans tout cet endroit de ses mémoires, que c'est principalement, & même en quelque maniere à lui seul, que l'honneur en est dû. Tacite a dit d'un des principaux ministre d'Auguste, que ce prince après lui avoir ôté la réalité de la faveur, lui en laissa encore l'apparence. C'est ici tout le contraire, le duc de Sully en avoit déja tout l'essentiel auprès d'Henri IV, qu'on ne s'avisoit pas seulement encore de l'en-

doute que le conseil d'un homme plein d'un sincére attachement, & s'il m'est permis de me servir de ce terme, d'une amitié véritable, doit l'emporter sur la pénétration d'esprit & d'habileté, 1592.

soupçonner, & ce qu'on trouvera de plus singulier dans l'histoire de l'un & de l'autre, c'est que longtems après que cette faveur se fut déclarée par les principaux emplois & les premiéres places qu'on vit le ministre occuper, & même jusqu'à la mort de Henri, ils demeurérent ensemble dans ces termes de la plus exacte circonspection par rapport au public; pendant que dans le particulier la familiarité & la confiance n'ont peut-être jamais été portées plus loin entre un roi & son sujet. Voilà comment il est arrivé que dans quelques histoires de Henry le Grand, dont les auteurs, sans pénétrer jusques dans le cabinet, se sont contentés de ne représenter que la face extérieure & publique des affaires, le nom de Rosny ne se trouve point, & celui de Sully, si connu pour les personnes bien instruites, assez rarement, vû le personnage qu'a joué M. de Sully dans les dix ou douze derniéres années de la vie de ce prince. Tout incompréhensible que paroît cet air de réserve & de mystére, qu'on examine profondément la conjoncture de ces tems-là, & avec cela la religion du duc de Sully, on découvrira sans peine les sujets qu'ont eu ce roi & ce ministre d'en user de la sorte, & même de ne point se départir de cette conduite jusqu'à la fin. Ce n'est pas là un des moindres traits de l'habileté & de la prudence de ces deux grands hommes. J'ai cru nécessaire de faire

1592. lorſqu'on n'y joint qu'une fidélité douteuſe. Rien ne m'a jamais fait ſentir un plaiſir ſi pur & ſi noble, que l'honneur d'un pareil choix; mais après m'y être livré quelques momens tout entier, j'enviſageai la peſanteur du fardeau dont je me ſentis charger; & je tremblai au milieu de ma joie, que ma foibleſſe & mon incapacité n'allaſſent m'engager dans quelque fauſſe démarche qui nuisît, non pas à moi, je crois que dans ces occaſions c'eſt à ſoi que l'on ſonge le moins, mais au prince qui ſe repoſoit ſur moi.

De ce moment toutes les précautions que prenoit le roi pour ſa perſonne, je les pris pour le conſeil que j'allois lui donner. Je m'y préparai par les réflexions les plus profondes ſur l'état des royaumes voiſins en général, & ſur celui de la France, des parties qui la diviſoient, & du roi, en particulier. Je conſidérai que ſi dans les emplois pareils au mien, on

cette remarque une fois pour toutes. » Il » y avoit long-tems, » dit l'hiſtorien Mathieu, *tom.* 2. *pag.* » 278. que Roſny étoit » entré en part des » grandes affaires du » roi. Il fut employé » aux plus confidens » du tems de Henri » III, « &c.

ne fait point de fautes même innocemment, sans mériter quelques reproches, il n'en eſt point qu'on ne s'attire, lorſque celles qu'on y fait viennent de ce qu'on s'y eſt comporté, avec paſſion. Cette réflexion me porta à étudier profondément mes penchans & mes diſpoſitions; & me convanquit de la néceſſité de commencer par forcer mon cœur à ſe vaincre & à s'oublier lui-même. Un retour ſérieux ſur ma conduite paſſée, me fit appercevoir de l'injuſtice dans les plaintes fréquentes qui m'étoient échappées contre le procédé du roi à mon égard, & à celui des Proteſtans. J'en cherchai le principe, que j'eus bien-tôt trouvé dans le préjugé ordinaire, qu'on ne ſe rend digne de la religion que l'on profeſſe, qu'en comptant pour rien la cruauté, la perfidie, le parjure, pourvû qu'on la faſſe triompher. Je me dépouillai de cette idée auſſi injurieuſe à l'auteur de la religion, que préjudiciable à la religion qui ſe ſert de ces indignes moyens, & l'on me croira aiſément, l'orſque j'avance qu'il n'y eut rien dont je me défiaſſe auſſi forte-

1592. ment, que des piéges que pouvoit me tendre le zèle trompeur de la religion, si l'on fait attention à la nature du conseil que je pris sur moi de donner au roi.

Lorsque je me fus ainsi assuré de moi-même, je craignis moins de porter mes regards dans ce cahos impénétrable d'intérêts différens, & de sonder un avenir qui n'offroit de toutes parts qu'un affreux précipice. Falloit-il éterniser les maux de la France, en mettant aux mains peut être pour plus d'un siécle, deux partis de religion alors à peu près égaux ? Falloit-il qu'un prince qui méritoit si bien d'être heureux, consumât sa vie entiére au milieu des horreurs de la guerre, qui jusque-là ne l'avoit pas laissé respirer un moment, & lui préparoit, si je le déterminois de ce côté, des travaux infiniment plus grands encore que tout ce qu'il avoit essuyé ? D'autre part, devois-je exposer le corps entier des Réformés en France, qui cherchoit la paix & la justice, & être la victime d'une Politique toute humaine, à les mettre aux pieds de leurs plus cruels ennemis ?

mis? Dans l'incertitude du ſort des armes, & d'un moment qui pouvoit terminer tout d'un coup les jours du prince, devois-je amener les choſes au point, que peut-être la France en proie à l'Eſpagne & à tous ſes voiſins, ou déchirée par mille tyrans, perdît en un moment la gloire de ſon nom, l'éclat de ſa monarchie & la ſucceſſion de ſes rois? Que de périls dans la guerre! Que de piéges dans la paix! Que de ſujets de craindre de tous côtés! Et comment prendre une réſolution, frappé de tant de dangers preſqu'inévitables. 1592.

Le plus grand de tous étoit encore ſans difficulté de n'en point prendre. Enfin je crus que tout bien éxaminé, il falloit préférer le parti qui arrêtoit la guerre civile, redonnoit le calme à la France, la ſoumettoit à un bon roi, la mettoit en état de ſe venger des ennemis étrangers; c'eſt-à-dire, celui qui détournoit le plus d'inconvéniens préſens, & offroit la reſſource du tems pour remédier à ceux qu'on pouvoit craindre. En un mot je réſolus de porter le roi à embraſſer la Reli-

1592. gion (22) Romaine & de l'y préparer peu-à-peu. Je sçavois bien que je mécontentois par-là deux sortes de personnes, les Protestans voisins de la France, & les Calvinistes François: mais pour les premiers, la France une fois unie, ne peut-elle pas se passer de tout secours étranger? Quant aux seconds, ne pouvoit-on pas leur accorder des avantages, qui leur fissent voir ce changement sans murmurer? A l'égard de tous les deux, je comptois sur la reconnoissance qu'un prince tel que Henri ne pouvoit manquer d'avoir pour des personnes, à qui il avoit les plus essentielles obligations.

Voilà de quoi je m'occupai uniquement depuis l'instant où je partis de Compiégne: & j'étois encore absorbé dans ces réflexions, lorsque le roi arriva à Mante. La premiere chose qu'il fit, fut de me faire dire d'aller le trouver avec les précautions ordinaires. Jaquinot me conduisit dans sa chambre avant le jour, & nous entrâmes aussi-tôt en matiére. Hen

(22) Donc le duc de Sully trouvoit dans la Religion Catholique autant davantage pour le salut que dans la Protestante.

ri qui de ſon côté avoit fait mille 1592.
réflexions ſur la ſituation embaraſſante où il ſe trouvoit, commença par m'en faire un portrait au naturel; intérêts inconciliables dans les princes & les grands du royaume, haine entr'eux & contre lui, mutinerie & déſobeiſſance dans tous les eſprits, pareſſe dans les étrangers alliés, animoſité & brigues de la part des ennemis, trahiſons au-dedans, violences au-dehors, précipices & écueils de toutes parts! La fin de ce diſcours pathétique fut de demander quel reméde je connoiſſois à tout cela.

Je répondis au roi, que ſans prétendre lui donner aucun conſeil, je voyois ſimplement trois partis à prendre, ſur leſquels c'étoit à ce prince à ſe déterminer: le premier, de ſatisfaire tout le monde à ſes propres dépens, ou plutôt aux dépens de l'état: le ſecond, de ne ſatisfaire perſonne, en cherchant à emporter tout de haute lutte: le troiſiéme qui tient le milieu entre les deux, de faire tomber tous les obſtacles qu'on oppoſoit à ſon avénement à la Courronne, en ſe faiſant Catholique. Le roi reprit la pa-

1592. role, & me dit que ce que je lui disois n'étoit rien moins qu'un avis. Il me commanda de lui dire nettement ce que je ferois, si j'étois en sa place. Je cherchai à le lui faire entendre, en reprenant l'un après l'autre les trois moyens que je venois de mettre en avant. Je lui fis envisager qu'en suivant le premier, il se réduisoit lui-même à rien; & que s'il falloit remplir l'avidité de l'Espagne & des ligueurs François, à peine d'un si grand royaume lui resteroit il un petit nombre de provinces. Sur le second, je lui représentai que si-tôt qu'il auroit donné occasion de croire qu'il s'en tenoit uniquement aux droits que sa naissance lui donnoit sur la couronne, l'abandon de tous les Catholiques, & le déchaînement d'un peuple d'ennemis au-dedans & au-dehors du royaume, lui attireroient un orage terrible. L'inconstance de la fortune & les revers ordinaires de la guerre quoique ce prince ne les eût point éprouvés, trouvérent leur place dans cette réfléxion. Je ne parlai du troisiéme parti, que pour dire au roi qu'étant Protestant moi-même, je

ne pouvons lui rien dire ſur ce ſujet. 1592.

A meſure que je parlois, je voyois que l'eſprit du roi ſe frappoit de plus en plus de l'embarras où la conjoncture préſente le jettoit: & je m'attendois que ce ſeroit la vue de tous ces obſtacles, qui le meneroit au point où je voulois qu'il arrivât. J'étois ſûr, quant aux premier de ces trois partis, que Henri n'y penſoit ſeulement pas. Je le connoiſſois trop bien, pour croire qu'il fût capable de ſe porter à un accommodement, qui ne le laiſſeroit roi qu'en peinture, ſujet ou dépendant de l'Eſpagne, ou réduit enfin à une petite partie de la France: auſſi ſon embarras ne rouloit que ſur les deux autres. D'un côté, diſoit-il, en demeurant dans ſa Religion, il voyoit ligués contre lui les princes de ſon ſang, tous les grands du royaume, & ceux qui étoient à la tête des affaires & des finances, comme MM. d'Epernon, de Nevers, de Longueville, de Biron, d'O, de Rieux (23) de Villeroy, de Manou,

(23) René de Rieux, ſieur de Sourdeac. Jean d'O, ſeigneur de Manou, frere du ſur-intendant. Louis de l'Hôpital, ſieur

1592. de Châteauvieux, de Vitri, d'Entragues, de Sourdis; le détail en feroit trop long. Il les voyoit prendre le parti, ou de faire un corps contre lui indépendant de la ligue, ou ce qui étoit plus vrai-semblable & aussi plus dangereux, de s'unir avec la ligue, & de concerter ensemble les moyens de lui fermer tous les chemins au trône. De l'autre, il s'objectoit les plaintes des duc de Bouillon & de la Trimouille, & les cris de tant de Protestans qu'il alloit abandonner; eux qu'il avoit tant aimés, & dont il avoit tiré si long-tems son unique secours. Il se les représentoit passant du mécontentement à la résolution que fait prendre le désespoir d'être sacrifiés par un prince ingrat, se choisissant un chef, se cantonnant en France, & l'obligeant à tourner ses armes contre eux : & il finit par ces paroles: » Non, je ne sçaurois les maltraiter, » ni leur déclarer la guerre; je les » aimerai toujours. «

Je me sentis pénétré de ces paroles,

de Vitry, François de Balzac, sieur d'Entragues, François d'Escoubleau, marquis de Sourdis, Joachim de Châteauvieux.

qui marquoient un naturel & un retour ſi rares dans le cœur des ſouverains. Je l'en remerciai au nom de tous les Proteſtans, en mettant un genou en terre & en lui baiſant la main. Ce que ce prince oppoſoit à ſon changement de Religion, & la maniere dont il le faiſoit, étoit préciſément ce qui diſſipoit ma crainte, & me confirmoit qu'on ne trouveroit point ailleurs le reméde aux malheurs préſens. Je repris la parole & je lui dis, que MM. de Bouillon & de la Trimouille, & tout ce qu'il y avoit de perſonnes de mérite & de diſtinction dans le parti calviniſte, ne ſeroient point aſſez déraiſonnables pour s'armer contre lui, pour un parti embraſſé par la ſeule néceſſité, lorſqu'on continueroit à les traiter avec tous les égards dûs à leurs perſonnes & à leurs ſervices; & achevant d'expliquer au roi tout ce que je penſois à ce ſujet, j'ajoûtai, que le fond de toutes les Religions qui croyent en Jeſus-Chriſt étant eſſentiellement le même, c'eſt-à-dire, la foi des mêmes Myſteres, & la même croyance ſur la Divinité, il me ſembloit que devenir Catholique de Proteſtant qu'on étoit 1592.

1592. auparavant, ou Proteſtant de Catholique, c'étoit moins changer de religion, que ſuivre pour l'intérêt de (24) la religion même, ce que la politique a jugé à propos d'y mettre de différence : mais que quand je me tromperois dans cette idée, il étoit toujours inconteſtable, qu'embraſſer la reli-

(24) Joignez à ces paroles du duc de Sully ce qu'il vient de dire quelques pages auparavant, & ce qui eſt marqué plus haut, lorſqu'il parle du devoir & de l'autorité des rois en matiére de religion : vous conclurez qu'il étoit Calviniſte mitigé, indifférent à toutes les Religions qui conviennent dans les articles fondamentaux. C'eſt ainſi qu'en parle l'auteur du diſcours manuſcrit que j'ai cité dans la préface de cet ouvrage; & c'eſt même la principale des raiſons par leſquelles il juſtifie M. de Sully d'avoir donné à Henri IV. un conſeil, qui ſans cela s'accorderoit aſſez mal avec les loix de la conſcience & de la droiture naturelle: » dans la créance où » il ſe trouvoit, dit-il, » parlant de M. de Sully, que le roi pou» voit auſſi facilement » faire ſon ſalut dans » notre Religion com» me dans la ſienne, » ce n'a pas été beau» coup hazarder ſa » conſcience, que de lui » perſuader ce chan» gement, & c'étoit » au contraire ſervir » l'état, voir toute la » chrétienté très-no» tablement, ſans in» téreſſer ſa réputa» tion. « Heureuſement Henri le grand ne prit point de ſon miniſtre ce ſentiment d'indifférence, comme il l'avoue lui-même très-ſincerement.

gion catholique n'entraîne point la néceſſité de perſécuter toutes les autres : au contraire, que peut-être Dieu amenoit le roi à ce changement, pour donner à l'Europe un ſpectacle nouveau & plus digne de la Religion elle-même : qu'il y avoit aſſez long-tems que la différence des religions donnoit en France les Scénes les plus tragiques ; quelle étoit une ſource de calamités & de déſordres, par l'averſion qu'on inſpiroit au peuple contre ceux qui étoient d'une croyance différente de la ſienne : ce qui ſe pratiquoit également de la part des Catholiques & des Proteſtans ; qu'il pouvoit remédier à un mal ſi dangereux, en uniſſant ceux qui profeſſoient les deux religions par les liens de l'amitié & de la charité chrétienne : ou ſi cette entrepriſe étoit impoſſible, en leur preſcrivant du moins des régles ſi juſtes, que les deux partis fuſſent contens de ce qui leur feroit accordé. J'attendris ce prince par la ſeule idée de rendre ſa mémoire éternelle, en rétabliſſant dans un royaume déſolé le calme, la ſécurité & l'abondance ; & le mériter par l'uſage des talens qu'il 1592.

1592. avoit reçus du ciel, l'honneur d'avoir rendu la France heureuse, après qu'on avoit désespéré d'elle, & regardé ses playes comme incurables. Je suis sûr que ce motif l'intéressa plus que celui de son repos. Je ne l'oubliai pas pourtant; & je fis convenir tacitement Henri, qu'après avoir, pour ainsi dire, épuisé la guerre, son cœur redemandoit de lui-même une situation moins bruyante & plus tranquille.

La plus forte preuve qu'en cette occasion je parlois pour la raison & la justice, c'est que le roi, qui par un heureux caractere d'esprit sentoit d'abord tout le vrai & le faux de ce qu'on lui disoit, m'avoua que toutes mes paroles lui avoient été jusqu'au fond du cœur. Il ajoûta qu'il y réfléchiroit encore profondément; mais qu'il croyoit qu'il ne suivroit point d'autre conseil. En effet au bout de trois jours son parti fut pris; & il ne s'appliqua plus qu'à applanir les difficultés qui restoient. Les unes le regardoient lui-même: car comme la droiture & la sincérité faisoient le fond de son cœur, de même qu'elles étoient dans toutes ses paroles, je suis persuadé que rien n'auroit

été capable de lui faire embrasser une religion qu'il eût méprisée intérieurement, ou dont il eût seulement douté. Un prince qui n'avoit jamais trompé les hommes, étoit bien éloigné de vouloir tromper Dieu. 1592.

Les autres obstacles regardoient les principaux chefs du parti Protestant, que cette seule proposition ne manqueroit pas de révolter, autant par crainte que par point d'honneur. Il les fit tous assembler, & adressant la parole aux plus distingués d'entre eux, qui étoient MM. de Bouillon, de Sancy, du Plessis, de Salignac, de Morlas, de Constans & Salettes, (25) j'étois aussi présent, il leur dit, dans l'intention de les sonder : qu'il les avoit fait assembler, pour sçavoir leur sentiment sur ce qu'il avoit à leur communiquer ; qu'il avoit reçu des avis

(25) N. Salettes étoit président du parlement de Peau, & conseiller d'état de Navarre, Morlas étoit son fils naturel, conseiller du conseil privé & d'état, & sur-intendant des magasins de France. Ils se convertirent tous deux. Henri IV. apprenant la mort de Morlas, qui étoit un homme de grand mérite, dit: » J'ai » perdu un des meilleurs entendemens » de mon royaume. » *Chronol. Novenn. liv. 7. pag. 545.*

1592. certains que Bellozane & les deux Durets, agens du tiers-parti avoient eu une entrevue avec Villeroy (26) & Jeannin; & qu'ils étoient conve-

(26) Après avoir soigneusement recueilli tout ce qui est dit dans les plus judicieux de nos écrivains sur ces deux hommes, dont le duc de Sully parle si peu avantageusement dans mille endroits de ses mémoires; je crois pouvoir avancer avec certitude que leur grand & unique objet fut d'un côté, de sauver la religion en France en excluant du trône le roi de Navarre, tant qu'il n'abjureroit point le Calvinisme, ou plutôt en le forçant à abjurer, & d'empêcher de l'autre, l'effet de la politique Espagnole qui tendoit, ou à enlever la couronne à la maison royale, ou à démembrer le royaume. Ces vues qui n'ont rien que de fort louable, sont clairement prouvées par la conduite de Villeroi dans les conférences auxquelles il assista, par les conseils qu'il donnoit fréquemment au duc de Maïenne, de se défier du conseil de Madrid, par la réserve que ce chef de la ligue avoit à lui communiquer ses desseins secrets, par le détail des négociations du président Jeannin en Espagne, par la maniere dont ils se comporterent l'un & l'autre aux états de Paris, & peut-être mieux encore, par la haine que les seize leur portoient. Leur prudence, leur sang froid, & leur talent décidé pour les affaires, les rendoient l'ame du parti, & on peut le dire, malgré le parti même : sans eux ce parti possédé d'une passion aveugle & furieuse auroit précipité l'état dans des malheurs irrémédiables.

nus d'unir contre lui toutes les forces de la ligue & des autres Catholiques ; qu'il touchoit au moment dont les Catholiques l'avoient si souvent menacé ; qu'ils alloient l'abandonner unanimement; que le projet commun étoit de placer sur le trône le cardinal de Bourbon, de lui faire épouser l'Infante d'Espagne, & de tenter par toutes sortes de moyens de se défaire de sa personne ; qu'à la vérité le cardinal s'étoit montré fort éloigné de cette derniere proposition ; mais qu'il y avoit toute apparence qu'il y donneroit enfin les mains, lorsqu'on lui auroit fait comprendre qu'il n'y avoit pas d'autre moyen de s'assurer la couronne ; qu'il les prioit de lui dire naturellement ce qu'ils pensoient qu'ils y eût à faire sur tout cela, & particuliérement sur la désertion des Catholiques,qui alloient mettre son parti aux abois 1592.

Consultez l'histoire de *Mathieu, tom. 2. pag. 66, 69, 86, &c. La Chron. Novenn. liv. 2. &c. De Thou, les mémoires de Nevers, les mémoires de Villeroy, Passim*, & autres. Voyez aussi ce que nous avons dit sur cet article dans la préface de cet ouvrage.

1592. Il parut bien par la rumeur & le trouble que cette déclaration jetta dans l'assemblée, que tous ceux qui la composoient, sans rien prévoir ni ménager, sans point fixe, & même sans aucun véritable attachement au roi, n'avoient, pour ainsi dire, songé jusques-là qu'à vivre au jour la journée, qu'àpousser le tems & tirer partie des talens de leur Maître pour la guerre. Ils ne purent jamais s'accorder, ni former un avis suivi. On ne sçavoit s'il falloit souhaiter la paix, ou continuer la guerre. L'un disoit qu'il n'y avoit rien à faire qu'à se remettre en campagne, & risquer le tout pour le tout. L'autre s'imaginoit qu'en arrêtant huit ou dix des principaux Catholiques qui n'étoient point encore sur leurs gardes, surtout les auteurs du projet, on le feroit avorter. D'autres plus modérés, ou peut être seulement plus incertains, se retranchoient à dire qu'il falloit négocier & chercher des accommodemens, sans pouvoir dire comment Je saisis cette ouverture, & & en la fixant à quelque chose de raisonnable, je fis prévaloir l'avis de la négociation. On n'ignoroit pas que

j'avois quelque crédit sur l'esprit de M. le comte de Soissons, & un libre accès chez le cardinal de Bourdon. Ce cardinal disoit souvent en public, que quoique je fusse Huguenot, il n'y avoit personne pour qui il se sentît autant de penchant que pour moi. J'offris d'employer ma médiation auprès de ces deux princes, & de les engager à fermer les yeux aux persuasions des ennemis du roi : & pour y réussir plus sûrement, je promis de travailler à gagner leurs créatures & leurs conseillers, sur-tout l'abbé de Bellozanne, les Durets, confidens du comte de Soissons, & une madame des Rosiéres bonne amie du cardinal. 1592.

Personne ne contredit cette opinion ; sans doute parce que les Protestans qui avoient entendu la déclaration, se sentant trop foibles pour recommencer actuellement les hostilités, ils ne virent rien de mieux à faire pour le tems présent. Le roi ne fut pas fâché de son côté, que l'avis unanime des Protestans lui fît rechercher les princes du sang & lier commerce avec les Catholiques de la ligue. Je me mis à travailler suivant mon plan,

1592. & je commençai par l'abbé de Bellozanne. Je ſçavois que la jalouſie le rendoit l'ennemi ſecret des Durets. Je crus qu'en le prenant de ce côté, en fortifiant ſa haine, & en le flatant d'un premier rôle dans les affaires, j'en viendrois à bout. Je débutai par lui dire, que je venois le remercier de la part du roi, de ce qu'il s'étoit ſi généreuſement oppoſé en ſa faveur aux entrepriſes des Durets : ce qui ne pouvoit partir que d'un fond de droiture & de bonne volonté pour le roi, dont ſa majeſté, quoiqu'elle le connût peu, lui tenoit tout le compte qu'elle devoit, juſqu'à ce qu'elle fût en état de lui donner des preuves plus ſenſibles de ſon affection : ce qu'elle feroit certainement, en lui procurant le chapeau de cardinal, ou du moins en lui donnant un des plus riches bénéfices du royaume, ſi tôt que ces graces ſeroient en ſon pouvoir, par le changement de religion auquel elle touchoit de fort près.

Ce début qui flatoit extrêmement la vanité du perſonnage, me donna ſujet d'entrer comme ſans deſſein dans les ſecrettes démarches des Durets,

que je faignois de sçavoir fort positivement, afin de les apprendre de lui-même, & de le porter à s'y oppoſer encore plus fortement. En effet à peine eûs-je lâché quelques paroles ſur ce ſujet, que mon homme cédant à ſon penchant, tomba ſur les Durets, & en dit tant de mal, qu'il me jetta dans l'autre extrêmité de croire que ſa haine les lui faiſoit accuſer fauſſement. L'idée du chapeau & de l'évêché produiſant ſon effet, Bellozanne feignit de ſentir pour le roi le zele que je lui attribuois moi-même par pure feinte: il ne tint pas à lui que je ne cruſſe qu'il s'étoit oppoſé aux violentes réſolutions des Catholiques, dont il m'apprit chemin faiſant toute l'intrigue & le but. Je me flatai quelque tems d'avoir gagné cet homme au roi: mais les fourbes reviennent bien-tôt à leur caractére. Il ne m'en eut pas ſi-tôt fait la proteſtation, qu'il alla en faire une toute contraire au cardinal de Bourbon, enſuite à Villeroi & à Jeannin, auxquels il redit d'un bout à l'autre toute la converſation qu'il venoit d'avoir avec moi. S'il ſe trouva bien de ſa trahiſon, par le 1592.

1592. nouveau dégré de faveur où elle le mit, je trouvois de mon côté qu'elle servoit peut-être mieux le roi, que ne l'eût pu faire son secret. Outre que par-là j'avois trouvé moyen d'instruire ces Messieurs de la disposition prochaine du roi à embrasser leur religion : ce qui les ramenoit intérieurement vers ce prince, sur-tout le cardinal plus épris de la religion que de la couronne, l'indiscrétion de Bellozanne produisoit encore un autre effet, c'est de leur donner envie de se supplanter les uns les autres dans l'acquisition des bonnes graces du roi. Je pardonnai donc de bon cœur à Bellozanne sa duplicité ; & j'en tirai même un troisiéme fruit par rapport aux Durets.

Ceux-ci sentant que les nouveaux secrets dont Bellozanne s'étoit fait honneur auprès de ses patrons, lui avoient donné une nouvelle pointe de faveur, n'en furent que plus disposés à écouter les propositions que j'allai leur faire ensuite. Je leur dis, que le roi piqué de la fourberie de Bellozanne (ce qui ne laissoit pas d'être, parce qu'il l'avoit poussée jusqu'à donner de

ombrage aux Proteſtans,) ne vou- 1592.
oit plus entretenir aucun commerce
vec cet homme ſans foi, & qu'il
toit diſpoſé à faire par leur canal tou-
es les démarches qu'il auroit à faire
ans la ſuite. Je leur gardois une piéce,
ont j'étois ſûr que la communication
roduiroit un merveilleux effet; c'eſt
e projet d'accommodement de la li-
ue avec l'Eſpagne, & la réponſe en
onſéquenee, dont ils n'avoient eu au-
une connoiſſance, & que je leur mon-
rai en ce moment. Ce trait les terraſſa.
ls ſe crurent mépriſés. Ils jugerent le
rojet aſſez raiſonnable, pour avoir
ieu de craindre qu'il ne s'éxécutât,
x n'emportât la déciſion des affaires,
ans qu'ils y euſſent contribué en rien:
e qui eſt pour ces ſortes de gens le
oup le plus accablant. Ils ne balan-
erent pas à m'offrir avec ardeur leurs
ervices pour le Roi. Le changement
e religion que je leur avois auſſi in-
inué, leur paroiſſant applanir toutes
es chicanes qu'on faiſoit à ce prince,
ls furent ravis d'être les entremetteurs
l'un projet, dont ils trouvoient l'in-
ention plus heureuſe, que celui qui
voit été propoſé à l'Eſpagne par le

1592. duc de Maïenne. Pour mieux dire, ne leur en reſtoit point d'autre à ſuivr après la victoire que Bellozanne ve noit de remporter ſur eux. Effective ment ils garderent mieux le ſecret, & s'employerent aſſez utilement.

Je me tournai enſuite du côté d l'abbé du Perron, (27) qui par ſo caractere, ſa réputation, ſon éloquen ce, pouvoit plus auprès du cardina de Bourbon, lorſqu'il s'agiſſoit de lu faire prendre ou quitter une réſolu tion, que toutes les fineſſes de Bello zanne & des Durets. Nous nous con noiſſions depuis long-tems, & i m'avoit quelque obligation. Je con certai mon diſcours, comme ayan affaire à un homme pour lequel l'élo quence, les grandes idées & les rai ſonnemens (28) profonds avoient d puiſſans charmes; & j'y fis entrer au tant & plus de politique & de vûe humaines, que de religion. Mon frere

(27) Jacques Davy, du Perron, depuis évêque d'Evreux, & enſuite cardinal, il en ſera encore parlé.

(28) Ce jugement du duc de Sully ſur le cardinal du Perron paroît plus juſte que celui de Joſeph Scaliger, qui ne le traite que de babillard, *locutuleius*, ou, *locutulevis*.

: gouverneur de Mante, fut préſent
cette converſation, où après avoir
liſſé mes diſcours ordinaires ſur la 1592.
iture abjuration du roi, j'entrepris de
rouver à du Perron qu'à l'Eſpagne
rès & quelques brouillons en France,
ntérêt & l'avantage non-ſeulement
e la France, mais encore de tou-
l'Europe, étoit que le roi de
avarre fût élevé au trône, & qu'il
oſſédât le royaume dans la même
endue, & avec le même pouvoir
'en avoient joui les rois ſes prédé-
ſſeurs.

Je commençai par le pape. Je dis
du Perron, que lui qui avoit une ſi
rfaite connoiſſance de la cour de
ome, ſçavoit mieux que perſonne,
ie Clément VIII. qui ſiégeoit
ors, n'étoit ni ſi violent que
xte V. ni ſi changeant que Gré-
ire XIV. Que ce pape conſidéroit
l; affaires préſentes de l'Europe
de la Chrétienté, d'un eſprit net
impartial; que ſon intention n'étoit
int qu'en rompant l'équilibre né-
ſſaire entre les deux maiſons de
urbon & d'Autriche, la France
trouvât aſſujettie à l'Eſpagne, parce

1592. qu'il n'ignoroit aucune des vues (celle-ci pour la Monarchie unive sselle ; qu'en cela, outre l'intérêt (pere commun des Catholiques le pa trouvoit son intérêt temporel en p ticulier, parce que l'Italie & le p trimoine de saint Pierre suivroient près le sort de la France & d autres royaumes ; & que le pape cou roit risque un jour de se voir réduit à simple qualité de chapelain des r d'Espagne. Que sa sainteté pens d'ailleurs trop sensément pour ne p tendre les bras au roi, dès qu'il tém gneroit vouloir se raprocher d'ell sans se soucier de ce grand terme relaps, dont on cherchoit à éblo les simples.

Ma proposition souffroit bien moi de difficulté encore par rapport a autres têtes couronnées de l'Eu pe. Je ne m'y arrêtai que bien p pour mettre la conversation sur l'. pagne. Je demandai à l'abbé du P ron s'il ne croyoit pas aussi-bien q moi, que ces fins politiques qui étoi l'unique cause des troubles qui a toient la France, commençoient à sespérer de voir réussir ce brillant p

jet qu'ils s'étoient formé de conquérir toute la France : & cela ſur la connoiſſance qu'ils avoient, tant du roi & des Proteſtans qui lui étoient attachés que des Catholiques françois. 1592.
Le roi d'Eſpagne avoit-il jamais pu ſe mettre ſérieuſement dans la tête de faire de la France une province eſpagnole ; & ſe flater que ſa domination pût jamais être du goût d'un peuple, de tout tems l'émule & l'ennemi de l'Eſpagne ? Sur-tout cela on avoit alors bien plus que de ſimples ſoupçons. Le roi d'Eſpagne agiſſoit viſiblement, comme ſentant parfaitement que les ducs de Maïenne, de Guiſe & de Mercœur cherchoient à le prendre pour dupe : il ne penſoit pas mieux des ducs de Savoye & de Lorraine, qu'il voyoit ſe ſervir de ſes troupes & de ſon argent, ſans en avoir plus d'égards pour lui. Une preuve bien convainquante que Philippe étoit dans tous ces ſentimens, étoient les propoſitions ſecrettes qu'il avoit fait faire & renouveller tant de fois au roi, par D. Bernardin de Mandoce, le commandeur Moreau & le Comte de Taxis : c'eſt qu'au fond ce prince

1592. voyant que tout ce qu'il pouvoit prétendre des troubles de France se réduiroit au plus à deux ou trois de ses provinces, il lui importoit peu de qui il les obtînt, du roi ou de la ligue. Il est vrai qu'en partageant la France avec les chefs de la ligue, il se donnoit de grandes espérances d'attirer un jour tout à lui, en attaquant séparément tant de petits rois : mais il achetoit actuellement bien cher cette espérance, par l'épuisement de troupes & d'argent où le jettoit l'avidité de la ligue, & pour peu que le roi soutînt long-tems la guerre, Philippe sentoit qu'il se verroit peut-être obligé de retirer tous les secours qu'il donnoit en France, n'en ayant pas trop pour lui-même en Flandre, où la guerre ne faisoit que s'allumer de plus en plus.

Comme je m'apperçus que du Perron m'écoutoit attentivement, & sembloit tomber intérieurement d'accord de tout ce que je lui disois, je ne quittai pas si-tôt le chapitre de l'Espagne. Je lui dis, qu'il n'y avoit aucune apparence que tant de braves gens, si amateurs de leur liberté, de

1592.

[d]e leur gouvernement, de leurs loix [&] de leurs coûtumes, puſſent s'ac[c]ommoder jamais d'une ſervitude [é]trangére, & ſe réſoudre à ne rem[p]orter pour prix de leurs plus belles [a]ctions, que l'honneur d'être les ſu[b]alternes des grands d'Eſpagne, ou [t]out au plus ſtipendiaires d'un roi, [q]ui n'avoit jamais eu de plus grandes [o]bligations à perſonne qu'au prince [d]e Parme, & cependant l'avoit laiſſé [a]ttendre juſqu'à la mort la récom[p]enſe de ſes ſervices; que tout le but [d]es ſeigneurs François en paroiſſant [s']attacher au roi d'Eſpagne, n'étoit [q]ue de ſe faire accorder de plus gran[d]es récompenſes par Henri, pendant [q]u'il étoit encore engagé dans la re[li]gion proteſtante; après quoi ils aban[d]onneroient ſans peine ce reproche ſi [re]battu de relaps, auſſi-bien que le [d]eſſein de choiſir l'un d'eux pour roi, [le] mariage de l'infante, & tant d'au[tr]es projets auſſi vagues.

Je produiſis à l'abbé pour preuve [de] ce que je lui diſois, le traité que [la] ligue avoit fait propoſer à Henri [pa]r Villeroi & Jeannin, dès après la [le]vée du ſiége de Rouen, dont je

1592. n'ai pas pu parler à fond dans son tems, mais que je vais expoſer dans un moment. Après cela me tournant avec vivacité vers du Perron, je lu demandai s'il n'étoit pas de l'intérê de tous les bons François, & de lui-même tout le premier, d'empêche de pareils deſſeins de s'accomplir Si la politique de l'état vouloit qu détruiſant en un moment un édific qui avoit tant coûté aux rois d France, & que quelques-uns avoien cimenté de leur ſang, on revît l France pleine de ces petits tyran cruels & ambitieux, qui prétendoier faire la loi au prince, & toujou prête à être accablée par les premie ennemis qui l'attaqueroient? S'il n convenoit pas que le gouvernemer monarchique, par lequel tous le membres ſont unis & ſoûmis à u chef unique, eſt le plus glorieux le plus avantageux de tous, & e particulier pour la nation Françoiſe

Je tranchai court ſur ce tier parti de politique, en faiſant obſe ver à du Perron qu'il falloit qu'il a rivât néceſſairement de deux choſ l'une, ou qu'il ſe réunit à la ligue

ce qui faisoit perdre à celle-ci le secours de l'Espagne ; ou qu'il marchât séparément de la ligue, ce qui le compromettoit avec elle, & l'exposoit, ou à en être détruit, ou à la détruire. Dans tous ces cas, il ne pouvoit rien arriver qui ne tournât à l'avantage du roi. 1592.

Pour finir par ce qui regardoit la personne même du roi, il ne me fut pas difficile de faire avouer à l'abbé, que ce prince étoit tel qu'il le falloit pour régner sur les François. Je lui fis remarquer que sa réputation étoit si bien établie par-tout, qu'il y avoit bien à craindre pour la ligue, & encore plus pour ce tiers-parti si peu accrédité, que dans les provinces où l'on ne se livroit pas aussi aveuglément que dans Paris aux caprices de la ligue, on ne se jettât tout-à-fait entre les bras de ce prince, après que l'yvresse des esprits seroit passée, & auroit fait place à l'amour du repos, si naturel à ceux qui ont souffert ; que les provinces commençoient déja à témoigner ouvertement leur mécontentement. Mais sans tout cela, combien de tems le roi ne pouvoit-il pas encore soûtenir la

1592. guerre avec le ſecours des ſeuls Proteſtans françois & étrangers, brave & expérimenté comme il étoit, & ſe tenant en garde contre les attentats domeſtiques ? On l'avoit vu avec moins de dix villes dans ſon parti, & n'ayant qu'une poignée de monde, tenir contre toutes les forces du royaume. Je conclus, qu'au lieu de donner aux ennemis de la France le plaiſir de la voir ſe conſumer & s'anéantir d'elle-même, il étoit de l'intérêt général de favoriſer un prince, qui ſe montroit capable de lui redonner ſa premiére tranquillité, & de l'élever à un nouveau degré de ſplendeur.

L'abbé du Perron n'eut rien à répondre à toutes ces raiſons. Il fut convaincu de leur force ; & comme je m'y attendois bien, il ſçut en convaincre le cardinal de Bourbon, en y joignant toutes celles que ſa pénétration lui inſpira, & qu'il ne manqua pas d'orner de tout le brillant appareil de l'éloquence. Le reſte de cette année & le commencement de la ſuivante, furent employés de ſa part & de la mienne en allées & venuës, & en pourparlers de cette eſ-

pèce. Dès qu'on ſe fut tourné à la négociation, on eut plus de négociateurs que l'on ne voulut. 1592.

Il étoit vrai que Villeroi & Jeannin avoient préſenté au roi il y avoit longtems un projet de traité de la ligue, & qu'elle offroit de le reconnoître pour roi, à certaines conditions. La piéce eſt aſſez curieuſe pour en donner un précis. Le véritable eſprit qui faiſoit agir la ligue s'y montre tout entier. L'abjuration du roi étoit à la tête, comme la premiére & la principale condition. On vouloit qu'il s'engageât à faire profeſſion publique de la religion catholique dans trois mois; qu'il la rétablît dans toutes les villes, d'où la ſupériorité des réformés l'avoit bannie; qu'il ſe dégageât de toute alliance avec eux; qu'ils n'euſſent aucune part aux dignités, charges, ambaſſades & emplois de l'état, de quelque nature qu'ils fuſſent; en un mot qu'ils ne demeuraſſent en France qu'à titre de ſimple tolérance, & pour un certain tems, ſauf à proroger le terme, ſuivant l'éxigence des cas. Pluſieurs autres articles ſembloient n'y être mis que pour perſua-

1592. der au peuple que les chefs de la ligue, en traitant avec Henri, avoient pour unique objet de servir la religion & l'état. Telles étoient la clause de nommer aux bénéfices conformément aux canons, celle de tenir les états de six en six ans, & plusieurs autres.

Toutes ces conditions étoient spécieuses; mais on y ajoûtoit, & c'étoit-là le point essentiel pour les auteurs du projet, que le roi reconnoîtroit, autoriseroit & soûtiendroit la ligue de tout son pouvoir; qu'il laisseroit en sa puissance certain nombre de villes, où il ne pourroit pas même mettre de garnison, c'est-à-dire, qu'il ne devoit régner que sous elle; qu'il partageroit tous les gouvernemens de France entre ses prin cipaux officiers qu'on lui désigne roit; que de plus, il entretiendroi dans chacun de ces gouvernemen les troupes suffisantes à y mainteni la religion romaine; qu'il ne pour roit y disposer des tailles, impôts & autres revenus royaux, mais qu'il seroient tous employés à cet usage suivant une répartition proportion née à la qualité & aux besoins de ce

gouvernemens; qu'il en feroit de même de toutes les garnifons que l'on mettroit dans les places du royaume. Suivoit la deftination de ces gouvernemens; la Provence, au duc de Nemours; le Languedoc, au duc de Joyeufe; le Bourbonnois & la Marche, au duc d'Elbeuf; la Bretagne, au duc de Mercœur; les deux Vexins, à titre de gouvernement, à d'Alincourt; partie de la Normandie, à Villars; l'Ifle-de-France, au baron de Rofne; l'Orléanois & le Berry, à la Châtre; la Picardie, au duc d'Aumale; la Champagne, au duc de Guife, avec la charge de grand-Maître, & toutes les dignités & bénéfices qui avoient été dans fa maifon. 1592.

Le duc de Maïenne étoit le plus richement partagé, comme de juftice. Avec le gouvernement de Bourgogne on uniffoit pour lui ceux du Lyonnois, Forêt & Beaujolois; & on lui donnoit dans toutes ces provinces un pouvoir qui auroit anéanti celui du roi, le droit de difpofer comme il jugeroit bon des gouvernemens, lieutenances de roi & autres emplois non-feulement militaires, mais

1592. encore de finance & de judicature, & qui plus eſt, des dignités, bénéfices & places eccléſiaſtiques; & pour mettre le comble à des avantages ſi extraordinaires, l'on y ajoûtoit la charge de connétable ou de lieutenant-général de la couronne: il n'y avoit que celle-là qui parût digne de M. de Maïenne. On retenoit encore *in petto* quatre bâtons de maréchal (29) de France, dont la ligue nommeroit en tems & lieu les ſujets, outre des penſions conſidérables aux plus diſtingués d'entr'eux. On avoit pouſſé l'excès juſqu'à preſcrire au roi d'acquitter les dettes des perſonnes de conſidération du parti qu'on lui nommeroit, au nombre de vingt. Enfin pour achever de lui lier les mains, on ajoûtoit, qu'il ſouffriroit que des princes étrangers, au choix des Catholiques, accédaſ-

(29) Ces quatre bâtons de maréchal furent donnés l'année ſuivante à Roſne, la Châtre, Bois-Dauphin & Saint-Pol: il ſera parlé de chacun d'eux dans la ſuite. On rapporte à cette occaſion un bon mot de Chanvalon, qui dit un jour au duc de Maïenne: « Monſieur, vous » avez fait des bâtards » qui ſeront légitimés » à vos dépens. »

ſent au traité, & ſe rendiſſent garans 1592.
de ſon exécution. Le nom du pape étoit le ſeul marqué ; ſans doute que le blanc devoit être rempli entr'autres de celui du roi d'Eſpagne. On reconnoit ici trop clairement les vûës eſpagnoles. Charles-Quint ne demandoit pas autre choſe, lorſqu'il diſoit qu'on avoit tort de l'accuſer de haïr le roi de France, puiſqu'au lieu d'un, il ſouhaitoit qu'il y en eût vingt.

Perſonne ne croira que la ligue en traitant avec le roi à des conditions ſi injurieuſes pour ce prince, pût ſe perſuader qu'il s'y ſoûmettroit. Il y a donc toute apparence qu'elle ne le faiſoit, que pour donner à ſon refus une eſpece de tort dans l'eſprit de la plus vile populace. Auſſi le roi loin de traiter cet écrit ſérieuſement, & d'y répondre ſecrettement, comme il auroit fait s'il avoit cru qu'il pût le conduire à un accommodement, le ſacrifia tout d'abord aux Proteſtans. Ils donnérent à la piéce toutes les qualifications qu'elle méritoit. Elle révolta juſqu'aux Catholiques même de la ſuite du roi. Ceux-ci trouvérent que tout y étoit mal arrangé ;

1592. qu'elle étoit pleine d'articles qui n'étant pas nets deviendroient une source inépuisable de difficultés; qu'il y en avoit certains, dont l'exécution étoit absolument impossible. Ils dissimuloient ce qui leur avoit fait le plus d'impression; c'est que par la disposition des graces & des faveurs, il n'en restoit plus pour eux.

Le roi n'ayant fait de cet écrit d'autre usage que de s'attacher plus fortement ceux qui le servoient, fit une réponse fort courte & fort séche au président Jeannin; elle étoit datée du camp devant Caudebec. Il n'est pas besoin d'en raporter le contenu

Les guerres civiles, sur-tout celles où la religion se trouve mêlée, donnent un air de licence & d'effronterie, qui en toute autre occasion auroit bien de quoi surprendre. Jeannin scandalisé de ce qu'on avoit traité son projet de ridicule, répliqua par écrit & en s'adressant au roi lui-même Qu'il s'étonnoit fort du ton sur lequel on le prenoit avec lui. Que si l'on examinoit bien son projet, on trouveroit qu'il n'y avoit pas encore assez bien traité la ligue. Que la seule crainte

qu'il avoit eue en le faiſant, étoit d'en être déſavoué, ſur-tout du duc de Nemours, qui au lieu d'un gouvernement, s'étoit déja formé une principauté dans le Lyonnois de l'aveu de l'Eſpagne, & encore plus du duc de Maïenne, dont les intérêts y étoient aſſez négligés. La modération de Jeannin n'eſt-elle pas admirable ? Qu'il lui ſembloit y avoir aſſez bien ſervi le roi, en ne parlant pas de lui faire donner des villes à la ligue pour la ſûreté de l'exécution de ſa parole. Comme ſi celles qu'on y accordoit aux gouverneurs, ne faiſoient pas le même effet; qu'il avoit encore éludé pour faire plaiſir au roi, la queſtion de l'hérédité des gouvernemens. Cela eſt vrai; mais quelle difficulté reſtoit-il aux gouverneurs de ſe l'attribuer, après tous les autres droits dont il les revêtoit ? 1592.

Jeannin marquoit enſuite au roi avec une liberté que l'on peut bien nommer une impudence outrée, que les armes des Catholiques contre lui étant juſtes, non-ſeulment il ne devoit point ſe ſervir avec eux des termes de crime & d'abolition, mais qu'ils étoient tous en droit de traiter

1592. avec lui d'égal à égal, parce que ne devant point être regardés comme des ennemis vaincus, ni lui comme roi du vivant du cardinal de Bourbon, le ſeul roi reconnu en France, non plus qu'après ſa mort, à cauſe de ſa religion, c'étoit ici le corps de la monarchie qui traitoit avec un prince étranger: que par la même raiſon, l'acceptation que le roi avoit faite ne devoit point s'appeller un édit de pacification accordé par un roi à des ſujets, mais une convention amiable avec un peuple qui ſe donne librement un roi, après que les raiſons de le refuſer ont été levées. Toutes les autres impertinences de cette lettre ne méritent pas d'être relevées. Jeannin finiſſoit par rejetter formellement toute entremiſe de MM. de Bouillon, du Pleſſis, & des autres Réformés dont le roi avoit fait mention dans ſa réponſe; & il déclaroit qu'il ne vouloit avoir aucune communication avec eux.

1593. Pendant que le roi délibéroit ſur le parti qu'il avoit à prendre, les états ſe tenoient à Paris. (30) L'idée de les

(30) Ils furent convoqués pour le 25 Janvier, mais l'ouverture n'en fut faite quee

convoquer venoit du prince de Parme ; & il faut convenir que par la maniére dont il devoit s'y prendre pour arriver à ses fins, on ne pouvoit pas prendre de résolution plus ruineuse pour la cause du roi. Ce général devoit les indiquer à Reims ; & réunissant tous ses efforts pour se rendre maître des délibérations au dedans, pendant qu'avec une armée supérieure il contiendroit le peuple dans son parti, & les grands dans leur devoir, il s'assûroit de parvenir à une élection entiérement du goût de l'Espagne, & de faire aussi tôt après sacrer le roi élu. Tout cet arrangement étoit d'une profonde politique. (31) Un peu de promptitude, beaucoup de libéralité, une occasion bien choisie, sur tout cela une armée 1593.

lendemain dans le louvre, préparé pour cet effet. Les harangues, les actes & toutes les cérémonies de cette assemblée, se trouvent dans plusieurs historiens. Voyez particuliérement *de Thou liv.* 105. *Davila, liv.* 13. *mém. de la ligue, tom.* 5. *mém. d'état de Villeroy, tom.* 4. *mém. de Nevers, tom.* 2. *Mathieu, tom.* 2. *Chronol. Novenn. sous l'année* 1593. *liv.* 5. *Satyre Ménippé, &c.*

(31) Voyez la lettre que le duc de Parme écrivit à ce sujet au roi d'Espagne, *Chronol. Novenn. liv.* 4. *fol.* 5.

1593. capable d'impoſer, c'étoient-là les vrais moyens de mettre fin aux affaires & de donner pour toujours au roi l'excluſion du trône.

Mais le prince de Parme étant venu à mourir ſur le point de l'exécution, ces projets ou expirérent avec lui, ou ne furent conduits ni avec la ſuite, ni avec la diligence & les autres moyens néceſſaires. Il eſt vrai que le comte de Mansfeld qui lui ſuccéda, s'approcha enfin avec une armée juſqu'à Noyon; mais dès-lors on n'étoit plus auſſi ſoûmis à l'Eſpagne qu'on l'avoit été, avant qu'on eût conçu l'eſpérance de voir le roi abjurer le Calviniſme; & le comte de Mansfeld s'en retourna ſans avoir rien fait. De plus, on avoit changé un point qui parut toujours eſſentiel au prince de Parme, c'eſt qu'au lieu de convoquer les états à Reims, le duc de Maïenne avoit fait conſentir le pape & les plénipotentiaires de l'Eſpagne, qui étoient dom Diégo d'Ibarra, le duc de (32) Feria, Inigo de Mandoce, & le comte Jean-Baptiſte de Taxis, qu'on les aſſemblât à Paris.

(32) Laurent Suarès de Figueroa y Cordoua, duc de Feria.

Toutes ces perſonnes avoient eſpéré que dans une ville qu'ils tenoient toute entiére par leurs alliances, leurs brigues ou leurs préſens, ils pourroient faire jouer mille reſſorts qui leur captiveroient tous les ſuffrages. Mais quand tout ce grand corps anarchique fut raſſemblé, il ſe trouva traverſé de tant & de ſi différens intérêts, que les Eſpagnols n'ayant que leur voix comme les autres, & deſtitués d'ailleurs des moyens de la faire écouter par la force, s'apperçurent bien qu'ils rencontreroient plus de difficultés qu'ils n'en avoient prévû; & ils craignirent dès ce moment de ne tirer d'autre fruit de tant de brigues & de ſourdes pratiques, que de tenir les choſes plus long-tems brouillées, juſqu'à ce que la complication de tant de vûës, & l'impoſſibilité de pouvoir jamais les unir, produiſiſſent enfin d'elles-mêmes l'effet d'amener & de faire embraſſer le parti de la raiſon. 1593.

Comment en effet pouvoir concilier le pape, ou plutôt ſes Légats qui avoient leur objet particulier, le roi d'Eſpagne; les ducs de Savoye & de Lorraine, les ducs de Maïenne,

de Nemours, de Mercœur, de Guiſe
1593. enfin les princes du ſang qui avoient auſſi chacun un objet (33) différent, & qui n'y étoient pas moins attachés? Tous ces partis, ſi-tôt que les états furent ouverts, conſidérant que c'étoit là le coup de partie, eurent recours chacun de leur côté à mille ſtratagêmes qui ſe détruiſoient mutuellement; & ſuivant l'idée de ce qu'on appelle la fine politique, s'enveloppant & ſe dérobant ſous de fauſſes marches pour tacher d'amener les autres à leur but, ils joignoient à la multiplicité des avis déja ſi embarraſſans, un flux & reflux d'opinions qui jettoient dans un labirinthe où perſonne ne ſe connoiſſoit plus. Aucun ne dit d'abord nettement ſa penſée. Il ſemble qu'on ſe fût donné le mot pour ſe déguiſer à l'envi, & pour faire deviner ſon objet.

Les Eſpagnols ne ſuivoient en cela que leurs maximes ordinaires & leur caractére particulier, ou cherchoient peut-être à ſonder les eſprits, pour

(33) « La ligue avoit » cela de bon pour la » France, dit le Grain, » que chacun y vouloit commander, & » nul obéir. »

découvrir si les François verroient de bon œil un prince étranger regner sur eux. Lorsqu'ils virent qu'en temporisant leur but fuyoit loin d'eux, ils vinrent enfin à proposer ce qu'ils avoient de plus raisonnable, le mariage de l'infante (34) avec le car- 1593.

(34) Claire Eugenie d'Autriche, seconde fille de Philippe II. Le duc de Savoie avoit épousé Catherine, l'aînée. Ce ne fut qu'après avoir essayé inutilement par le ministére du cardinal de Plaisance, légat, & du cardinal de Pellevé, de soumettre la France à une domination purement Espagnole, par le mariage de cette infante avec le prince Erneste d'Autriche, l'aîné des freres de l'empereur. Les mémoires d'état de Villeroy imputent à la cour de Madrid, comme une faute qui fit manquer la couronne de France à l'Espagne, de n'avoir pas voulu faire partir cette infante future reine, que le prince qu'on lui destinoit pour époux, ne fût déclaré & reconnu; mais je doute fort que l'arrivée de cette princesse à Paris eût applani toutes les difficultés. Selon M. de Thou, la brigue en faveur du duc de Guise se trouva un jour si forte par l'union de l'Espagne & du clergé de France, que sans l'opposition qu'y mit secrettement son propre oncle, le duc de Maïenne, & la déclaration que le roi de Navarre fit semer à propos, qu'il étoit résolu d'embrasser la religion Catholique, il y a toute apparence que ce prince alloit être proclamé roi. » On loue le duc de » Guise, dit le pere de Châlons, *Histoire de*

1593. dinal de Bourbon. Tous les ſeigneurs François ayant à leur tête les Guiſes, attendoient que les Eſpagnols franchiſſent ce pas, & concouroient tous à un point commun qui étoit de ſe ſervir de cette propoſition, pour mettre entre le roi & le cardinal toute la haine qui peut animer deux rivaux décidés; & conſéquemment entre le roi & les chefs du parti contraire, M. le comte de Soiſſons, les ducs de Nevers, de Longueville & les autres. On laiſſa prendre à cette propoſition aſſez de force pour qu'on en vint juſqu'à dreſſer les articles qui furent envoyés au cardinal par le canal de Bellozanne; mais tous les ſeigneurs ſe réuniſſant enſuite, ils ſçurent bien la faire tomber. A quel deſſein? On le pénétre facilement; afin que, ce que ces ſeigneurs ôtoient au cardinal & aux autres princes du ſang, retombât ſur eux-mêmes; comme les princes du ſang en paroiſſant s'oublier pour le car-

France, tom. 3. *pag.* 257. après Mathieu, » d'avoir eu tant de » modération en cette » occaſion, qu'il ne » laiſſa paroître aucune marque qu'il » ſe flatât d'une eſpérance auſſi douce, » ni aucun empreſſement pour une ſi » grande fortune. «

dinal, ne le faisoient aussi que par un retour vers eux-mêmes, qui leur fit envisager qu'après lui la couronne pourroit plus facilement leur venir, que si elle passoit sur une tête étrangére. Les Espagnols comprirent tout ce manége des princes Lorrains ; & on s'attend bien qu'ils ne leur pardonnérent point. 1593.

Cet intérêt commun des grands qui les unissoit contre l'Espagne & contre les princes du sang, venoit ensuite à se diviser en autant de branches qu'ils étoient de têtes ; chacun croyoit la sienne propre à porter le diadème. Le dépit & la jalousie se mirent bientôt de la partie, & l'on en vint à se disputer la couronne, pour le seul plaisir de se l'arracher : c'étoit la consolation de ceux qui se voyoient exclus. Tel de ces partis n'en vouloit qu'à une seule personne, & se consoloit de ne pas réussir pour soi-même, s'il pouvoit rendre la brigue inutile. De cette classe étoit le clergé, qui sans pouvoir désigner personne nommément, s'opposoit seulement de toutes ses forces à l'élection du roi de Navarre. Tel autre entreprenoit de supplanter deux, trois

1593. ou davantage des contendans; & il ne s'en trouvoit aucun par tous ces motifs, capable de former un parti assez supérieur pour entraîner tous les opposans. Le peuple quoiqu'assez ordinairement esclave de sa prévention en faveur d'un sujet, ne se déterminoit point à cause de la multiplicité des sujets; & il lui arrivoit en cette occasion ce qu'on a souvent expérimenté, que prenant le ton de cette sorte de personnes indifférentes & détachées qui se trouvent toujours dans le public, il tournoit en spectacle pour lui une affaire de cette importance, & ne faisoit que rire des malheureux supplantés.

Mais enfin ce jeu, ce manége de tromperies ne pouvoient pas long-tems durer. Les passions se font donner en ces rencontres les premiéres délibérations & les premiers mouvemens. Si le concours des causes les empêche de l'emporter, la raison lente à se montrer dans les assemblées tumultueuses, se fait voir à la fin; & après l'avoir long-tems combattuë, on la suit par nécessité. La premiére démarche qu'elle fit dans cette occasion fut par l'organe du parlement, qui

esant plus mûrement les différentes 1593.
ropofitions qu'on jettoit fur le tapis, 'un roi Efpagnol ou Lorrain, fentit u'on lui reprocheroit à jamais d'avoir iffé contrevenir à un article auffi ondamental des loix du royaume, ue l'eft l'hérédité de la couronne; commença fans trop fçavoir ce ui en arriveroit, par donner un ar-t (35) qui défendoit de tranfporter

(35) Cet arrêt eft 28 Juin : » Cette action, dit M. de Villeroy, *tom.* 2. *p.* 8. fut d'autant plus ouée par les gens le bien, que le péril n étoit plus grand, & certainement elle ervit grandement, & faut que je dife, que le royaume en emeure obligé à a cour. « Jean le Mître, quoique fait pfident du parlement de la ligue par le duc de Maïenne, le préfident Edouard Mlé, les confeillers Gillaume du Vair, duis garde des faux, Etienne Fleury Pierre d'Amours, Larre Coqueley, &c. y eurent la principale part. En conféquence, le préfident le Maître fut député avec les confeillers de Fleury & d'Amours, l'après-midi de ce même jour, pour faire des remontrances au duc de Maïenne, comme lieutenant-général de la couronne. Le duc fe plaignit avec aigreur de l'affront que le parlement venoit de lui faire ; & l'archevêque de Lyon qui étoit avec lui, ayant répété ce mot d'affront avec emportement, & fort maltraité de paroles les députés, le préfident le Maître, lui ferma la bouche

1593. la couronne hors la famille royale. C
n'étoit rien moins qu'une penſée nou
velle; il n'y avoit perſonne qui ne l'eût
& qui ne ſentît l'injuſtice d'en uſer au
trement; mais il ſemble qu'il lui man
quoit pour entraîner les eſprits, d'êtr
propoſée avec poids & gravité. L'ar
rêt porta coup. Les droits de la famill
royale commencérent à paroître ſacré
à mille perſonnes, qui n'y penſoier
pas un moment auparavant. L'Eſ
pagne que cet arrêt fruſtroit de ſon a
tente, pouvoit encore parer le cou
en s'uniſſant aux Lorrains, ſur leſ
quels il retomboit comme ſur elle
mais plus elle croyoit avoir eu droit d
compter ſur leurs ſuffrages, plus el
devint irréconciliable contre eux
dès qu'elle s'en vit trahie. Ils ne pı
rent jamais ſe rapprocher, & leı
éternelle méſintelligence prépar
inſenſiblement la victoire à leur a
verſaire commun.

Il n'y avoit plus qu'un pas à fai
pour cela; mais le clergé (36) en

avec beaucoup de dignité & d'autorité. *Voyez le 5*[e]. *tom. des mém. de la ligue : mém. de Nevers, tom.* 2. *pag.* 635.

(36) Tous les m
moires de ce tems
font foi des procéd
violens, & des d

pêchoit fortement qu'il ne fût fait. 1593.
La chose s'arrêta encore là quelque tems. On reprit comme par amusement quelques-uns des projets usés. Les différentes espérances se ranimérent pour s'éteindre bien-tôt & tout-à-fait; car chacun convenant tacitement que si le roi (37) abjuroit, ce point finissoit toute contestation, l'avis de l'y amener entraîna enfin toutes les voix; & l'on s'y attacha, non plus légérement comme aupa-

cours emportés du cardinal de Plaisance, légat, de presque tous les évêques de France, des curés de Paris, & de la Sorbonne: » Débourbonnez-nous, » Seigneur, c'est l'explication que donnoit un prédicateur, de cette parole de l'Ecriture Sainte: *Eripe me, Domine, de luto fæcis.* Il y a une infinité de traits pareils, dont assûrement on ne peut excuser la malignité par le zele pour la bonne religion. De Thou remarque que le clergé fut le seul des trois états qui conseillât opiniâtrément la guerre.

(37) Il est démontré aujourd'hui, non-seulement que Henri IV. étoit le seul légitime héritier de la couronne, il n'y a jamais eu le moindre doute sur ce point, mais encore, qu'en sa personne les trois races de nos rois se trouvent réunies. Voyez-en la preuve dans le troisiéme volume du nouvel ouvrage, qui a pour titre: *Généalogies historiques de toutes les maisons souveraines, vingt-deuxiéme table généalogique.*

1593. ravant, mais par une vûë plus nette & plus diſtincte du véritable avantage de l'état : vûë qui devint dès ce moment celle du parlement & de tout le peuple, & ne ſouffrit plus d'oppoſition, que celle qu'il plut encore à quelques ſeigneurs d'y apporter pour leur intérêt perſonnel.

Les ducs de Maïenne, de Nemours & de Mercœur, furent ceux qui témoignérent le plus d'opiniâtreté, comme il étoit naturel à ceux de tous qui s'étoient le plus flatés; mais avec toute leur mauvaiſe intention ils ne purent empêcher qu'on ne propoſât dans les états, & qu'on ne fît paſſer à la pluralité des voix une conférence avec le roi. Il étoit du moins en leur diſpoſition d'en rompre ou d'en ſuſpendre l'effet, & ils ne manquérent pas de le faire. Pour cela ils remuérent ciel & terre. Ils firent agir leurs émiſſaires. Ils profitérent du mauvais ſuccès du roi (38) devant Selles. Ils firent avancer Mansfeld qui prit Noyon.

(38) Le voyage que Henri IV. fit du côté de Tours, & la néceſſité où il ſe mit de lever le ſiége de la ville de Selles en Berry, furent regardés en ce tems-là comme des fautes conſidérables.

Ils

ils donnérent toute la force qu'ils purent au refus que le pape venoit de faire au cardinal de Gondy (39) & au Marquis de Pisany, envoyés de la part du roi, d'entrer dans Rome, ou même de mettre le pied sur les domaines de sa Sainteté. Pouvoient-ils se flater qu'on ne remarqueroit point l'irrégularité de ce procédé, après qu'on les avoit vus protester tant de fois qu'ils n'agissoient que pour la religion, & qu'ils étoient prêts de se soumettre à Henry, dès le moment qu'il quittoit ses erreurs? Aussi personne ne s'y trompa, & quoiqu'ils empêchassent tout le fruit qu'eût pu avoir la conférence tenue pendant le mois d'Avril (40) à Surêne, on jugea que c'étoit le dernier effort d'un pouvoir expi- 1593.

(39) Pierre de Retz, cardinal de Gondy, Jean de Vivonne, marquis de Pisany,

(40) A la fin d'Avril, & pendant une partie du mois de Mai. Voyez-en les actes, *tome 8889. des manuscrits de la bibliothéque roy. mém. d'état de Villeroy, tom. Mathieu & Cayet, ibid. &c.* L'archevêque de Bourges qui soutenoit la cause du roi, l'appuya de l'autorité de Saint Paul, qu'on est obligé d'obéir aux princes payens & idolâtres, des libertés de l'église gallicane, & de plusieurs autres preuves sans réplique. Tout insoutenables que pa

rant. On vit clairement que si le ro
après avoir consenti qu'il n'entrât dans
cette conférence aucun député de la
religion, ne s'étoit pas encore rendu
c'étoit parce que les ligueurs s'étoien
montrés plus difficiles eux-mêmes su
le temporel, que le roi sur le spiritue
Le peuple sur-tout lui rendit une jus
tice entiére, & les douceurs d'un
tréve qui fut l'unique bien & le résu
tat de la conférence, achevérent d
le mettre dans ses intérêts. Je revie
plus particuliérement à ce prince.

Il faisoit toujours sa résidence
Mante, où toute sa prudence suffis
à peine à lui conserver entier un pa
composé de personnes si différen
dans leurs sentimens. La tenue des ét
l'avoit alarmé d'abord, & avec d'a
tant plus de raison, que la premi
idée qui s'offroit à l'esprit, c'est qu'u
assemblée en apparence si auguste
si respectable auroit bien-tôt tro
un reméde aux maux de l'état. D
cette crainte le roi commença à fla
les Catholiques plus encore que

roissent les raisons alléguées au contraire par l'archevêque de Lyon, elles l'em térent dans cette férence.

coutume. Il fit même comme on vient de le voir, quelques démarches pour rechercher le pape, afin de ne pas éteindre dans les uns & les autres la ſeule eſpérance qui pouvoit les empêcher d'en venir avec lui à une rupture éclatante. On juge bien que cela ne ſe fit pas ſans réveiller tous les murmures des Huguenots; mais ce prince avoit ſagement pris les devans, & il paroiſſoit qu'il ne ſe faiſoit rien qu'en conſéquence de ce conſeil général de la religion, dont on a vu que le réſultat avoit été de tourner la choſe en ménagement & en négociation. Lorſque leurs plaintes prenoit trop de force, & que le roi voyoit qu'il y avoit lieu de craindre qu'ils ne ſe portaſſent à quelque extrémité fâcheuſe contre lui, il ſçavoit les appaiſer par quelque expédition militaire, qui ne faiſoit que convaincre encore davantage les peuples, que ce même prince qui leur paroiſſoit ſi doux & ſi débonnaire, n'étoit pas moins digne de leur commander par ſa valeur & ſa capacité dans la guerre. 1593.

Dès qu'il fut inſtruit du peu d'u-

1593. nion qui régnoit dans les états, du trouble & des conteſtations qui naiſſoient à chaque parole, il regarda cette aſſemblée comme le plus heureux acheminement à ſes deſſeins; & il n'eût plus d'autre embarras que celui de bien régler ſa conduite avec ce grand nombre d'entremetteurs, qui ſe mêlérent de ſes affaires ſi-tôt qu'il eut été propoſé dans les états de traiter avec lui. Ce prince n'auroit dès-lors trouvé aucun obſtacle à la couronne, s'il s'étoit montré d'humeur à ſatisfaire aux demandes exceſſives que les ſeigneurs & les autres membres de la ligue commencérent à lui faire faire; mais il ne vouloit pas que la poſtérité lui reprochât qu'il ne devoit la dignité royale qu'à la baſſeſſe qu'il auroit eu de la ſoumettre à l'avidité & aux caprices de ſes ſujets. C'eſt ſe montrer bien digne du trône, que de ſçavoir ſi bien combattre le penchant & l'empreſſement naturel à y monter.

Je dois pourtant rendre juſtice ici à quelques-uns d'eux. Le nombre n'en eſt pas grand, mais je ſerois bien

caution que (41) MM. de Belliévre, de Belin & Zamet, par exemple, n'eurent, dans les démarches qu'ils firent auprès du roi, aucun égard à leurs inérêts. Il y en peut avoir encore quelques autres, dont je ne puis rien présumer ni affûrer. A l'égard de tout le reste, je me contente de nommer les principaux agens auprès du roi, tant de la part de la ligue & des états, que du clergé & des seigneurs françois. Je ne répéterai point les noms déja indiqués; j'y joins seulement le cardinal de Gondy, les maréchaux d'Aumont & de Bouillon; l'amiral de Biron, MM. d'O, de Vitry, de Lux, Du-Plessis, la Verriere, de Fleury, & l'abbé de Chesy, beaucoup d'autres sont demeurés confondus dans la foule, quoiqu'il n'y en eût pas un d'eux qui ne s'affurât que l'histoire parleroit un jour de lui comme de celui qui avoit frappé le grand coup. Je comptai un jour au roi par leurs noms plus de cent de ces personnages. Au reste on présenteroit ici une belle décoration, si l'on pouvoit ouvrir & 1593.

(41) Pomponne de Belliévre. François de Faudoas d'Averto Sebastien Zamet.

1593. montrer pour un moment le cœur de tous ces conseillers si ardens ; vanité, desir de la faveur, bas intérêts, vils artifices, jalousie, fourberie, trahison, c'est-là tout ce qu'on y découvriroit.

Il y en eut qui ne quittérent pas même au dernier moment le masque qui leur faisoit abuser du privilége d'aborder le prince pour le trahir plus sûrement, & pour lui tendre des piéges que tout autre n'auroit jamais évi tés. C'est à regret que je nomme e cet endroit Villeroy (42) & Jean nin : mais le fait est trop connu, & l

(42) Dans le premier tome des mémoires d'état de Villeroy, qui n'est guéres qu'une justification de toute la conduite de ce secrétaire d'état, il avoue sincérement que rien n'eût été capable de lui faire prendre le parti de ce prince, s'il ne se fût pas converti, & si avant tout on n'eût pris toutes les mesures nécessaires pour mettre la religion en sûreté. Il n'est pas besoin de rapporter les raisons qu'il en donne, il trouvera pourtant encore pl sur ce point toute l'ir dulgence qu'il demar de. Il convient encor avec la même sincér té de ses liaisons av la ligue & l'Espagn & du principe polit que où il étoit, qu' faisant la paix, il étc très-avantageux de parer le roi d'inté d'avec l'Angleterre de l'unir avec l'Esp gne. Sur cet artic ses raisons, quoiq sans doute elles ne ront pas goûtées ceux qui pensent co me M. de Sully, sc

confusion qu'ils essuyérent depuis, lorsque le roi leur en fit publiquement à Fontainebleau de justes reproches, en est la conviction; aussi bien que la maniére intéressée dont Villeroy se comporta dans la suite. Deux jours seulement avant l'abjuration du roi, ces deux messieurs s'employérent si utilement, qu'ils firent tenir une assemblée secrette, composée des ministres du pape, de ceux de l'Espagne & des principaux partisans de la ligue, 1593.

sibles. Pour tout le reste, il s'en défend fortement. Il proteste qu'il n'a jamais reçu d'argent de l'Espagne, & qu'il n'a assisté ni aux états, ni à aucuns autres conseils, qu'avec une véritable intention de travailler pour le roi & pour la paix. Voyez la note sur ce sujet quelques pages plus haut, & ce que nous en avons dit dans la préface de cet ouvrage. Quant au serment de la ligue dont parle ici le duc de Sully, & qui est l'article le plus grave; M. de Villeroy est si clairement justifié dans *Mathieu, tom. 2. pag. 153. & suiv. Chronol. Noven. liv. 5. fol. 229.* & dans quelqu'autres historiens, qu'il ne reste qu'à avouer qu'il y a erreur sur ce fait dans nos mémoires. Selon ces historiens, non-seulement M. de Villeroy n'eut aucune part à ce serment, mais encore il l'ignoroit absolument, lorsque Henry IV. lui montra cet écrit à Fontainebleau, & qu'il le chargea d'en faire des reproches au duc de Maïenne, que Villeroy travailloit dès-lors très-sincére-

1593. ſoit en perſonne, ſoit par procureurs pour les ducs de Nemours & de Mercœur abſens, dans laquelle le légat fit jurer à tous ſur la croix, l'évangile & même l'hoſtie, de ſoutenir la ligue juqu'à ce qu'on vît ſur le trône de France, j'ai peine à le dire, un roi agréable à l'Eſpagne; & ſur-tout de ne jamais reconnoître pour tel le roi de Navarre, quand même il joindroit aux droits de ſa naiſſance celui d'une abjuration ſincére. Ce ſerment ſi plein de religion & de charité fut enfermé dans un paquet ſigné de toute l'aſſemblée & envoyé à Rome. C'eſt par une lettre que le cardinal de Plaiſance écrivoit à quelques membres du parlement, & dont le porteur fut arrêté à Lyon par des ſoldats du roi, qu'on

ment & par ordre de ce prince même à le ſéparer de la ligue. Mais ce qui eſt plus poſitif encore, c'eſt que Villeroy faiſant honte au duc de Maïenne de cette criminelle démarche, Maïenne lui répondit en propres termes. » Je ne vous ai rien » voulu dire de ce ſerment, ni au préſident Jeannin, tant » parce que j'avois » donné parole au légat & aux Eſpagnols, de ne vous » en rien dire, que » pour n'ignorer que » vous n'euſſiez jamais approuvé l'uſage de ce reméde. « *Mathieu, pag.* 155.

eut connoiſſance de cette piéce. Peut-on ſe jouer à ce point de la bonne foi, de la vertu & de la religion ? Ce trait quoiqu'anticipé, me paroît ici à ſa véritable place. 1593.

Parmi cette foule de négociateurs & de conſeillers, il y en avoit beaucoup qui croyoient tromper le roi, & qui ne faiſoient que ſe tromper eux-mêmes. Ce prince les laiſſoit dans cette bonne opinion, pour perſuader, non pas ces intriguans, mais le peuple, de la facilité à l'amener au point où on le ſouhaitoit. Je parle pour l'avoir ſçu du roi lui-même. Je me ſouviens qu'un ſoir, c'eſt je crois le 15 Février, après que tout le monde ſe fut retiré de ſon appartement, le ſecrétaire Féret vint me chercher fort ſécrettement de ſa part, & m'introduiſit dans ſa chambre, où je le trouvai couché. Il étoit obligé, ainſi qu'il me l'avoua, de prendre cette précaution toutes les fois qu'il avoit à m'entretenir, pour ne pas révolter les Catholiques, non plus que les Proteſtans, qui par jalouſie me haïſſoient, peut-être encore plus que ne faiſoient les premiers par averſion naturelle. Après qu'il ſe fut plaint de cette con-

1593. trainte dans des termes tout-à-fait obligeans pour moi, il me parla des affaires qui occupoient alors le tapis, & du manége des courtisans pour se donner l'honneur de la décision. J'avois dit, & on l'avoit rapporté au roi, que j'appréhendois que sa facilité ne lui fît accorder plus qu'il ne devoit. Je connus que je m'étois trompé, par la maniére dont ce prince me représénta l'état des affaires, & me peignit le différent caractère de tous les sollicitans. Si je fus surpris de la justesse avec laquelle il démêloit du premier coup d'œil la vérité, au travers des voiles dont on l'obscurcissoit, je ne fus pas moins charmé, lorsque soumettant ses lumiéres aux miennes, il voulut que je lui prescrivisse la maniére dont il devoit achever une affaire, laquelle, pour l'avouer, avoit des risques jusqu'au dernier moment. J'eus beau m'en défendre, je n'obtins qu'un délai de trois jours pour prendre ma résolution. C'est dans cet entretien que le roi me parla pour la premiére fois du dessein qu'il avoit de me confier un jour ses finances.

Après trois jours d'une mûre réfléxion, j'alla retrouver le roi avec le

même secret. Je ne goûtai aucun des projets qu'on lui avoit donné, & qui ne différoient que dans le plus ou le moins de rècompenses à accorder aux principaux membres de la ligue, & aux autres personnes intéressées. Mon avis fut que les choses n'étoient point encore au point d'y mettre la conclusion, ce que j'appuyai des raisons suivantes : Que le roi étoit délivré de la seule crainte qui auroit pu porter à en précipiter la fin ; je veux dire, de la crainte que tant de prétendans à la royauté ne se réunissent tous en faveur d'un sujet, parce que l'aigreur qui s'étoit mise entre les princes, les grands & les ministres d'Espagne, prenant chaque jour de nouvelles forces, on ne pouvoit s'attendre qu'à les voir dans peu chercher à se détruire mutuellement. Cela supposé, qui étoit le point essentiel : qu'il ne pouvoit arriver autre chose, sinon que les indifférens & les mieux intentionnés s'en attacheroient plus fortement au parti du roi ; que cet effet étoit déja indubitable par rapport aux villes de france trop éloignées de la ligue & de la cabale pour en suivre les impressions & la chaleur ; 1593.

1593. que les chefs de la ligue eux mêmes par haine, par jaloufie, ou même par réflexion fur leur propre intérêt, viendroient l'un après l'autre fe jetter entre les bras du roi; que de fimples efpérances que ce prince laifferoit concevoir, lui donneroient d'avance la meilleure partie des fruits de l'exécution, & ne lui en feroient pas courir les dangers; que ces dangers d'une exécution trop précipitée étoient premiérement, une féparation éclatante des Proteftans qui n'étoient pas encore affez préparés à ce changement, d'où il pourroit arriver les plus fâcheux inconvéniens, en ce que le roi n'étant point encore affûré de tous les Catholiques pour les leur oppofer, il demeureroit à la merci des uns & des autres; enfuite la néceffité ou il fe mettoit lui-même en fe jettant entre les bras des Catholiques, de leur accorder toutes leurs demandes, quelques exhorbitantes qu'elles fuffent, ce qui pour le préfent & pour l'avenir étoit d'une dangereufe conféquence; qu'il falloit laiffer à tous ces intriguans & à tous ces chefs de la ligue, le tems de donner une forme précife à leurs

demandes, qu'ils connoîtroient qu'ils alloient presque tous sur les brisées les uns des autres, ce qui les obligeroit à se réduire d'eux-mêmes sur leurs excessives prétentions, à convenir qu'en élevant trop haut de légers services, ils mettoient le roi dans l'impossibilité de les satisfaire, enfin à se contenter de chercher leur intérêt dans l'intérêt général de l'état; que les prémiers à qui l'on verroit prendre ce parti, seroient ceux qui n'étant portés à demander des satisfactions que par l'instigation des puissances étrangéres, avides peut-être de les partager avec eux, connoîtroient l'injustice de leur procédé, à mesure que croîtroit leur haine contre ces étrangers; que ces mêmes étrangers voyant que le roi accorderoit si facilement, feroient demander par d'autres ce qu'ils croiroient ne pouvoir obtenir eux-mêmes. 1593.

Je fis enfin envisager au roi que quelque changement qui arrivât dans les affaires, il ne pouvoit être si subit, qu'il ne fût en son pouvoir de l'empêcher, puisque peu de paroles suffisoient pour cela, au lieu qu'en temporisant on éclairoit les démarches

1593. des uns & des autres, & l'on rompoit ſecrettement ce qu'il pouvoit y avoir de liaiſon entre eux; juſqu'à ce qu'il ne tînt plus pour une entiére concluſion, qu'à donner quelques ſatisfactions à ceux qui étoient réellement en droit d'en demander. Pour amener les choſes heureuſement à ce but, je ne voyois rien de meilleur à faire que de ſuivre conſtamment la conduite que le roi avoit tenue juſqu'à ce moment; bien recevoir tout le monde, promettre peu, paroître déſirer de finir, remettre toute la faute du retardement ſur les obſtacles, & travailler aſſiduement à les lever. C'eſt avec une conduite ſemblable qu'il me ſemble que devoient ſe traiter preſque toutes les affaires politiques un peu épineuſes. On ſçait aſſez que la différence entre la précipitation & la diligence, eſt que celle-ci ennemie de l'inaction & de la pareſſe auſſi-bien que l'autre, ne fait pourtant aucun pas ſur lequel elle ne conſulte le jugement, & cependant on les confond dans la pratique preſqu'à tous les inſtans.

En parlant de la ſorte au roi, ſa converſion étoit toujours le fonde-

ment que je suppofois, & Sa Majefté en ne contredifant rien, me fit connoître que cette formalité ne l'arrêteroit pas. Je n'ajoutai plus qu'une chofe, c'eft que pour ne pas laiffer dégénérer cette négociation en querelle bourgeoife & en parlementage, comme faifoient fes adverfaires, il falloit l'entremêler de quelque expédition militaire. Y ayant beaucoup d'autres raifons à joindre à celle-ci, j'offris au roi de les lui mettre par écrit. Ce prince me répondit qu'il n'en étoit pas befoin ; qu'il croyoit comprendre tout ce que je pouvois avoir à lui dire, & que quand il auroit le tems lui-même, il m'entretiendroit fur un fyftême par lequel il lui fembloit qu'après s'être uni aux Catholiques, il n'étoit pas impoffible de les réconcilier eux-mêmes avec les Réformés. 1593.

Pour exécuter de point en point cette réfolution, le roi à fon retour à Mante, après la rupture de la conférence de Surêne, en fit faire d'autres purement de religion (43) entre les docteurs catholiques & les miniftres

(43) A la Villette, à Pontoife, à Mante, & ailleurs.

1593. proteſtans, auxquelles il aſſiſta réguliérement, & d'un autre côté, il fit ſes préparatifs pour ouvrir la campagne dès le mois d'Avril par quelque coup d'importance : plutôt pour ſoutenir ſa réputation parmi les peuples, que dans l'intention de continuer ſérieuſement une guerre, pour laquelle les fonds lui manquoient abſolument.

Cette expédition fut le ſiége de Dreux, pour lequel le roi fit un emprunt conſidérable ſur la ville de Mante. Il partit de cet endroit au commencement d'Avril, & vint paſſer la riviére d'Eure à Seriſy, pendant que de mon côté j'aſſemblois & conduiſois l'artillerie néceſſaire. L'amiral (44) de Biron inveſtit par ſon ordre la ville, qui fit peu de réſiſtance. Toute la difficulté conſiſtoit dans le château, & ſur-tout la Tour Griſe qui étoit à l'épreuve du canon. Je promis au roi de l'emporter s'il vouloit me donner quatre mineurs anglois & écoſſois & certain nombre de travailleurs. Mon entrepriſe ne manqua pas d'être bien frondée; & mes

(44) Charles de Gontaut, fils du maréchal, nommé amiral par le roi.

envieux saisirent avidement cette occasion de me mortifier. Le roi lui-même doutoit fort de la réussite ; cependant il m'accorda ce que je lui avois demandé. Je conduisis mes mineurs & mes pionniers au pied de la tour, où pour les garantir du feu & des efforts des assiégés, je les couvris de mantelets & de fortes piéces de bois. Cela fait, je les fis travailler avec tant d'ardeur, que de trente-six Pionniers que j'avois, il n'y en avoit que quatre qui pussent travailler à la fois, la dureté de la pierre les épuisant de forces, & les couvrant de sueur presque dans le moment qu'ils commençoient leur travail. Aussi-tôt ils étoient relevés par quatre autres, & l'ouvrage ne discontinuoit pas, quoique ceux du dedant cherchassent à le détruire en précipitant de gros carreaux de pierre, & faisant un fort grand feu. 1593.

Lorsque je vis que malgré cette vigoureuse défense j'avois fait dès le premier jour une ouverture de cinq pieds de hauteur, de trois de largeur, & de quatre de profondeur, je tins le succès presqu'infaillible. Six jours se passerent dans le même travail.

1593. J'enfermai trois ou quatre cens livres d'excellente poudre dans plusieurs chambres de six ou sept pieds en quarré pratiquées dans l'épaisseur du mur, que je refermai ensuite avec de bonnes pierres liées par le plâtre ; ne laissant de passages qu'à deux grosses saucisses de cuir sec remplies de bonne poudre, qui touchoient d'un bout à la poudre enfermée, & se rejoignoient au-dehors de la tour vis-à-vis une traînée à laquelle on devoit mettre le feu. M. le duc de Montpensier ayant voulu venir voir disposer cette machine, y reçut un coup d'arquebuse au visage.

Tout le monde attendoit impatiemment pour ma confusion le résultat de ce grand travail; & lorsqu'on sçut le moment où je devois y faire mettre le feu, on s'assembla pour en voir l'effet. Il ne fut pas prompt, ce ne fut d'abord qu'un bruit sourd, accompagné de beaucoup de fumée; & dans ce moment j'essuyai mille regards méprisans & autant de traits de raillerie sur ma mine. J'eus bientôt ma revanche. Au bout d'un demi-quart d'heure, un tourbillon de fumée beaucoup plus epais s'éleva de

tour, & dans l'instant on la vit se 1593.
éparer précisément par la moitié.
Jne moitié s'affaissa, entraînant sous
es ruines hommes & femmes qui y
urent ensevelis, l'autre demeura sur
pied, de maniére quelle laissoit voir
découvert sur ses planchers tous ceux
qui y étoient renfermés, à qui la con-
sternation d'un accident si effrayant,
jointe aux décharges qui leur furent
aussi-tôt faites & à coup sûr par nos
Soldats, fit jetter mille cris lamenta-
bles. Le roi en eut compassion, &
défendit qu'on tirât davantage. Il
envoya chercher ces malheureux, &
leur donna à chacun un écu. Le châ-
teau se rendit aussi-tôt, & je comptai
que cette fois on ne me refuseroit pas
le gouvernement d'une ville prise
presque par mon seul moyen; mais
d'O se fit un triomphe de l'emporter
encore sur moi, & je lui cédai, après
que le roi m'eût représenté que dans
les termes où il en étoit avec le parti
catholique, la politique ne demandoit
pas qu'on l'aigrît pour un sujet si léger.

Le roi s'en tint à quelques autres
petites expéditions semblables, & re-
vint aussi-tôt à Mante reprendre ses

1593. conférences. Cette alternative de guerre & de conférences dura pendant toute la tenue des états, & jusqu'au jour où le roi fit son abjuration. Je trahirois la vérité si je laissois seulement soupçonner que la politique, les menaces des Catholiques, l'ennui du travail, l'amour du repos, le desir de s'affranchir de la tyrannie des étrangers, le bien du peuple même, quoique fort louable en soi, ayent entré seuls dans la derniére résolution du roi. Autant qu'il m'est permis de juger de l'intérieur d'un prince que je crois avoir mieux connu que personne, ce fut bien à la vérité par ces motifs que lui vint l'idée de sa conversion, & j'avoue que moi-même je ne lui en inspirai point d'autres, fortement persuadé comme je l'ai toujours été, quoique calviniste, sur l'aveu que j'en ai arraché aux ministres réformés les plus sçavans, que Dieu n'est pas moins honoré dans l'église catholique que dans la protestante; mais dans la suite le roi se sentit amené au point de regarder la religion catholique (45)

(45) C'est la réponse qu'on voit dans M. de Péréfixe qu'il fit à un ministre, qui en

͏mme la plus ſûre. Le caractére de ͏ndeur & de ſincérité que j'ai toujurs remarqué dans ce prince, me ͏t croire qu'il auroit mal ſoutenu ͏ndant tout le reſte de ſa vie un pa͏il déguiſement.

Au reſte qu'on ne juge point mal ͏ l'aveu que je fais ici. Il n'eſt pas ͏prenant que Henri, qui n'avoit ͏nais autant entendu parler de re͏ion que dans ces conférences & ͏s controverſes continuelles, (46)

͏putant avec les do͏urs Catholiques, ͏ obligé de conve͏ qu'on pouvoit éga͏ment ſe ſauver avec ͏. M. de Sully pour͏t être vivement ͏iſſé ſur l'aveu qu'il ͏ ici. *Péref. ibid.*

(46) Tous ces diſ͏irs, ſoit inſtructifs ͏ édifians, des car͏aux & prélats de ͏nce au roi, ſe ͏ent dans le *Vol.* 94. *des Mſſ. de la* ͏*liot. du roi.* On y ͏uve auſſi la ſincé͏ de la converſion ͏ ce prince par les ͏rques ſuivantes. ͏ reſpect pour le ͏e, les cardinaux & les eccléſiaſtiques, les ſoins qu'il apporta pour la converſion du jeune prince de Condé, ſon alliance avec le pape, en épouſant la princeſſe de Florence, ſon attention à entretenir la bonne intelligence entre le ſouverain pontife & le roi d'Angleterre, le mariage de ſa ſœur avec le duc de Bar, le bâtiment de l'Hôpital de la Santé, & d'autres édifices pieux qu'il fit faire, ſa dévotion pour le ſépulcre de notre Seigneur & les ſaints lieux, la joie qu'il témoigna de la victoire remportée

1593. ſe laiſſât entraîner du côté qu'on av t ſoin de rendre toujours v.ctorieu ; car il faut remarquer comme un fi t de la ſage attente du roi, qu'enfin t t le monde juſqu'aux Proteſtans, je s plus, juſqu'aux miniſtres même ré - més employés dans les conférenc , vinrent enfin à être fortement per - dés que le changement de religion 1 roi étoit une choſe abſolument né - ſaire pour le bien de l'état, pou a paix, enfin pour l'utilité même s deux religions. Dans cette diſpoſit , il ſe fit une eſpéce de conſpiration - nérale dans les eſprits pour l'y a - ner. Les miniſtres réformés, ou n e défendoient plus, ou ſe défendoie ſi foiblement que l'avantage demeu t toujours du côté de leurs adverſai s. Ils ne murmuroient point de ce e ſouvent on ſe paſſoit d'eux aux c - férences. L'abbé du Perron qui é t là comme dans le lieu de ſa glo , n'étoit pas homme à perdre le t de ſa victoire, avec cet entretien d x & inſinuant, cette éloquence fort & perſuaſive, ce fond inépuiſable d' -

par M. l'évêque d'Evreux ſur les Calv - tes, &c.

dition toujours exactement servi par une mémoire prodigieuse, qu'on ne pouvoit ni terrasser, ni convaincre de faux qu'à l'aide de toute une bibliothéque : espéce de défense bien languissante. De la complaisance à la flaterie avec un prince il y a peu de distance. Quelques-uns des ministres réformés qui approchoient le plus de la personne du roi & qu'il consultoit sur ses difficultés, trahirent (47) formellement leur croyance, ou flatterent par un embarras concerté la religion qu'on regardoit déja comme celle du prince. 1593.

Les chefs du parti protestant n'en vinrent pas si facilement à ce point. Il y avoit des momens où on les trouvoit intraitables. En vain on leur remontroit que leur opiniâtreté étoit capable de faire perdre la couronne au roi, & que dans la nécessité qu'elle fût possédée par un prince catholique,

(47) D'Aubigné nomme quelques-uns de ces Protestans. Il marque aussi que la marquise de Monceaux, maîtresse du roi, y eut beaucoup de part, dans l'espérance de devenir reine elle-même, si Henry étoit nommé roi. *tom.* 3. *liv.* 3. *chap.* 22.

1593. c'étoit un avantage pour eux que ce prince catholique fût celui-là même qui les avoit affectionnés si long-tems, & sur les égards duquel ils pouvoient compter, ils s'étoient flatés de voir un prince de leur religion sur le trône & le Calvinisme devenir la religion dominante dans le royaume ; il leur paroissoit dur d'être privés de cette avantage, c'est une perte que l'amour propre fait regarder comme irréparable dans toutes les religions (48).

Le roi essuya un de ces accès de mauvaise humeur, lorsque quelques-unes des principales villes du royaume, lasses de gémir sous l'oppression d'une infinité de petits tyrans, firent une premiére démarche auprès de Sa Majesté & lui députérent le comte de Belin pour lui demander la

(48) » Si je suivois » votre avis, répondit » Henri IV. au mini-» stre la Faye, qui lui » faisoit des remon-» trances de la part » du parti protestant, » il n'y auroit ni roi » ni royaume dans » peu de tems en » France. Je desire » donner la paix à tous » mes sujets, & le re-» pos à mon ame. » Voyez entre vous ce » qui est de besoin pour » votre sûreté, je serai » toujours prêt de vous » faire contenter. « *Chronol. Novenn. ibid.*

la liberté du commerce. Henri étoit à Mante ou à Vernon, lorſque Belin vint lui faire cette propoſition, qu'il ne reçut qu'en préſence de tout ſon conſeil. Il n'y eut pas un Proteſtant qui ſe montrât d'avis de l'accorder. Il eſt encore plus ſingulier qu'elle trouvât une égale oppoſition de la part des Catholiques, ſans qu'ils puſſent en rendre une raiſon légitime, ou ſeulement plauſible. Toutes ces perſonnes s'embarraſſoient dans leurs délibérations, & ſentoient bien que leur avis ne portoit ſur rien; mais pour cela ils ne changeoient point. Le roi m'appercevant en ce moment. » Et » vous, monſieur de Roſny, me dit-» il, que faites-vous-là rêveur? Ne » nous direz-vous rien d'abſolu, non » plus que les autres? « Je pris la parole, & je ne craignis point de me déclarer contre tous les opinans, en ſoutenant que l'on ne devoit pas balancer à achever de mettre le peuple dans les intérêts du roi, par un trait de douceur qu'il ſeroit facile de révoquer, ſi l'on s'appercevoit qu'il en abuſât. Cette opinion fut auſſitôt relevée de tous les conſeillers avec

1593.

1593. un cri de blâme, que j'ai toujours regardé comme une récrimination du consentement que j'avois extorqué dans le conseil dont il a été fait mention plus haut. Il fallut que le roi cédât à leur importunité, & que le comte de Belin s'en retournât sans avoir rien fait.

Henri ne manqua pas de faire ses réflexions sur ce refus, & jugean qu'il n'en falloit pas beaucoup de cette nature pour éloigner les peuple sans retour & pour faire prendre un dernier parti à ses ennemis, il réso lut de ne pas différer plus longtem sa conversion. Il sentit bien qu'il n devoit plus s'attendre à vaincre le répugnances de certains Protestans ni à obtenir jamais d'eux un plei consentement à cette démarche; (49 mais qu'il falloit leur faire un peu d violence, au hazard de quelques mur

(49) Henri IV. trouva toujours que la démarche de son Abjuration pouvoit l'exposer à de grands risques. C'est ce qui lui faisoit écrire à mademoiselle d'Estrées, » ce sera Dimanc » que je ferai le sa » périlleux. A l'heu » que je vous écris » j'ai cent importun » sur les bras qui m » feront hair sain » Denis, comm

murės qui n'aboutiroient à rien : & qu'à l'égard des Catholiques de ſon parti, il ne s'agiſſoit que de diſſiper la crainte qu'ils avoient, que le roi les regardant comme des perſonnes dont il étoit ſûre, il ne ſongea à s'aſſurer des autres en leur deſtinant toutes les graces. Il déclara donc publiquement enfin que le jour de ſon abjuration ſeroit, ce me ſemble, le 20 Juillet, & nomma l'Egliſe de ſaint Denis pour cette cérémonie. 1593.

Cette déclaration déconcerta la ligue, & remplit de joie le peuple & les Catholiques royaliſtes. Les Proteſtans, quoiqu'ils s'y attendiſſent, murmurérent, hauſſérent les épaules & firent pour la forme tout ce qu'une pareille conjonɛture demandoit qu'ils fiſſent ; mais ils ne ſortirent point des bornes de l'obéiſſance. Tous les ecclésiaſtiques accoururent, ayant à leur tête M. du Perron, qui s'enyvroit de ſon triomphe. On s'empreſſa, tout le monde voulut participer à cette œu-

» vous faites Mante, « &c. *Recueil de ses lettres. Journal d'Henri III. pag.* 281. *Tome* 1.

1593. vre. Du Perron pour lequel j'avois obtenu l'évêché d'Evreux, crut ne pouvoir mieux me témoigner sa reconnoissance, qu'en exerçant sur moi la fonction de convertisseur. Il m'aborda avec toute la confiance d'un conquérant, & me proposa d'assister à une cérémonie, où il se flatoit de se montrer avec tant de lumiéres, qu'il n'y avoit point de ténébres qu'elles ne dissipassent : » Monsieur, lui » répondis-je, je n'ai que faire d'être » présent à vos disputes, pour sçavoir » de quel côté seront les plus fortes » & les plus valables raisons. L'état » des affaires, votre nombre & vos » richesses requiérent que vos dis» tinctions prévalent. « Elles prévalurent en effet. La cour se trouva très-nombreuse à saint Denis, & tout s'y passa avec beaucoup d'appareil & de pompe. Je suis dispensé de m'arrêter sur une description, que les historiens (50) catholiques feront avec autant d'étendue que de complaisance.

(50) Voyez, outre les historiens cités ci-dessus, *Mezeray*. Le *Vol.* 8935. *MSS.* de *la Bibliot. du roi*, où sont encore rappor-

Je ne m'attendois pas qu'en cet 1593. inſtant on auroit encore beſoin de moi. Je me tenois retiré, comme un homme qui n'a aucun intérêt au ſpectacle qui ſe donnoit, lorſque je vis arriver du Perron que le cardinal de Bourbon envoya vers moi, pour appaiſer une derniere diſpute qui s'étoit élevée, au ſujet des termes dans leſquels la formule de Profeſſion de foi du roi devoit être conçue. Les prêtres & les docteurs catholiques la chargeoient comme à l'envi de toutes les minuties dont ils étoient pleins, & ils en alloient faire au-lieu d'une piéce grave, un écrit ridicule. Les miniſtres Proteſtans & le roi lui-même ne goûtoient (51) pas que cette formule fût farcie de bagatelles ſi puériles, & il étoit né là-deſſus une conteſtation qui faillit à tout rompre.

tées, la lettre que le roi écrivit enſuite à ſa Sainteté, la procuration donnée à M. du Perron allant à Rome prêter l'obéiſſance au pape, la déclaration du roi ſur les motifs de ſa converſion, &c.

(51) » Ne parlons » point de *Requiem*, » dit Henri IV. je » ne ſuis pas encore » mort. «

1593. J'allai incontinent avec du Perron chez le cardinal de Bourbon, avec lequel il fut convenu qu'il ne falloit rien omettre dans cet acte des points de foi controversés entre les deux églises; mais aussi qu'on devoit supprimer tout le reste comme inutile. Les parties y consentirent, & la formule (52) fut dressée de maniére que le roi y reconnoissoit tous les dogmes romains, sur l'écriture sainte, l'église, le nombre & les cérémonies des sacremens, le sacrifice de la Messe, la transubstantiation, la doctrine de la Justification, l'invocation des Saints, le culte des reliques & des images, le purgatoire, les indulgences, enfin la primauté & le pouvoir du pape;

(52) Voyez-en l'original dans les anciens mémoires. Du Plessis-Mornay, & Mézerai d'après lui, reprochent au roi & aux Catholiques, apparemment sans aucun fondement, que cette premiere profession qu'on supprima, fut pourtant celle qu'on envoya au pape, » comme si le ro » l'eût faite, écrite » signée de sa main » contrefaite par M » de Loménie: « C sont ces termes, *liv* 1. *pag.* 198. *liv.* 2. *pag* 207.

(53) après quoi la satisfaction fut 1593.
générale. (54)

(53) Un second acte aussi fort, par lequel Henri IV. reconnut l'autorité du pape, est la déclaration qu'il fit après sa conversion : que ce n'est que par nécessité & faute de tems, qu'il a reçu l'absolution des prélats de France avant celle du S. pere. Cette déclaration est rapportée dans le *troisiéme tome des mém. d'état de Villeroy*, p. 61.

(54) Ce fut entre les mains de Renaud, ou Bernard de Beaune de Samblançai, archevêque de Bourges, que le roi fit son abjuration. Le cardinal de Bourbon qui n'étoit pas prêtre, & neuf autres évêques assistoient ce prélat. Henri IV. s'étant présenté pour entrer dans l'église de saint Denis, l'archevêque lui dit : *Qui êtes-vous?* » Henri répondit : Je » suis le roi. *Que demandez-vous?* Je » demande d'être reçu au giron de l'église catholique, » apostolique & romaine. *Le voulez-vous?* ajouta le prélat. Oui, je le veux. » & le désire, reprit » le roi, qui s'étant » aussi-tôt mis à genoux, dit : je proteste & jure devant » la face de Dieu » tout-puissant, de vivre & de mourir en » la Religion catholique, apostolique & » romaine, de la protéger & défendre envers tous, au péril » de mon sang & de » ma vie, renonçant » toutes les hérésies » contraires à icelle » église catholique, » apostolique & romaine. « Ensuite il mit cette même formule écrite entre les mains de l'archevêque, qui lui présenta son anneau à bai-

1593. ser, lui donna à haute voix l'absolution, & entendit sa confession pendant le *Te Deum*, &c. Voyez toute la suite de ce cérémonial dans les historiens. *Cayet*, *liv.* 5. *pag.* 222. & *suiv. Mathieu*, &c.

Fin du cinquiéme Livre.

MEMOIRES
DE
SULLY.

LIVRE SIXIÉME.

LA cérémonie de l'abjuration du roi fut suivie d'une députation (1) du duc de Nevers à Rome, pour faire au pape conjointement avec le cardinal de Gondy & le marquis de Pisany, les 1593.

(1) Clément VIII. refusa de reconnoître & de recevoir le duc de Nevers comme ambassadeur, & voulut obliger les prélats françois à aller se présenter devant le grand inquisiteur, prétendant que les évêques de France n'avoient pu absoudre le roi. M. de Thou blâme avec autant de raison la dureté du pape en cette occasion, qu'il loue la fermeté, la pruden- & toute la conduite du duc de Nevers. *Liv* 108. Voyez *tom.* 2.

L v

1593. obéiſſances d'uſage en pareil cas. Quoique ce changement fut un coup mortel pour la ligue, les Eſpagnols & le duc de Maïenne ne ſe rendirent pas encore. Ils tâchérent de perſuader à leurs partiſans qu'il leur reſtoit des reſſources capables de le rendre inutile : mais ils parloient tous en ce moment contre leur ſentiment ; & cette feinte aſſurance ne tendoit qu'à obtenir du roi des avantages plus conſidérables, avant qu'il fût bien affermi ſur le trône.

Ce n'eſt point là une ſimple conjecture, du moins quant au roi

des mém. de Nevers, Mſſ. de la bibl. du roi. & dans les hiſtoriens ci-deſſus, le détail des ambaſſades du duc de Nevers & de Luxembourg & les négotiations du P. Seraphin Olivari, de la Clielle, des abbés du Perron & d'Oſſat, auprès du S. pere. Le pape fit encore longtems attendre une abſolution qu'il avoit bien envie d'accorder, & reçut fort mal la Clielle qui lui préſentoit les lettres d'Henri IV. Le P. Séraphin qui étoit préſent, & qui s'apperçut bien que cette colere du pape n'étoit qu'une feinte, lui dit agréablement : » Saint pere, quand ce ſeroit » le diable qui vous » demanderoit audience, s'il y avoit » eſpérance de le convertir, vous ne pourriez pas en conſcience la lui refuſer. « Ce qui fit ſoûrir ſa ſainteté.

d'Eſpagne, puiſqu'il eſt demeuré 1593.
conſtant qu'il fit offrir au roi par Taxis & Stuniga, un ſecours capable de réduire tous les chefs de la ligue & le parti Proteſtant, ſans mettre à cette offre d'autre condition qu'une étroite alliance entre les deux couronnes, & une convention que le roi ne donneroit aucun appui aux rébelles des Pays-Bas. Philippe II. jugeoit de Henri par lui-même, & n'envifageoit ſa converſion que comme le principe d'un nouveau ſyſtême politique, qui demandoit qu'il trahît ſes plus anciens engagemens. Il n'eſt peut-être pas inutile de faire ici une remarque ſur l'Eſpagne: c'eſt que quoiqu'elle ait fait jouer, ſoit du vivant, ſoit depuis la mort de Catherine de Médicis mille reſſorts différens, qu'elle ait changé de parti & d'intérêt toutes les fois qu'elle l'à jugé expédient pour profiter des diviſions qui ont agité ce Royaume, le corps des Réformés eſt le ſeul vers lequel elle ne ſe tourna jamais. Elle a ſouvent & hautement proteſté qu'elle n'avoit jamais eu la moindre penſée de rechercher ni de ſouffrir leur alliance. C'eſt par

1593. une ſuite de cette même antipathie ; que les Eſpagnols ont conſtamment fermé l'entrée de leurs états à la nouvelle Religion ; & on ne ſçauroit l'attribuer qu'aux maximes républicaines, dont les religionnaires ſont accuſés d'être imbus.

Le roi convaincu de plus en plus que pour étouffer dans ſon royaume toute ſemence de ſchiſme, il ne devoit donner à aucune des différentes factions ſujet de ſe vanter qu'elle diſpoſoit de ſon pouvoir, & que pour réduire tous les partis, il n'en falloit épouſer aucun, rejetta conſtamment ces offres de l'Eſpagne, & celles que le duc de Maïenne lui fit faire à même fin : mais dans le même tems il ſe montroit prêt à traiter avec chacun des chefs, ou des villes de la ligue, qui viendroient ſe rendre à lui, & de les récompenſer à proportion de leur empreſſement & de leurs ſervices. C'eſt dans ce ſage milieu qu'il réſolut de s'arrêter. Quoique ſa derniére action l'eût uni de Religion avec la ligue, ſon averſion ne diminua point pour l'eſprit de ce corps, & pour les maximes par leſquelles il s'étoit tou-

jours conduit. Le seul nom de la ligue suffisoit encore pour allumer sa colere. Les Catholiques ligueurs s'étant imaginés que l'abjuration de ce prince les autorisoit à abolir dans quelques villes de leur dépendance les édits favorables aux Réformés, le roi les y fit rétablir; & quoiqu'en quelques endroits ils eussent obtenu pour cela le consentement des Huguenots mêmes, déterminés à acheter la paix à quelque prix que ce fût, parce que le parti protestant en murmura, Henri cassa tout ce qui s'étoit fait à cet égard, (2) & témoigna que son intention étoit de tenir constamment la balance égale. 1593.

Le duc de Maïenne voyant que cette derniére ressource qu'il avoit cru infaillible, lui manquoit après toutes les autres, joua de son reste

(2) Le roi tint une assemblée de Protestans à Mante, le 12 Décembre de cette année, & y déclara publiquement que son changement de Religion n'en apporteroit aucun dans les affaires des Réformés. *Mém. de la ligue, tom.* 5. Et les Calvinistes lui ayant fait plusieurs demandes; il leur dit: qu'il ne pouvoit les leur accorder, mais qu'il les toléreroit. *Mathieu, tom.* 2. *liv.* 1. *pag.* 164.

1593. auprès des Parisiens ses anciens amis, & ne négligea rien pour réveiller leur humeur mutine; mais bien loin d'y réussir, il ne put les empêcher de faire éclater leur joie de ce qui venoit de se passer à saint Denis. Ils parloient publiquement de paix & en sa présence même. Il eut le chagrin d'entendre proposer qu'il falloit envoyer des députés demander au roi une treve de six mois, & qu'on le força d'y donner son consentement. La treve accordée pour trois mois à Surêne, (3) n'avoit fait que donner du goût pour une plus longue.

Le roi donna audience aux députés en plein conseil. La plûpart de ceux qui le composoient n'écoutant que leur jalousie contre le duc de Maïenne, qu'ils craignoient comme un homme qui tenoit en main de quoi acheter la faveur & toutes les graces, opinérent qu'on ne devoit avoir aucun égard à la demande des députés; se fondant sur ce que celui

(3) Ou à la Villette entre Paris & saint Denis, comme le marquent les mémoires de la ligue. La date en est du dernier Juillet, & elle fut publiée le lendemain à Paris.

qui les envoyoit, perſiſtoit dans ſa révolte contre le roi, même depuis ſon abjuration. Malgré la juſtice qu'il y avoit à ne pas confondre le duc de Maïenne avec les Pariſiens, je vis le moment où cet avis l'alloit emporter ; & certainement il ne pouvoit produire qu'un fort grand mal. Je pris la parole, & j'inſiſtai ſi fortement ſur l'avantage de faire goûter au peuple, déja revenu de ſes premiers égaremens, la douceur d'une paix qui l'intéreſſât encore plus fortement, en faveur du roi, que ce prince déclara qu'il accordoit la treve qu'on lui demandoit, mais pour les mois d'Août, Septembre & Octobre ſeulement. 1593.

Dès le lendemain il ſe fit à ſaint Denis un concours prodigieux de la populace de Paris. Le roi ſe montra pluſieurs fois au peuple aſſemblé. Il aſſiſta publiquement à la Meſſe. Partout où il portoit ſes pas, la foule ſe trouvoit ſi grande, qu'il étoit (4)

(4) » Ils ſont, diſoit » Henri, affamés de » voir un roi. » *L'Etoile, ibid.* J'ai reçu un plaiſant tour à l'égliſe, écrivoit-il à mademoiſelle d'Eſtrés en cette occaſion, ou dans une ſemblable : » Une » vieille femme âgée » de quatre-vingt ans » m'eſt venue prendre » par la tête, & m'a » baiſé. Je n'en ai pas

1593. quelquefois impossible de la percer. Il s'élevoit à tout moment un cri de *vive le roi*, formé par un million de voix ensemble. Tout le monde s'en retournoit charmé de sa bonne mine, de sa douceur, & de cet air populaire qui lui étoit naturel. » Dieu le bé» nisse, disoit-on, la larme à l'œil, & » le veuille amener bientôt en faire » autant dans notre église de Notre» Dame. « Je fis remarquer au roi cette disposition du peuple à son égard. Tendre & sensible comme il étoit, il ne put voir ce spectacle sans une vive émotion.

Les Espagnols eurent recours à leurs subtilités ordinaires. D'Entragues vint me trouver un matin, & me dit qu'il venoit d'arriver à saint Denis un Espagnol chargé de dépêches importantes de Mandoce, qui lui avoit ordonné de s'adresser directement à moi, comme au seul homme qui avoit connoissance des propositions que lui Mandoce avoit fait faire au roi il y avoit déja longtems en Bearn, par le Commandeur Moreau & le vicomte de Chaux. Cet

» ri le premier, de» main vous dépollue» rez ma bouche, &c. « | *Recueil des Lettres d'Henri IV. ibid.*

Eſpagnol qui s'appelloit Ordognès ou Nugnès avoit été domeſtique de d'Entragues, & avoit paſſé de chez lui au ſervice de Mandoce. D'Entragues entretenoit commerce par ſon moyen avec l'ambaſſadeur Eſpagnol près de la ligue. Voilà ce que je compris ſur le chapitre de cet homme, par le récit vrai ou faux que m'en fit d'Entragues. Je ne me fiois pas beaucoup à cet émiſſaire eſpagnol, & guére davantage à d'Entragues, dont je connoiſſois l'eſprit brouillon. Je le reçus aſſez ſéchement, parce que je ne doutai point que tout ceci ne fût un manége des Eſpagnols: mais d'Entragues parut ſi ſcandaliſé que je ſoupçonnaſſe ſa fidélité, & ajoûta tant de choſes ſur la bonne foi de ſon Nugnès, que je conſentis qu'il me l'amenât le ſoir de ce même jour. Le roi à qui je donnai avis de la viſite de d'Entragues, en eut la même opinion, & m'ordonna pourtant d'écouter l'envoyé. 1593.

D'Entragues ne manqua pas de revenir accompagné de l'eſpagnol, qui après bien des diſcours aſſez vagues ſur la joie qu'on avoit eu à la cour d'Eſpagne de l'abjuration du roi, &

1593. des proteſtations infinies de bonne volonté que je n'avois pas lieu de croire fort ſinceres, me dit enfin qu'il étoit chargé de propoſer au roi le mariage de (5) l'infante, avec quelques autres articles, ſur leſquels il me déclara qu'il lui étoit défendu de s'expliquer avec d'autres perſonnes que le roi lui-même, auquel il me pria de le préſenter. Henri ayant voulu l'entendre, je dis à Nugnès ſans aucun détour, que venant d'un endroit fort ſuſpect, il acheteroit l'honneur d'être admis à l'audience de ſa majeſté, par quelques précautions contre ſa perſonne, peut-être un peu humiliantes. Il ne trouva rien de trop dur. Je commençai par le fouiller moi-même ; enſuite je fis faire une recherche exacte ſur toute ſa perſonne par deux de mes valets de chambre, dont l'un qui étoit tailleur, s'en acquitta complettement. Il ne fut pas plutôt entré dans l'appartement du roi, que je le fis mettre à genoux, tenant ſes deux mains dans les miennes. Il n'ajouta rien aux propoſitions qu'il m'a-

(5) Claire-Eugenie d'Autriche, ſeconde fille de Philippe II.

oit déja faites : mais il parla de l'al- 1593.
ance des deux couronnes en termes
spécieux & si magnifiques, que le
oi qui dans le commencement l'écou-
oit à peine, ne put s'empêcher de
oûter la proposition que lui fit l'Es-
agnol, d'envoyer un homme de con-
ance sçavoir de dom Bernardin de
Mandoce lui-même, s'il ne pouvoit
as compter sur la vérité de tout ce
u'il venoit de lui dire.

Cette députation à laquelle on pou-
oit donner un air mystérieux n'étoit
as trop de mon goût ; & encore
oins le choix que sa majesté fit pour
e sujet de la Varenne, (6) homme

(6) Il en sera enco-e parlé dans la suite le ces mémoires. Son om est Guillaume ouquet, celui de la Varenne lui vint du marquisat de la Varenne en Anjou, qu'il acquit. Son premier offi-e fut celui de cuisinier chez Madame, il ex-celloit surtout à piquer es viandes. S'il est vrai que cette princesse le rencontrant un jour après sa fortune, lui dit: » La Varenne, tu » as plus gagné à por- » ter les poulets de » mon frere, qu'à pi- » quer les miens : « on en conclura que les moyens par lesquels il s'avança auprès du roi son maître, ne sont pas des plus honnêtes. Il fut fait porteman-teau de ce prince, en-suite conseiller d'état, & contrôleur général des postes: & toujours fort avant dans la fa-miliarité d'Henri IV. qui lui donna des let-

1593. plein de vanité. Le roi à qui j'expo fai mes craintes, crut sauver tout a parence d'engagement & de négoci tion avec l'Espagne, en ne chargea la Varenne d'aucun écrit ; & en fa sant servir de prétexte à son voyag le réglement de quelques limites sur frontiére d'Espagne. La Varenne n'e pas plutôt reçu son congé, qu'il f parade de sa commission, trancha d l'ambassadeur, & se fit recevoir con me tel par Mandoce, qui de son c té enchérit encore sur les honneu qu'exigeoit la Varenne. ce qui pr

tres de noblesse. La Varenne ayant mis un gentilhomme auprès de son fils. » Comment, lui dit ce » prince, donner ton » fils à un gentilhom- » me, je comprens » bien cela; mais don- » ner un gentilhom- » me à ton fils, c'est ce » que je ne puis com- » prendre : « On raconte encore que la Varenne ayant obtenu certaine grace du roi, sur laquelle le chancelier de Belliévre lui fit quelque difficulté, la Varenne dit au chancelier. » Mo » sieur, ne vous en fa » tes pas tant accroir » je veux bien que vo » sçachiez que si mo » maître avoit vingt » cinq ans de moins, j « ne donnerois pa » mon emploi pour l » vôtre. *Voyez d'Aub gné, généal. de Saint Marthe. Mém. de m. l duc d'Angoulême. mém de du Plessis. menagia na, &c. Cayet, ibid tom. 5. pag. 276.* parl de l'ambassade de l Varenne en Espagn tout différemment d nos mémoires.

1593.

uifit l'effet que les Espagnols avoient a vue. On crut quelque tems en Angleterre & en allemagne, que Henri avoit recherché l'amitié du roi d'Espagne, & rompu l'alliance avec les puissances protestantes : d'où l'on auroit peut-être vu s'en suivre une rupture éclatante, si le roi n'avoit promptement pris les devants pour les persuader du contraire.

Une derniere ressource sur laquelle on comptoit dans la ligue, & qui faisoit qu'on reculoit toujours l'accommodement & l'éloignement des Espagols, c'est l'horrible résolution de poignarder le roi, qu'elle avoit su inspirer à un petit nombre de gens déterminés, dont elle avoit renversé l'esprit par l'attrait des plus grandes récompenses, s'ils venoient à bout de leur entreprise, & s'ils y succomboient, par l'espérance que leur action leur mériteroit la couronne du martyre. La nature se révolte si violemment, lorsqu'elle voit que ceux qui se vantoient d'être les soutiens de la Religion, font un abus si monstrueux de ce qu'elle a de plus sacré, qu'il faudroit effacer ce trait de tou-

tes les hiſtoires, ſi d'ailleurs l'on n'
1593. toit ſûr qu'il n'y a aucune des Re
gions qui prennent le nom de chr
tiennes, qui ne s'indigne qu'on pui
lui imputer d'autoriſer un pareil de
ſein. On ne peut même ſans crime
accuſer ou un corps, ou un ſimple pa
ticulier, ſi l'on n'en a les preuves
fait les plus claires.

Le roi ne les eut (7) que trop fr
quemment dans les voyages qu'il
au ſortir de Saint-Denis à Châlo
ſur-Marne, au fort de Gournay,
Brie-comte-Robert, à Melun,
enſuite à Meulan & à Fontainebleа
Les moines ſur-tout ont ſur cet a
ticle une tache qu'ils n'effaceront p
facilement. Henri étant à Melu
penſa périr par la main des furie
qu'apoſtoient par-tout les jéſuites
les capucins. Entre autres avis qui
furent adreſſés ſur ce ſujet, il fut i

(7) Cayet, *Chronol. Novenn. liv.* 5. *p.* 280. parle plus poſitivement de ces complots contre la vie d'Henri IV. Moriſot dit qu'un Flamand nommé Avenius, vint à Saint-Denis dans le deſſein de poignarder ce pr ce; que voyant a quelle dévotion il ſiſtoit à la Meſſe ſe jetta à ſes pieds lui demanda pardo mais qu'ayant réci vé, il fut roué 1593, *Chap.* 33.

ormé qu'un de ces ſcélérats étoit 1593.
arti de (8) Lyon, dans le deſſein le venir le chercher pour l'aſſaſſiner. Heureuſement avant de partir il ex-

(8) C'eſt Pierre Bar-iere, ou la Barre, Bâtelier d'Orléans. Davila rapporte ce ait un peu différem-nent, *liv.* 4. Les mé-noires de la ligue hargent griévement n effet un jéſuite de Paris, & un capucin le Lyon, ſans nom-ner ni l'un ni l'autre. M. de Thou dit for-nellement, *liv.* 107. ue ce jéſuite étoit le ere Varade, recteur e collége de Paris; invective à cette ccaſion d'une ma-iére ſanglante con-re toute cette Socié-é. Mezeray, *liv.* 62. n parle dans les mê-nes termes, comme 'ayant fait que co-ier de Thou. Mais utre que le témoi-nage d'un ennemi 'eſt d'aucun poids, eſt bon d'avertir i une fois pour tou-es, que lorſque le duc e Sully & les autres écrivains Calviniſtes, font ces ſortes d'im-putations aux jéſuites, ainſi qu'à Meſſieurs de Villeroy, Jean-nin, d'Oſſat, &c. ce-la ne ſignifie rien au-tre choſe, dans le ſens même de ces écrivains, ſinon que telle ou telle choſe arriva par l'effet des principes, écrits, thé-ſes, prédications, en un mot, par l'impreſ-ſion & l'eſprit qui conduiſoit toute la li-gue: & non point que tel jéſuite, telle per-ſonne fût l'auteur ou le moteur de cette ac-tion. On en ſera plus convaincu par la ſui-te de ces mémoires. Voyez comment nous nous ſommes expli-qués ſur ce ſujet dans la préface de cet ou-vrage.

Pour le fait parti-culier dont il eſt ici queſtion, quoiqu'en diſent de Thou,

1593. posa dans la confession son dessein à un prêtre, qui effrayé de cette frénésie, en avertit un gentilhomme de Lyon. Celui-ci partit précipitamment

Cayet, liv. 5. p. 240. & Mezeray, il est certain que Barriere appliqué à la question; pour déclarer ceux qui l'avoient sollicité à attenter à la vie du roi, ne nomma point le pere Varrade. Il est encore certain qu'on ne fit nulle poursuite contre ce pere; qu'on ne le rechercha point dans tous le cours de cette procédure; qu'il demeura à Paris après même que le roi y fut entré. Quand l'année suivante 1594, Antoine Arnaud dans son plaidoyer pour l'Université, reprocha aux jésuites le prétendu attentat du pere Varrade, ceux de sa compagnie s'en défendirent fortement, & l'avocat ne le prouva point. *Hist. de l'Université de Paris, tom. 6. p.* 884. Enfin le roi en 1604. répondant au premier président de Harlay, qui représentoit que le parlement avoit peine à vérifier l'Edit du rétablissement des jésuites, les justifia en particulier sur l'article qui regardoit Barriere, disant qu'il étoit faux qu'aucun d'eux eût sçu le dessein de ce parricide. *mémoires Chronol. & Dogmatiques pour servir à l'histoire de l'Eglise tom. 1. pag.* 28.

C'est donc une énorme calomnie dans Messieurs de Thou Cayet & Mezeray d'avoir avancé que le P. Varrade avoit conseillé à Barriere de tuer le roi. Ce fut le pere Seraphin Banchi qui découvrit ce complôt, & le gentilhomme qui partit de Lyon pour en avertir Henri IV. & qui reconnut Barriere à Melun s'appelloit Brancaleon

1593.

ment pour prévenir le meurtrier ; & le déſigna ſi bien au roi, ſur le portrait que lui en avoit fait le prêtre, qu'il fut reconnu à Melun au milieu de la foule: il confeſſa ſon crime & en reçut le châtiment. Le roi étoit confus pour ſes ennemis mêmes, d'une méchanceté qui découvroit ſi bien le fond de leur cœur. Il ſe trouvoit également alarmé de toutes ces entrepriſes ſur ſa perſonne, & gêné des précautions qu'il étoit obligé de prendre : il m'en fit ſouvent les plaintes les plus améres.

Il ſe ſeroit trouvé heureux, ſi la conduite des Catholiques de ſa cour l'eût du moins conſolé de celle des Catholiques ligueurs ; mais ils n'en étoient pas changé non plus que les autres, pour avoir vu le roi ſe faire

...eon. *Chronol. Nov.* ...*il.* Henri IV. parla de cet attentat à Mathieu ſon hiſtorien ; lui dit, que ce ſcélérat ſe trouva trois fois dans l'occaſion de le tuer à la chaſſe, en cueillant des fruits d'un arbre, & dans l'égliſe de Saint-Denis & que Barriére auſſi-bien que Clément, étoit convenu avec ſes complices d'envelopper dans ſon accuſation une infinité de perſonnes innocentes, & en particulier pluſieurs princes & ſeigneurs de France. *Mathieu, tom. 2, liv. 1. p. 150.*

1593. Catholiqne; & ils ne s'en croyoient pas moins en droit de l'assujettir à toutes leurs fantaisies. Ils souffroient impatiemment que le roi n'eût pas rompu tout commerce avec ses ancien serviteurs protestans : leur mécontentement éclatoit à le voir seulemen s'entretenir avec quelqu'un d'eux sur-tout avec moi. La crainte que ne le rentraînasse dans sa premié croyance les touchoit beaucoup moir que l'idée qu'ils avoient que je portois dans ces entretiens à che cher un reméde aux abus du gouve nement & principalement au desorc des finances. Henri qui ne se voy pas encore au point de pouvoir par en maître, eut la complaisance de toute conversation particuliére a les Huguenots. Il reprit ses confér ces sur la religion avec les seuls Cat liques, & les continua à Andresy (9 à Milly. Je profitai de cette conject & je demandai à ce prince la permis de faire un voyage à Bontin, où j'a

En Beauvaisis.

(9) Et encore à Pontoise & à Fleury, château dans le Gâtinois, appartenant à Henri Clausse g maître des Ea Forêts. Les Cat ques qui y assi

pour cinq ou six mille écus de bled à vendre. En me l'accordant, sa majesté me dit qu'à mon retour elle verroit peut-être plus clair dans ses affaires, & qu'elle pourroit m'en dire davantage. 1593.

J'arrivai avec mon épouse à Bontin dans un tems où les denrées étoient de fort bon débit. Toutes les grandes villes se hâtant de profiter de la tréve pour remplir leurs magasins à tout événement, donnoient en échange l'argent que les Espagnols avoient répandu par-tout. Les pistoles d'Espagne étoient si communes en ce tems-la, qu'elles devinrent la monnoie la plus ordinaire dans le commerce.

J'avois à peine vendu la moitié de mes bleds, qu'une lettre que le roi m'écrivit de fontainebleau me rappella auprès de lui. Il avoit décacheté en mon absence trois lettres à mon adresse, dont il n'avoit pu tirer aucun éclarcissement; parce que deux de ces lettres, l'une de Ma-

toient, comme le marque M. de Thou, Messieurs de Schomberg, de Villeroy, de Belin, de Revol, Jeannin, & de Thou lui-même, qui donne aussi à entendre qu'il s'y parloit plus de politique que de religion.

1593. dame (10) de Simiers, sœur de Vitry & grande amie de l'amiral de Villars & l'autre de Lafont, étoient écrites en chiffres, & que la troisiéme, qui étoit d'un nommé Desportes, de Verneuil, ne marquoit rien autre chose, sinon que cet homme avoit à m'entretenir sur une proposition que je lui avois faite dans mon abbaye de Saint-Taurin d'Evreux. Le roi obsédé par les Catholiques, ne put faire autre chose en ce moment que me remettre les trois lettres, dont je lui dis ensuite le contenu. Desportes étoit l'agent dont le baron de Medavy (11) avoit résolu de se servir pour traiter de son accommodement & de la reddition de Verneuil. Pour la lettre de Madame de Simiers & celle de Lafont, elle rouloient sur certaines facilités qui se présentoient de mettre Villars dans les intérêts du roi : mais les choses chan-

(10) Louise de l'Hôpital-Vitry, femme de Jacques de Simiers, grand-maître de la garde-robe du duc d'Alençon.

(11) Pierre Rouxel, baron de Medavy, comte de Grancey, lieutenant-général en Normandie, & conseiller d'état, mort en 1617. Il étoit doué d'une force de corps singuliére.

1593.

Port & citadelle dans le pays de Caux.

gérent bien de face à son égard par la perte de fescamp, qui fut si sensible à ce gouverneur, qu'il rompit pour cette fois tout accommodement, J'en fus nformé par de nouvelles lettres de malame de Simiers & de Lafont en réponses aux miennes, dans le moment que e me disposois à partir par ordre du roi, our entretenir Villars dans ses bones dispositions. Voici ce qui s'étoit assé à Fescamp : c'est un trait de hardiesse qui mérite de trouver place ici.

Lorsque ce fort fut pris par Biron urla ligue, il y avoit dans la garnin qui en sortit, un gentilhomme ommé Bois-Rosé, (12) homme de cœur & de tête, qui remarqua exactment la place doù on le chassoit, & enant ses précautions de loin, fit eorte que deux soldats qu'il avoit gnées furent reçus dans la nouvelle gnison que les royalistes établirent d is Fescamp. Le côté du fort qui dne sur la mer, est un rocher de icens pieds de haut, coupé en préice, & dont la mer lave continuel-

(12) N. de Gousti-nil, ou Gousminil, et de Bois-Rosé. *Voyez la Chronol. Novenn. liv. 5. pag. 94.*

1593. lement le pied à la hauteur d'enviro
douze pieds, excepté quatre ou cin
jours de l'année, où pendant la mor
eau la mer laiſſe à ſec l'eſpace de tro
ou quatre heures le pied de cette f
laiſe, avec quinze ou vingt toiſes
ſable. Bois-Roſé à qui toute autre vo
étoit fermée pour ſurprendre une ga
niſon attentive à la garde d'une pla
nouvellement priſe, ne douta po
que s'il pouvoit aborder par cet
droit regardé comme inacceſſible
ne vint à bout de ſon deſſein. Il ne s
giſſoit plus que de rendre la ch
poſſible; & voici comment il s'y p

Il étoit convenu d'un ſignal avec
deux ſoldats gagnés, & l'un d'
l'attendoit continuellement ſur
haut du rocher, où il ſe tenoit p
dant tout le tems de baſſe ma
Bois-Roſé ayant pris le tems d
nuit fort noire, vint avec cinqu
ſoldats déterminés & choiſis ex
parmi des matelots, & aborda
deux chaloupes au pied du roc
Il s'étoit encore muni d'un gros
ble, égal en longueur à la haute
la falaiſe, & il y avoit fait de
tance en diſtance des nœuds &

ſé de courts bâtons, pour pouvoir 1593.
s'appuyer des mains & des pieds. Le ſoldat qui ſe tenoit en faction attendant le ſignal depuis ſix mois, ne l'eut pas plutôt reçu, qu'il jetta du haut du précipice un cordeau, auquel ceux d'en bas liérent un gros cable, qui fut guindé en haut par ce moyen, & attaché à l'entre-deux d'une embraſure avec un fort levier paſſé par une agraffe de fer faite à ce deſſein. Bois-Roſé fit prendre les devans à deux ſergens dont il connoiſſoit la réſolution, & ordonna aux cinquante ſoldats de s'attacher de même à cette eſpéce d'échelle, leurs armes liées autour de leur corps & de ſuivre à la file : ſe mettant lui-même le dernier de tous, pour ôter aux lâches toute eſpérance de retour. La choſe devint d'ailleurs bientôt impoſſible; car avant qu'ils fuſſent ſeulement à moitié chemin, la marée qui avoit monté de plus de ſix pieds, avoit emporté la chaloupe & faiſoit floter le cable. La néceſſité de ſe tirer d'un pas difficile, n'eſt pas toujours un garant contre la peur, loſqu'on a autant de ſujet de s'y livrer. Qu'on ſe repréſente au naturel ces cinquante hommes

suspendus entre le ciel & la terre au
1593. milieu des ténébres, ne tenant qu'à une machine si peu sûre, qu'un leger manque de précaution, la trahison d'un soldat mercenaire, ou la moindre peur pouvoit les précipiter dans les abymes de la mer, ou les écraser sur les rochers : qu'on y joigne le bruit des vagues, la hauteur du rocher, la lassitude & l'épuisement : il y avoit dans tout cela de quoi faire tourner la tête au plus assûré de la troupe : comme elle commença en effet à tourner à celui-là même qui la conduisoit. Ce sergent dit à ceux qui le suivoient qu'il ne pouvoit plus monter & que le cœur lui défailloit. Bois-Rosé à qui ce discours étoit passé de bouche en bouche, & qui s'en appercevoit parce qu'on n'avançoit plus, prend son parti sans balancer. Il passe par-dessus le corps de tous les cinquante qui le précédent, en les avertissant de se tenir fermes, & arrive jusqu'au premier, qu'il essaye d'abord de ranimer. Voyant que par la douceur il ne peut en venir à bout, il l'oblige le poignard dans les reins de monter, & sans doute que s'il n'eût obéi, il l'auroit poignardé & précipi-

é dans la mer. Avec toute la peine & 1593.
e travail qu'on s'imagine, enfin la
roupe se trouva au haut de la falaise
ın peu avant la pointe du jour, & fut
ntroduite par les deux soldats dans le
:hâteau, où elle commença par massa-
rer sans miséricorde le corps de gar-
le & les sentinelles. Le sommeil livra
resque toute la garnison à la merci de
'ennemi qui fit main basse sur tout ce
ui résista, & s'empara du fort.

Bois Rosé donna aussi-tôt avis à l'a-
niral de Villars de ce succès pres-
u'incroyable, & il crut que la moin-
re gratification à laquelle il devoit
'attendre, étoit le gouvernement de
ette citadelle, qu'il avoit si bien
cheté. Cependant il lui revint que
'illars, ou plutôt le commandeur
e Grillon (13) songeoit à l'en chasser.
Dans le premier transport de colére
ue lui donna cette injustice, il re-
it le château de Fescamp au roi, dont
venoit d'apprendre la conversion.
. cette nouvelle, Villars rompit la
égociation qu'il avoit permis à Ma-
ame de Simiers & à Lafont d'enta-

(13) Thomas Berton, gouverneur de Hon-
:ur, frere de Grillon.

1593. mer en son nom, & il envoya invef
Fescamp. Bois-Rosé qui se sentoit tr
foible, appella à son secours le rc
qui s'achemina dans l'instant v
Dieppe & vint loger à Saint-Vale
en Caux. Les trois mois de suspensi
étoient finis, lorsque se fit cette ho
lité; mais le roi s'étoit porté à la p
longer de deux ou trois mois, sur la
présentation que lui avoit fait fair
duc de Maïenne, qu'il lui falloit
tems plus considérable, pour rég
une affaire aussi importante que
accommodement & celui de la
gue. Il ne manqua pas de crier con
le roi à l'infraction, & il fit parti
comte de Belin, gouverneur de
ris, pour lui en porter ses plain
Belin vint à Saint-Valery, & s
quittant de sa commission, il dem
da encore au roi une prolongation
tréve pour trois mois: tems nécess
au duc de Maïenne pour faire c
noître ses derniéres intentions à R
& à Madrid, où il avoit envoyé p
ce sujet le cardinal de Joyeuse ( )

(14) François, le second des sept fils de Guillaume de Joyeuse. Henri Desprez, de Montpezat.

& Montpezat. Le roi qui vit qu'on ne cherchoit qu'a l'amuser, rejetta les propositions du Comte de Belin ; & sans vouloir l'entendre davantage sur un violement qui devoit être imputé en premiére cause à ses ennemis, il s'avança droit à Fescamp, obligeat les troupes de Villars de se retirer, & pourvut abondamment cette forteresse de tout ce qui étoit nécessaire pour sa sureté. 1593.

Louis de l'Hôpital, marquis de Vitry.

De retour à Mante, le roi apprit que le Marquis de Vitry étoit disposé à le recevoir dans Meaux. Pour seconder les bonnes intentions de ce gouverneur, sa majesté vint à Lagny, où tout fut reglé de maniere qu'elle fit une entrée solemnelle dans (15) Meaux, le

(15) Le duc de Maïenne ayant fait faire des reproches à Vitry, de ce qu'il l'avoit trahi en livrant Meaux au roi ; Vitry répondit à son envoyé: » Vous me pressez trop, vous me » ferez à la fin parler » en soldat. Je vous » demande si un larron ayant volé une » bourse me l'avoit » donnée en garde, & ,, si après, reconnoissant le vrai propriétaire, je lui rendois ,, la bourse, & refusois de la donner au ,, voleur qui me l'auroit confié ; aurois-,, je à votre avis fait ,, acte mauvais & de ,, trahison ? Ainsi est ,, il de la ville de ,, Meaux. " *mém. pour l'hist. de France, t. 2*

1594. Claude de la Châtre. premier jour de l'année 1594; & cet exemple fut ſuivi bientôt après par la Châtre pour les villes d'Orléans & de Bourges.

Entre Meaux & Soiſſons.

Monte-reau-Faut-Yonne, en Champagne.

La tréve étant finie, le roi alla faire le ſiége de la Ferté-Milon. Je voulois profiter de ce tems pour achever les affaires qui m'avoient conduit à Bontin; mais ſa Majeſté me commanda d'aller faire la revue de quelques bataillons Suiſſes à Montereau. Je mandai à Madame de Roſny de ſe trouver en cet endroit, d'où je la ramenerois à Mante. Elle m'y attendit inutilement: deux jours avant celui où je devois aller faire cette revûe, je reçus de nouvelles dépêches de Madame de Simiers & de Lafont, qui me mandoient que l'homme, (c'étoit M. de Villars, étant appaiſé, rien n'empêchoit qu'on ne reprît le projet rompu. Le roi jugea cette affaire aſſez de conſéquence, pour ne pas différer d'un moment. Le comte de (16) Chaligny venoit d'arriver à l'armée avec un paſſeport pour Paris. Il avoit prié le roi de lui donner un gentilhomme

(16) Henri de Lorraine, comte de Chaligny, de la branche de Moüy.

de confiance pour le conduire dans 1593.
cette ville. Sa Majeſté jugea à propos que je profitaſſe de cette bouble occaſion de connoître plus particuliérement les diſpoſitions du duc de Maïenne & de la ligue, & de me rendre ſurement à Rouen.

J'accompagnai donc le comte de Chaligny juſqu'à Paris, d'ou après une entrevue avec le duc de Maïenne, je me rendis par Louviers chez le ſieur de Saint-Bonnet, à deux lieues de Rouen. Ayant donné de cet endroit avis de mon arrivée aux entremetteurs, on me vint prendre la nuit du lendemain & l'on m'introduiſit dans le fort de Sainte-Catherine, où le capitaine Boniface me reçut & me traita ſplendidement, en attendant l'amiral de Villars qui vint lui-même le ſoir, ſuivi d'un ſeul laquais; comme de mon côté je n'avois qu'un ſeul valet de chambre avec moi. Nous ne nous ſéparâmes qu'après un entretien de deux heures, qui me laiſſa entiérement ſatisfait des ſentimens de ce gouverneur. Cette entrevûe ſe paſſa avec un fort grand ſecret. Outre que les gouverneurs des principales villes royaliſtes des

1594. environons de Rouen n'auroient pas manqué de traverſer la négociation par jalouſie & par intérêt, & que peut-être ils auroient fait pis, comme ils firent en effet, ſi-tôt qu'ils purent en ſoupçonner quelque choſe, il y avoit dans tout ce canton pluſieurs troupes ligueuſes & étrangéres, dont Villars n'étoit pas entiérement le maître, & il s'y en pouvoit joindre en peu de tems un aſſez grand nombre, pour le faire repentir de ſa démarche.

Je paſſai cinq jours entiers dans le fort de Sainte-Catherine avec le même ſecret. J'eus de fréquentes conférences avec Villars. Nous touchâmes les principaux points de ſon accommodement. La plus grande difficulté ne rouloit pas ſur l'intérêt. Il cherchoit moins à ſatisfaire des vûes mercénaires, qu'à ſe convaincre qu'en traitant avec lui, le roi ne ſongeoit pas ſimplement à gagner une capitale de province; mais à s'attacher un homme qui ſe ſentoit autant de diſpoſition que de talens à le bien ſervir. On a vû ci-devant quelle idée Villars avoit conçue du roi: Si-tôt que mes diſcours l'y eurent confirmé,

je pus regarder ſon traité comme fort avancé ; mais alors je ne pouvois pas allerplus loin, n'ayant point par écrit les pouvoirs néceſſaires pour conſommer l'affaire. 1594.

Pour achever de faire connoître ce gouverneur ; tout ce qui paroiſſoit de lui, avoit rapport à l'une ou à l'autre des deux qualités qui dominoient dans ſon caractére, ou étoit produit par leur mêlange. Ces deux qualités étoient la valeur & la droiture. La premiére rend le cœur élevé, généreux, plein d'une fierté (17) noble & naturelle, qui n'eſt autre choſe que le ſentiment de ce que nous valons : ſentiment qui ne tient rien de la baſſe vanité & de l'affectation à ſe perdre dans la ſotte admiration de ſoi-même. La ſeconde fait qu'on eſt ſincére & vrai, incapable d'artifice & de ſurpriſe, prêt à ſe rendre à la raiſon & à la juſtce. Celui qui les unit toutes deux, a rarement d'autre défaut que la promptitude d'un premier mouvement de colére. Tel étoit Villars, & on s'en apperce-

(17) M. de Thou parlant de l'amiral de Villars, dit qu'il étoit d'un eſprit dur & hautain. *Liv.* 103.

1594. vra aiſément dans tout ce qui me reſte à dire de lui. La nature ne l'avoit pas fait pour être long-tems ennemi d'un prince, avec lequel il avoit tant de conformité dans l'humeur. La ſeule différence entr'eux étoit que Henri par de continuelles réflexions ſur les effets de la colére, par l'uſage d'une longue adverſité, par la néceſſité de ſe faire des partiſans, enfin par la trempe d'un cœur tourné vers la tendreſſe, avoit converti ces premiers tranſports ſi bouillans en de ſimples (18) mouvemens qui les marquoient

(18) Voici une anecdote tirée des mémoires de la vie du préſident de Thou. qui prouve ce que l'auteur dit ici du caractére de Henri IV. & qui a auſſi rapport à ce qui a été dit ci-devant, au ſujet du ſiége de Rouen. » Un » jour que Grillon » vint dans le cabi» net du roi, pour » s'excuſer là-deſſus, » (ſur le reproche » qu'on lui faiſoit. » que ſes fréquentes » allées & venues » pour négocier avec » l'amiral, lui avoient » donné l'occaſion & » les moyens de faire » cette furieuſe ſortie, » dont il a été parlé,) » il paſſa des excuſes » aux conteſtations, » & des conteſtations » aux emportemens & » aux blaſphêmes. Le » roi irrité de ce qu'il » continuoit ſi long» tems ſur le même » ton, lui comman» da de ſortir; mais » comme Grillon re» venoit à tous mo» mens de la porte, » & qu'on s'apperçut » que le roi pâliſſoit

ſur ſon viſage, dans ſon geſte & plus rarement dans ſes paroles. 1594.

» de colére & d'impa-» tience; on eut peur » que ce prince ne ſe » ſaisît de l'épée de « quelqu'un, & qu'il » n'en frappât un » homme auſſi inſo-» lent. Enfin s'étant » remis, après que » Grillon fut ſorti, & » ſe tournant du côté » des ſeigneurs qui » l'accompagnoient, » & qui avec de Thou » avoient admiré ſa » patience, après une » brutalité ſi crimi-» nelle; il leur dit: » La nature m'a for-» mé colére, mais de-» puis que je me con-» nois, je me ſuis tou-» jours tenu en garde » contre une paſſion » qu'il eſt dangereux » d'écouter. Je ſçais » par expérience que » c'eſt une mauvaiſe » conſeilliére, & je » ſuis bien aiſe d'avoir » de ſi bons témoins » de ma modération. » Il eſt certain que » ſon tempérament, » ſes fatigues conti-» nuelles, & les dif-„ férentes ſituations „ de ſa vie, lui avoient „ rendu l'ame ſi fer-„ me, qu'il étoit beau-„ coup plus le maître „ de ſa colére que de „ ſa paſſion pour la vo-„ lupté. On remarqua „ que durant la con-„ teſtation de Gril-„ lon, le maréchal de „ Biron qui ſe trou-„ va chez le roi, & „ qui étoit aſſis ſur „ un coffre, faiſoit „ ſemblant de dor-„ mir, que plus elle „ s'échauffoit, & que „ les voix s'élevoient, „ plus il affectoit de „ dormir profondé-„ ment. Quoique Gril-„ lon ſe fut d'a-„ bord approché de „ lui pour l'injurier; „ & qu'il lui criât ai-„ grement aux oreil-„ les, qu'il n'étoit „ qu'un chien galeux „ & hargneux. La „ compagnie fut per-„ ſuadée qu'il n'avoit „ affecté ce profond „ ſommeil, qu'afin de „ ne ſe point com-„ mettre avec un em-

1594. Le 17 Février 1594.

Le roi venoit d'arriver à Chartres qu'il avoit choisi (19) pour la cérémonie de son sacre, lorsque je le rejoigni pour l'instruire de mon voyage & lu demander un plein pouvoir. Je comptois repartir incontinent, & je ne m'attendois pas à me voir retenu près de lui dix ou douze jours, comme je le fus. Il s'agissoit de la réconciliation de M. le comte de Soissons & de M. le duc de Montpensier, dont l'inimité avoi pris naissance à l'occasion des prérogatives de leur rang de prince du sang, & s'étoit fortifié en dernier lieu pa leur concurrence aux mêmes charges, aux mêmes gouvernemens & de plus à la même maîtresse, Mada-

» porté & un furieux : » ce qu'il eut été con- » traint de faire, pour » peu qu'il eut paru » éveillé. On crut en- » core qu'il avoit vou- » lu laisser au roi tou- » te la fatigue de la » conversation. »

(39) Contre une ordonnance assez frivole des états de Blois, que cette cérémonie est nulle, à moins qu'elle ne soit faite dans la ville de Reims. Il fut décidé que ce seroit Nicolas de Thou, évêque de cette ville qui sacreroi sa majesté, & no l'archevêque de Bourges qui prétendoi cet honneur comme grand-aumônier, & qu'on se passeroit de la Sainte-Ampoule. Voyez cette cérémonie décrite dans les historiens.

ne sœur du roi. M. le duc de Mont- 1594.
pensier étoit sans contredit le plus avant dans les bonnes graces du roi, & le mieux partagé du côté de la fortune. Ses biens étoient immenses. Il parut au sacre avec une suite de quatre ou cinq cens gentilshommes; tandis que son rival pouvoit à peine en entretenir dix ou douze. Mais celui-ci lui étoit supérieur quant a un point: c'est que tout pauvre qu'il étoit, sans places & sans gouvernement & mal voulu du roi, sur-tout depuis son échapé de Rouen, il possédoit le cœur de la princesse, que rien n'avoit pu réfroidir à son égard. La comtesse (20) de Guiche étoit la dépositaire de tous leurs secrets & leur commune messagere lorsqu'ils ne pouvoient se voir. Elle avoit si bien échauffé cette liaison, qu'elle leur avoit fait signer à tous deux une promesse de mariage, que la seule difficulté des tems les empêchoit de mettre à éxécution.

Sa majesté souhaitoit si passionné-

(20) La même qui avoit été maîtresse d'Henri IV. Mais elle étoit devenue fort grosse, grasse & rouge de visage. *Journal. du régne d'Henri III. tom. 1. pag. 270.*

1594. ment de pouvoir raccommoder le deux princes de ſon ſang, que cett conſidération l'emporta ſur celle d traité avec Villars. Elle n'eut aucu égard à mes inſtances, ni au dange que je lui faiſois enviſager dans le re tardement ; il fallut que je me déter minaſſe à entreprendre cette difficil réconciliation, conjointement ave l'évêque d'Evreux, ſur lequel le ro avoit d'abord jetté les yeux, mais qu'i ne trouvoit pas capable de faire réuſſi ſeul une affaire ſi délicate. Il eſt vra que je m'étois toujours conſervé une grande part dans la confidence de M. le Comte ; mais je connoiſſois ſon eſprit hautain & dédaigneux, que la ſeule crainte de paroître déférer à un rival qui lui étoit ſupérieur, porteroit non-ſeulement à ſe roidir dans ſes prétentions, mais peut-être encore à en former de nouvelles. Je n'ennuyerai point par le récit de nos conteſtations, des refus & des mauvaiſes humeurs que nous eûmes à eſſuyer : nous fûmes plus d'une fois prêts d'abandonner la partie. Cependant à force de raiſons tirées de la volonté & de la ſatisfaction du roi, avec beaucoup de pa-

tance, de priéres & d'importunité, nous parvînmes à faire consentir les deux princes à se voir & à s'embrasser. 1594.
Je ne garantis pas que le cœur ait jamais eu beaucoup de part à cette démarche : je me donnai bien de garde de discuter l'article de l'amour & du mariage, qui demeurant indécis laissoit entr'eux la principale semence de division ; mais qui me parut un obstacle absolument insurmontable.

J'étois fort satisfait d'avoir réussi sans toucher cet article ; & je ne voyois plus rien qui m'empêchât de me rendre à Rouen. Je n'en étois pas où je pensois. Le roi n'avoit paru si fort empressé pour le raccommodement des deux princes, que pour arriver à un second point qu'il désiroit encore plus passionnément ; & ce second point étoit précisément celui que j'avois cru devoir mettre si prudemment à côté, le mariage de Madame sa sœur : pour comble, ce fut encore moi sur lequel sa Majesté s'arrêta pour amener la chose à son but. Je fus donc chargé de nouveau de retirer la promesse de mariage dont il vient d'être parlé ; afin que cet obstacle étant levé, le

1594. roi résolu de gratifier en tout le d
de Montpenlier, employât ensu
son autorité pour lui mettre la pri
cesse entre les bras; & par-là se
enfin délivré de la crainte de voir cc
clurre un mariage, qui tout cland
tin qu'il eût été, ne l'en auroit p
moins embarassé : le comte de Sc
sons se rendant son héritier malgré l
& se servant contre lui de ses prop
biens. Si de ce mariage il proven
des enfans, comme on ne pouvoit g
re en douter, autre sujet d'inquiétu
pour sa Majesté qui n'en avoit point

Il me prit un frémissement lorsc
le roi me donna un pareil ordre.
voulus encore lui rappeller que Vill
alloit s'engager pour toujours avec
ennemis, aussi-bien que Médavy
plusieurs autres gouverneurs de N
mandie, si je n'accourois promp
ment dans tous ces endroits. C'é
une chose résolue : le roi ne n
couta point; & il ne m'accorda
ce que je lui demandai pour pou
réussir; je veux dire, qu'il ne don
roit aucun lieu de soupçonner q
m'eût chargé de cet emploi, & q
me laisseroit le choix des moyens.

Lorſque je fus ſeul, & que je fis ré- 1594.
exion à la commiſſion que je venois
e recevoir, j'avoue que je me trou-
ai dans le dernier embarras. De l'hu-
ıeur dont je co nnoiſſois madame Ca-
herine, à qui il s'agiſſoit d'arracher
:et écrit, je ſentois bien que toute l'é-
oquence humaine n'étoit pas capa-
ıle de lui faire goûter les deſſeins du
'oi ſur ſa perſonne. Quelle apparence
l'aller propoſer à une femme & à une
princeſſe, de renoncer à un amant
qu'elle aime pour ſe livrer à un autre
qu'elle hait? Il ne reſtoit donc de
reſſource qu'en la trompant. Pour
cela je me dis à moi-même, que ſi ce
n'étoit pas ſelon ſon cœur que je la
trompois c'étoit du moins pour ſes
intérêts, & pour détourner les mal-
heurs que l'irrégularité de ſa conduite
pouvoit attirer ſur le royaume & la
perſonne du-roi; qu'elle m'en auroit
un jour obligation elle-même; que je
l'empêchois par un innocent artifice
de perdre ſa forune avec l'amitié du
roi ſon frere.. Malgré tout ce que ces
raiſons avoient de ſpécieux, il falloit
toujoursque je convinſſe que je n'agiſ-
ſois pasavec elle de bonne foi; &

1594. cette idée me faisoit de la peine. S
je m'y déterminai, ce fut par l'impos
sibilité de réussir autrement, & pa
l'espérance qu'un jour j'en obtiendroi
le pardon d'elle même ; en la faisan
convenir qu'en cela je lui avois rend
un service réel. Pour M. le Comte, ou
tre que je n'avois point à m'adresser
lui, & que je ne lui étois que très-pe
attaché, les égards que je devois à s
Personne n'étoient plus à compter pou
rien, puisqu'ils étoient contraires à l'u
tilité publique, & à ce qu'éxigeoit de mo
le service du roi. Toute cette affaire m'a
dans la suite causé des chagrins, don
il semble que ma répugnance & me
scrupules auroient dû me préserver

Je trouvai ensuite une autre difficulté. Je voyois fort rarement madame, à cause de mes occupations continuelles, & je la connoissois assez pour ne pas douter que de quelque maniére que je m'y prisse pour en obtenir la piéce dont il étoit question, l'assiduité que je lui témoignerois ne manqueroit pas de faire naître aussitôt dans son esprit naturellement défiant, des soupçons qui la mettroient en garde contre tout ce que je pour-

rois

1594.

ois lui dire ou lui faire dire. Je cherhai à faire enſorte qu'elle me prévînt lle-même. Je me ſervis pour cela des eux du Perron, que je ſçavois être 'humeur, ſur-tout le jeune, à faire eur cour aux grands aux dépens d'un ecret. Je n'avois pas une auſſi grande aiſon avec celui-ci qu'avec l'évêque 'Evreux, mais on ne riſque rien à ompter ſur la bonne opinion qu'ont ous les hommes de leur mérite; ſur et article ils commencent toujours ar être leur dupe à eux-mêmes. J'ali donc trouver le jeune du Perron; le flatai; je m'inſinuai dans ſon eſprit ar des fauſſes confidences; il ſe regarda comme un homme important, & ut par vanité tout ce que je lui diſois. orſque je le vis enyvré de ſon amour ropre, je lui dis avec toutes les marques de la plus parfaite ſincérité, & exigeant même avec ſerment un ſecet que j'aurois été bien fâché qu'il eût gardé, que le roi m'avoit confié les intentions au ſujet de Madame; q'il étoit réſolu de la faire épouſer à M le Comte; que quelques petites dficultés qui reſtoient encore à applan, avoient empêché Sa Majeſté de

1594. rendre là-dessus sa volonté publique. Je ne donnai que deux jours à du Perron pour se décharger d'un fardeau si pesant, de maniére qu'il fît passer ma nouvelle jusqu'à madame Catherine. En effet il en fit confidence presque dans le moment à M. de Courtenay & à deux autres des plus intimes confidents du comte de Soissons, auquel ils coururent l'apprendre, & celui-ci à Madame & à la comtesse de Guiche.

Gaspard de Courtenay.

J'avois compté que la princesse flatée par une si agréable espérance feroit vers moi les premieres avances, & je ne me trompai point. Etant allé prendre congé d'elle en homme prêt à entreprendre un long voyage, j'eus la preuve complette de la fidélité de du Perron. Madame ajouta beaucoup à la distinction avec laquelle elle me recevoit ordinairement; & la comtesse de Guiche qui ne voulut rien perdre d'une occasion si favorable, après quelques discours indifférens de ma part, se hâta de mettre sur le tapis l'article des amours de la princesse & du comte qui étoit présent; & m'embrassant dans un transport de bonne amitié: » Voici, dit-elle aux deux

» amans, un homme qui pourroit vous » ſervir dans vos deſſeins « Madame reprit la parole, & me dit que je ſçavois bien que M. le comte & elle avoient toujours eu beaucoup d'amitié pour moi; & qu'elle me ſeroit ſenſiblement obligée de lui aider à rentrer dans les bonnes graces du roi ſon frere. Elle ne me dit que ce peu de paroles, elle laiſſa le ſoin de m'en dire davantage, à cet air gracieux & engageant qu'elle ſçavoit mieux prendre que femme du monde quand elle vouloit. Je fis ſemblant d'en être gagné. Après avoir remercié la princeſſe comme je le devois, j'ajoutai que ſi je pouvois compter ſur la diſcrétion des perſonnes qui m'écoutoient, je leur apprendrois pluſieurs choſes qui ne leur ſeroient pas indifférentes. Le ſecret ne coute rien à promettre aux femmes, qui ſont accuſées de le garder ſi mal. On le promit. On y ajouta le ſerment, & on en fit mille : mais je n'avois pas envie de m'ouvrir d'avantage pour cette fois; je leur demandai un délai de trois jours avant que de leur confier le reſte. On m'aida à trouver un pretexte pour remettre le 1594.

1594. voyage de Rouen, & je pris congé de la compagnie, qui attendit impatiemment le terme que j'avois marqué.

Je retournai ponctuellement au bout des trois jours. Je me fis encore presser long-tems ; enfin feignant de céder à l'importunité de ces deux dames, je leur dis, qu'ayant plusieurs fois sondé le roi sur le mariage en question, il m'avoit d'abord montré quelque éloignement d'y consentir, sans vouloir s'expliquer davantage avec moi ; que je l'avois tant pressé de m'ouvrir son cœur sur ce sujet, qu'enfin il m'avoit avoué que loin de sentir aucune répugnance à conclure cette union, il la trouvoit bien assortie qu'il auroit été ravi qu'au défaut d'enfans de son côté, il pût en avoir de sa sœur & d'un prince de son sang, qu'il regardât comme les siens propres que le caractére doux & paisible du comte de Soissons & de Madame étoit fort de son goût : mais qu'il sentoit toujours qu'il avoit de la peine à oublier que M. le comte eût cherché à le tromper, & à obtenir sa sœur sans son aveu. Ce discours dont j'avois concerté toutes les paroles, fit son effet

Ces trois perſonnes commencerent à convenir qu'elles auroient pu agir autrement qu'elles n'avoient fait, & à s'entr'accuſer du conſeil qui avoit conduit cette affaire avec tant d'indépendance. Je pris ce moment que j'attendois pour leur faire connoître que je croyois ce mal tout-à-fait facile à réparer ; que le roi étant naturellement bon & facile à oublier le paſſé, il ne s'agiſſoit que de tenir avec lui une conduite toute oppoſée ; le rechercher, paroître dépendre uniquement de lui, le laiſſer le maître de leurs perſonnes ; enfin, & c'étoit-là le grand point, lui ſacrifier l'engagement par écrit que les deux amans s'étoient donnés, comme étant ce qui l'avoit le plus aigri, & ne pas craindre de lui donner une déclaration même écrite, par laquelle ils renonçoient tous les deux à s'épouſer que de ſon conſentement ; que je croyois pouvoir leur aſſurer qu'après cette complaiſance de leur part, il ne ſe paſſeroit pas trois mois ſans qu'ils le viſſent prévenir lui-même leurs deſirs, & cimenter leur union. 1594.

On n'eut aucune peine à me croire ;

1594. & le ſacrifice de la promeſſe de mariage fut arrêté ſur l'heure, peut-être parce qu'on regardoit cet écrit comme inutile, tant que le roi devenu maître abſolu dans ſon royaume, ne l'agréeroit point. La comteſſe de Guiche dit qu'elle l'avoit laiſſé en Béarn, & ſe chargea de le faire venir inceſſamment. On ne ſe rendit pas ſi facilement ſur la déclaration que je demandai enſuite ; & ſans laquelle il ne ſervoit en effet de rien d'avoir retiré l'écrit, que les parties intéreſſées pouvoient rétablir à leur gré. Ce fut cette raiſon là même que je fis valoir ; & je les fis convenir que ſans cela ſa majeſté ne pouvoit ni ajouter beaucoup de foi à leur ſincérité, ni être perſuadée de leur obéiſſance. Cet article fut fortement débatu, & lorſqu'à force de remontrances j'eus obtenu enfin cette déclaration, par laquelle madame & le comte annulloient toutes les promeſſes données ci-devant, ſe délioient mutuellement de tout engagement, & ſe ſoumettoient à la ſeule volonté du roi, les conſéquences de cet écrit leur parurent trop fortes ; & l'on eut recours à un tempèramment, ſans lequel vrai-ſem-

ablablement la chose en seroit demeu- 1594.
rée là. Ce tempérament fut que je me
rendrois le dépositaire de la déclaration ; & que jamais elle ne sortiroit de
mes mains, pas même pour passer dans
celles du roi. Heureusement on n'ajouta pas que je la rendrois à Madame,
si les choses tournoient autrement
qu'elle ne comptoit. Je donnai ma parole d'honneur, dont on se contenta ;
& la déclaration me fut remise en bonne forme, signée de madame & du
comte & scellée de leurs armes. Le roi
qui n'avoit osé se flater que je réussirois, trouva qu'il manqueroit toujours
quelque chose à sa joie, tant qu'il n'auroit pas cet écrit en son pouvoir ; il
m'en fit à plusieurs reprises les plus fortes instances, & il ne cessa de me le demander, que quand il eut connu par
mes refus, que je faisois marcher ma
parole avant l'obéissance que je lui devois. Comme l'effet ne suivit point les
belles espérances que j'avois donné
aux deux amans, on s'attend bien qu'ils
ne me pardonnérent pas la tromperie
que je venois de leur faire. La suite de
ces mémoires en instruira.

Après la conclusion de cette affaire,

1594. dont le souvenir m'a toujours été désagréable, je ne m'occupai plus que de mon voyage à Rouen. Je craignois avec raison qu'un si long retardement n'eût entiérement rompu mes premiéres mesures avec l'amiral de Villars. J'obtins carte-blanche (21) du roi pour conclure non-seulement avec ce gouverneur, mais encore avec tous les autres gouverneurs & officiers de la province. Desportes arriva comme j'allois partir, & m'arrêta encore. Il venoit de la part du baron de Medavy, prier l'évèque d'Evreux de lui prêter pour quelques momens sa maison de Condé, & m'engager à passer par cet endroit, pour m'aboucher avec lui sur les conditions de son traité & de celui de Verneuil. Je partis de Chartres & vins coucher à Anet, où madame d'Aumale me sollicitoit instamment depuis long-tems d'aller la voir.

Cette dame plus avisée que son mari, le conjuroit sans cesse de quitter la ligue & de se donner au roi. Outre le devoir & la sûreté, elle trouvoit dans

(21) M. le duc de Sully d'aujourd'hui, posséde l'orginal de ce plein pouvoir, & ceux de plusieurs lettres de Maximilien de Béthune à ce sujet.

ette démarche son propre intérêt ; 1594.
s affaires domestiques du duc (22)
Aumale étant si dérangées qu'il étoit
enacé d'une ruine prochaine, & qu'il
e pouvoit l'éviter qu'en se faisant ac-
order les avantages dont jouissent en
ette occasion ceux qui rentrent des
remiers dans le devoir. Je descendis
Anet dans une auberge, & pendant
u'on m'y apprêtoit à souper, j'allai
oir madame d'Aumale suivi d'un seul
ge. La joie éclata sur le visage de
ette Dame dès qu'elle m'apperçut.
lle y ajouta toutes les graces d'un ac-
ueil carressant, & pour ne pas perdre
 tems précieux, elle me prit par la
ain, & me faisant parcourir avec
le ces galleries & ces beaux jardins
ui font d'Anet un lieu enchanté, elle
 m'entretint que de la passion qu'elle
oit de voir son mari dans l'obéissan-
 due à son souverain, & des condi-
ons qu'il vouloit y mettre. Je laisse
utes les propositions approuvées &
jettées entre nous deux. Jusques-là
n'avois rien vû qui ne fît honneur au

(22) Charles de Lorraine, duc d'Aumale, mort en 1631, retiré à Bruxelles. Sa femme étoit Marie de Lorraine, fille de René duc d'Elbeuf.

1594. maître d'une maison vraiment royal
& j'aurois ignoré l'état déplorable c
il étoit réduit, si la duchesse ne m'
voit prié, & pour ainsi dire violem
de demeurer à souper & à couch
chez elle. Après un repas attendu fo
long-tems, & aussi mauvais que m
servi, je fus conduit dans une chamb
fort vaste & toute réluisante de ma
bre, mais si dénuée & si froide, q
ne pouvant ni m'échauffer ni m'endo
mir dans un lit ou de courts & étroi
rideaux de taffetats, une simple co
verture fort légére & des draps moit
pouvoient transir même au milieu
l'été, je pris le parti de me relever.
comptois me dédommager en faisa
grand feu, mais je ne trouvai po
tout bois à brûler que du houx &
géniévre verd qu'il fut impossible d'
lumer. Je passai la nuit entiére da
ma robe de chambre, ce qui me ti
éveillé de fort grand matin. Je quitt
avec plaisir un si méchant gîte, & j'a
lai retrouver mes gens, dont le moi
dre avoit fait beaucoup meilleure ch
re, & bien mieux passé la nuit que le
maître.

Je réparai cette fatigue à Cond

où je trouvai toute la commodité qui fait l'essentiel de la bonne réception ; en y arrivant je me mis dans un fort bon lit, attendant Médavy qui ne devoit arriver que sur le midi. Médavy en usa d'abord suivant l'idée où l'on est, qu'en pareille conjoncture le plus petit seigneur est en droit de se faire valoir dix fois plus qu'il ne vaut. Il remplit parfaitement son personnage, par un air de fausse défiance, & une supériorité affectée avec laquelle il crut bien avancer ses affaires. Je contrastai avec sa vanité par une franchise qui le démonta. Je lui dis tout uniment que s'il attendoit que les villes eussent fait leur accord, son sacrifice diminueroit tout d'un coup de plus de la moitié de son prix, lui qui n'avoit que Verneuil à proposer, & que peut-être on ne voudroit plus après cela l'écouter, ni lui rien accorder du tout. Ma sincérité força la sienne, il se montra plus raisonnable, & nous fûmes bientôt d'accord. Il me pria seulement que la chose ne fut rendue publique qu'à la fin de Mars, parce qu'il s'étoit engagé à M. de Villars de ne rien faire que de sa participation. Il chargea Desportes de 1594.

1594. venir avec moi à Rouen, pour rendre cette déférence au gouverneur ; & en même tems pour voir si je finirois avec Villars, dont l'accommodement entraînoit le sien, & en quelque sorte nécessairement.

Le lendemain je vins coucher à Louviers; d'où ayant fait sçavoir mon arrivée à l'amiral de Villars, il envoya d'Isencourt, capitaine de ses gardes, me recevoir à la porte de la ville. J'y entrai non plus secrettement, mais publiquement & avec une espece de pompe. Le peuple avoit rempli les rues, & l'espérance d'une paix qui alloit rétablir la tranquillité & le commerce, lui faisoit pousser mille cris de joie sur mon passage. Villars avoit fait préparer pour me loger avec ma suite qui étoit de douze ou quinze gentils-hommes, la plus belle hôtellerie de Rouen, & il y avoit donné tous les ordres nécessaires pour que nous y fussions traités splendidement. La Font qui étoit chargé de ma réception, m'attendoit pour m'y conduire. Il enchérit sur son maître. Il me donna le soir la musique & le spectacle des sauteurs & des joueurs de goblets, auxquels il fut im-

 1594.

possible de faire recevoir ni argent ni présens. J'envoyai du Perat visiter de ma part l'amiral, madame de Simiers, & l'abbé de Tiron (23), qui eut une grande part dans toute cette affaire. Ils me rendirent à l'heure même ma civilité par le sieur de Perdriel, & me firent dire qu'après que je me serois reposé cette journée, on entreroit le lendemain en matiére. Ce qui n'empêcha pas que l'abbé ne vînt dès le soir même me voir sans cérémonie, & toute sa conduite en cette occasion fut pleine d'une droiture & d'une sincérité, qui ne sont pas fort communes en de pareilles conjonctures.

Je connus par son discours qu'il ne s'en étoit presque rien fallu que le roi n'eût perdu Villars sans retour. Il étoit arrivé à Rouen quelque tems avant moi, un député de l'Espagne, nommé Dom Simon-Antoine, & un autre du duc de Maïenne, nommé la Chapelle (24) Marteau qui avoient fait les plus belles offres à ce gouverneur; outre

(23) Philippe Desportes, abbé de Josaphat, Tiron & de Bonport.

(24) Michel Marteau, sieur de la Chapelle, maître des comptes.

1594. qu'il recevoit journellement des lettres des Catholiques, même du parti du roi, qui tendoient à lui rendre suspect tout ce que sa majesté lui faisoit espérer, & à le prévenir contre une négociation qu'on donnoit à conduire à un agent protestant, motif très-puissant sur l'esprit de Villars, zélé pour sa religion, & qui l'auroit jetté infailliblement entre les bras des ennemis du roi, si dans cette perplexité il n'avoit été soutenu par d'autres lettres du cardinal de Bourbon, de l'évêque d'Evreux & du marquis de Vitry. Ceux-ci lui mandoient qu'il pouvoit faire fond sur la parole du roi, & s'assûrer sur ma sincérité. Tiron me montra une partie de toutes ces lettres, & crut devoir me prévenir sur ce que je verrois paroître de l'amiral, qui continuellement obsédé des députés de la ligue, & d'ailleurs piqué de la lenteur avec laquelle on agissoit avec lui, ne sortiroit pas de son irrésolution, sans que j'eusse à essuyer de sa part quelqu'une de ces saillies & de ces fougues naturelles, dont avec un peu de patience il étoit facile de le faire revenir.

J'allai trouver (25) Villars, bien préparé à soutenir tous ces petits assauts, & d'abord je m'apperçus bien clairement que ma vue réveilloit dans son esprit un petit mouvement de défiance & de fierté. Je fis en sorte que ce nuage étant dissipé, Villars proposa de sens rassis ses conditions. Elles se réduisoient aux chefs suivans : qu'il demeureroit revêtu de la charge d'amiral, dont il avoit été pourvu par la ligue ; qu'il jouiroit de son gouvernement de Rouen d'un pouvoir indépendant de M. le duc de Montpensier, gouverneur de la province, du moins pendant trois ans, & que ce pouvoir s'étendroit sur les bailliages de Rouen & de Caux ; qu'il ne se feroit dans cette capitale, ni dans ses environs à six lieues loin, aucun exercice de la religion réformée ; que tous les officiers mis par la ligue dans les villes 1594.

(25) M. de Villars est représenté dans les mémoires de ce tems-là, comme un homme extrêmement fier & emporté. Il y est remarqué, que de tous ceux qui se mêlérent de son traité, personne ne put y réussir que M. de Rosny. *mém pour l'hist. de France, tom.* 2. Il est aussi parlé avec éloge dans M. de Thou, *liv.* 109. de ces négociations de M. de Rosny.

1594. ressortissantes de son gouvernement, y seroient conservés avec quinze cens hommes d'infanterie & trois cens de cavalerie, entretenus par le roi pour la sûreté de ces mêmes villes ; que Sa Majesté lui donneroit pour acquitter ses dettes une somme de cent vingt mille livres, & une pension de soixante mille ; qu'on lui rendroit Fescamp ; enfin qu'on lui laisseroit la disposition des abbayes de Jumiéges, Tiron, Bonport, La-Valase, Saint-Taurin, & celle de Montiviliers, qu'il destinoit à une sœur de madame de Simiers.

Si tous ces articles avoient aussi bien dépendu de moi que celui qui regardoit l'abbaye de Saint-Taurin, qui étoit à moi en propre, & dont je fis à l'heure même une cession à Villars, le traité eût été conclu sans plus long délai. Je dis la même chose de ceux dont le roi étoit purement le maître : mais quelque pouvoir que j'eusse reçu de Sa Majesté, j'étois arrêté par ceux qui intéressoient soit M. de Montpensier, soit Biron, revêtu de la charge d'amiral & en possession de Fescamp, parce qu'il l'a-

voit retiré des mains de Bois-rosé sous promesse d'un dédommagement qui pourtant n'avoit point encore été accordé, & je ne crus pas devoir passer outre sans en informer le roi. J'espérois que Villars goûteroit ce ménagement, d'autant mieux que je ne lui demandois aucun délai sur les conditions qui dépendoient du roi immédiatement : mais ce gouverneur sortant d'avec les députés de la ligue au moment où je voulus lui faire entendre mes raisons, j'en fus rudement rabroué, avec ce peu de paroles prononcées d'un ton extrêmement emporté, » que » je pouvois m'épargner la peine de » lui parler davantage, parce qu'il vou» loit sur le champ convenir de tout, » ou rompre sur tout. 1594.

Quoiqu'un peu étourdi de ce coup imprévu, je répondis tranquillement à Villars : Que je me tenois assûré que le roi lui accorderoit les trois articles en question, aussi-bien que tous les autres ; (celui de Fescamp en faisoit deux, parce que Bois-rosé y étoit mêlé.) Que cela ne devoit point nous empêcher de dresser le traité, & même de le signer dès ce moment com-

1594. me si tout étoit accordé, avec cett apostille en marge vis-à-vis les troi articles, qu'on en attendoit la répon se du roi; que pour lui marquer que j ne cherchois point à gagner du tem avec lui pour le tromper ensuite, j consentois à demeurer entre ses main en attendant la réponse de Sa Majest Villars trouva encore des difficultés mais il ne put résister à madame d Simiers, à l'abbé de Tiron & à La font, qui parlérent tous comme mo Je me hâtai de faire le traité, no le signâmes, & j'en envoyai aussit une copie au roi, avec une longu lettre qui le mettoit au fait de tou ce qui s'étoit passé. Mais avant que l réponse fût venue à Rouen, il arriv un autre incident qui pensa la rendr inutile.

La plus grande partie des gouve neurs des petites places aux enviror de Rouen, bien loin de les porter l'obéissance qu'elles devoient au roi les entretenoient dans la révolte, pa ce qu'à la faveur des troubles, ils fai soient quantité de profits, qu'ils pr voyoient devoir cesser avec la guerre Les plus adroits se rendoient nécessa

es aux deux partis, & les ménageoient 1594.
pour les rençonner également. Durollet, gouverneur de Pont-de-l'Arche, étoit un de ceux qui faisoient ce manége le plus subtilement. Il avoit flaté le roi, il y avoit plus d'un an, qu'il trouveroit les moyens de lui livrer la ville de Rouen & la personne du gouverneur, à condition qu'on lui donneroit le gouvernement de cette place, que Sa Majesté lui avoit promis par écrit à tout risque. N'ayant pas réussi dans une entreprise qui passoit ses forces, Durollet se mit dans la tête de faire échouer ma négociation, & voici comment il s'y prit.

Il ordonna à un capitaine, nommé Dupré, de se mettre à ma suite lorsque je passai par Pont-de-l'Arche, & d'entrer dans Rouen avec moi. J'étois averti que Durollet n'étoit pas fort bien intentionné; mais pour ce capitaine, je ne pouvois le soupçonner de rien, ni l'empêcher de me suivre, & une chose que j'ignorois absolument, c'est que Dupré étoit ce même homme dont Durollet s'étoit servi auparavant pour cabaler dans Rouen,

1594. (26) contre Villars. Il n'y fut pas plu tôt rentré, que renouant ses connoissances il se mit à la tête d'un parti d'étourdis, auxquels il fit former le dessein de s'emparer du vieux palais, & de se saisir du gouverneur, leur persuadant qu'il agissoit par mon ordre Comme il n'avoit point d'autre bu que de porter ce gouverneur aux dernières extrêmités contre moi, il n s'embarrassa pas beaucoup que la chose demeurât secrette, & elle fut en effet incontinent rapportée à Villars.

On se figure aisément à quel excè de colère il se porta à cette nouvelle & tout ce qui lui passa dans la tête contre le roi, & sur-tout contre moi Il n'approfondit pas davantage. I crut avoir une preuve sans réplique de ma mauvaise foi. Il envoya dans le moment d'Isencourt me dire de veni lui parler. Je dînois chez la Pile, procureur-général de la chambre

(26) Pendant le siége de Rouen, Durollet cherchant à se jetter dans cette ville, avoit été pris & enfermé dans le vieux palais; où il ne laissa pas apparemment de continuer ses brigues en faveur du roi. *Cayet*, *liv.* 4. *pag.* 14.

es comptes ; & je venois de recevoir 1594.
es lettres qui me mettoient de fort onne humeur. Le roi accordoit à 'illars les trois articles laissés indécis, : s'engageoit à y faire consentir les arties intéressées : vis-à-vis ces artiles j'avois écrit sur la marge de l'oriinal du traité dont j'étois porteur, *acordé suivant l'ordre de Sa Majesté.* Je e faisois un vrai plaisir de surprendre 'illars, qui n'avoit pas dû s'attendre à ne si prompte expédition. Je sortis de iez la Pile, portant le traité d'une ain, & tenant l'autre sur une écharpe lanche que j'avois mise dans ma pohe, à dessein de la jetter au cou de Vilrs en l'embrassant, & le saluant amil & gouverneur des bailliages de ouen & de Caux. Le contraste des flexions avec lesquelles nous nous rancions à la rencontre l'un de l'autre, je crois quelque chose de singulier.

Je ne gardai pas long-tems mon r riant. Du plus loin que Villars 'apperçut, il s'avança à grands pas rs moi, le visage bouffi & enflammé, les yeux étincellans & représntant par tous ses traits la plus vie colére. Il commença par m'arra-

1594. cher le papier des mains, sans q
j'eusse le tems d'ouvrir la bouche,
avec une altération dans le son de
voix qui le faisoit trembler & bégaye
il me lâcha ces paroles, trop singuli
res pour n'être pas rapportées d'ori
nal. » Ah, morbleu! Monsieur, où
» lez-vous ainsi éveillé & plein de
» jouissance? Par-la-sambieu! vo
» n'en êtes pas encore où vous pens
» & avant que le jeu finisse il n'y au
» peut-être pas à rire pour vous,
» moins si je vous traite comme vo
» le méritez, vous êtes bien loin
» votre compte vous & votre roi
» Navarre aussi : car par-la-corbieu
» a chié au panier, & s'il n'a poi
» d'autre valet que Villars, croy
» qu'il sera mal servi. « Dire tout ce
déchirer le traité en mille morceaux
le jetter au feu, ce ne fut qu'une mê
chose. Lorsqu'il eut lâché la bond
sa colére, il ajouta une infinité d'in
ctives sur ce même ton, aussi vagues
parfaitement soutenues de juremen
dont sa fureur lui fournissoit une so
ce inépuisable.

Je lui laissai tout dire, par un e
fet de la surprise où j'étois, par n

ceſſité & enſuite par réflexion. Ces ſortes d'eſprits ne veulent pas être contredits. Il s'arrêta de lui-même à la fin, & ſe mit à parcourir ſa chambre en long & en large, comme un homme hors de ſoi. » Hé-bien, monſieur, lui » répondis-je, lorſqu'il eut ceſſé de » parler, & ſans paroître ému de tout » ce que je venois d'entendre, en avez- » vous aſſez compté à tort & à tra- » vers? Vous devez être bien ſatis- » fait de vous-même d'avoir ainſi fait » l'enragé, ſans que perſonne vous » ait contredit dans vos extravagan- ces.« Voyant que le ton froid avec lequel je lui parlois l'obligeoit comme malgré lui de m'écouter, je continuai en lui diſant que je ne pouvois regarder tout ce qu'il venoit de faire en ma préſence, que comme un artifice qu'il avoit imaginé pour ſe dédire d'une parole qu'il avoit donné ſolemnellement; mais que ce détour lui feroit toujours peu d'honneur, & me faiſoit beaucoup rabatre à moi-même de l'idée que j'avois de ſa ſageſſe & de ſon intégrité. » Ah, morbieu? » ne dites pas cela, s'écria-t-il, en » s'arrêtant tout court: car c'eſt ce 1594.

1594. » qui ne m'arriva ni ne m'arrivera ja-
» mais. Je suis trop homme d'honneur,
» ces manquemens de foi ne sont bons
» que pour ceux qui trahissent leurs
» amis, & veulent les faire assassiner. «
Il n'avoit encore rien dit d'aussi positif que cette parole, & quoique je ne la comprisse pas, je commençai du moins à pouvoir conjecturer d'où provenoit un emportement si furieux.

Je lui demandai de s'expliquer, & lui protestai avec cet air de vérité & d'assurance qui se fait sentir au plus prévenus, que je ne sçavois nullement de quoi il vouloit parler, & que si je pouvois être convaincu de la moindre duplicité, je me mettois entre ses mains, & ne demandois ni faveur ni grace. Il se vit donc obligé de me dire plus nettement de quoi il m'accusoit. Il me reprocha d'avoir voulu le faire assassiner par Dupré & m'emparer du vieux palais, ce qu'il fit si fort en bâtons rompus par un effet de son agitation, que la chose me paroissant dépourvue de toute vraisemblance, je ne pus m'empêcher de soupçonner, & de lui dire qu'il s'étoit laissé éblouir par les pistoles d'Espagne, pour imaginer un prétexte aussi frivole

1594.

frivole de rompre avec moi. » Moi, » morbleu ! reprit-il encore, en rou» giſſant de nouveau ; que je confeſſe » que j'ai manqué de foi & fauſſé mon » ſerment ? J'aimerois mieux mourir » que d'avoir fait cette lâcheté. Par» bleu ! Monſieur, lui repliquai-je : » car vous m'apprenez à jurer ; il fau» dra bien que vous obſerviez le trai» té, ou que vous le rompiez, & que » par-là vous méritiez qu'on vous re» garde comme un homme vrai, ou » comme un parjure. »

L'éclairciſſement tiroit en longueur & s'éloignoit au lieu de s'approcher, mesure que de part & d'autre la coére prénoit le deſſus. Il fut beſoin que 'abbé de Tiron arrivé pendant la coneſtation, ſe mît de la partie & nous approchât l'un de l'autre, » C'eſt ſans doute, Monſieur, dit-il à Villars, que M. de Roſny n'eſt point coupable des deſſeins qu'on a projettés contre vous : il eſt trop homme de bien, & en ce cas trop habile, pour venir ſe mettre entre vos mains. » es paroles achevérent de m'ouvrir s yeux. Je me tournai tranquillement ers Villars, en lui diſant que je

1594. voyois bien que la colére seule lu
avoit dicté tout ce qu'il m'avoit dit
& que je m'attendois que si tôt qu'ell
seroit passée, il me feroit justice con
tre lui-même de tout ce qui lui éto
échappé d'injurieux, & qu'il tien
droit sa premiére parole. » Hé bien
» Monsieur, me dit-il, déja à dem
» défâché; oui, je la veux tenir
» mais regardez aussi à ne me pa
» manquer sur les trois points qui so
» restés en différend. » C'est où
l'attendois: je lui répondis que san
l'emportement qui lui avoit fait jett
au feu le traité, il y auroit vu que
roi les lui accordoit tous trois.

Nous en étions là quand on vint a
noncer Madame de Simiers. » Ne cri
» point, Madame, lui dit-il, en s'
» vançant vers elle avec un visage s
» rein & même riant, toutes nos col
» res sont appaisées; mais pardieu!
» traître qui en a été cause en mour
» avant que je mange ni boive. »
tint parole: il se fit amener Dupr
& après que celui-ci eut avoué tou
sans autre forme de procès, il le
pendre à une fenêtre.

Villars me pria ensuite de lui mo

rer la lettre du roi. Je ne craignis 1594.
oint de lui dire, que les ſecrets de
a majeſté ne pouvoient être commu-
iqués qu'à ceux qui étoient ſes ſer-
iteurs déclarés. Il ne s'agiſſoit pour
nettre Villars de ce nombre, que de
efaire le traité que nous ſignâmes &
ont nous gârdames chacun un dou-
le. Nous convînmes ſeulement que
choſe ſeroit tenue quelque tems ſe-
rette à cauſe de la ligue & des Eſ-
agnols, contre leſquels ce gouver-
eur prit de nouvelles meſures en ren-
rçant les troupes qu'il avoit dans
oueu. Après cela je ne balançai plus
lui faire voir toutes mes lettres, tant
lles que j'avois écrites au roi & reçus
e ce prince, que celle où je l'infor-
ois de la ratification du traité, & la
ponſe que ſa majeſté y faiſoit. Le cou-
r qui porta cette derniére dépêche,
mit que quatre jours à ſon voyage.
Ces lettres donnérent une ſatiſ-
ction infinie à Villars, ſur-tout la
rniére, écrite de ma main au roi.
majeſté m'y remercioit du ſervice
e je venois de lui rendre, moins en
nce qu'en ami, & finiſſoit par ces
ots : « Venez me trouver à Senlis

1594. » le 20 mars ou le 21 à Saint-Denis
» afin que vous aidiez à crier *vive l*
» *roi* dans Paris, & puis nous en iron
» faire autant à Rouen. « C'eſt qu
je lui avois mandé que j'y croyois ſ
préſence néceſſaire : « Montrez cett
» lettre, ajoutoit-il, au nouveau ſer
» viteur que vous m'avez acquis ; afi
» qu'il voie que je me recommande
» lui, qu'il ſçache que je l'aime bien
» & que je ſçais priſer & chérir l
» braves hommes comme lui. Pardie
» s'écria Villars en cet endroit,
» prince eſt trop gracieux & trop obl
» geant, de ſe ſouvenir de moi & d'
» parler en ſi bons termes. « Depu
ce moment Villars ne s'écarta jam
des ſentimens de ſoumiſſion & d'att
chement qu'il avoit pris pour le roi,
ſa majeſté put compter que parmi
plus anciens ſerviteurs, elle n'en av
point de plus affectionné. Il me pria
me contenter de ſa parole pour l'ex
cution de tous les articles compris
traité, & je l'acceptai comme la me
leure caution qu'il pouvoit me donn

J'employai le reſte du tems que j
vois à ſéjourner à Rouen, à régler qu
ques affaires de même nature.

paſſois le jour avec l'amiral de Villars, 1594.
& je m'enfermois la nuit pour donner audience aux principaux officiers tant de la ville & du parlement, que de la guerre, répandus dans la province, qui venoient me trouver en ſecret pour concerter enſemble les moyens de détacher les peuples de la ligue. Médavy fut de ce nombre. Je conſommai le traité avec lui. Verneuil n'étant pas une ville d'aſſez grande importance pour qu'on eût pour elle les mêmes égards que pour Rouen, le roi ordonna à Médavy de rendre ſon traité public, afin de donner l'exemple aux autres gouverneurs.

Comme je n'avois garde de manquer au rendez-vous que ſa Majeſté m'avoit donné, je me hâtai de quitter Rouen, comblé de remercimens & de politeſſes de la part du gouverneur. Je me ſéparai avec une égale ſatisfaction de l'abbé de Tiron & de Madame de Simiers. Je leur promis de revenir dans peu, & à Madame de Simiers d'amener avec moi le marquis de Vitry ſon frere, avec un corps de troupes qui pût mettre Villars en état de s'expliquer ſans crainte. Je leur avois aſſez

1594. d'obligation pour leur rendre ce ser-
vice, quand l'intérêt de Sa Majesté n
s'y seroit pas trouvé joint.

C'est sur les intelligences que le ro
avoit pratiquées dans Paris, que c
prince fondoit ses espérances d'y êtr
bientôt introduit, & il s'acheminoi
de Saint-Denis vers cette ville, lors
que j'arrivai près de lui. La partie éto
si bien faite, & tant de personnes éga
lement braves & fidelles s'en étoien
mêlées, qu'il étoit comme impossibl
qu'elle ne réussit pas. Depuis la jou
née d'Arques où le comte de Beli
qu'on a vu qui y fut fait prisonnie
s'étoit convaincu par lui-même de
grandes qualités du roi & de la fo
blesse de ses ennemis, le duc d
Maïenne s'étoit apperçu que ce gou
verneur étoit secrettement porté d'in
clination pour le roi. Sur ce soupço
il n'hésita pas à lui ôter le (27) gou
vernement d'une ville aussi consi
dérable pour le parti que l'étoit Pa

(27) Le parlement rendit en cette occasion un arrêt qui fait bien honneur au comte de Belin. Il y exhorte les bourgeois à s'opposer à son expulsio & à sortir plutôt c Paris avec lui. *Mém pour l'hist. de Franc tom. 2. mém. de la l gue, tom. 6.*

ris, & cherchant un homme dont le 1594.
dévouement pour lui & pour la ligue
fût connu, pour se remettre sur lui du
soin de cette grande ville, dans un
tems où la nécessité de ses affaires demandoit qu'il portât ses pas sur la frontiére de Picardie, il s'arrêta sur Brissac
(28) qu'il gratifia de ce gouvernement.

Celui-ci répondit parfaitement à son attente dans le commencement. La lecture de l'histoire romaine avoit inspiré à cet officier, qui se piquoit d'esprit & de pénétration, un projet singulier. Il méditoit d'ériger la France en république, & de rendre Paris la capitale de ce nouvel état, dont il bâtissoit tous les fondemens dans son imagination sur le modéle de l'ancienne Rome. Pour peu que Brissac fût descendu de cette haute spéculation aux applications particuliéres, auxquelles il est nécessaire d'avoir égard dans les plus grands desseins, il auroit vû qu'il est des circonstances, où le projet même le plus heureux devient par la nature des obstacles, par la différence du génie

(28) Charles de Cossé, comte de Brissac, maréchal de France.

1594. & du caractére des peuples, par la trempe des loix qui y ſont adoptées, & par le long uſage qui y a mis comme le dernier ſceau, également chimérique & impoſſible. Il n'y a que le tems & une longue expérience qui puiſſent remédier à ce qu'il y a de défectueux dans les coutumes d'un état dont la forme eſt décidée, & ce doit toujours être ſur le plan de ſa premiére conſtitution. (29) Cela eſt ſi vrai, que toutes les fois qu'on verra un état ſe conduire par des voies contraires à celles de ſon établiſſement, on peut ſe tenir aſſuré qu'il n'eſt pas éloigné d'une grande révolution. D'ailleurs l'application des meilleurs remédes n'opére point ſur les malades qui y réſiſtent.

Briſſac n'alloit pas ſi loin. Il fu

(29) Cette maxime n'eſt entendu par le duc de Sully, & ne doit l'être en effet, que dans le ſens, qu'il ne faut jamais s'écarter que le moins que l'on peut de l'ancienne forme & des principes fondamentaux du gouvernement, & non pas des abus que l'ignoran ce ou la néceſſité on mêlés dans les diffé rens établiſſemens qu regardent, ſoit la finan ce, ſoit la politique police, &c. C'eſt ſu quoi il s'expliquer lui-même dans la ſui te de ces mémoires.

long-tems sans pouvoir comprendre 1594.
d'où provenoit l'opposition générale
qu'il trouvoit à ses desseins : car il s'en
ouvrit aux seigneurs & à tous les principaux partisans de la ligue. Il craignit
à la fin pour lui-même, que tandis
qu'il travailloit ainsi sans aucun second
à mettre son projet à sa perfection, le
roi ne l'anéantît en s'emparant de sa
capitale. Cette crainte le fit retomber
assez promptement de ses idées purement romaines à l'esprit François de
ce tems-là, de ne travailler que pour
soi-même. Lorsque le motif de l'intérêt
est encore fortifié par celui de quelque
danger, il n'y a presque personne qui
ne se porte à trahir son meilleur ami.
Brissac (30) en usa de même. Il reprit
le dessein du comte de Belin, mais par
un motif beaucoup moins noble ; &
il ne songea plus qu'à mettre l'enchére au prix dont il vouloit vendre

(30) Le duc de Mayenne fut averti, ce que marque de Thou, par le duchesse de Guise sa mere, de la trahison de Brissac : mais ils n'en voulurent rien croire. Consultez sur cette réduction de la ville de Paris, *Mathieu, tom.* 2. *liv.* 1. *pag.* 174. *La Chronol. Novenn. liv.* 6. *pag.* 335. & autres historiens.

1594. au roi la trahiſon qu'il faiſoit au duc de Maïenne pendant ſon abſence. Saint-Luc (31) ſon beaufrere fut chargé de négocier avec le roi, & lorſqu'il eut obtenu des conditions dont Briſſac eut lieu d'être content, celui-ci s'accorda à faire entrer dans Paris Henri avec ſon armée, malgré les Eſpagnols. Il étoit le maître des troupes de la ligue. Pour le peuple, il n'étoit déja plus beſoin de lui faire à cet égard aucune violence.

D'O (32) prit auſſi-tôt les devans & ſe fit donner les proviſions du gouvernement de Paris & de l'Iſle-de-France. Il y avoit ici un conflit d'intérêt qui embarraſſoit ce ſur-intendant au point que malgré ſa nouvelle dignité, la réduction de Paris étoit une de choſes qu'il craignoit le plus de vo arriver. A l'entendre, cette craint n'avoit point d'autre motif que cell de voir les finances en proie au gens d'épée & de robe, dont il di

(31) François d'Epinay, ſieur de Saint-Luc, grand-maître de l'artillerie.

(32) Nos mémoires ne marquent pas que M. d'O avoit é dépouillé par la ligu de ce gouvernemen qu'il avoit eu d'Hen III. *Péref.* 2. *Part.*

ſoit que le roi alloit être accablé ſi-tôt qu'il ſeroit le maître de Paris, pour le payement des penſions, appointemens & gratifications ; mais ce diſcours n'en impoſoit qu'à ceux qui ignoroient de quel profit il étoit pour lui d'entretenir les choſes dans leur premiére confuſion, & avec quel fruit il y avoit travaillé juſqu'alors. 1594.

Le roi mit en action tous les amis du comte de Belin, ſur lequel il comptoit bien autant que ſur Briſſac, & vint à la tête d'environ huit mille hommes ſe préſenter à cinq heures du matin à la Porte Neuve, où il trouva le prévôt (33) des marchands & les échevins de la ville que le re- *Le 22 Mars.*

(33) Jean l'Huillier, qui étoit ce prévôt des marchands, répondit à Briſſac qui lui diſoit, qu'il falloit rendre à Céſar ce qui appartient à Céſar : » Il faut le lui rendre » & non pas le lui » vendre.« *Mém. pour l'hiſtoire de France.* Le Journal de P. de l'Etoile donne ce bon mot à Henri IV. L'Hillier fut récompenſé d'une charge de préſident de la chambre des comptes, & de conſeiller d'état ; & Martin Langlois, échevin, fut fait prévôt des marchands. *Le Grain, l. 6.* On lit dans un diſcours, *Vol. 5033. mſſ. de la bibliot. du roi*, que Henri IV. étant entré dans Paris par la Porte-Neuve, qui s'eſt depuis nommée la Porte de la Conférence, en reſſortit &

1594. çurent comme en cérémonie. Il alla aussi-tôt se saisir du Louvre, du Palais, du grand & petit Châtelet, & ne trouvant d'opposition nulle part, il parvint jusqu'à Notre-Dame, où il entra pour rendre ses actions de graces à Dieu. Ses soldats répondirent si bien de leur côté à l'ordre (34) & à l'intention de leur maître, qu'on ne se plaignit pas dans toute cette grande ville de la moindre violence de leur part. Ils s'emparérent des principales places & carrefours, où ils se rangérent & se tinrent en bataille.

y entra plusieurs fois, craignant malgré toutes les assurances de ces prévôt & échevins, qu'on ne cherchât à faire entrer sa troupe dans Paris, pour la tailler en piéces, & se saisir de sa personne.

(34) » Le roi ayant » avisé un soldat qui » prenoit par force un » pain sur un bou- » langer, y courut lui- » même, & le vou- » lut tuer. « *Journal de l'Etoile*. Péréfixe dit que la Noue ayant été arrêté par des huissiers pour des dettes que son pere avoit contractées au service de ce prince, & s'étant allé plaindre à lui de cette insolence; il lui répondit publiquement : » La Noue, il faut » payer ses dettes; je » paie bien les miennes : « Mais qu'après cela il le tira à part, & lui donna de ses pierreries pour engager aux créanciers au lieu du bagage qu'ils lui avoient saisi. *Péref. Part.* 2.

Rien ne branla ; & dès ce même jour on vit les boutiques ouvertes, avec toute la ſécurité qu'auroit pu donner la plus longue paix. 1594.

Il ne reſtoit aux Eſpagnols que la Baſtille, le Temple & les Quartiers de Saint-Antoine & de Saint-Martin, où ils s'étoient cantonnés au nombre d'environ quatre mille, ayant à leur tête le duc de Feria & Dom Diego d'Evora, tous fort ſurpris d'une (34) nouvelle ſi inattendue ; & dans la réſolution de ſe défendre juſqu'à l'extrémité, ſi lon entreprenoit de les forcer dans ces endroits avantageux. Le roi les tira de leur embarras, en leur faiſant dire qu'ils pouvoient ſortir de Paris & ſe retirer en toute aſſûrance. Il traita avec la même douceur les cardinaux de Plaiſance & de Pellevé, quelque reſſentiment qu'il eût pu conſerver de leur conduite à ſon égard. Soiſſons fut l'endroit où ſe retirérent tous ces ennemis du roi

(35) L'Etoile marque que la nouvelle en ayant été portée aux Eſpagnols, que Langlois amuſoit cependant par des traits de l'hiſtoire romaine, le duc de Feria s'écria par deux ou trois fois: Ah grand roi ! Grand roi ! *Journal de P. de l'Etoile.*

1594. (36) à la faveur d'une bonne escorte. Sa Majesté fit publier un pardon (37) général pour tous les François qui avoient porté les armes contr'elle. Lorsque ce sacrifice n'est point arraché par la nécessité, & qu'on le fait au contraire dans un tems où tout flate la vengeance, on peut dire qu'il n'y a point de marque moins équivoque d'un cœur vraiment royal. Madame de Montpensier (38) s'étant présentée pour saluer le roi, il l'entretint

(36) » Le roi les » voulut voir sortir » & les regarda passer » d'une fenêtre au-» dessus de la porte » de Saint-Denis. Ils » le saluérent tous, le » chapeau fort bas & » avec une profonde » inclination. Il ren-» dit le salut à tous les » chefs avec grande » courtoisie, ajoutant » ces paroles : recom-» mandez-moi bien à » votre maître, & al-» lez-vous-en à la bon-» ne heure ; mais n'y » revenez plus. « *Péref.* 2. *Part.* Ce récit est conforme à celui des mémoires pour l'histoire de France ; mais il est contredit par le journal du même auteur.

(37) Tous les mémoires de ce tems-là sont pleins de traits de clémence de Henri & de ses réparties vives & agréables : voyez les mémoires cités ci-dessus. » Un ligueur » venant le trouver » comme il jouoit à la » prime : venez, lui » dit-il soyez le bien » venu, si nous ga-» gnons vous serez des » nôtres. « *Le Grain*, *liv.* 10.

(38) Catherine-Marie de Lorraine, veu-

uſſi poliment & même auſſi familiément, que s'il eût eu quelque grand ujet de lui épargner la confuſion, lont tout autre à ſa place ſe feroit ait un plaiſir de la couvrir. (39) 1594.

Le roi n'avoit pas encore pu trouver un moment pour m'entretenir ſur nes négociations de Rouen. Il le fit e même ſoir après que la preſſe fut paſſée, en me tirant dans l'embraſure d'une des fenêtres du Louvre. Il voulut que je lui en rapportaſſe juſ-

ve de Louis de Bourbon, duc de Montpenſier.

(39) Il joua aux cartes ce même ſoir avec elle, comme le remarque Péréfixe. L'Etoile ajoute qu'il lui rendit ſa viſite. ainſi qu'à madame de Nemours. Il rapporte une converſation ſinguliére que ce prince eut avec elle, à la fin de laquelle madame de Montpenſier, dont la haine pour Henri étoit connu de tout le monde, lui ayant dit ſur ſon entrée dans Paris, qu'elle auroit ſouhaité que le duc de Maïenne ſon frere fut celui qui eut abaiſſé le pont à ſa majeſté pour y entrer; ce prince lui répondit : » Ventre-ſaint-gris ! il » m'eût poſſible fait » attendre long-tems, » & je n'y fuſſe pas » entré ſi matin. Cette Dame, pourſuit-» il entendant les cris » de *vive le roi*, dit » en riant, que Briſſac » avoit plus fait que » ſa femme, qui en » quinze ans n'avoit » fait chanter qu'un » cocu; au lieu que lui » en huit jours avoit » fait chanter plus de » vingt mille perro-» quets à Paris. *L'Etoile, année* 1594.

1594. qu'aux plus petites circonſtances, qu'
écouta avec beaucoup d'attention.
s'accuſa d'avoir été la cauſe du contre
tems que du Rollet y avoit apporté
en oubliant à me prevenir ſur les pro
poſitions que celui-ci lui avoit faites
& qui m'auroient tenu en garde contr
tout ce qui venoit de ſa part.

Ce prince n'avoit encore rien d
au duc de Montpenſier & au baro
de Biron, de la ſatisfaction qu'il avo
accordée à l'amiral de Villars à leu
dépens. C'eſt tout ce qui reſtoit d'em
barraſſant, parce que le roi ne ſ
ſentoit point de l'humeur de ces prin
ces, qui au lieu de s'abaiſſer en pare
cas à quelques ménagemens, com
mencent par étourdir la plainte, &
ne doivent l'obéiſſance qu'on leu
rend, qu'au ton d'autorité dont il
ſe ſervent. Il convint avec moi que j
lui ferois le même détail, comme ſ
c'étoit la premiere fois qu'il l'enten
dît, en préſence de ces deux Meſ
ſieurs, auxquels je donnerois à en
tendre que la concluſion du trait
avec Villars dépendoit du ſacrific
que l'un & l'autre voudroient bie
faire de leurs droits. La choſe ayan

ité exécutée de cette maniére, le roi 1594.
e tourna vers eux, & dit hautement
ju'il aimeroit mieux perdre Villars &
Rouen, que de les acquérir en faisant
ıne injustice à deux personnes qu'il
estimoit. Ce procédé toucha vivement
MM. de Montpensier & de Biron,
jui s'écriérent qu'ils se désistoient de
oon cœur de toutes leurs prétentions.
Henri les remercia, & donna pour
équivalent au premier les gouverne-
nens du Perche & du Maine, pour
être joints à celui de Normandie, lorsque celui-ci lui seroit restitué en en-
ier : mais la générosité de Villars
changea cette disposition : pour Biron,
ın bâton de maréchal de France &
quatre cens vingt mille livres en ar-
gent le dédommagérent de la perte
qu'il faisoit.

La réduction de paris jetta le roi
lans de nouveaux embartas, qui l'o-
bligérent à reculer encore son voyage
de Rouen. Il fut occupé à recevoir
l'hommage des différentes cours,
(40) de l'Université & des autres

(40) Le parlement de Paris fut rappellé de Tours, où il avoit été transféré par des lettres-patentes du roi du 88 Mars 1594.

1594. corps de ville de Paris, qu'il crut ne pouvoir mieux payer de leur soumission, qu'en s'attachant à y établir l'harmonie & le bon ordre que les guerres civiles avoient troublé. Il avoit encore à répondre à une infinité de gouverneurs de places, principalement de l'Isle-de-France, qui à l'envi de la capitale venoient lui rendre leur obéissance.

Villeroy ne fut pas des premiers: la nécessité seule fixa son irrésolution, ou l'obligea à forcer son inclination. Il ne tenoit par lui & par son fils que quelques places assez peu importantes, avec lesquelles il sçut se faire acheter fort chérement, par le moyen de du Plessis son ami, & de Sancy dont la fille venoit d'épouser son fils. Après avoir obtenu à force d'importunité deux tréves pour lui personnellement, l'une de deux mois & l'autre de trois, qu'il fit ratifier par le duc de Maïenne; après avoir long-tems affecté de se tenir neutre & fait jouer mille ressorts pour ne se départir qu'à l'extrémité de ses anciens amis; enfin il fit son accommodement (41) presqu'après tous les

Pontoise, &c.

Jacqueline de Harlay Sancy.

(41) M. de Thou est encore ici formel-

autres, & obtint encore une charge de secrétaire du roi, en récompense de celle dont il se défaisoit. 1594.

Le roi jugea à propos de me faire

ement opposé à nos mémoires : Il dit, *liv.* 08. qu'il y avoit déja long-tems que l'accommodement de Villeroy avec sa majesté étoit fait, & que s'il ne parut pas d'abord, c'est que Henri le voulut ainsi pour le bien de ses affaires, afin que Villeroy pût encore se servir du pouvoir qu'il avoit sur l'esprit du duc de Maïenne pour le ramener dans le parti du roi. Mathieu aux endroits cités ci-devant, est du même sentiment ; & Cayet qui le soutient aussi ailleurs, n'y donne aucune atteinte par la lettre de Villeroy au duc de Maïenne du Janvier de cette année ; quoi qu'en rapportant cette lettre, il semble en faire une espéce de reproche à ce ministre. Dans cette lettre qui fut interceptée par les royalistes. Villeroy dont l'objet est de prévenir le duc de Maïenne sur son traité avec Henri, qui va être rendu public, & de faire un dernier effort auprès de lui pour l'engager à l'imiter, conseille à Maïenne de songer sérieusement à la paix pour tout le parti en général, & pour lui-même en particulier : » parce que, dit-il. » leur cause commune est désespérée : » Nous avons, ajoute-t'il, perdu toute » créance & assûrance des uns aux autres. « &c. *Cayet, liv.* 6. *pag.* 293.

Avec la clef que nous donnent M. de Thou & les autres historiens, des démarches secrettes de Villeroy auprès des chefs de la ligue, & du personnage qu'il

1594. partir pour Rouen dès le lendemain de ſon entrée dans Paris, puiſqu'il ne pouvoit y venir lui-même. J'y arrivai le 25 Mars, menant avec mo

jouoit par ordre du roi, on comprend aiſément quel eſt le ſens de ces paroles, dont on a voulu faire un crime à Villeroy. On voit même qu'il ne pouvoit guére s'exprimer autrement en parlant au duc de Maïenne; & pour dire exactement la vérité, ſi l'on peut taxer Villeroy de quelque choſe en cette occaſion, c'eſt tout au plus de ne s'être pas piqué d'un peu plus de générosité dans une circonſtance où il eût été ſi beau d'en avoir; car outre les avantages dont parlent nos mémoires, il y gagna le gouvernement de Lyon pour Charles de Neuville, marquis d'Alincourt, ſon fils. Mais où eſt le ſeigneur François de ce tems-là, ou même l'homme le moins néceſſaire, qui ait pu ſe dire exemp de ce reproche? P. de l'Etoile n'a pas paſſ à M. de Villeroy c caractére d'homm un peu trop intéreſ ſé: » Henri IV. dit-il » dans ſon journal » étant allé un jou » à Villeroy fair » une ſimple collatio » avec douze ou quin » ze perſonnes de ſ » cour, il leur dit » table: Mes amis » nous ſommes tou » à table d'hôte, fai » ſons bonne cher » pour notre argent » car nous avons u » hôte qui nous fer » bien payer l'écot.«

Je crois qu'il eſ déſormais inutile d répondre à tout c que la paſſion du du de Sully lui fait di dans la ſuite de ſe mémoires, contre u homme qui juſqu'e l'année 1617. où i mourut, a rendu d très-grands ſervices à

Vitry à la tête de trois cens hommes. 1594.
La Font me reçut à la porte de la ville & me conduisit avec toute ma suite à la maison qui m'avoit été préparée : c'étoit celle du sieur de Martinbault, la plus belle de toute la ville, & Villars l'avoit encore fait meubler somptueusement. Simon-Antoine & la Chapelle n'approuvoient pas une distinction si marquée. Ils ne sçavoient encore rien du traité ; mais ils avoient pris tant d'ombrage de mon premier voyage, qu'ils employérent tout leur crédit pour porter l'amiral à me défendre l'entrée de la ville.

La Font qui me mit au fait de tout leur manége, m'apprit qu'ils s'étoient priés ce soir même à souper chez le gouverneur, où devoient être aussi l'abbé de Tiron, le président de Boquemare, Médavy & d'Hacqueville, deux conseillers du parlement, & quelques autres. Je pris ce moment pour éclater, & la Font m'ayant assuré que l'amiral de Villars ne trou-

ce royaume, ayant été ministre & secrétaire d'état sous quatre rois consécutifs, Charles IX. Henri III. Henri IV. & Louis XIII.

1594. veroit rien de mauvais de ma part, voulus jouir de la confusion des députés de la ligue & de l'Espagne, en leu apprenant ce qui venoit d'arrive dans Paris.

Je sortis dans le moment, & m'e allai à Saint-Ouen, où Villars éto avec sa compagnie. Il entretenoit le députés dans un bout de la galeri lorsque j'entrai. Je courus l'embra ser, sans craindre de troubler leur en tretien, & je lui dis que je venois lu demander à souper pour lui faire pa des nouvelles. Villars répondit à me caresses, & comme s'il eut été de con cert avec moi au sujet des deux dépu tés, il me dit froidement en me le montrant, qu'ayant du monde à sou per, il craignoit que je ne trouvass pas la partie bien assortie. Je répliqua que je m'accommodois de tout le mon de, & que j'étois persuadé que tout haine de parti à part, ces deux Mes sieurs entendroient avec plaisir ce qu j'avois à lui apprendre. Le gouverneu jetta un coup d'œil sur Simon-Antoine qui prenant la chose en galant-homme dit qu'il seroit charmé de sçavoir de qu'elle maniére le roi avoit traité le

Espagnols & les deux cardinaux : ce 1594.
qu'il accompagna de louanges pour ce prince & de politesses à mon égard, avec toute la finesse & le bon goût possibles. » A ce que je vois, me voilà » obligé de vous traiter tous, » nous dit Villars, en ajoutant un compliment d'excuse sur la mauvaise chere.

Le reste de la compagnie s'approcha, & quelques instances que me fît le président de Boquemare, je ne voulus rien dire que nous ne fussions à table. On annonça le souper : » Je suis, » dit l'amiral en se mettant d'abord au » milieu de la table, très-mauvais maî- » tre des cérémonies. » Je ne voulus en faire aucune avec Dom Simon, qui ne manquant pas d'ambition, & étant d'ailleurs de rang à la soutenir, se seroit peut-être mis à la premiere place sur un simple compliment : ce qui pouvoit tirer à conséquence dans une occasion où je représentois la personne du roi. J'allai donc m'y placer sans façon ; seulement je dis au député Espagnol, que s'il ne s'agissoit que de nos deux personnes, je lui rendrois ce qu'on doit à un étranger de mérite : ce qu'il reçut de fort bonne grace. La Cha-

1594. pelle lui ayant dit que je faisois à tabl
ce que mon maître venoit de faire
Paris, & qu'il n'y avoit rien là qui n
fût dans l'ordre »: Je le vois, dit l'E
» pagnol, & je crains bien que c
» avantage ne soit d'un mauvais augu
» pour nous; mais pour cela il ne fa
» pas laisser de rire & de boire à la sa
» té de nos maîtres, qui ne sont poi
» ennemis, puisqu'il n'y a point d
» guerre déclarée entr'eux. » Cette r
ponse étoit pleine de sagesse & de pol
tique. Pendant tout le repas cet étra
ger prit part à la conversation en hon
me d'esprit, & parut sensible aux bon
nes qualités du roi, & sur-tout aux ma
ques de clémence qu'il avoit données
tous ses ennemis, tant étrangers qu
François. Je ne remarquai que Tiron
un docteur nommé Dadré (42) qui ga
dassent le silence pendant tout ce détai

Le repas se passa ainsi avec bea
coup de joie, vraie ou apparente d
tous les convives; & après qu'il f
fini, Villars me dit en me recondui
sant, qu'il me prioit de ne point l
venir voir de tout le lendemain, qu'

(42) Jean Dadré, pénitencier de l'églis
de Rouen.

employeroi

employeroit à se défaire de façon ou d'autre de ses députés. Il ne sçavoit pas trop comment ces deux hommes s'entendroient donner leur congé ; il me dit que si je voulois en être instruit, je n'avois qu'à venir passer l'après-dinée chez Madame de Simiers. J'y appris que Villars étoit demeuré enfermé trois heures entieres avec les deux agens ; ils contesterent ; on en vint aux reproches & aux grosses paroles ; mais ce gouverneur n'étoit pas un homme qu'on pût facilement intimider ou faire changer ; il leur déclara nettement que son accommodement avec le roi étoit consommé, & qu'ils n'avoient plus d'autre parti à prendre, que de se retirer sans tarder, ou à Soissons, ou vers le duc de Maïenne, avec un sauf-conduit qui étoit la seule grace qu'il pouvoit leur faire. Il fallut en passer par-là, & Villars se précautionna contre les effets de leur ressentiment en faisant entrer dans Rouen de nouvelles troupes qui se saisirent du palais, du fort & du château. Cela fait, il envoya la Font me dire que le lendemain matin à ma premiere réquisition, il se déclareroit pour le 1594.

roi en présence de toute la ville, qu
1594. fit aſſembler pour cet effet avec tou
la forme & l'apareil qui pouvoit re
dre cette action plus ſolemnelle.

Je n'ai jamais reſſenti de ſatisfa
tion plus parfaite que fut celle d'av
rendu un ſervice ſi conſidérable
roi & à tout le royaume, ni goû
un ſommeil plus tranquille que la n
qui ſuivit cette journée. Le lendema
je me hatai d'aller trouver Villars
Saint-Ouen ; & quoiqu'il fût enc
aſſez matin, je le trouvai ſe promena
depuis près d'une heure dans la gra
de place. Elle étoit remplie, auſ
bien que toutes les principales r
d'un peuple ſi nombreux, attiré
le bruit qui s'étoit répandu de la ſor
des députés & de la nouvelle cé
monie, que Perdriel & d'Iſencou
la Font & les ſoldats que le gouv
neur avoit envoyés par honneur
devant de moi, eurent beaucoup
peine à m'ouvrir un paſſage. L'al
greſſe étoit générale ; & elle ſe rem
quoit aiſément ſur tous les viſages.

J'abordai l'amiral qui avoit à
côtés le baron de Médavy & le p
ſident de Boquemare ; & après

ſalut ordinaire, je lui dis que le roi 1594.
étant préſentement bon Catholique, l étoit tems qu'il lui donnât des marques de ſon zele. Villars me répondit qu'il étoit déja dans le cœur le ſerviteur le plus fidéle de ſa majeſté; & que s'il ne s'agiſſoit plus pour en aire une profeſſion éclatante, que de evêtir l'écharpe blanche, il étoit prêt le la recevoir de ma main. J'en tirai ıne de ma proche; & Villars ne l'eut ɔas ſi-tôt miſe, que ſans ſonger davantage à compaſſer ſes termes, il 'écria avec un tranſport qui étoit bien lans ſon caractere: » Allons morbieu! » la ligue eſt que chacun crie *vive le* » *roi.* « Le profond ſilence qui s'étoit ait dans l'aſſiſtance à notre abord, fut ompu à cette parole par une acclaıation générale de *vive le roi*, & ans l'inſtant il ſe forma de tous ces ris joints au ſon de la groſſe cloche c de toutes les autres, & à une déharge de toute l'artillerie tant du ɔrt que des différens endroits de la ille, un bruit capable d'inſpirer l'ef-oi, ſi le ſentiment de joie qui régnoit par-tout, avoit permis de faire ttention qu'il n'y avoit pas une mai-

1594. ſon dans la ville qui ne tremblât d ce frémiſſement. » Ce ſon des cloche » dis-je au gouverneur, nous avert » d'aller rendre à Dieu nos actions c » graces dans l'égliſe de Notre-Dame Le *Te Deum* y fut chanté ſolemnell ment, & ſuivi de la Meſſe, au com mencement de laquelle je me retir Si-tôt qu'elle fut finie, Villars vi me prendre dans ſon carroſſe, & n mena à un feſtin ſuperbe, où les cou Souveraines, les officiers de guer & la maiſon de la ville étoient inv tés. On envoya ordre à Verneuil, Ponteau-de-mer, au Havre où com mandoit le chevalier (43) d'Oiſe, e fin dans toutes les places qui reco noiſſoient l'autorité de l'amiral Villars, de ſe conformer à la capita

Mon premier ſoin quand je me libre, fut d'informer le roi de ce c venoit de ſe paſſer, & de le prier d'e voyer quelqu'un de ſon conſeil pc réhabiliter le parlement. Le lend main la ville vint me remercier corps, des ſoins que j'avois pris, m'apporta ſon préſent : c'étoit un b

(43) Georges de Brancas-Villars, che liers, frere de l'amiral.

et de vaiſſelle d'argent doré, parfaitement travaillé, & de valeur de plus de trois mille écus. Je fis inutilement toutes ſortes d'inſtances pour me diſpenſer de le recevoir. Mon courier ne tarda pas à revenir chargé des dépêches de ſa majeſté. Il y avoit une lettre pour l'amiral de Villars, où le roi le qualifioit de ſon couſin, amiral, gouverneur en chef de Rouen, du Havre, &c. & le convioit de venir à la cour, d'une maniére qui lui promettoit l'accueil le plus gracieux. Celle qui étoit pour moi, renfermoit un ordre de m'y rendre le plutôt que je pourrois. 1594.

L'amiral qui ne vouloit y paroître qu'avec un équipage conforme à ſon rang & à ſes dignités, ſe donna le tems d'y travailler; pour moi je pris les devans, & vins coucher à Louviers, où il m'arriva avec Bois-roſé, que je ne connoiſſois point, la petite ſcène qu'on va voir.

Ce gentilhomme ayant appris par le bruit public, que le roi remettoit à Villars le fort de Feſcamp, & n'entendant rien dire de ſon dédommagement, réſolut d'en porter ſes plain-

1594. tes au roi ; & cherchant à s'appuye du crédit de quelque gouverneur qu fût connu de sa majesté, il vint : Louviers pour demander une lettr de recommandation à du Rollet, u moment après que j'y fus arrivé. I descendit à la même auberge, où o lui dit d'abord qu'il venoit d'arrive un homme, qu'à son train & aux di cours de ses domestiques, on jugeoi devoir être fort bien en cour. On n lui dit point mon nom ; & Bois-ros qui me croyoit encore à Rouen, n'a voit garde de le deviner. Il ne balanç pas à préférer la protection de ce sei gneur à celle de du Rollet ; & montan aussi-tôt dans ma chambre, il me d après m'avoir appris qui il étoit, qu' avoit bien sujet de se plaindre d'u seigneur de la cour nommé M. de Ro ny, qui abusant de la faveur de so maître, l'avoit sacrifié aussi-bien qu M. le duc de Montpensier & le ma réchal de Biron, à l'amiral de Villa son ancien ami. Ensuite il m'expliqu ses demandes, ce qu'il fit d'une ma niére si vive & si passionnée, & ave tant de juremens & de menaces cor tre ce M. de Rosny, que je ne trou

1594.

ois rien de si plaisant que le person-
age que je jouois en cette occasion.
Je pris la parole après qu'il eut jetté
out son feu ; & je lui dis que j'avois
ssez de connoissance des affaires
ont il me parloit, pour l'assurer que
I. de Rosny n'auroit osé rien faire
ans l'exprès commandament du roi ;
: que sa majesté songeoit efficace-
ent à lui donner une récompense
ont il auroit lieu d'être content Je ne
rus pas devoir pousser la civilité jus-
u'à lui promettre de servir son ressen-
ment contre celui dont il se plaignoit
amerement : je lui dis au contraire
ue s'il le connoissoit, il conviendroit
u'un homme qui pour le bien de
état s'étoit démi gratuitement de
on abbaye de saint Taurin, pouvoit
ien avoir fait par nécessité, ce qu'il
ttribuoit à une mauvaise volonté. Je
congédiai, en lui disant qu'il vînt
e trouver lorsque je serois arrivé à la
our, où je lui promis de parler au
i pour lui faire obtenir l'équivalent
u'il demandoit. Il se retira aussi con-
nt de moi, que mécontent de M. de
osny : mais ayant demandé mon nom
u bas de l'escalier à un de mes pa,

1594. ges qu'il rencontra, il demeura si étour di d'entendre nommer celui qu'il avoi si peu ménagé en parlant à lui-même que craignant le ressentiment qu'il sup posoit que j'avois contre lui, il remon ta à cheval dans l'instant, change d'hôtellerie, & ne songea plus qu' continuer à toute bride sa route ver Paris, afin d'y arriver avant moi, & d'y chercher de la protection contre le mauvais services que j'allois lui rendre

L'avanture ne finit pas-là. Pendan que Bois-rosé se précautionnoit contr moi comme contre un ennemi irrécon ciliable, je pris ma route plus tranquil lement par Mante, d'où je devois ame ner mon épouse à Paris. Dès que j'y fu arrivé, la premiere chose que je fis, fu d'aller rendre compte de mon voyag au roi, qui selon sa coutume voulut qu je n'en omisse rien. Après que j'eu tout épuisé du côté du sérieux, je vou lus le réjouir de la scéne de Louvier Bois-rosé n'avoit eu garde de l'en inf truire : il s'étoit contenté de supplie sa majesté de ne point ajouter foi à c que je dirois contre lui, à cause d'un vieille haine que je lui portois. Le ro rit de bon cœur de l'avanture de Bois

rosé. Je l'envoyai chercher. Il crut ses affaires déſeſpérées puiſque c'étoit à moi qu'il avoit le malheur d'être adreſſé. Je jouis quelque tems de ſon chagrin & de ſon embarras ; enſuite je l'en tirai d'une maniere qui le ſurprit beaucoup. Je ſollicitai pour lui avec chaleur, & lui fis obtenir une penſion de douze mille livres, une compagnie avec appointemens, & deux mille écus en argent. Il n'en eſpéroit pas tant : mais ſa tracaſſerie à part, je le regardois comme un officier de cœur. Je me l'attachai même plus étroitement dans la ſuite ; & je le crus digne de la lieutenance générale d'artillerie en normandie, lorſque le roi m'en eut donné la grande maîtriſe. 1594.

Je n'avois caché au roi de tout ce qui m'étoit arrivé à Rouen, que la donation du buffet de vermeil. Il fut bien étonnée en voyant arriver un matin dans ſa chambre des porteurs chargés de cette vaiſelle. Je lui dis que n'ayant pu par aucun moyen empêcher la ville de Rouen de me faire ce préſent, je venois le lui apporter, comme une choſe qui lui appartenoit ; parce que j'avois fait un vœu ſolemnel de ne jamais

1594. rien recevoir à ce titre d'aucun de ses sujets, tant que je serois à son service.

Je dois rendre compte au public du sentiment qui me faisoit tenir cette conduite. Je suis déja sûr qu'on ne le regardera pas comme un artifice adroit pour m'attirer de plus grandes richesses : car quoique les bienfaits du maître que j'ai servi ayent été considérables, & qu'ils ayent même surpassé mon attente, on conviendra sans peine qu'un homme qui a conduit pendant un si long-tems & presque seul la finance & la guerre, avoit un moyen beaucoup plus court de s'enrichir. Il n'est pas besoin que je le nomme : le passé en fournit trop d'exemple pour qu'on l'ignore ; & malgré tout ce que j'ai fait pour introduire l'usage contraire, l'avenir n'en fournira sans doute encore que trop.

Au défaut d'intérêt, on pourra trouver beaucoup de vanité à ne vouloir rien devoir à personne. Je n'ai contre cette imputation qu'une simple assurance, mais très-sincere, que je n'ai eu en agissant ainsi, d'autre motif que d'apprendre à ceux qui conduiront les affaires après moi, qu'à cet égar

leur situation n'a rien de différent 1594.
de ceux qui sont préposés pour rendre la justice ; & que comme on regarderoit avec horreur un juge qui ouvriroit sa main aux présens même sans intention de laisser fléchir la balance, un ministre & tout homme en charge se rend coupable d'une injustice aussi marquée, lorsqu'il reçoit avec complaisance ces présens, qui dans l'esprit de ceux qui les font, se trouvent toujours faits pour le moment présent, ou dans la suite, aux dépens du roi, ou bien du peuple. Si nous ne devons pas compter sur la droiture d'intention de ceux qui nous donnent, (c'est à mes successeurs que j'adresse ici la parole) comptons encore moins sur nous-mêmes qui recevons ; & accoutumons-nous à regarder comme deux choses qui ne sçauroient jamais être conciliées, le profit du maître & le nôtre : à moins, comme je l'ai remarqué, que ce ne soit lui-même qui nous donne ; & sa libéralité ira toujours assez loin pour nous ôter tout sujet de nous plaindre, dès que nous aurons sçu le convaincre qu'il ne nous revient rien d'ailleurs. Mais le

1594. malheur eſt que l'habitude de calculer & de voir paſſer par nos mains des ſommes immenſes, nous amene preſque toujours inſenſiblement au point de regarder comme peu de choſes, celles qui doivent ſuffire au bonheur & à la fortune d'un ſimple particulier.

Le roi ne me diſſimula pas qu'il n'étoit point accoutumé à de pareils diſcours, & que ce ſyſtême tout ſimple qu'il eſt, une fois bien établi dans la finance, étoit le moyen d'enrichir le roi & l'état, qu'on cherchoit & qu'on a encore ſi fort cherché depuis, ſans jamais pouvoir le trouver. Il n'avoit garde d'accepter le buffet : mais pour s'accommoder à ma façon de penſer, il voulut que je le priſſe de ſa main. La donation qu'il m'en fit devint publique ; parce qu'il m'en expédia un brevet (44), où il étoit ſpécifié que

(44) » L'humeur » de Roſny s'accor- » doit parfaitement » bien avec celle du roi. Lorſqu'il lui con- » fia ſes finances, il » déſira de lui qu'il » ne prit jamais au- » cun pot de vin, ni » aucun préſent, ſans » l'en avertir. Et » quand Roſny l'en » avertiſſoit, il y con- » ſentoit auſſi-tôt, & » même étoit ſi ai- » ſe qu'en le ſervant

ce buffet étoit un préſent de la ville de Rouen fait à ſa majeſté, dont elle m'avoit gratifié : & le lendemain ce Prince prit dans ſa caſſette trois mille écus en or, qu'il m'envoya par Beringhen, pour apprendre qu'une pareille action dans un miniſtre ne perd point ſa récompenſe. J'entre dans ſes vûes en inſtruiſant ici le public de cette double gratification. 1594.

L'amiral de Villars parut à la cour peu de tems après, avec une ſuite de plus de cent gentilhommes, dont quelques-uns étoient de la premiere nobleſſe de France, & l'emporta ſur tous les autres ſeigneurs : mais on ferma bien-tôt les yeux ſur la magnificence

» bien il y trouvât » ſon comte, que » bien ſouvent il y » ajoutoit des dons » du ſien, pour lui » donner courage de » le ſervir toujours de » mieux en mieux : » mais Roſny ne les » recevoit jamais qu'ils » ne fuſſent duement » vérifiés à la cham- » bre des comptes » afin que tout le » monde ſçut les li- » béralités que lui fai » ſoit ſon prince, & » qu'on n'eût point à » lui reprocher qu'il ſe » ſervoit de ſa faveur » à épuiſer ſes cof- » fres. « *Pérf. pag.* 225. Ce que cet écrivain ignora dans ce tems-là avec tout le monde, par la modeſtie du duc de Sully, c'eſt que l'idée de cette œconomie ſi ſage & bien entendue, vint de M. de Sully lui-même.

1594. de sa maison & sur le brillant de ses équipages, pour les ouvrir sur sa générosité & sur sa modestie, qui sont en effet les véritables richesses de l'homme, quoiqu'on les rencontre si peu avec les premieres. Il aborda le roi d'un air noble & soumis tout ensemble & se jetta à ses genoux. » Monsieur l'amiral, lui dit le roi, mortifié de cette attitude, & en le relèvant promptement, » cette soumission n'est » dûe qu'à Dieu seul. « Et pour l'élever autant qu'il s'abaissoit, il se mit à entretenir les courtisans des grandes actions de M. de Villars, avec un discernement qui sembloit leur donner un nouveau prix. L'amiral chercha par des protestations de respect & de dévouement à arrêter le cours de ses louanges : appercevant ensuite M. le duc de Montpensier, il alla lui prendre les mains & les lui baisa, en l'appellant son supérieur, & en se démettant du gouvernement en chef de Rouen : ce qu'il fit de si bonne grace, que ce prince qui l'avoit d'abord reçu assez froidement, touché de sa générosité, l'embrassa plusieurs fois de suite, & en fit de

e moment un de ses plus chers amis. 1594.

Le mois d'Avril & celui de Mai urent employés de la même maniere par le roi & son conseil, à recevoir les députés des différentes villes, & les gouverneurs qui venoient traiter des conditions de leur reddition : celles de Lyon & de Poitiers furent les plus considérables. Etrange cascade du duc de (45) Nemours ! D'abord cet homme ambitieux laisse entrer dans son esprit le projet chimérique de se faire roi de France, en épousant l'infante d'Espagne. La haine publique & l'opposition de son propre frere le duc de Maïenne, l'obligent de renoncer à cette folle prétention. Il s'en dédommage aussi-tôt en se bâtissant en idée, des provinces du Lyonnois, Beaujolois, Forêt, Maconnois & Dombes, une principauté relevante de l'Espagne. Il commence par songer à s'assûrer la capitale de son nouveau royaume : mais ceux de (46)

(45) Charles-Emmanuel de Savoye duc de Nemours, fils de Jacques, & d'Anne d'Est, veuve de François de Lorraine, duc de Guise.

(46) Péréfixe fait le

1594. Lyon plus fins que lui, s'affûrent eu
mêmes de la perſonne de leur prétei
du Souverain, qui les traitoit déja e
Tyran, & le gardent à vûe, ſans au
cune intention de rompre pour ce
avec le parti. La ligue prend pou
un affront le traitement fait à un d
ces chefs. Saint-Sorlin, (47) jeune fre
re du duc de Nemours, intéreſſe l'E
pagne dans ſa querelle, & obtient d
duc de Savoie & du duc de Terra
Nova, gouverneur de Milan, u
puiſſant ſecours, avec lequel il vien
fondre contre les Lyonnois. Ceux-c
déterminés par cette violence à ſe ſé
parer ouvertement de la ligue, appel
lent le colonel d'Ornano; avec leque

duc de Maïenne lui-même auteur de cette révolte de Lyon, parce qu'il vouloit ravir cette ville à ſon frere uterin. Ce que l'auteur dit ici du duc de Nemours, ne doit pas empêcher qu'on ne lui rende juſtice d'ailleurs. Tous les hiſtoriens conviennent que par les belles qualités du corps & de l'eſprit, il étoit un des ſeigneurs de France le plus recommandable Voyez ſon éloge & celui du marquis de Saint-Sorlin ſon frere dans le *troiſiéme Tom des mémoires de Brant à l'article M. de Nemours. pag. 1. ſuiv.* & le détail des affaires de Lyon, *dans Cayet, liv. 6. f. 299.* & les autres hiſtoriens.

(47) Henri de Savoye Nemours, marquis de Saint-Sorlin.

e sentant les plus forts, ils se déclarent 1594.
hautement pour le roi; abattent & traînent dans les boues les armes & les livrées d'Espagne, de Savoye & de Nemours; font brûler en place publique avec une espece de farce insultante, l'effigie d'une femme habillée en sorciére, portant écrit sur son front, *la ligue*, & ne donnent pour tout délai qu'un mois à toutes les petites villes de la dépendance de Lyon, pour se ranger à leur devoir.

Le duc de Nemours mal à son aise pendant tout ce grand vacarme, & appréhendant quelque chose de pis de la part de ses prétendus sujets, prend pour s'évader l'habit de son valet de chambre qui lui ressembloit par la taille, sort de sa chambre en portant le bassin de sa chaise percée, passe au milieu des soldats, qui le gardoient dans l'antichambre, sans en être reconnu, parce qu'il détourne le visage, comme pour éviter la mauvaise odeur, s'esquive par la rue, & gagne la campagne: trop heureux, après tant de grandeur imaginaire, d'abandonner en fugitif une ville qu'il destinoit à être le siége de sa gloire; & convaincu par

1594. une triste expérience d'une vérité sur laquelle on s'aveuglera toujours, qu'il n'y a en tout rien de si difficile que de faire répondre les effets aux desirs.

L'ambition renversa encore une autre tête. Baligny (48) se trouvant gouverneur dans Cambray, place que sa situation rendoit d'une extrême importance pour le roi, eut la hardiesse de demander qu'on changeât son titre de Gouverneur en celui de Prince Souverain; & malheureusement pour lui il l'obtint. Il se flatoit de voir par-là son nom grossir le catalogue des têtes couronnées; & il oublia qu'il manquoit des moyens qui pouvoient le maintenir dans ce haut rang. Il le soutint, ou crut le soutenir, en s'épuisant pour briller à la cour du roi, & pour amener au siége de Laon deux mille arquebusiers & trois cens chevaux: mais la gloire de ce nouveau Potentat dura peu. Il échoua, ainsi que Nemours, à l'écueil commun des ambitieux, auxquels il est impossible de persuader que les meilleures desseins sont ceux qui ne donnent que de mé-

(48) Jean de Montluc, bâtard de Jean de Montluc, évêque de Valence.

diocres avantages, mais exempts de tous revers, & à l'abri de tous les hazards. 1594.

Les Espagnols voyant que tout leur échappoit dans le cœur du royaume, voulurent arrêter le torrent, en faisant un coup d'éclat, & vinrent assiéger la Capelle. Le roi ne balança pas à laisser toutes les affaires domestiques, pour aller s'opposer à la prise de cette place. Le soldat n'étoit pas dans la même disposition. Las de la guerre, il ne songeoit qu'à l'oublier & à l'éloigner. Il se passa un si long-tems avant que le roi eût pu rassembler son armée, que quoiqu'il la précédât avec un petit corps de troupes, il arriva trop tard : il trouva le siége si avancé, & le comte de Mansfeld qui le commandoit si bien posté, qu'il n'osa, foible comme il étoit, entreprendre de le forcer. On espéroit encore que le gouverneur avec l'avantage d'une place si forte, donneroit le tems au reste des troupes de joindre ; & qu'alors on seroit en état, ou de jetter du secours dans la place, ou de forcer les assiégeans au combat : mais ce gouverneur, qui suivant l'esprit du tems ne

1594. cherchoit qu'à tirer parti de tout pou son profit, avoit si bien lésiné sur le vivres, les munitions de guerre & l nombre des soldats qui devoient com poser sa garnison, qu'il fut obligé d rendre la place beaucoup plutôt qu'i ne le devoit, & se vit ruiné par so avarice.

En Picardie. Pour user de représailles, le roi all investir Laon. Il n'igoroit pas que l ligue avoit mis cette place déja si fort par sa situation & ses défenses, en éta de faire repentir quiconque oseroi l'attaquer. Elle avoit pour gouverneu un nommé Du-Bourg, (49) l'un de meilleurs & des plus expérimentés of ficiers du duc de Maïenne qui y avoi encore fait enfermer son second fil le comte de Sommerive (50) à la têt d'une grande quantité de Noblesse mais le roi considéra qu'en cette oc

(49) C'est le même qui aima mieux sortir de la bastille dont il étoit gouverneur, publiquement avec l'écharpe noire, que de la remettre au roi pour de l'argent *P. de L'Etoile. Cayet, tom. 2. pag. 691.* Il s'appe loit Antoine du Ma ne, surnommé d Bourg, ou l'Espina se.

(50) Charles Em manuel de Lorraine comte de Sommerive

asion il avoit à soutenir sa réputation militaire, à laquelle il avoit l'obligation de tant de succès, & de sa part il ne négligea ni soin ni attention, pour venir à bout de son entreprise. 1594.

Je le suivis avec joie à ce siége, & je fus chargé selon mon goût, de la direction d'une batterie de six piéces de canons, conjointement avec le vieux de Born, lequel en qualité de lieutenant-général de l'Artillerie, la conduisoit en l'absence du comte de la Guiche (51) qui en étoit grand-maître, & consentit à me prendre pour second. J'avois commencé à peine à m'installer dans mon emploi, qu'il fallut l'abandonner. Le roi connut par toutes les lettres qui lui furent écrites de Paris, que le comte d'Auvergne (52) avec d'Entragues son beau-pere, commençoit les menées qui

Jean de Durefort, sieur de Born.

(51) Philibert de la Guiche, gouverneur de Lyon, fait grand maître de l'artillerie en 1578. par la démission du maréchal de Biron.

(52) Il en sera beaucoup parlé dans la suite; c'est Charles de Valois, duc d'Angoulême, grand-prieur de France, fils de Charles IX. & de Marie Touchet, dame de Belleville, fille du lieutenant-particulier d'Orléans. Elle mourut en 1638. âgée de quatre vingt-neuf

1594. faillirent depuis à lui faire laisser la tête sur un échafaud, & que Paris se remplissoit de mal-intentionnés & de séditieux. Il venoit encore de s'élever entre l'Université & les curés de Paris d'une part & les jésuites de l'autre, une dispute fort à craindre dans le commencement d'une domination mal affermie.

Sa majesté jugea à ces nouvelles qu'elle avoit besoin d'un agent fidel & vigilant dans cette grande ville. Si elle différa à m'en parler, c'est qu'elle jugea bien que cette commission qui m'éloignoit du siége, ne seroit pas de mon goût. Une lettre du cardinal de Bourbon que je reçus & que je ne pus me dispenser de lui montrer acheva de la déterminer. Ce cardinal sans entrer dans aucun détail; me mandoit simplement qu'il me souhaitoit passionnément auprès de lui, pour des affaires si importantes, que mo

ans, & le duc d'Angoulême en 1650. Il étoit beau-fils de François de Balzac, Seigneur d'Entrague, parce que celui-ci épousa Marie Touchet, dont il eut Henriette de Balzac, marquise de Verneuil, maîtresse d'Henri IV. & sœur utérine du comte d'Auvergne.

ſeul, diſoit-il, pouvoit y réuſſir. Quoique tout cela n'eût l'air que d'un compliment, ſa majeſté crut ne devoir pas négliger l'avis, & ne ſe fût-il agi que de la ſeule perſonne du cardinal, le roi avoit tant de motifs de le ménager; qu'après cette lecture il m'ordonna de me diſpoſer à retourner à Paris, avec un véritable regret de ma part de quitter le ſiége. Pour remplir la place que je laiſſois vacante, il étoit beſoin d'un homme de confiance. Je nommai à ſa majeſté Vignole, Parabere & Trigny, & elle ſe détermina en faveur de Parabere. Je me flattai que les affaires qui m'appelloient à Paris étant terminées, je reviendrois devant Laon, & je comptois bien en preſſer la concluſion: mais à celles-là il en ſuccéda d'autres de ſi près, que depuis la fin de Mai juſqu'au commencement d'Août que dura ce ſiége je ne pus le voir que par échappées. Ce que j'en dirai ſera par cette même raiſon aſſez interrompu. 1594.

Jean de Beaudean de Parabere.

Je pris les inſtructions du roi pour mon voyage & vins coucher à Crêpy. J'arrivai le lendemain à Paris, où je me tranſportai d'abord chez le cardi-

1594. nal. Je le trouvai malade (53) & aus abbatu d'esprit que de corps. Il m'em brassa étroitement & témoigna un joie infinie de me voir. Il chassa tou le monde de sa chambre & me fit a seoir près de son lit, pour entend mille choses importantes qu'il disc avoir à me communiquer. Celle p où il débuta ne devoit pas me don ner une grande opinion de tout reste : mais c'étoit celle qui lui t noit le plus au cœur ; quoiqu'il s'agit que de chagrins domestiqu & de tracasseries de femme, do j'ai presque honte d'entretenir le p blic. Une certaine Madame de R sieres étoit celle qui les causoit. Sa jalousie, ou vision, le cardinal s' toit mis dans l'esprit qu'elle le fais mourir par enchantement, pour venger de ce qu'il l'avoit brouill avec l'abbé de Bellozanne son m gon. Sa consolation étoit qu'il fall que sa malfaictrice mourût, s'il mouroit pas. Mon épouse lui av

(53) Lorsqu'il se sentit malade, il vint de Gaillon demeurer à sainte Geneviéve, & ensuite dans sa b maison de l'abbaye saint Germain, dit de Thou, *liv.* 109.

dit, il y avoit trois jours, que cette madame de Rosiers étoit extrêmement malade, & apparemment il avoit bâti là-dessus toute sa fable de magie & de mort. 1594.

Il me faisoit toutes ces confidences avec un si grand serrement de cœur, que je ne doute point que ces imaginations n'ayent beaucoup contribué à avancer ses jours. Je m'efforçai de lui remettre l'esprit & il put enfin me parler de ses autres affaires qu'il alloit oublier. Après madame de Rosiers, le roi étoit celui dont il se plaignoit le plus : car la situation de son esprit étoit telle, qu'il ne se plaignoit que de ceux qu'il aimoit. Il avoit demandé au roi de le laisser disposer de ses bénéfices, & Sa Majesté, disoit-il, ne l'avoit pas écouté favorablement, ce ne pouvoit être ajoutoit-il, que parce que ce prince ne l'aimoit point, ou, parce qu'il n'étoit pas encore attaché sincérement à la religion catholique : (car comment être bon catholique romain, & désobliger un cardinal ?) & tout de suite sans trop songer quel étoit celui à qui il parloit, il me pria de me rendre l'apologiste

1594. de la religion romaine auprès du roi de l'y affermir, de lui faire lier un étroite correſpondance avec le Pape de demander au Saint-Pere ſa béné diction, afin d'en obtenir enſuite l diſſolution de ſon mariage avec la rei ne Marguerite de Valois & le pou voir d'épouſer une autre princeſſe dont il eût des enfants qui aſſuraſſen la couronne à la maiſon de Bourbon & à la France la paix & le repos. L fin de ce diſcours étoit plus ſenſé que je ne devois m'y attendre. Je n trouve pas même à y retrancher l'élog du pape qu'il y inſéra : car je convien que Clément VIII. étoit non-ſeul ment d'un eſprit ſage & juſte, ma encore ſi fin politique, que la Co de Madrid ne ſçauroit ſe vanter de l en avoir impoſé par ſes déguiſemen

Le cardinal ſe jetta enſuite ſur l'a faire des Jéſuites, & quoiqu'il les f voriſât ouvertement en homme d voué à la cour de Rome, il ne m'a porta cependant pour m'engager les ſoutenir, que des raiſons de pol tique & de l'intérêt du roi, ſi ſolide que je ne pus m'empêcher de conv nir en moi-même que la maladie ne l

avoit ôté la présence d'esprit que sur son propre chapitre. Tout ce que je fis sur ce sujet fut une suite des réflexions sensées que me fit faire cette Eminence, sur les risques qu'il y auroit eu à bannir de France dans la conjoncture présente toute cette société : car on va voir qu'il ne s'agissoit pas moins que de cela. 1594.

Une quatriéme affaire qu'il me recommanda, fut de soutenir contre le surintendant le vieux archevêque de Glasco en Irlande, qu'il aimoit & honoroit jusqu'à le traiter de son parent. Cet archevêque portoit le nom de (54) Béthune. Voyant la reine d'E-

(54) Jacques de Béthune, archevêque de Glasco, Glascou, ou Glascow, en Ecosse, & non pas en Irlande, vint à Paris en qualité d'ambassadeur ordinaire de la reine d'Ecosse, & il y mourut en 1603, âgé d'environ quatre-vingt-six ans, après cinquante-sept années d'une vie extrêmement traversée, depuis le meurtre du cardinal de Béthune, archevêque de Saint-André, son oncle, arrivée en 1546. On voit encore son épitaphe dans l'église de Saint Jean de Latran. Amelot de la Houssaye, après avoir parlé dans ses Mémoires du Procès que Nicolas Denetz, évêque d'Orléans eût avec le duc Maximilien François de Sully, dans lequel il paroît que c'est bien injustement qu'on prétendoit disputer à cet-

1594. coſſe ſa bienfaictrice morte, il ne ſongeoit plus qu'à achever tranquillement loin de ſa patrie le peu de jours qui lui reſtoient à vivre : mais il avoit dans le Surintendant un ennemi qui le perſécutoit continuellement & ſembloit avoir entrepris de le chaſſer de France. Je n'en ai jamais trop bien ſçu le motif : peut-être étoit-ce l'attachement que ce prélat avoit toujours témoigné par la maiſon de Guiſe, à cauſe de la reine (55) d'Ecoſſe qui étoit de cette maiſon. Le cardinal de Bourbon diſoit que d'O n'en avoit point d'autre que l'intérêt que lui car

te maiſon le nom de Béthune, parle auſſi de cet archevêque : » Quoiqu'il en ſoit, » dit-il, la maiſon de » Béthun d'Ecoſſe, » de laquelle étoient » le cardinal archevê- » que de Saint-André, & l'archevê- » que de Glaſcow, » ambaſſadeur de la » reine Marie Stuard » en France, où il » mourut en 1600 ou » 1601; (il y a erreur » de date ici) eſt re- » connue par MM. de » Sully & de Charoſt, pour une bran- » che de leur mai- » ſon. « *tom. 2. p. 68* C'eſt parce que ſelon nos Mémoires, le véritable nom de l'archevêque de Glaſcow ainſi que l'archevêque de Saint-André eſt Béthune, & non pas Béthun.

(55) Marie de Lorraine, fille de Claude duc de Guiſe, épouſa en 1530 Jacques Stuard, roi d'Ecoſſe.

dinal prenoit à l'archevêque : & il est vrai que toutes les fois que cette éminence avoit fait solliciter le surintendant en faveur du vieux prélat, il n'en avoit paru que plus acharné à le détruire. Le cardinal me pria de porter le roi à protéger l'Archevêque. Il promettoit de ne plus se mêler d'aucune affaire au-dedans ni au dehors du Royaume ; il n'en étoit même plus capable : d'ailleurs on ne pouvoit rien lui reprocher. Pour me mettre dans ses intérêts, le cardinal me dit que cet Archevêque m'affectionnoit au point de pleurer continuellement sur le malheur que j'avois d'être engagé dans la religion protestante. 1594.

Il revint encore à ses bénéfices, & ce fut par où il finit. Il me recommanda instamment de lui obtenir de Sa Majesté la liberté de les résigner. Il m'avoua que la possession de ces bénéfices avoit donné de terribles scrupules au feu cardinal son oncle de qui il les tenoit & ne lui en donnoit pas moins à lui-même ; parce qu'il y en avoit dont on avoit dépouillé les familles qui en étoient légitimes propriétaires, & son éminence s'imagi-

1594. noit satisfaire à ce qu'il leur devoit & aux remords de sa conscience pou lui & pour son oncle, en les leur re mettant après sa mort. Il n'avoit plu rien de nouveau à me dire, lorsqu son médecin entra dans sa chambre Duret (56), car c'étoit lui-même ayant recommandé le silence à son ma lade, se chargea de m'entretenir su tous les secrets du cardinal dont possédoit la confiance & s'en acquitt en homme fort-éloquent; c'est-à-dir qu'il m'ennuya long-tems. Je ne ré pondis à ses longs discours que pa une promesse réitérée de servir so éminence.

Trois jours que je passai à Par suffirent pour me mettre au fait d liaisons dangereuses du comte d'Au vergne, de d'Entragues & de sa fam me. Leur maison étoit le rendez-vou de tout ce que le roi avoit d'ennemi soit dans la ligue, soit dans le par Espagnol. Il ne se passoit point nuits qu'il ne s'y tint des conseils crets contre l'intérêt & le service roi. En attendant que j'eusse confé avec Sa Majesté sur les moyens de d

(56) Louis Duret, Seigneur de Chevry.

ruire cette méchante cabale, je re- 1594.
réſentai à MM. de Chiverny, (57)
le Pont-carré, de Belliévre & de
Maiſſe, qu'ils ne pouvoient éclairer de
rop près toutes les démarches de ces
rouillons, & j'en chargeai plus par-
iculiérement Maiſſe, dont je connoiſ-
ois l'activité.

Je donnai enſuite une attention par-
iculiere à l'affaire des Jéſuites, dont
e procès étoit actuellement porté au
Parlement & vivement pourſuivi par
Univerſité & les Curés de Paris, qui
es accuſoient d'avoir attiré à eux tou-
e l'inſtruction de la jeuneſſe & la di-
ection des conſciences; les repréſen-
oient comme une ſociété pernicieuſe
l'état, & prétendoient la faire ban-
ir comme telle de toutes les terres
e France. Il n'étoit rien moins qu'aſ-
iré que tous ces adverſaires de la ſo-
iété remportaſſent ſur elle le triom-
he qu'ils ſe promettoient, quand mê-
e l'autorité du roi ne ſeroit pas inter-

(57) Philippe Hu-
ut de Chiverny, ou
heverny, chancelier
e France. N. Ca-
us de Pontcarré,
aître des requêtes. Pomponne de Belliévre. André Hurault, ſieur de Maiſſe, il fut nommé ambaſſadeur à Veniſe l'année ſuivante.

1594. venue. Les Jésuites avoient puissamment agi dans cette occasion, & la partie étoit déja si bien liée, que sans compter le pape, l'Espagne & leurs partisans dans la ligue (58), qui n'étoient pas en petit nombre, ils se trouvoient forts de la moitié du Parlement, qui faisoit ouvertement des brigues en leur faveur. La cause étoit remise entre les mains des Avocats les plus accrédités du Barreau, Duret & Versoris (59) pour les Jésuites, Arnaud & Dollé pour leurs adversaires, & l'on ne s'entretenoit d'autre chose dans Paris, que deux factions si puissantes partageoient.

(58) Le cardinal de Bourbon, le Surintendant d'O, Antoine Seguier, avocat du roi, & beaucoup d'autres solliciterent ouvertement pour les Jésuites.

(59) La cause fut plaidée à huis clos, le 18 Avril 1594. Antoine Arnaud parla pour l'Université ; Louis Dollé pour les Curés ; & Claude Duret en peu de mots pour les Jésuites. Pierre Barne, Jésuite, syndic du Collége de Clermont, aujourd'hui collége de Louis le Grand, les défendit fut amplemen[t] par un factum plein [de] raisons très-solide[s]. Il y justifie sa société sur cette obéissance [au] pape, dont il semb[le] qu'on lui fît un crim[e] il défie qu'on puis[se] trouver dans aucu[n] endroit de ses statut[s] qu'il lui est permis [de] détrôner les rois, [&] de tuer les tyrans, [ce] qui en effet étoit u[n]

Je me représentai tout ce que m'avoit fait envisager le cardinal de Bourbon, qu'il n'y avoit point d'extrémité à quoi ces religieux ne se portassent si on les chassoit du royaume, soit par vengeance, soit par l'espérance d'obliger à révoquer leur bannissement ; qu'ils pouvoient faire soulever par leurs intrigues une partie de l'europe ; qu'ils sçauroient bien faire regarder cette persécution contre eux comme une injure faite à la religion même, & jetter sur le roi le soupçon d'être encore intérieurement attaché à celle qu'il venoit de quitter, ce qui dans la circonstance présente pouvoit produire un fort mauvais effet. Clément 1594.

pure calomnie de ses ennemis ; il prouve au contraire qu'il lui a été défendu à Rome de se mêler d'aucunes affaires publiques &c. Il y avoit déja contre les Jésuites, de la part des mêmes parties, un ancien procès pendant depuis trente ans au parlement, au sujet de leur établissement dans le royaume. Au lieu d'un arrêt définitif, le parlement en rendit un, par lequel les requêtes de l'Université & des Curés de Paris furent jointes aux piéces de ce premier procès, & pour être jugées ensemble; ce qu'il fut facile d'empêcher qu'on ne fît. *de Thou, liv.* 110. *Hist. de l'Université de Paris, tom. 6. pag.* 866. & autres.

1594. VIII. n'ayant encore pu se résoudre à accorder l'absolution qu'on sollicitoit à Rome, le roi se trouvant engagé dans une de ces entreprises dont l'événement est toujours si douteux & quelquefois si critique, enfin les Catholiques les plus puissans dans le royaume, tant ceux qui étoient à Paris que ceux même qui remplissoient la cour, craignant ou feignant de craindre pour leurs propres intérêts, qu'on n'eût pas encore mis la religion romaine assez en sûreté en France. Je sçavois que MM. de (60) Longueville, de Nevers, & de Biron en avoient parlé publiquement en ces termes, & qu'ils n'avoient rien oublié pour communiquer leur frayeur au cardinal de Bourbon, par le moyen de d'Entragues, d'Humieres, des Sourdis & de quelques autres. Je ne veux prêter ici aucune mauvaise intention à personne, mais combien y en avoit-il parmi ces Catholiques si chauds, qui n'étoient poussé que par un motif pareil à celui de Biron, lequel ne semoit tous ces discours, que depuis qu'il avoit

(60) Henri d'Orléans, duc de Longueville.

perdu l'espérance d'obtenir le gouvernement de Laon? 1594.

Quoiqu'il en soit, je crus qu'il étoit plus prudent de ne pas commettre ainsi l'autorité du roi absent, pour une pique de Prêtres & de Théologiens, & je ne doutois pas que Sa Majesté ne prît elle-même en pareil cas le parti le plus modéré. Je déclarai donc à messieurs du conseil, que le roi ne trouvoit pas assez forts les griefs proposés contre les Jésuites. Que Sa Majesté étoit déterminée à attendre pour bannir ou retenir en France la société, de quelle maniére elle se comporteroit dans la suite, soit à l'égard de l'état, soit au sien. Sur-tout qu'en attendant des ordres plus positifs de sa part sur ce sujet, elle défendoit absolument qu'on se portât à aucune procédure violente contre ces peres; qu'il fût fait contre eux aucun plaidoyer (61)

(61) Celui d'Antoine Arnaud fut si véhément, qu'au rapport de l'Etoile qui ne prend pas volontiers le parti des Jésuites, il en fut blâmé de ceux mêmes qui n'aimoient pas ces peres, & que le premier président ne put s'empêcher de lui imposer silence. Les épithétes que M. de Thou donne dans l'endroit cité ci-dessus aux avocats de l'Université & des Curés, font assez entendre

1594. injurieux; & même que la cause fû agitée en pleine audience. Personn ne s'attendoit à trouver en ma per sonne un protecteur des Jésuites, &

qu'il trouvoit comme toutes les personnes non prévenues, qu'on se portoit dans cette affaire contre les Jésuites avec une grande passion; quoi qu'en cette occasion, ainsi qu'en toutes les autres, cet historien se déclare entiérement contre la société. Je trouve dans les Mémoires de la ligue qu'on chercha un autre grief contre ces Peres qu'on abandonna ensuite comme n'ayant aucune vraisemblance; c'est d'enlever les enfans à leurs parens, pour les transporter malgré eux hors l'europe.

Quant à l'article de l'instruction de la jeunesse; personne, je crois, n'appellera de la décision d'un homme dont on connoît les vues supérieures sur toutes les parties du gouvernement; c'est le cardinal de Richelieu dans so testament politique 1. *Part. chap.* 2. *Sec* 10. ou après avoir ba lancé à son ordinair les raisons pour o contre l'Université & les Jésuites, il réso la question en ces ter mes: » La raison n » permet pas de fru » trer un ancien po » sesseur de ce qu' » possède avec titre » & l'intérêt publi » ne peut souffr » qu'une compagni » non-seulement re » commandable pa » sa piété, mais célé » bre par sa doctrine » comme est celle de » Jésuites, soit privé » d'une fonction don » elle peut s'acquitte » avec grande utilit » pour le Public... I » est donc raisonna » ble que les Univer » sités & les Jésuite » enseignent à l'envi » afin que l'émulation » aiguise leur vert » & que les science

je puis dire que par cet endroit, ma recommandation ne leur fut pas inutile, quand je n'aurois pas parlé au nom du roi. Effectivement cette affaire en demeura là pour lors. 1594.

» soient d'autant plus » assurées dans l'état, » qu'étant déposées » entre les mains de » leurs gardiens, si » les uns viennent à » perdre un si sacré » dépôt, il se trouve » chez les autres. «

Et pour ce qui regarde la direction des consciences, ce grand ministre convient bien avec tout le monde, que par elle & par l'instruction des enfans de qualité, les Jésuites » pénétrent » les plus secrets éve » nemens des cœurs » & des familles; « ce sont ces termes. Mais pourtant ne trouvant pas plus de justice à interdire cette fonction du sacré ministere à cette Société qu'à tous les autres prêtres séculiers ou réguliers, il se contente d'en faire un des motifs qui doivent porter à ne pas laisser aux Jésuites seuls l'emploi d'instruire la jeunesse du royaume. La chronologie Septenaire, ouvrage, lequel avec le Mercure François qui en est la suite, me paroît celui de tous les Mémoires de ce tems-là dont on doit faire le plus de cas, par l'impartialité & la sincérité avec laquelle il est écrit, autant que par le grand détail, le Septenaire, dis-je, parlant de l'utilité dont les Jésuites ont été à ce royaume en particulier, par leur érudition & leur zèle contre les novateurs, par la pureté de leurs sentimens théologiques, & par leurs missions, fait de tout cela un éloge, qu'il faut nécessairement voir dans le livre même, *fol.* 439. Il est d'autant plus frappant, qu'il est parti du

1594. Je crus devoir aussi parler au surintendant pour l'archevêque de Glasco, par déférence à la priére du cardinal de Bourbon. Quoique je sçusse bien ce que j'avois à attendre d'un homme qui s'embarrassoit peu de cacher la haine qu'il portoit à toute ma famille, encore augmentée par un démêlé qu'il venoit d'avoir avec mon jeune frere. J'espérois d'avantage de la justice du roi. Je me hâtai d'aller le rejoindre devant Laon, après avoir pris congé de M. le cardinal, que je trouvai encore considérablement affoibli.

J'appris à Bruyeres, où j'avois laissé mon équipage de guerre, que le duc de Maïenne en attendant la grande armée que devoit lui amener incessamment le comte Charles de Mansfeld, s'étoit avancé avec quelques troupes jusqu'à la Fére & avoit tenté deux fois de faire entrer dans Laon

même tems où la jalousie suscitoit contre les Jésuites de si noires accusations. L'auteur de ce morceau historique, quoique son nom ne se trouve pas à la tête, est ce même P. Victor Cayet qui a composé la Chronologie Novennaire, où l'on voit ce procès des Jésuites détaillé avec une fort grande exactitude, *année 1594. liv. 6. pag. 379, 407.*

n ſecours de cent chevaux & de deux 1594.
ens arquebuſiers; que le premier avoit
té défait par Givry, & le ſecond par
1. le comte de Soiſſons, qui étoit ce
our-là de garde dans la tranchée; que
e roi montroit en tout l'exemple aux
rinces & aux officiers, & relevoit
ui-même la tranchée à ſon rang.

Ce prince étoit couché quand j'ar-
ivai à ſon quartier, quoiqu'il fût
rois heures après midi. Si tôt qu'il
ne vit entrer, il me demanda ſi je
'étois pas ſurpris de le trouver au
t à pareille heure, ce lit étoit deux
natelats ſur la terre dure. Toute la
uit & le jour précédent ce prince
'étant tenu debout dans la tranchée,
u occupé à faire faire des travaux
ans la montagne ſur le penchant de
aquelle Laon eſt aſſis, ſoit pour faire
hanger quelques bateries de place,
oit pour mettre les travailleurs à cou-
ert par des parapets, il s'étoit ſi fort
atigué ſur ce terrein qui eſt extrême-
nent rude, qu'il s'étoit fait pluſieurs
ontuſions aux pieds, ce qui ne l'em-
êcha pas de faire continuer ſon ou-
rage, juſqu'à ce que toutes ces meur-
riſſures s'étant ouvertes, ſes deux

1594. pieds ne fûrent bientôt plus qu'une prande playe, qui l'obligea de se mettre au lit, & d'y faire appliquer un appareil, qu'il ordonna qu'on levâ en ma présence; » afin que je con» nusse, dit-il, qu'il ne faisoit pas l » douillet mal-à-propos. « J'étois bie éloigné d'avoir cette pensée; & si j l'accusois de quelque chose, c'étoi plutôt de l'excès opposé. Je crois qu'i s'en apperçut : car il me dit en cherchant à se disculper, qu'il s'étoit cr obligé d'entreprendre & de faire conduire ce travail, qui lui donnoit deu jours d'avance sur la ville assiégée; & que je ne le condamnasse qu'après l'avoir vu, ou du moins après avoir entendu les connoisseurs qu'il avoit envoyés le visiter, qui devoient reveni sur les cinq heures.

Je profitai de ce moment où je m trouvai seul avec le roi, pour l rendre compte de mon voyage, c que je fis en me mettant à genou sur un carreau que ce prince me fi apporter, & Sa Majesté voulant autoriser ce que j'avois fait, fit écrire en ce moment trois lettres par Beaulieu-Rusé. La premiere étoit adressée

au chancelier, & regardoit les Jéſuites. Il n'y avoit rien de différent de ce que je lui avois dit moi-même. Dans la ſeconde, il mandoit à d'O que ſon intention étoit qu'on laiſſât jouir paiſiblement l'archevêque de Glaſco des deux ſeules abbayes (62) qu'il avoit en France, & il juſtifioit la conduite paſſée de ce prélat, par la reconnoiſſance qu'il devoit à ſa bienfaitrice. La troiſiéme au cardinal de Bourbon, étoit écrite au nom de Loménie ſécrétaire d'état, qui faiſoit ſçavoir à cette éminence que le roi approuvoit telle diſpoſition qu'il feroit de ſes bénéfices, & étoit prêt de la ratifier en ſignant de ſa main l'état qu'il lui en enverroit; pourvu qu'il ne s'y trouvât rien de contraire aux Canons, aux libertés & aux coutumes du royaume. Le reſte de la lettre étoit une aſſûrance de ſa protection & de ſon amitié; & il lui donnoit une preuve de ſa confiance, en faiſant paſſer par ſes mains les deux autres lettres qu'il venoit d'écrire, & dont il avoit la complaiſance de lui mander le contenu. 1594.

(62) Notre-Dame de l'Abſie en Poitou, & le Prieuré de Saint Pierre de Pontoiſe.

1594. Je chargeai Dupeirat à qui le roi donna ces trois lettres à porter à Paris, d'en rendre une de ma part au cardinal, où je l'exhortois par tout ce que je crus capable de faire impression sur son esprit, à se délivrer de tous ses chagrins domestiques.

Ces affaires étant expédiées, arrivérent MM. de Biron, de Givry, de Saint-Luc, de Marivault, de Parabere, de Vignoles, de Fouqueroles & autres, que le roi avoit envoyés visiter ses travaux du jour précédent, & surtout deux mines qu'il avoit fait ouvrir. Chacun en dit son avis, & chercha à faire honneur à ses connoissances. On ne s'accorda pas, & insensiblement il survint une dispute. Le maréchal de Biron qui gâtoit les bonnes qualités qu'il avoit pour la guerre, par un air capable & un ton de supériorité qui le rendoient toujours maître de la conversation, ne souffroit qu'avec peine qu'on se déclarât d'un sentiment contraire au sien.

Le roi voyant que les paroles s'échauffoient, leur apprit en leur imposant silence, qu'il venoit de recevoir avis par trois espions confé-

utifs & venus de différens endroits, 1594.
ue le duc de Maïenne & le comte de
Mansfeld avoient résolu de tout tenter pour faire entrer un convoi considérable dans Laon, afin d'être dispensés de livrer bataille ; & que ce convoi alloit se mettre incessamment en marche, soutenu d'une escorte puissante, dans l'intention de passer sur le ventre à tous les corps-de-gardes, de forcer les passages, & d'entrer dans la place assiégée. Nouvelle matiére de contestation, terminée à l'avantage de Biron, qui se fit nommer pour commander un détachement considérable, avec lequel il se posteroit dans la forêt entre Laon & la Fére, & insulteroit l'escorte avec le convoi. Il le composa lui-même, & prit douze cens hommes d'infanterie Françoise tous choisis, huit cens Suisses, trois cens chevaux-légers, deux cens gendarmes, & cens gentilshommes presque tous de la maison du roi. Le roi me refusa plusieurs fois d'être de ce détachement, ayant encore, disoit-il, plusieurs choses à sçavoir de moi ; mais je fis tant d'instances, qu'à la troisiéme fois je l'obtins.

1594. Nous nous mîmes en marche s
les six heures du soir, & arrivâmes
une heure de nuit dans la forêt ;
nous avançames sans bruit jusqu'
bord du bois du côté de la Fére, q
étoit le lieu de notre embuscade. I
maréchal de Biron fit arrêter sur
grand chemin tous les passans qui a
roient pu donner avis de son desse
dans la Fére ; & plaça sur les bords c
la forêt des vedettes qui l'instruisoier
exactement de tout ce qui sortoit d
la ville. Nous attendîmes inutilemer
& avec beaucoup d'impatience jusqu'
quatre heures après midi : alors le
vedettes vinrent annoncer que l
grand chemin de la Fére à Laon étoi
couvert d'une file si longue de gens &
d'attirail de guerre de toute espéce
qu'ils ne pouvoient conjecturer autr
chose si non que toute l'armée enne
mie s'avançoit. Je vis en ce momen
bon nombre des plus résolus pâlir, &
se dire à l'oreille qu'on ne devoit son
ger qu'à faire retraite. Quelques-uns
de nous s'y opposérent ; & le comman-
dant s'étant déclaré de notre avis, il
passa à la pluralité des voix qu'on
chargeroit quelqu'un de la troupe

aller reconnoître au juste l'état des 1594.
coses. Fouqueroles dont on connoissoit la valeur & le sang froid, fut choisi pour cet effet avec deux ou trois autres; & rapporta peu de tems après, que ce qui composoit cette ligne si formidable en apparence, étoient trois cens charretes chargées de provisions de guerre; ayant pour escorte quatre escadrons de cent chevaux chacun qui marchoient à la tête du convoi, suivi de huit à neuf cens mousquetaires ou piquiers Valons, Lansquenets & Liégeois. Pareil nombre d'infanterie Espagnole naturelle étoit à la queue.

Il fut arrêté tout d'une voix qu'on attaqueroit, ce nombre n'égalant pas le nôtre. La différence des avis fut sur la maniére. Je trouvois avec beaucoup d'autres qu'il eût été plus à propos de laisser entrer le convoi dans la forêt, & ensuite de le prendre en queue. Givry (63) Montigny & Marivault

(63) Anne d'Anglure, baron de Givry. Il fut tué devant Laon peu de jours après cette rencontre, & fort regreté de Henri IV. François de La-Grange, seigneur de Montigny. Il en sera encore parlé. Claude de l'Isle, sieur de Marivault.

1594. qui étoient à la tête de la cavaler
furent pour la négative; & soutinr
si fortement qu'il y avoit moins de p
ril à attaquer de front les quatre esc
drons en rase campagne, qu'ils ent
nérent le maréchal de Biron. On s
trouva bien d'abord. La cavalerie e
nemie céda à la premiére attaqu
quoiqu'elle montrât au commen
ment beaucoup de résolution, &
retira sur les flancs des chariots; m
on trouva bientôt à qui parler. L'
fanterie ennemie de la tête attendit
pied ferme nos cavaliers que le ma
chal de Biron envoya l'attaquer; &
ses décharges avec tant d'ordre, qu
le les obligea de tenir le large. Ils e
rent ordre de Biron de retourner à
charge par le flanc gauche, tandis q
lui-même les prendroit par le fla
droit, qui étoit visiblement le mo
périlleux. Le choc fut si terrible, q
les fantassins ennemis furent contrai
de se retirer, & de chercher comme
quatre escadrons un abri au milieu
charrettes, d'où ils ne laissérent pas
se défendre. Pendant ce tems-là le b
taillon Espagnol s'étoit avancé de
queue à la tête; & il s'étoit mis en b

taille de maniére qu'il étoit ſoutenu de tous côtés par la cavalerie & par les charriots, & qu'il ne perdoit pas le ſecours de ſon premier bataillon. Leur défenſe fut ſi vigoureuſe, que les priéres, & les menaces du maréchal de Biron ne purent empêcher nos ſix cens hommes de cavalerie de ſe retirer du combat, extrêmement affoiblis. L'infanterie Françoiſe & Suiſſe qui prit leur place, trouva une égale réſiſtance. Le combat tirant en longueur, Biron ſongea qu'une action qui ſe paſſoit ſi proche de la Fére, pouvoit donner le tems d'envoyer au convoi un ſecours conſidérable, pour peu qu'elle durât encore. Il ordonna donc pour derniére reſſource, que les cent gentilshommes miſſent pied à terre; qu'ils joigniſſent à leurs armes qui étoient l'épée & le piſtolet, la pique (il en avoit fait apporter quantité), & qu'ils remenaſſent à la charge nos gens de pied François & Suiſſes, qui n'avoient encore pu entammer les Eſpagnols. MM. de (64) Guitry, de Montigny, de Marivault, de Trigny 1594.

(64) Ce n'eſt pas Jean de Chaumont de Guitry, dont il a été tant de fois fait mention dans l'hiſtoire & dans ces Mémoires.

1594. d'Arambure, de La-Curée, de Lope d'Heures & autres s'avancérent d cette maniére à la tête de trois cer fantaſſins ; & Biron les ſuivit avec pa reil nombre : je fus mis de cette ſecor de troupe. On ſe choqua ſi bruſque ment, que la pique & le fuſil devir rent inutiles, & qu'on ſe battit corps corps, & pour ainſi dire à la lutte.

Les Eſpagnols cédérent enfin & ſauvérent dans les bois & ſous le charriots, après avoir jetté leurs ar mes. (65) Ce ſecond refuge n'éto plus ſûr pour eux. Nous les y pour ſuivîmes, & le carnage fut horribl vû le nombre : il n'en demeura pa moins de douze cens ſur la place. y eut peu de priſonniers ; ce qu'il avoit de perſonnes de marque dans l cavalerie eut le tems de regagne l

Il étoit mort dès l'année 1592. Voyez ſon éloge dans *M. de Thou liv.* 103. Celui qui eſt nommé ici ne s'appelloit ainſi, ſelon Cayet, que parce qu'il avoit épouſé l'héritiere de cette maiſon. *Chronol. Noven. liv.* 4. *p.* 23. Mais Cayet ſe trompe: Jean de Chaumont laiſſa pluſieurs enfans mâles qui portérer les armes pour le ſer vice du roi.

(65) La-Curée, bo juge en cette matiére attribuoit cette défai te des Eſpagnols leur coutume de ſe ſer vir d'épées trop lon gues, & de cinturon trop court. *vol.* 8925 *Mſſ. de la bibliot. d roi.*

la Fére, où nous n'eûmes garde de les pourſuivre, non plus que ceux qui s'enfoncérent dans le bois, dans la crainte d'être ſurpris en déſordre par de nouvelles troupes qui pouvoient venir de la Fére à leur ſecours. Nous ne ſongeâmes au contraire qu'à nous rallier & à nous tenir ſur nos gardes, pendant le tems néceſſaire pour nous repoſer & pour repaître avec les viandes cuites qu'on trouva en abondance dans le convoi ; après quoi nous regagnâmes toute la nuit le camp, où nous amenâmes ſans trouver aucun obſtacle tout le bagage des ennemis, mais ſi pillé par le ſoldat, & ſi peu ménagé malgré l'ordre du commandant, qu'il y eut plus de quatre cens chevaux de guerre ou de bagage eſtropiés. 1594.

Avec ce même air avantageux que le maréchal de Biron avoit pris pour ſe faire donner le commandement dans cette expédition, il ſe préſenta au retours à ſa majeſté pour recevoir les louanges dûes à ſon ſuccès. Ayant une ſi belle matiere à parler de lui, on imagine ſans peine tout ce que put dire à l'avantage de ſa victoire un homme qui ne connut jamais de quel mérite eſt le

1594. ſilence en ces occaſions. On eût dit à l'entendre, qu'il venoit de mettre en ce moment la couronne ſur la tête du roi. L'expérience a montré que cette fierté un peu fanfaronne, qui par elle-même eſt aſſez dans le goût François, réuſſit ordinairement à un général qui a des François à conduire : avec eux il ſemble que c'eſt avoir beaucoup fait pour la victoire, que de paroître ſûr de la remporter. Le roi ne l'ignoroit pas ; & il en avoit éprouvé de ſi heureux effets dans ces occaſions hazardeuſes, où il ſemble que le ſoldat ne cherche que ſur le viſage & dans les paroles de ſon chef l'idée qu'il doit prendre du danger préſent, qu'il s'en étoit fait une habitude. A ſon exemple, cet air étoit devenu celui de tous les officiers généraux : & comme il arrive toujours plusieurs d'entr'eux, mais particuliérement le maréchal de Biron, l'outroient juſqu'à en être inſupportables aux autres, & au roi lui-même qui n'étoit pas le moins indulgent.

Les careſſes dont ſa majeſté combla ce maréchal & ceux qui l'avoient ſuivi donnérent beaucoup de jalouſie aux courtiſans qui n'avoient point été de la

partie, & achevérent de perdre Biron. 1594.
Cependant il ne put jamais obtenir le gouvernement de Laon, qui étoit le but de son affectation à élever à tout propos sa derniere action & à en rapporter toute la gloire à lui seul, comme si les autres n'y étoient entrés pour rien. Le roi s'en ouvrit à moi, & me parut à tous égards très-mécontent de ce maréchal. Sa majesté me dit qu'après tous les sujets de plainte que Biron lui avoit donnés, les menaces qu'il avoit osé lui faire tout récemment de passer dans le parti de ses ennemis, & les liaisons actuelles qu'on venoit de découvrir qu'il avoit avec MM. d'Epernon & d'Auvergne, elle n'avoit garde de lui confier une place aussi voisine des Pays-Bas que Laon, qui ne devoit être donné qu'à un (66) homme d'une fidélité à l'épreuve : mais qu'elle craignoit que Biron ne gardât plus aucune mesure après ce refus ; & qu'il ne prît ouvertement parti contre elle ; ou ce qui seroit encore plus dangereux, qu'il demeurât auprès de sa personne pendant qu'il seroit secrettement d'accord avec

(66) Ce gouvernement fut donné à Marivault.

1594. ses ennemis. Henri qui dès ce moment étoit persuadé qu'un jour il auroit tout à craindre de Biron, ajouta qu'il s'étoit apperçu que ce maréchal me recherchoit depuis quelque tems ; sans doute dans le dessein de faire réussir le maria-ge de son frere avec (67) mademoiselle de Saint-Geniès ma niéce, qu étoit un des plus riches partis de Fran ce ; & il m'ordonna de me servir d cette nouvelle amitié, pour le fair parler & pour pénétrer ses desseins.

Le grand convoi ayant été défait, l roi continua sans obstacle le siége d Laon, jusqu'à ce qu'il lui vint de nou veaux avis que le duc de Maïenne & le comte de Mansfeld, loin d'être rebu tés de ce mauvais succès, ne parloier que de venir forcer les lignes des assié geans, aussitôt qu'ils auroient eu que ques troupes qu'ils attendoient. I maréchal de Biron traita ces avis ridicule : mais sa majesté qui ne négl geoit rien ne se tranquillisa là-dess qu'après que Givry qu'il envoya à découverte, escorté de trois cens ch

(67) Fille d'Elie de Gontault, seigneur de Badefou & Saint-Geniès, gouverneur de Bearn, Viceroi de N varre, & de Jacque ne de Béthune, sœ de M. de Rosny.

vaux & avec ordre exprès de ne point revenir ſans une parfaite connoiſſance de la ſituation & des forces des ennemis, lui eut rapporté au bout de trois jours qu'il n'y avoit pas encore une ſeule compagnie en-deçà de l'Oiſe, & que les Eſpagnols ſongeoient plutôt à reprendre la route de Flandre que celle de Laon. Le roi ſe repoſant ſur la fidélité de ce rapport, fit partie dès le ſoir même, d'aller dîner le lendemain à Saint-Lambert, maiſon dépendante du domaine de Navarre, & ſituée au milieu de la forêt; où il ſe ſouvint qu'il étoit ſouvent allé manger des fruits, du lait & du fromage frais, pendant le ſéjour qu'il fit en ſa jeuneſſe au château de Marle, & qu'il ſe faiſoit encore un grand plaiſir de revoir. 1594.

Nous l'accompagnâmes à Saint-Lambert au nombre de trente. Comme il avoit paſſé une partie de la nuit précédente à viſiter, ſelon ſa coutume, les tranchées, les batteries & les mines, il s'endormit auſſitôt qu'il eut dîné. La bonne conſtitution de ſon corps, jointe à l'habitude de la fatigue, l'avoit accoutumé à dormir partout, & quand il vouloit, & à ſe réveiller de même. Il

1594.

La forêt de Folambray.

faisoit alors un chaud extrême. Nous allâmes huit ou dix ensemble chercher le frais dans le plus épais de la forêt, peu loin du grand chemin de la Fére à Laon. Nous n'avions pas fait plus de douze ou quinze cens pas, qu'un bruit qui se fit entendre à nous du côté de la Fére, nous obligea de prêter l'oreille attentivement : c'étoit comme un mélange confus de voix humaines, de claquemens de fouet, de hennissemens de chevaux, & d'un bourdonnement pareil au son des trompettes & des tambours entendus dans le lointain. Nous avançames jusques sur le chemin pour mieux entendre ; & pour lors nous apperçumes distinctement à huit cens pas devant nous une colonne d'infanterie étrangere à ce qu'il nous parut, marchant en bon ordre & sans bruit : celui que nous avions entendu étoit causé par les valets & les goujats qui suivoient, & par les conducteurs d'un convoi considérable d'artillerie qui escortoit. Portant notre vue jusqu'où elle put s'étendre, il nous sembla voir défiler après ces chariots un si grand nombre de troupes que nous ne doutâmes plus que ce ne fût l'armée entiére des ennemis.

Nous revînmes brusquement sur nos pas, & trouvant le roi qui à son reveil secouoit un prunier dont le fruit nous avoit paru délicieux : » Pardieu ! Sire, » lui dîmes nous, nous venons de voir » passer des gens qui vous préparent » bien d'autres prunes & un peu plus » dures à digérer. « L'explication se fit en peu de mots ; le tems pressoit : & le roi avoit d'autant moins de peine à nous croire, qu'il nous dit aussi avoir lui-même entendu quelque chose depuis un quart d'heure ; mais que plutôt que de croire que Givry s'étoit si mal acquitté de sa commission, il avoit jugé que le bruit venoit de son propre camp. Sa majesté donna ordre à douze de nous qu'elle trouva sous sa main, d'aller promptement vers les différens logemens de cavalerie, dont elle portoit toujours la liste dans sa poche ; d'y répandre l'alarme & de les presser de se rendre tous au quartier du roi ; pendant qu'une partie de nous iroit vers l'infanterie, pour la former en bataillons & la placer entre ce même quartier & les tranchées. Il monta à cheval en donnant ces ordres, & quoiqu'il marchât à toute bride, il les donna à tous 1594.

1594. ceux qu'il rencontra avec la même justesse & la même étendue que s'il s'étoit préparé de longue-main à une bataille. Grace à tant de célérité & à cette admirable présence d'esprit, qui faisoit que rien n'échappoit à ce prince, là où tout autre en sa place au lieu de former un plan suivi, auroit à peine été capable de prendre la moindre résolution sensée, les ennemis ne surprirent personne, ce qui sauva peut-être l'armée entiere du dernier malheur : car il fau avouer que si la cavalerie ennemie qu parut au même moment à la tête du camp, où elle se forma en escadro avec une extrême diligence, avoit un fois jetté l'épouvante parmi le soldat ce qui seroit arrivé presqu'indubitable ment dans l'effet d'une premiere sur prise, le roi & une partie des officier étant absens, il lui auroit été facil dans ce premier moment de confusio d'enlever un ou plusieurs quartiers & peut-être que la peur lui auroit li vré tout le reste.

On pourroit donc s'en tenir à ce seu exemple, si l'on vouloit prouver d quelle utilité il est pour un génér d'armée, je ne dis pas seulement d

posséder cette qualité de l'esprit qui fait embrasser tous les cas quoiqu'infinis, mais de connoître par leurs noms, leur capacité, leurs bonnes & mauvaises qualités, soit les officiers, soit les différens corps de son armée; d'en être connu à son tour pour celui de tous les officiers généraux, dont, la qualité de chef à part, ils viendroient dans une conjoncture difficile prendre l'avis comme le plus sage; de le leur donner avec la fermeté, mais sans l'ostentation qu'inspire la certitude d'avoir rencontré ce qu'il y a de mieux à faire; de les attacher à leur métier par goût, & de leur rendre la discipline douce, en ne les surchargeant jamais d'ordre; mais aussi en les accoutumant à ne jamais se dispenser pour quelque sujet que ce puisse être, ni à rien diminuer de ceux qu'on leur a une fois donnés; enfin de sçavoir se faire toujours & promptement obéir d'eux, sans leur donner cette timidité qui leur ferme la bouche, lorsque par un rapport utile ils pourroient aider les lumieres de leur commandant; inconvénient qui de tous tems a perdu tant d'armées & de chefs. 1594.

Malgré la diligence dont le roi usa

1594. en cette occaſion, ſi le général ennemi avoit ſçu profiter de tous les momens, je crois qu'il auroit pu nous donner un échec conſidérable : mais connoiſſant à quel prince il avoit affaire, il n'oſa faire paroître la tête de ſon armée, que tout le reſte ne fût ſorti de la forêt, pour ne pas priver une partie du ſecours de l'autre, ſi le roi inſtruit de ſa marche venoit à ſa rencontre avec toute la ſienne. Il arriva encore que la marche de l'armée ennemie fut ſuſpendue par un aiſſieu de coulevrine qui ſe caſſa au milieu du chemin & l'embarraſſa. Les chariots fracaſſés dans la défaite du convoi, dont les débris étoient ſemés ſur toute la route, avec les cadavres des hommes & des chevaux, lui cauſerent un ſecond embarras bien plus grand. Enfin celui que le duc de Maïenne avoit envoyé reconnoître un lieu propre à aſſeoir ſon camp, ne fit pas toute la diligence qu'il auroit pu faire.

Tous ces retardemens furent ſoigneuſement mis à profit par le roi. Il fit ſortir de ſes tranchées aſſez de monde pour les couvrir ſans trop les dégarnir, & rangea le reſte de ſon armée en bataille au-devant, lorſque les enne-

mis n'efpérant plus le furprendre, lui en eurent laiffé le tems. On ne fongea de part & d'autre tout le refte du jour qu'à prendre fes avantages pour une bataille. L'intention des deux généraux ennemis n'étoit pourtant pas de la livrer. Ils craignoient l'afcendant du roi, & notre cavalerie prefque toute compofée de gentilshommes. Tout ce qu'ils avoient prétendu par cette manœuvre, étoit d'engager le roi à lever le fiége de Laon pour venir à eux, & enfuite d'éviter le combat, ou du moins de faire entrer dans la place trois mille piétons & trois cens cavaliers, dans la confufion que leur arrivée devoit caufer: mais comme on ne fçut leur intention que par les prifonniers qu'on fit dans la fuite, perfonne de nous ne douta qu'il n'y eût le lendemain une action générale: nos deux camps étant fi proches, que nous entendions du nôtre le bruit de leurs trompettes & les cris de leurs foldats. 1594.

Au milieu du terrein qui nous féparoit des ennemis, il y avoit une colline unique, prefque ronde, & qui me parut d'une extrême importance par rapport à la ville affiégée, fi les ennemis s'en

1594. emparoient. Le roi qui m'avoit envoyé la reconnoître, me donna deux piéces de canon bâtardes pour y ſoutenir un régiment qui s'y logea & s'y retrancha par ſon ordre. J'y fis faire une cabane pour moi, & le roi trouva tout en état lorſqu'il vint viſiter ce poſte. Le lendemain les ennemis faiſant une contenance encore plus fiere que la veille, commencérent une eſcarmouche avec toute leur mouſqueterie, & s'attachérent à ſe rendre maîtres d'un petit bois qui étoit entre les deux camps. Il y eut plus de cinquante mille coups de fuſil tirés : mais avec ſi peu d'effet que Parabere qui vint le ſoir ſouper ſur ma colline, m'aſſûra qu'il n'y avoit pas eu vingt hommes de tués, ni deux fois autant de bleſſés. La nuit vint dans tout ce vacarme, & les généraux ennemis qui ne penſoient à rien moins qu'à s'engager plus avant, en profitérent pour faire ſans bruit leur retraite vers la Fére. Le roi les laiſſa s'enfuir, pour ne pas perdre de vue ſon objet; il ſe contenta de la honte qu'ils remportérent de cette ridicule levée de boucliers.

Fin du ſixiéme Livre.

MEMOIRES
DE
SULLY.

LIVRE SEPTIÉME.

JE ne ſéjournai preſque plus au camp devant Laon depuis cet événement. Il ſurvint des difficultés dans les traités, & ſur-tout dans celui du baron de Médavy, qui m'obligérent à faire par ordre de ſa majeſté un voyage à Rouen, qui fut ſuivi d'un ſecond à Paris, & d'un autre plus conſidérable que ceux-ci à Sedan. 1594.

Le duc de Bouilion donnoit chaque jour de nouveaux ſujets de mécontement au roi. Il s'étoit engagé à sa majeſté lorſqu'elle lui fit épouſer l'héritiére de Sedan, de lui amener

1594. certain nombre de troupes. Non-seulement il ne s'étoit pas soucié de remplir son engagement : il avoit encore retenu près de lui celles que lui avoit données le roi, pour garder sa frontiere jusqu'à ce qu'il fût paisible possesseur de sa nouvelle principauté ; san en demander la permission au roi; san s'excuser du moins de ce qu'il ne le lui rendoit pas ; sans même lui donne avis de l'état de ses affaires. Son nouveau grade lui avoit inspiré la vanit de se faire regarder de l'Europe comme un potentat redoutable. Ce qu' ne pouvoit espérer d'un état aussi foible & aussi borné que le sien, il cherchoit à se le procurer par toutes sortes de souterrains & d'intrigues dan les cours voisines. Tout ce qu'il y avo en Europe de brouillons & de mécontens étoient sûr de trouver en sa pe sonne un protecteur ; la cabale de d'Auvergne & des d'Entragues n'a voit point de plus puissant mobile.

Un jour que le roi m'avoit envoy chercher de si grand matin qu'il éto encore au lit, n'ayant près de lui qu l'Ozerai & Armagnac, & que nou cherchions ensemble les moyens d

prévenir les complots de tant d'ennemis ſecrets, ſa majeſté s'attacha en particulier ſur le duc de Bouillon, & me parut pénétrée de ſon ingratitude, après un bienfait qui devoit le lui attacher pour toujours. En effet le roi avoit donné à ce duc en le mariant avec mademoiſelle de Bouillon, une preuve d'affection d'autant plus ſenſible, qu'en cela il avoit agi contre ſon propre mouvement & contre l'avis de preſque tous ceux à qui il en avoit parlé. Le lendemain de cet entretien, Beringhen préſenta au roi à ſon coucher un gentilhomme chargé d'une lettre de Bouillon, dans laquelle le duc faiſoit part à ſa majeſté de la mort de ſa femme, & s'excuſoit de ſon retardement ſur la douleur & les embarras où l'avoit plongé cette mort. Il lui faiſoit encore ſçavoir que madame de Bouillon avoit fait avant de mourir un teſtament, par lequel elle aſſûroit à ſon mari la principauté de Sédan & tous ſes biens, & les mettoit ſous la protection du roi de France ; parce qu'on ne doutoit point que le duc de Bouillon ne fût inquiété par cette donation par les collatéraux. 1594.

1594. » Cela veut dire, me dit le roi après
» avoir achevé de lire la lettre, que
» M. de Bouillon a fort affaire de moi
» n'eſt-il pas bien honnête? «

Pour humilier & punir le duc, ſa
majeſté fut fort tentée de le laiſſe
démêler cette fuſée tout ſeul : mais le
bon naturel de ce prince & le ſouve-
nir des anciens ſervices du duc de
Bouillon, l'emportérent encore. Il fi
réponſe au duc, pour le complimen-
ter ſur la mort de la ducheſſe de Bouil
lon & l'aſſûrer de toute ſa bienveil-
lance. Si le roi avoit pu compter qu
cette derniere marque d'amitié eû
ramené pour toujours le duc de Bouil
lon à ſon devoir, la commiſſion d
celui que le roi envoyoit à Seda
chargé de cette lettre, ſe feroit ré
duite à la remettre aux mains du duc
& la moindre perſonne auroit ſuf
pour cela : mais ce prince accoutu
mé à n'obliger qu'un ingrat, voulu
ſe ſervir de cette députation à plu
ſieurs fins. Il ſe tourna vers moi & m
dit qu'il jugeoit à propos que ce fû
moi qui portat la lettre ; parce que
elle n'étoit pas capable de fixer Boui
lon dans ſon devoir, les paroles d'u

omme en droit de le lui repréſenter 1594.
ortement, pourroient peut-être le fai-
e, & que ſi l'un ne ſervoit pas plus que
'autre, il étoit néceſſaire de pénétrer les
ecrettes intentions du duc & d'exami-
ier de plus près le codicile & la dona-
ion prétendue de madame de Bouillon.

Cette ambaſſade me parut toute
ſemblable à celle qui m'avoit attiré la
haine de madame & du comte de
Soiſſons; & mon premier mouvement
en la recevant, en fut un de chagrin,
de ce que le ſervice du roi ne m'atti-
roit d'ordinaire que des affaires ſi dé-
goûtantes. Henri qui devina une par-
tie de ce qui ſe paſſoit dans mon eſ-
prit, n'oublia rien de ce qu'il crut ca-
pable de diminuer l'amertume de ſa
commiſſion : il me dit que le ſuccès
qu'il ſembloit que la fortune avoit
attaché à toutes les affaires dont je
m'étois mêlé, comme un prix qu'elle
devoit à ma fidélité, l'engageoit à
m'employer préférablement à tout au-
tre; que rien de ce que je faiſois pour
lui ne ſe perdoit dans ſon eſprit; &
qu'il me ſçavoit ſur-tout très-bon gré
de l'attention que j'avois à éviter ou à
rompre toute liaiſon capable de refroi-

1594. dir mon zéle pour lui. Il m'embraſ tendrement en diſant ces paroles ; & ajoûta avec une bonté dont je fus pé nétré, qu'il me prioit de ſonger à m ſûreté, parce que j'avois à paſſer dan des lieux ſoumis au pouvoir de la ma ſon de Guiſe ; & de me conſerver ſo gneuſement pour un prince qui m'a moit. Les Princes qui s'y prennent d cette façon ne ſçauroient qu'être bie ſervis.

J'étois alors heureuſement aſſe bien pourvû d'argent, en ayant fa venir de Roſny & de Moret, où étoi mon épouſe : ainſi je me trouvai e état de ſatisfaire ſans délai l'impatien ce que le roi avoit de me voir partir Trois heures après que j'eus reçu ce ordre, j'allai prendre mon équipag à Bruyéres ; & ſuivi de vingt-cinq cavaliers bien armés, j'arrivai ſan aucune mauvaiſe rencontre en quatre jours à la vûe de Sedan. Le duc avert de mon arrivée, vint au-devant de moi juſqu'au village de Torcy, qu fait la ſéparation de ce petit état d'avec la France ; mit pied à terre, & prit un maintien triſte pour recevoir mon compliment & lire la lettre du roi.

Ensuite il me combla personnellement de civilités ; parut charmé du choix que sa majesté avoit fait ; & persista malgré mes instances à me traiter d'ambassadeur. Je fus logé magnifiquement, & toute ma maison défrayée. Il me montra avec une grande complaisance les fortifications qu'il faisoit faire à son château de Sedan, au moyen desquelles il s'assûroit qu'il seroit imprenable. Je n'en jugeai pas de même : toute la dépense qu'y faisoit le duc, ne pouvant empêcher que cette place ne donne par sa situation beaucoup de prise. 1594.

Le siége de Laon dont le duc de Bouillon me demanda des nouvelles, nous donna sujet d'entrer en conversation plus particuliere. Après des assurances réitérées de son attachement au roi, le duc me demanda si après tant de sujets de plainte que sa majesté avoit reçu des Pays-Bas Espagnols, elle ne se détermineroit point à y porter la guerre ; & me parla de ce projet, comme d'une idée dont l'exécution étoit ce qu'il souhaitoit le plus. Il s'étendit sur l'avantage de cette guerre, sur la maniére dont on

1594. pourroit attaquer les provinces d Luxembourg, de Liége & de Namur sur les intelligences qu'il avoit prati quées dans cette vûe avec les princi pales villes de Flandre, & sur le puis sant secours qu'il offroit d'y condui re. Je n'ai point de peine à croire qu'i eût travaillé de tout son pouvoir faire réussir une guerre, dont tous le fruits auroient été pour lui. Il s'en falloit beaucoup que le roi y eût l même intérêt : ce beau projet n'étoit à son égard qu'une pure chimére. Auss le duc craignant qu'à la cour on n le traitât de ridicule, n'oublia rien pour me le mettre dans la tête, en lu donnant les plus belles couleurs, & avec tout l'air de désintéressement capable de m'en imposer. Après donc avoir discouru sur la Flandre, il s'enfonça dans la politique; & déploya toute son éloquence pour me prouver que l'intérêt principal du roi étant l'abbaissement de la maison d'Autriche, il ne pouvoit y parvenir que par le moyen des Protestans, avec lesquels il devoit être toujours étroitement uni. Il supposa que l'abjuration que le roi venoit de faire, n'étoit qu'un cérémonial nécess-

aire, qui ne devoit avoir rien changé 1594.
n ce prince que l'extérieur ſeulement; & il crut l'avoir ſuffiſamment prouvé par deux ou trois traits de raillerie ſur quelques pratiques ſuperſtitieuſes des dévots Catholiques, ſur les moines mendians, & ſur les équivoques des Jéſuites. (1)

Le duc de Bouillon s'arrêta, en cet endroit, comme un homme qui craignoit de s'expliquer trop librement, & me regarda fixement avec une feinte inquiétude. Je l'avois écouté ſans l'interrompre. Je découvrois ſans qu'il s'en apperçût, toutes les idées qui paſſoient par cette tête ambitieuſe; mais il me reſtoit encore bien des choſes à ſçavoir, & je crus pour cela qu'il ne s'agiſſoit que de le faire parler long-tems: car il n'eſt pas poſſible qu'un homme qui eſt à la fois vain & grand parleur, ne trahiſſe enfin tous ſes ſecrets. Je me mis donc à ſourire, & je pris l'air d'un homme tou-

(1) Le duc de Bouillon s'eſt généralement fait connoître pour un Calviniſte ſi emporté & ſi entêté, que la louange & le blâme, ſur les ſentimens comme ſur les perſonnes des Catholiques, ſont preſqu'égaux dans ſa bouche.

1594. ché d'admiration pour son esprit, s politique & son éloquence. Le du agréablement flaté, ne se fit pas pres ser ; & reprenant la parole, il passa me faire connoître le véritable inté rêts des Réformés dans la situatio présente des affaires de France. Ici i fallut que j'en devinasse plus qu'on n m'en disoit, soit que le duc de Bouil lon s'observant toujours un peu d peur d'indiscrétion, (2) son expres

(2) Le caractere d'esprit du duc de Bouillon est représenté ici dans le vrai. » Il » s'expliquoit à des- » sein, dit son histo- » rien, d'une manie- » re si obscure & si » embarrassée, qu'il y » pouvoit donner le » sens qu'il lui plaisoit. » Il prétendoit qu'il y » avoit des occasions » délicates, où l'on ne » pouvoit se dispenser, » ou de se retrancher » dans le silence, ou » de suivre sa maxime » quand on étoit obli- » gé de parler. « Une autre maxime du duc de Bouillon, selon le même écrivain, étoit, » Qu'il falloit se défier » du témoignage de l » main. On explique » disoit-il, comme o » veut ce qu'on a dit » on n'en convien » même qu'autant qu'i » est à propos de l » faire : on se retran » che sur le plus ou l » moins ; on accord » ou l'on nie selo » qu'il convient ; i » n'en est pas de mê » me de ce qui est é » crit; &c.« M. de Sull étoit dans des maximes toutes contraires Il pourra se trouve quelques politiques qu ne blâmeront pas le duc de Bouillon ; mais il n'y aura personne qui ne loue le duc de Sully.

1594.

:n ſouffrît de la contrainte de ſon
prit, ſoit qu'il trouvât que l'affecta-
on d'un air myſtérieux faiſoit plus
honneur au parti & à lui-même; ſoit
efin que ce qu'il diſoit roulât ſur un
ſtême ſi ſublime & des idées ſi abſ-
tites, qu'il s'y perdoit peut-être auſſi-
en que moi.

Je ramenai le duc de ce vol trop éle-
; & il me dit plus clairement, que
s Réformés avoient pris tant d'om-
age de la converſion du roi, qu'il ne
puvoit diſſiper leur crainte qu'en dé-
arant la guerre à l'Eſpagne, conjoin-
ment avec eux; que ſans cela rien ne
puvoit les empêcher de ſe regarder
mme un corps ſacrifié, & expoſé dé-
ſrmais aux violences des Catholiques
rançois agiſſans de concert avec les
ſpagnols & le pape. Une nouvelle que
duc regardoit peut-être comme auſſi
fuſſe qu'elle l'étoit réellement, fut la
peuve qu'il en apporta. Villeroy avoit,
ſoit-il, propoſé au roi étant à Fon-
tnebleau, de la part des ducs de Lor-
ne, de Maïenne & de Mercœur,
tte union de la France & de l'Eſpa-
e; & le pape ne refuſoit à ce prince
benédiction apoſtolique, avec une

1594. bulle par laquelle il le reconnût roi d
France, que parce qu'il vouloit qu
cette prétendue union en fût le prél
minaire. A cette preuve Bouillon e
joignit d'autres, qui n'avoient pas pl
de fondement, par lesquelles il cr
justifier que les Catholiques avoie
entiérement changé le cœur du roi
l'égard des Protestans, & lui avoie
fait commettre contre eux mille inj
tices. Ce grief des Réformés ainsi é
bli, le duc voulut bien m'apprend
le remède que ceux-ci avoient jug
propos d'y apporter. Ils alloient, r
dit-il, fortifier incessamment le
places; se choisir un chef hors
royaume; établir au-dedans un co
seil général des affaires de la religio
dans un lieu qu'il ne nomma point, a
quel toutes les différentes églises n'a
roient qu'à s'adresser; & qui conn
troit en dernier ressort des affaires
lui seroient portées de dix autres co
seils provinciaux, en quoi on par
geoit toute la France calviniste. A
que le pouvoir de ce conseil souvera
fût absolu & irréfragable, on mett
à la tête un protecteur ou prince étra
ger, capable de le faire respecter.

I

En parlant de la ſorte, le duc de Bouillon ſuivant qu'il croyoit avoir beſoin de m'éblouir, de me convaincre, ou de me tromper, prenoit ſucceſſivement le perſonnage d'ami & d'allié du roi, de bon Proteſtant, ou de ſimple narrateur ; mais toujours d'un homme conſommé dans la politique, & le dépoſitaire de tout ce que le parti Proteſtant avoit de plus ſecret. Il ne put pourtant ſi bien s'envelopper, que je ne compriſſe aſſez clairement que tous ces projets de haut & bas conſeils, ces réglemens ſi particulariſés, pouvoient bien n'être éclos que dans le cerveau du duc, & non dans les Synodes de Saint Maixant & de Sainte Foi, comme il vouloit que je le cruſſe. Sur-tout ce prince étranger protecteur me parut être purement de ſa façon ; & n'être en effet que lui-même, qui donnoit ſes propres vûes pour autant de points arrêtés ; & tout ſon but en cela, (car quels efforts l'ambition ne fait-elle pas jouer ?) n'étoit peut-être autre choſe, ſinon qu'en répandant à la cour ces deſſeins, comme ſi les Calviniſtes les euſſent véritablement formés, & ſuſ- 1594.

1594. ſent prêts à les mettre à exécution ; je fiſſe éclater le roi contre eux, & que par cet artifice il obligeât les huguenots à prendre la réſolution qu'il ſouhaitoit qu'ils priſſent, mais qu'il n'oſoit leur inſpirer ouvertement de ſe choiſir pour chef celui que les plaintes & la haine des Catholiques leur montreroient pour défenſeur. Il n'eſt rien arrivé dans la ſuite, qui ne m'ait encore confirmé dans cette penſée.

Après m'avoir ainſi fait ſervir à ſes deſſeins, à ce qu'il croyoit, le duc ſongea qu'il y perdroit plus qu'il n'y gagneroit, ſi le roi dont il avoit actuellement beſoin, venoit à en concevoir quelque ſoupçon à ſon déſavantage. Il me garda pour la fin un trait de la plus fine politique : ce fut de m'aſſûrer qu'à la vérité toutes ces propoſitions lui avoieut été faites ; mais que loin de les approuver & de s'offrir à les ſeconder, il avoit fait tous ſes efforts pour ramener les eſprits, en quoi il avoit eu le malheur de ne pas réuſſir. Je ne ſçais s'il eſt poſſible de rien imaginer d'auſſi double & d'auſſi artificieux. Certainement ſi l duc de Bouillon pouvoit ſe flatter que

ces déguisemens ne me laisseroient rien connoître des affaires des Protestans, ni des dispositions des séditieux ; il ne pouvoit éviter du moins que je n'entrevisse quelque chose de ses sentimens particuliers à l'égard du prince qu'il trahissoit. 1594.

Je ne répondis à un discours si détourné, qu'en disant exactement la vérité, ce qui est le vrai moyen de déconcerter ces politiques si curieusement masqués. Je l'assûrai en peu de mots que le roi étoit toujours le même pour les Réformés ; prêt à leur accorder tous les avantages dont ils pouvoient raisonnablement demander à jouir ; mais que la conjecture présente l'obligeoit à différer encore quelque tems ce témoignage de sa bonne volonté. Que Sa Majesté n'avoit oublié aucune des raisons de haine que l'Espagne lui avoit données, & qu'elle en conservoit un vif ressentiment ; quand elle n'entroit pas d'ailleurs dans l'intérêt général de l'Europe, de mettre obstacle aux vûes de la maison d'Autriche pour la monarchie universelle ; mais que pour en assurer le succès, il falloit songer auparavant à pa-

1594. cifier le dedans du royaume; parce qu'on devoit s'attendre que l'Eſpagne ſe défenderoit tout autrement, lorſqu'elle ſe verroit directement attaquée, qu'elle ne l'avoit fait dans une guerre où elle n'étoit entrée que comme auxiliaire.

Pour ce qui regardoit la perſonne de lui duc de Bonillon, je lui dis que je voulois croire tout ce qu'il m'avoit dit de lui-même; parce qu'il devoit ſentir que les ſentimens d'honneur, de juſtice, de reconnoiſſance, lui marquoient trop clairement la voie par où il devoit marcher avec le roi, pour qu'il pût s'en éloigner. Il me refuſa les troupes que je lui demandai pour Henri; & il ſe diſpenſa de même de me donner lecture du teſtament de madame de Bouillon. Elle l'avoit, diſoit-il, cacheté elle-même dans une boëte, & fait promettre qu'on ne l'ouvriroit qu'en Juſtice; & ſuppoſé que quelqu'un le conteſtât, non contente d'une ſimple promeſſe, elle lui en avoit fait faire ſerment. A tout cela il me fut aiſé de comprendre que je n'avois fait que d'inutiles remontrances; mais ma commiſſion étoit rem-

plie ; & je ne ſongeai plus qu'à reprendre la route de Laon. 1594.

En arrivant au camp, je fus ſurpris de rencontrer le roi, qui en allant à la chaſſe paſſoit ſi près des murs de cette place, qu'il n'en étoit qu'à une portée de fuſil. J'appris qu'on avoit mis bas les armes de part & d'autre ; la ville ayant capitulé aux conditions de ſe rendre dans dix jours, ſi elle n'étoit pas ſecourue avant ce tems par une armée, ou qu'il n'y entrât pas au moins huit ou neuf cens hommes de renfort. Henri me fit tenir à ſes côtés pendant toute la chaſſe, pour entendre juſqu'aux moindres particularités de mon voyage. Lorſque je lui dis qu'on avoit refuſé de me faire voir le teſtament de la ducheſſe, il me répondit qu'il voyoit bien après cela ce qu'il devoit penſer de la donation (3). Il porta

(3) Pour détruire les ſoupçons que tout ce récit pourroit donner ſur la réalité de cette donation de la ducheſſe de Bouillon, je vais rapporter ce que dit à ce ſujet l'hiſtorien du duc de Bouillon : » Par ſon teſtament, dit-il, elle » fit le duc de Bouillon ſon mari héritier de tous ſes » biens . . . Le bruit » couroit que nonobſtant le teſtament » de la ducheſſe de » Bouillon, ſa ſucceſſion ſeroit conteſtée » au duc ſon mari. » En effet Charles de

1594. le même jugement que moi du duc de Bouillon, qui s'offroit, disoit-il, pour entremetteur des brouilleries dont il étoit le seul auteur. Il ne fut pas content non plus, que Bouillon retînt les troupes qu'il lui avoit promises, mais la conjoncture présente

» La-Mark, comte » de Maulevrier, on» cle de Charlotte de » La-Mark, préten» dit que cette succes» sion lui appartenoit » & qu'elle n'en avoit » pas pu disposer en » faveur de son Mari » à son préjudice. Le » duc de Montpen» sier prétendit aussi » que les souveraine» tés de Bouillon, Se» dan, Jamets & Rau» court, ne pouvoient » lui être contestées, » puisqu'il y avoit été » substitué par Robert » de La-Mark, der» nier duc de Bouil» lon... Le duc de » Bouillon jugea plus » à propos de s'ac» commoder avec ces » deux prétendans, » que de s'engager, » dans un procès qui » le détourneroit de » l'exécution de ses » grands desseins; l'ac» commodement fut » conclu, & les sou» verainetés de Bouil» lon, Sedan & Rau» court, lui demeuré» rent en propriété. *Histoire de Henri duc de Bouillon, par Marsollier, tom. 2. liv. 4.* Cet historien parle aussi du voyage du duc de Sully à Sédan, & de la protection qu'offrit en cette occasion Henri IV. au duc de Bouillon. Mais on ne peut s'empêcher de remarquer ici, qu'il eut beaucoup mieux valu ne point citer sur ce sujet les Mémoires de Sully, que d'en déguiser le sens, & de cacher, comme il fait, l'objection qui naît du texte de ces Mémoires, d'autant plus, & il ne serviroit de rien de le dissimu-

demandant que Sa Majesté dissimulât tous ces sujets de mécontentement, elle feignit en public d'être fort satisfaite de la conduite du duc, & résolut de le maintenir dans Sedan. A l'égard de la guerre contre l'Espagne, que j'étois chargé de lui proposer, elle remit à en délibérer en plein conseil dans un autre tems. 1594.

Le comte de Sommerive, du Bourg & Jeannin, voyant qu'il leur étoit impossible de résister au soulévement de la bourgeoisie & de la garnison de Laon, révoltées contr'eux comme contre des tyrans qui avoient rendu leur domination insupportable, jugérent à propos d'avancer le tems marqué pour remettre cette place au roi. Ils n'avoient plus d'espérance de secours, depuis le malheur arrivé à celui que le duc de Maïenne avoit voulu y faire entrer. Ce secours étant arrivé proche Laon trop tard pour pouvoir

ler après tout ce qui en a été dit, & en dernier lieu par Amelot de la Houssaye dans ses Mémoires, à l'article Bouillon, La-Mark ; d'autant plus dis-je, que Henri IV. & le duc de Sully ne sont pas les seuls qui ayent paru douter de l'existence de cette donation.

1594. eſpérer de ſurprendre les aſſiégeans, crut devoir attendre la nuit dans le bois, où il ſe tint caché le reſte du jour. Le roi étant allé ce même jour à la chaſſe dans cet endroit de la Forêt, ſes chiens éventérent l'embuſcade. Les ennemis qui étoient au nombre de huit à neuf cens, au lieu de ſe montrer & d'attaquer le roi qui n'avoit que trois cens chevaux, crurent qu'ils pourroient éviter d'être découverts, en ſe ſéparant pour ſe mieux cacher, mais les chiens ne ceſſérent point de les pourſuivre, & la troupe du roi arrivant ſur ces entrefaites, ils furent ſurpris dans un ſi grand déſordre, que ſans qu'il fût beſoin que les trois cens cavaliers s'en mêlaſſent, les valets ſeuls s'en rendirent les maîtres & les dépouillérent.

Après la priſe de Laon, le roi jugea à propos de faire un voyage ſur les frontieres de Flandre ; flatté principalement par des eſpérances d'intelligence dans pluſieurs de ces villes, qui devoient ſe rendre à ſon approche. L'événement n'ayant pas répondu à cette attente, Sa Majeſté ne retira d'autre fruit de ſon voyage,

que d'avoir affermi dans leur devoir Amiens, Abbeville, Montreuil, Péronne, & plusieurs autres villes, où elle fit une entrée solemnelle. Je ne puis en rien rapporter davantage, le bien de son service m'ayant appellé pendant ce tems-là à Paris pour des affaires moins importantes que les précédentes, & que je ne particulariserai point par cette raison, non plus que tout ce qui s'étoit passé pendant tout ce tems dans les différentes provinces du royaume. La prise de Morlaix & de Quimper par le maréchal (4) d'Aumont, aidé des troupes angloises, la construction du fort du Croisic par le duc de Mercœur, à la tête de ses Espagnols, pour resserrer Brest, furent ce qui arriva de plus considérable en Bretagne entre les deux partis. La Savoye, le Piémont, la Provence & le Dauphiné, continuèrent à être le 1594.

(4) Il fut tué l'année suivante en assiégeant Comper d'un coup de canon qui lui fracassa le bras, âgé de plus de soixante-dix ans. Il ne dit rien autre chose lorsqu'il se sentit blessé, que ces deux mots : *j'en ai*. Il étoit généralement estimé, il fut généralement regretté. Voyez son éloge & ses grandes qualités dans M. de Tho; *liv.* 113.

1594. théâtre d'une guerre (5) toujours favorable à l'Esdiguieres contre le duc de Savoye, malgré la défaite & la prise de (6) Créqui.

Le duc de Maïenne voyant Laon pris, presque toute la Picardie dans le parti du roi, les principaux officiers de la ligue & le duc de Guise lui-même disposés à faire dans peu leur accommodement avec sa majesté, se rendit au sentiment du (7) président Jeannin, qui le pressoit depuis long-tems de se fixer à une seule province, & de faire pendant qu'il en étoit tems encore, les plus puissans efforts pour s'y rendre indépendant, afin qu'après que

(5) Voyez ces expéditions militaires dans les historiens.

(6) Charles de Créqui, gendre de Lesdiguiéres, voulant secourir Aiguebelle assiégée par le duc de Savoye, fut défait & fait prisonnier, ce qui n'arriva qu'en l'année 1598.

(7) Je ne sçai si l'auteur ne taxe point ici un peu légerement ce président, du moins on a dit que plus de deux ans auparavant, à son retour d'Espagne, il avoit été le premier à conseiller au duc de Maïenne de s'accommoder avec le roi, choqué de la hauteur & de la vanité avec laquelle le roi d'Espagne, traitant avec lui, disoit: *ma ville de Paris, ma ville d'Orléans*; comme si la France eut été en effet à lui.

la fortune auroit tout ramené au roi, ce qu'il ne doutoit point qui n'arrivât bientôt, il lui restât du moins quelque débris de sa fortune. 1594.

La Bourgogne fut la (8) province sur laquelle le duc de Maïenne jetta les yeux, & il s'y achemina avec ses forces, après avoir laissé de bonnes garnisons dans Dourlens, la Fére & Soissons. Outre qu'il tenoit déja une grande partie de cette province, la proximité de la Savoye, de la Franche-Comté, de la Lorraine, des Suisses & de l'Allemagne, dont il espéroit tirer de grands secours, étoit un nouveau motif qui le portoit à s'arrêter en cet endroit. Le pape & l'empereur paroissoient entrer dans ses vûes. Il pouvoient fortifier son droit de conquête par une cession en bonne forme, ce que l'Espagne lui auroit accordé d'autant plus volontiers, que cette couronne eût fait revivre par-là un droit sur la Bourgogne, éteint depuis long-tems; mais auquel elle ne prétend pas avoir renoncé. Toutes ces vraisemblances firent croire à plu-

(8) Le duc de Maïenne étoit gouverneur de cette Province.

1594. ſieurs qu'on étoit ſur le point de voir rétablir l'ancien royaume de Bourgogne. La maniere dont le duc de Maïenne ſe comporta dans ces quartiers tout le reſte de cette année & juſqu'au mois d'Avril de la ſuivante, appuya cette opinion, & je dois moins douter qu'un autre de ſon intention à cet égard, après les lettres que je vis à Paris entre les mains du cardinal de Bourbon.

Mais malheureuſement pour le duc de Maïenne, les Bourguignons n'étoient point d'humeur à choiſir un ſujet pour en faire leur maître. Jamais ils n'ont donné de preuves ſi éclatantes de leur fidélité pour leur Souverain. Le duc ayant commencé par vouloir s'aſſurer de Beaune en y faiſant entrer une nombreuſe garniſon, les bourgeois ſe ſoulevérent contre elle, le battirent & l'obligerent à ſe retirer dans le château, & comme elle pouvoit leur faire beaucoup de mal de cet endroit, ils ſe fortifiérent avec des barricades contre le château, & appellérent à leur ſecours le maréchal de Biron, auquel ils permirent de ſe loger pour ſix ſemaines avec ſa

petite armée dans l'enceinte de leurs murs. Enſuite ils attaquérent en forme le château avec une baterie de douze pieces de canon ; & pouſſérent leurs ouvrages ſi vivement, qu'ils chaſſérent enfin tout-à-fait la garniſon ligueuſe. Je parlerai bien-tôt des expéditions en Bourgogne, je les laiſſe pour reprendre les affaires de la capitale. 1594.

Je voyois le cardinal de Bourbon baiſſer ſi prodigieuſement de jour en jour, que ne doutant point que ſa derniere heure ne fût très-proche, je me tins à Paris pour en donner auſſi-tôt avis au roi. Il mourut ſans avoir fait cette deſtination de ſes bénéfices (9) qui avoit paru lui tenir ſi fort au cœur. Sa Majeſté fut ſenſible à ſa perte, comme à celle d'un bon parent, & d'un ſerviteur plein d'affection. Elle m'écrivit qu'elle étoit accablée de gens qui convoitoient la dépouille du

(9) Il étoit archevêque de Rouen, abbé de Saint-Denis, de Saint-Germain-des-Prez, de Saint-Ouën, de Ste Catherine de Rouen, & d'Orcamp &c. M. de Thou nous le repréſente comme un prince aimant les ſciences, éloquent, doux, & d'un eſprit agréable ; mais extrêmement foible. Il mourut le 28 Juillet.

1594. cardinal, & que pour s'en défaire, elle leur répondoit à tous qu'elle en avoit déja disposé. Voici quelles étoient ces vûes sur ces bénéfices. Comme dans l'accommodement avec l'abbé de Tiron, on lui avoit cédé certaines abbayes appartenantes au chancelier & au gouverneur de Pont-de-l'Arche, dont ceux-ci demandoient un dédommagement du double sur les bénéfices du feu cardinal, le roi vouloit qu'on portât l'abbé de Tiron à relâcher ces abbayes aux propriétaires, & à recevoir en échange l'archevêché de Rouen, valant au moins trente mille livres de revenu; mais que Sa Majesté chargeoit de quatre mille écus de pension, promis au chevalier d'Oise, (10) retenant pour elle-même la maison de Gaillon, en l'achetant de l'abbé, qu'elle m'ordonna de disposer à prendre cet équivalent. Pour l'abbaye de Saint-Ouen, l'un des plus beaux morceaux de la succession du cardinal, ce prince n'en avoit encore gratifié personne, & il avoit la bonté de me marquer qu'il ne le feroit pas,

(10) George de Brancas-Villars, frere de l'amiral de Villars.

ans retenir ſur cette abbaye une penſion de dix mille livres pour moi. 1594.

La plus grande difficulté que je encontrois en veillant à Paris aux ffaires du roi, étoit d'amener à ſa age œconomie les directeurs de ſes inances & le ſurintendant par-deſſus ous. L'abus de laiſſer l'argent des inances en proye aux favoris, (mal lont on peut trouver la premiére ource en remontant juſqu'à Charles VIII.) étoit parvenu ſous le dernier égne au point que l'homme du monle le plus laborieux, le plus intelligent, le plus intégre, à la tête des inances, n'auroit peut-être pas pu renédier aux mauvais effets d'une auſſi prodigieuſe diſſipation, & malheueuſement d'O (11) n'étoit rien noins que tout cela. Son tempéranent naturellement porté à la diſſi-

(11) François d'O, eigneur de Freſnes, le Maillebois, &c. Premier gentilhomme le la chambre, gouverneur de Paris & 'Iſle-de-France, ſurntendant des finances, &c. » Il ſurpaſſa » en excès & prodi» galité les rois & les » princes : car juſqu'à » ſes ſoupers il ſe fai» ſoit ſervir des tour» tes compoſées de » muſc & d'ambre, » qui revenoient à » vingt-cinq écus. « *Journal de l'Etoile, année* 1594. p. 37.

1594. pation, à la moleſſe & l'indolence avoit encore été gâté par tous les vi ces dont on faiſoit gloire à la cou d'Henri III. le grand jeu, la débau che outrée, les dépenſes folles, l dérangement domeſtique & les prc digalités de toute eſpéce. Pour tou renfermer en un mot, d'O avoit e place dans le catalogue des Bellegar de (12), Souvrai l'Oncle, Villequie Quélus, Saint-Luc, Maugiron, Sain Mégrin, Livarrot, Joyeuſe, Eper non, La-Valette, Du-Bouchage Thermes & quantité d'autres favori

(12) Roger de Saint Larry de Bellegarde. Gilles de Souvrai. René de Villequier. Jacques Levis de Caylus, ou Quélus, François d'Epinai de Saint-Luc. François de Maugiron. Paul Stuart de Cauſſade, ſieur de Saint-Maigrin. Jean d'Arces de Livarrot. Anne de Joyeuſe. Jean Louis, & Bernard de Naugaret. Henri de Joyeuſe, comte du Bouchage, depuis capucin & cardinal. Jean de Saint-Larry, de Thermes, ou auguſte, baron de The mes. Souvrai, quoi qu'il fût un des fav ris d'Henri III. ne do pas être mis au nom bre des mignons de c prince. C'étoit u homme de mérite d'une probité recon nue. Henri III. diſo que s'il n'étoit ni r ni prince, il voudro être Souvrai. Il refuſ la commiſſion dor Henri III. voulut l charger, de poignar der le maréchal d Montmorency dans l priſon. *De-Thou, li* 61.

mins déclarés ; & le titre de mignon 1594.
étoit toute la recommandation qu'il avoit eue pour une charge, que les princes les plus inappliqués exceptent pour leur propre intérêt, de celles dont ils récompensent cette sorte de serviteur.

Voilà par quel homme les finances étoient conduites, dans un tems où les mignons & les maîtresses étant exclus du conseil, il semble qu'elles auroient dû prendre une tout autre forme ; & ce qu'on trouvera de plus surprenant, c'est que le roi dans ses plus grands besoins, ne pû pas jouir du moins du privilége de partager ses propres revenus avec le surintendant. D'O s'embarrassoit fort peu de lui faire manquer une ville ou un gouverneur, pour une somme souvent très-légere, pendant qu'il ne vouloit rien refuser à ses plaisirs. Lieramont, (13) gouverneur du Catelet, s'adressa à moi pour solliciter auprès de d'O le payement de sa garnison...Je trouvai la chose si importante que je vainquis ma répugnance & m'acquittai de la

(13) François de Dampierre, sieur de Lieramont, ou Liermont.

1594. commiſſion ; mais avec peu de ſuccè
Le ſurintendant après que je l'eus qui
té, dit à MM. d'Edouville (14) ‹
de Mouſſy, qu'il aimoit mieux vo
cette place entre les mains des Eſpa
gnols que des Proteſtans (Lieramor
étoit de la Religion.) Mouſſy qui éto
mon parent, me l'ayant rapporté, j
déclarai au ſurintendanr que je le rer
dois reſponſable de cette place ſi ell
venoit à être perdue faute de ce paie
ment, il ne fit pas grand cas de m
menace.

Le bonheur du roi voulut que pe
de jours après, une retention d'urin
le délivrât de ce mauvais ſerviteur. C
qu'il y eut de ſingulier dans cette mort
c'eſt que cet homme riche de plus d
quatre millions, ou pour mieux dire
riche de tout l'argent du royaume, don
il diſpoſoit preſque abſolument, plu
ſplendide dans ſes équipages, ſes meu
bles & ſa table, que le roi même,
n'étoit pas encore abandonné des médecins, que ſes parens qu'il avoit toujours fort affectionnés (15) ſes domeſ-

(14) N... ſieur d'Edouville. N. Boutillier, ſieur de Mouſſy.

(15) Il n'eut point d'enfans de Charlotte-Catherine de Villequier, ſa femme. » Henri IV, jouant à

ques & quelques autres à titre de 1594.
éanciers, le dépouillérent comme l'envi, & si parfaitement, que long-tems auant qu'il expirât, il n'y avoit plus que les murailles nues dans la chambre où il mourut, comme si la fortune avoit cru devoir finir avec lui au moins par un acte de justice (16).

Le roi revint à Paris traiter d'une

la paulme avec M. d'O, lui fit remarquer que le marqueur voloit leurs balles, & dit ensuite tout haut, d'O, vous voyez bien que tout le monde nous dérobe. " *Le Grain, iv.* 7.

(16) „Il faut, dit M. de Grillon, que chacun rende ses comptes là-haut, comme l'on dit, je crois que le pauvre d'O se trouvera bien empêché à fournir de bons acquits pour les siens.... On disoit qu'il mouroit fort endetté, voir de plus qu'il n'avoit vaillant, & qu'il y avoit vingt-cinq ou trente sergens en sa » maison quand il » mourut. Les tréso» riers le regretterent » merveilleusement, » & l'appelloient leur » pere; même on di» soit que trois d'en» tr'eux avoient don» né cinquante écus » chacun à Collot, » pour lui donner » courage de le mieux » panser. M. le Grand » son bon ami en étoit » comme désespéré; » car il lui bailloit » tous les ans cent » mille francs à dé» penser. Madame n'y » eut point de regret, » parce qu'il la faisoit » mourir de faim; » ceux de la religion » aussi peu, car il ne » leur vouloit point » de bien. Madame de

1594. tréve que le duc de Lorraine lui d mandoit inſtamment, & de l'accor modement du duc de Guiſe, qui l' recherchoit par la (17) ducheſſe Guiſe ſa mere, couſine germaine Sa Majeſté, & par mademoiſelle Guiſe ſa ſœur. On peut dire que duc de Guiſe étoit celui de tant personnes qui avoient porté les arm contre le roi, qui méritoit le plus d'i dulgence. Aux motifs communs religion & d'indépendance qui ſen bloient rendre tout permis, il joigno celui d'un pere aſſaſſiné par ordre d roi prédéceſſeur de Henri. Madam de Guiſe fut celle qui le porta le plu fortement à faire cette démarche

„ Liancourt le pleura, „ parce qu'elle en fai- „ ſoit ce qu'elle vou- „ loit, & ſi l'entrete- „ noit aux bonnes gra- „ ces du roi.... M. le „ doyen Seguier qui „ lui aſſiſta juſqu'à la „ fin, comme firent „ auſſi meſſieurs ſes „ freres, lui crioit, „ comme il ſe mouroit: „ *Miſerere mei, Deus.* „ L'une des dernieres „ paroles qu'il dit, fu „ Recommandez-mo „ bien au roi, il ſçau „ ra mieux après m „ mort de quoi je lu „ ſervois, qu'il n'a ſçu „ pendant ma vie. *L'E toile. ibid.*

(17) Catherine de Cléves, femme du duc de Guiſe, tué à Blois. Charles de Lorraine, duc de Guiſe.

ne cessoit de représenter à son 1594.
que la révolte des princes & des
nds du royaume, que la religion
voit avoir justifiée dans le com-
cement devenoit criminelle de-
que Henri avoit levé le seul obs-
e qui pût l'empêcher de jouir de
droits légitimes à la couronne.

Dans tout autre siécle, où l'on n'au-
pas perdu comme dans celui-ci la
table notion des vertus & des vi-
, cette femme auroit été l'orne-
t de son sexe, par le caractére
son cœur & celui de son esprit.
toit une droiture si vraie & si na-
lle, qu'on s'appercevoit qu'elle
oit pas même l'idée du mal, soit
r le suivre, soit pour le conseiller;
même-tems, un si grand fond
douceur, qu'elle ne connoissoit
davantage le plus petit sentiment
aine, de malignité, d'envie, ou
lement de mauvaise humeur. Je ne
s pas que jamais femme ait eu une
versation plus remplie de graces,
oint à un tour d'esprit fin & délié,
naïveté & une simplicité plus
ables. Ses reparties étoient pleines
sel & de légereté. On la trouvoit

1594. tout ensemble douce & vive, tran quille & gaye. Le roi ne fut pas long tems sans connoître parfaitement Ma dame de Guise; & dès ce momen non seulement il oublia tout son res sentiment, mais encore il agit à so égard avec toute la familiarité & franchise d'un ami sincére. Il conse tit à donner les passe-ports néceſſair aux sieurs de la Rochette, Pericard Bigot, que le duc de Guise envoyo proposer ses demandes; & vaincu p les instances de ces deux dames, nomma de son côtés trois agens pou traiter avec ceux du duc, le chance lier de Chiverny, le duc de Retz, Beaulieu-Rusé, secrétaire d'état.

Ces trois personnes pour se mo trer fins négociateurs, commencere d'abord à user de tout les détour que la politique des affaires à mis mal-à propos à la place de cette co duite franche & ouverte, qui sa tromper personne produiroit le mên effet. On conféra pendant dix jou de suite, & au bout de ce tems c n'étoit point encore démeuré d'accor du moindre préliminaire. Madame d Guise que toutes ces longueurs affe

es méttoient à la torture, vint trou- 1594.
er le roi, un jour que Sa Majesté me
isoit l'honneur de s'entretenir avec
oi, en me tenant par la main ; &
yant mis la conversation sur le traité
e son fils, elle se plaignit au roi avec
n enjoument ordinaire, mêlé d'un
etit mouvement d'impatience, de ce
u'il lui avoit mis en tête trois hom-
es, » qui alloient, disoit-elle, par
» trois chemins tout différens à ne
» rien conclure. Le premier, en ne di-
» sant jamais rien de plus précis que
» ces mots, *il faut voir, il faut aviser, faisons mieux*; le second en ne s'en-
» tendant pas lui-même, quoiqu'il par-
» lât presque continuellement, & le
» troisiéme, en ne sortant jamais du
» ton grondeur. » C'étoit-la en effet le
rai caractére des trois négociateurs.
ette digne femme se laissant ensuite
nporter à son zéle pour le roi, & à sa
ndresse pour son fils, prit les mains
e Sa Majesté; & en les lui baisant
algré Henri, elle le conjura de vou-
ir bien tendre les bras au duc de
uise, & lui donner à elle-même la
onsolation de voir rentrer sa famille
ans les bonnes graces de son roi. Elle

1594. parloit avec une effusion de cœur s
vive, que le prince touché lui-mêm
j'usqu'aux larmes, ne put s'empêche
de lui répondre : » Hé bien ma cou-
» sine, que désirez-vous de moi ; j
» ne veux rien vous refuser. Rien au-
» tre chose, reprit-elle, sinon de nom
» mer pour traiter avec mon fils, ce
» lui que votre Majesté tient par l
» main. Quoi ! repartit le roi, ce mé
» chant Huguenot ? Vraiment je vou
» l'accorde fort volontiers ; quoi-
» que je sçache qu'il est votre pa-
» rent, & qu'il vous aime infinimen
» Il ôta dans le moment même l
connoissance de cette affaire au
trois commissaires ; & m'en fit ex-
pédier un brevet scellé du gran
sceau, non-seulement pour le re
gard du (18) duc de Guise, mais en
core pour toute la province de Cham
pagne. On s'imagine aisément que l
chancelier ne m'en sçut pas meilleu
gré ; mais il est d'un vieux & fi
courtisan de faire d'autant plus d
caresses à ceux qui sont en faveu

(18) Voyez M. de Thou, *liv.* 111. qui se donne aussi quelque part dans cet accommodement du duc d Guise.

qu'o

1594.

qu'on leur garde dans le cœur un ressentiment plus vif ; & (19) Chiverny sçavoit mieux que personne être courtisan.

Le duc de Guise avoit débuté par des propositions véritablement excessives, & qui auroient rendu son traité impossible ; sans doute parce que connoissant ceux à qui on l'avoit adressé, il avoit cru que pour pouvoir obtenir quelque chose, il devoit demander beaucoup. Il ne prétendoit pas moins que rentrer dans la charge de grand-maître de la maison du roi, qu'il eût fallu ôter à M. le comte de Soissons, qui en avoit été pourvu après l'assassinat du duc de Guise ; posséder le gouvernement de Champagne, aussi donné au duc de Nevers ; jouir de tous les bénéfices du cardinal de Guise son oncle, & en particulier de l'archevêché de Reims, actuellement entre les mains de M. du Bec, parent de madame de Liancourt, maîtresse du roi. Il y avoit encore plusieurs autres articles : mais ces trois-ci étoient ceux

(19) Philippe Hurault de Chiverny, chancelier de France, mort en 1599. âgé de soixante-douze ans.

1594. qui ſouffroient le plus de difficultés. Le duc de Guiſe apprenant ſon changement de commiſſaires, ſe réſolut ſans peine à rabattre tout ce qu'il y avoit d'outré dans ſes demandes; & il écrivit à madame ſa mere & à ſes agens, de finir avec moi à des conditions raiſonnables, & même à quelque prix que ce fut. Il avoit depuis peu un nouveau motif de conclure au plutôt, que j'ignorois abſolument. Il avoit découvert que la ville de Reims, qui étoit le plus beau préſent qu'il avoit à faire au roi, voulant ſe faire un mérite de rentrer de ſon propre mouvement dans l'obéiſſance, faiſoit ſolliciter le reſte de la province de s'unir à elle, & en avoit déja entraîné une partie. Le duc de Guiſe ayant voulu pour prévenir cet inconvénient, y faire entrer une garniſon, les Rémois lui déclarérent qu'ils prétendoient garder leur ville eux-mêmes; & ce refus ayant cauſé une conteſtation, ils répondirent aux menaces du duc par d'autres menaces.

Dès la ſeconde conférence que j'eus avec les agens du duc de Guiſe il ne fut plus queſtion, ni de la grande

maîtriſe, ni du gouvernement de Champagne, ni des bénéfices; & ces trois obſtacles étant levés, je ne voyois pas qu'il reſtât beaucoup de difficultés. J'avois propoſé au roi l'idée qui m'étoit venue, de tirer le duc de Guiſe de la Champagne, & de le tranſporter en Provence, dont on lui donneroit le gouvernement pour récompenſe; afin que ſon propre intérêt l'uniſſant dans cette province avec Leſdiguiéres & d'Ornano, qui y ſoutenoient le parti du roi contre d'Epernon, on y fît tomber une bonne fois la puiſſance de ce redoutable ſujet. Le roi y avoit donné les mains d'autant plus volontiers, qu'il jugea par la maniére dont la maiſon de Guiſe agiſſoit avec lui, qu'il pouvoit faire fond ſur ſa fidélité; & il m'ordonna de finir ſur ce plan. J'en fis la propoſition aux agens du duc; & ſur un commandement réitéré de Sa Majeſté, je m'employai ſi diligemment à convenir de tout le reſte, que dès le lendemain au ſoir le traité avec le duc de Guiſe fut conclu, & ſigné de moi au nom du roi, de Madame de Guiſe, & des trois commiſſaires du duc pour lui. 1594.

1594. Le lendemain arrivérent à Paris ſix députés de la ville de Reims, qui furent adreſſés chez moi. Il me dirent que le roi pouvoit s'épargner la peine de donner de grandes récompenſes au duc de Guiſe; parce que non-ſeulement il n'étoit plus le maître de la reddition de Reims, mais encore que ceux de Reims offroient de le livrer lui-même au roi. Ils ne demandérent point à parler à ſa majeſté: ils dirent ſeulement qu'il leur ſuffiſoit d'avoir ſon aveu par écrit, ou ſimplement le mien; ſe remettant au roi de leur accorder après telle récompenſe qu'il jugeroit à propos. Tout ceci fut accompagné de la part des ſix députés, de l'offre d'un préſent de dix mille écus pour moi, ſuivant l'uſage. Je refuſai le préſent, que je ne voulois ni ne pouvois plus accepter. Je les remerciai au nom du roi, de leur bonne volonté; & je les aſſurai qu'il en recevroit le témoignage avec plaiſir. Je remis à leur rendre réponſe, après que j'en aurois conféré avec ſa majeſté, à qui j'allai incontinent rapporter le tout. Le roi fit ſortir tout le monde, excepté Beringhen, de ſon

petit cabinet où il étoit en ce moment, 1594.
& m'écouta en ſe promenant, en ſe grattant la tête, & en ſouriant par réflexion ſur l'inconſtance & la légereté naturelle du peuple. Enſuite il me tira vers la fenêtre, & me demanda à quel point j'en étois avec le duc de Guiſe. Dès que je lui eus appris que le le traité étoit conſommé, il ne balança point s'il l'obſerveroit : mais il ne voulut pas pour cela ſe montrer inſenſible à l'affection de la ville de Reims. Je lui amenai les députés qu'il remercia en roi. Il leur accorda une gratification conſidérable, & d'un air ſi gracieux, qu'ils s'en retournérent pleins de joie & d'admiration.

Le traité du duc de Guiſe ayant été ſelon la forme ordinaire ſigné de (20) Gêvres pour le roi, madame & mademoiſelle de Guiſe demandérent à ſa majeſté la permiſſion qu'il vint lui-même l'aſſurer de ſon obéiſſance. Je lui écrivis de ne point chercher d'autre ſûreté que cette permiſſion même : il n'en fit aucune diffi-

(20) Louis Potier de Gêvres, ſecrétaire d'Etat. De lui eſt deſcendue la branche de Gêvres, & de Nicolas Potier de Blancmenil, ſon frere aîné, celle de Novion.

1594. culté. Il ramaſſa le plus qu'il put de ſes amis, & il vint ſe jetter aux genoux du roi, avec les marques d'un repentir ſi ſincére, que le roi qui liſoit dans le fond de ſon cœur, au lieu de reproches, ou d'un ſilence plus accablant en ces occaſions que les reproches mêmes, ne s'attacha qu'à le raſſurer. Il l'embraſſa par trois fois, l'honora du nom de ſon neveu, lui fit mille careſſes; & ſans éviter ni affecter de rappeller le paſſé, il lui parla du feu duc de Guiſe avec éloge. Il dit qu'ils avoient été fort amis dans leur jeuneſſe, quoi que ſouvent rivaux auprès des dames. Que les bonnes qualités du duc & une grande conformité d'inclination, les avoient tous deux unis d'averſion contre le duc d'Alençon. Un ami qui cherche à ſe raccommoder avec ſon amis après une légere brouillerie, ne pourroit rien faire de plus; & tous ceux qui furent témoins de cet acceuil, ne pouvoient aſſez admirer qu'un roi qui avoit tant de qualités pour ſe faire craindre, n'employât jamais que celles qui font aimer.

Le duc de Guiſe que ce diſcours acheva de gagner, répondit au roi

qu'il n'oublieroit rien pour se rendre digne de l'honneur qu'il faisoit à la mémoire de son pere, & des sentimens qu'il témoignoit pour lui-même. Il sçut si bien le convaincre que son respect & son attachement seroient désormais inviolables, que dès ce moment ce prince oubliant tout ce qu'un autre en sa place auroit appréhendé du rejetton d'une maison qui avoit fait trembler les rois, vécut avec lui familiérement, & l'admit dans toutes ses parties de plaisir avec les autres courtisans; car tel étoit le caractere de Henri, que l'extérieur grave dont la majesté royale semble imposer la nécessité, ne l'empêcha jamais de se livrer aux plaisirs que l'égalité des conditions répand dans la société. Le vrai grand homme sçait être tour à tour, & suivant les occasions tout ce qu'il faut être, maître ou égal, roi ou citoyen. Il ne perd rien à s'abaisser ainsi dans le particulier; pourvû que hors de-là il se montre également capable des affaires militaires & politiques : le courtisant se souvient toujours qu'il est avec son maître 1594.

Madame de Guise étant entrée quel-

1594. ques jours après dans la chambre du roi, & dans le moment que son fils présentoit la serviette à sa majesté, pour un léger repas que Henri faisoit après son dîner, elle en prit encore occasion de lui témoigner sa reconnoissance, & dit avec vivacité que si jamais son fils venoit à manquer à son devoir, elle le désavoueroit pour son fils & le deshériteroit. Le roi courut l'embrasser, en lui disant que de son côté il prenoit pour le duc Guise & pour toute sa famille les plus tendres sentimens d'un pere.

On ne manqua pas de se recrier fortement contre le traité que je venois de faire avec le duc de Guise. Les ennemis particuliers de ce duc, & cette autre espéce de gens dont la cour fourmille, qui n'ont d'autre occupation que de décrier la conduite des personnes en place, s'unirent contre moi ameuttés secrettement par ceux à qui l'on avoit ôté la connoissance de cette affaire, & firent retentir par tout que je ne m'étois chargé de la commission, que pour gratifier madame de Guise. Le duc d'Epernon ne s'oublia pas. Il répétoit sans cesse

en parlant du duc de Guiſe & de lui, 1594.
que j'avois obligé l'un ſans aucun ſujet, & déſobligé l'autre contre toute raiſon. Ces diſcours furent ſi ſouvent rebattus aux oreilles du roi, que ce prince vint auſſi à penſer que j'avois agi peut-être avec un peu trop de précipitation ; ſans que pour cela ſa majeſté m'en ſçut plus mauvais gré.

Il ne m'étoit pas difficile de me juſtifier : c'eſt ce que je fis dans une apologie par écrit, que je préſentai au roi. J'y appuyois ma défenſe ſur les raiſons ſuivantes : Qu'il n'étoit pas au pouvoir du roi d'accorder au duc de Guiſe les trois points que j'ai marqués plus haut, ſans faire une infinité de mécontens ; qu'il auroit pourtant fallu les lui céder, ſi l'on n'avoit pas eu un gouvernement à lui donner : ce qui étoit la moindre récompenſe qu'il pouvoit eſpérer en remettant celui de Champagne, & en renonçant à tant d'autres prétentions ; qu'à l'égard du gouvernement qu'on lui donnoit pour équivalent, on ne pouvoit en choiſir un qui tirât moins à conſéquence que celui de (21) Provence, parce que

(21) Ce gouvernement lui fut ôté de

1594. ſuppoſé que le duc de Guiſe devint capable dans la ſuite d'oublier ſes nouvaux ſermens, on auroit peu à craindre de ſa part dans une province ſans communication avec la Lorraine, les Pays-Bas, & ſur-tout la Bourgogne, d'ailleurs qu'en n'accordant au duc de Guiſe de toutes ſes demandes, que de le continuer dans le gouvernement de Champagne, on riſquoit à perpétuer la guerre dans ces contrées. Qu'il étoit de l'intérêt du roi de pouvoir diſpoſer de la Champagne en faveur d'un homme, non-ſeulement intérieurement attaché à ſon ſervice, mais encore ſi bien connu, que les rebelles de Bourgogne déſeſpéraſſent de pouvoir jamais lier aucun commerce avec lui. J'y j'oignois à l'égard de la Provence le motif du duc d'Epernon, dont j'ai déja touché quelque choſe. Je rappellois au roi en peu de mots tous les ſujets de plaintes que cet homme lui avoit donnés: ſa révolte preſque continuelle, ſes brigues pour

puis par le cardinal de Richelieu, qui ôta pareillement celui de Picardie au duc d'Elbeuf, & celui de Bourgogne au duc de Bellegarde.

détacher tous les Catholiques du parti de sa majesté, la maniere dont il s'étoit hautement vanté qu'il ne reconnoîtroit jamais aucun supérieur dans son gouvernement, son dernier procédé au siége de Villemur; & tant d'autres endroits, qui assûrément n'embelliront pas l'histoire de ce sujet orgueilleux. C'étoit un chef de la ligue auquel on en opposoit un autre, que mille motifs, outre celui de son intérêt personnel qu'on doit toujours regarder comme le plus puissant, jettoient dans un systême tout contraire à ses premiérés vûes. 1594.

Je passois ensuite à la personne du duc de Guise, sans m'arrêter sur les ordres que Sa Majesté m'avoit donné à ce sujet, ni sur le danger d'un long délai. Quand même le traité fait avec le duc n'auroit pas été aussi avantageux au roi, qu'il étoit facile de montrer qu'il l'étoit; Sa Majesté avoit-elle dû agir à toute rigueur avec un homme, qui avoit refusé constamment les offres & les promesses les plus flateuses de la part de l'Espagne, des ducs de Savoye & de Lorraine, & de tous

1594. les ennemis de l'état, (22) pour le porter à ſoutenir une guerre ; laquelle, quelque peu qu'elle eût duré, auroit beaucoup plus incommodé le roi, que tout ce qu'il accordoit au duc de Guiſe ? Je veux encore qu'on compte pour peu de choſe d'avoir gagné un homme, que ſon nom & ſa naiſſance pouvoient mettre à la tête d'un parti puiſſant ; quelque choſe qu'en diſent ſes ennemis & les miens, je leur accorde même s'ils le veulent, que ce ſeigneur n'ait fait après tout qu'un ſacrifice frivole de prétentions injuſtes & incertaines. Enfin mettons tout au plus bas, & n'enviſageons rien ici qu'une pure généroſité du roi : il s'attachoit par-là non un homme ſeul, mais une maiſon entiére recommandable par ſes alliances, ſes biens & ſon crédit : peut-on appeller cela une généroſité perdue ?

Le roi fut frappé de ces raiſons, & me parut ſurpris de me voir ſi exacte-

(22) Le duc de Guiſe étoit mal-voulu de la ligue, ſur-tout depuis qu'en dernier lieu il avoit tué de ſa main dans une émeute le ſieur de Saint-Paul, ſon lieutenant en Champagne, fort affectionné à la ligue.

ment informé ſur le chapitre de d'Epernon. Il ne jugea pas à propos que cet écrit fût rendu public ; parce qu'il étoit rempli de vérités, que le tems n'étoit pas encore venu de révéler. J'y consentis ſans peine ; parce que je me ſuis toujours fort peu embarraſſé des efforts de l'envie, eſpéce de maladie incurable. Je puis dire que toute la conduite du duc de Guiſe dans la ſuite, me ſervit d'une meilleure apologie encore. Il commença ſon gouvernement par une déclaration ſi nette & ſi préciſe de ſes ſentimens, qu'il ôta toute eſpérance aux factieux de pouvoir jamais le tenter. Il ſe porta en toutes rencontres au ſervice du roi & au bien de l'état, avec autant de fermeté que de prudence. La réduction de (23) Mar- 1594.

(23) Cette ville étoit ſur le point d'être livrée au roi d'Eſpagne par deux de ſes bourgeois, nommés Charles Caſault & Louis d'Aix, lorſque le duc de Guiſe trouva le moyen de s'en rendre le maître, d'intelligence avec Pierre & Barthelemi Libertat freres, auſſi bourgeois de cette ville. Ils tuerent Caſault, battirent les troupes du parti Eſpagnol ; & donnerent entrée par la porte Réale au duc de Guiſe, qui acheva cette entrepriſe avec beaucoup de conduite. Voyez *De-Thou*, *liv.* 116. *d'Aubigné*, *tom.* 3. *liv.* 4. *chap.* 12. &*c.* Henri IV. appre-

1594. ſeille, qui a paſſé avec raiſon pour un coup des plus habiles dans ce genre, fut ſon ouvrage. Aidé de Leſdiguieres & de la comteſſe de Sault, il battit & réduiſit ſi bien l'orgueilleux d'Epernon, qu'il mit enfin un frein à ſor humeur mutine, & qu'on vit cet eſpri intraitable, obligé de ſe mettre à l: merci du roi & devenir un des plu aſſidus courtiſans.

Je ſuis prêt à rendre juſtice au du d'Epernon, & je le fais de bon cœu On me trouvera toujours le premie à appuyer ſur les ſervices qu'il rendi ſoit de ſa perſonne, ſoit de ces trou pes, à Limoges, à Saint-Germain, à Ville-Bois, (24) à Chartres, à Bou logne, à Montauron, à Antibe & mé

nant la réduction de Marſeille, dit : » c'eſt » maintenant que je » ſuis roi. « Dans la campagne ſuivante, le duc de Guiſe montra beaucoup de valeur, en pourſuivant les Eſpagnols à Gray, & tua de ſa main un cavalier des ennemis qui lui fit un défi : Henri IV. l'embraſſa, & dit ces belles paroles : » Il faut que ceux qui » trouvent de viei » exemples de vert » devant eux, les im » tent & renouvelle » pour ceux qui vie » nent après eux. *P. Mathieu, tom. liv.* 1. *pag.* 192.

(24) Voyez ſur ch cune de ſes actio l'*hiſtoire de la vie d duc d'Epernon, impr mée à Paris en* 169 Villebois eſt une vi le d'Angoumois, q

ne si on le veut, à Villemur. Je suis 1594.
âché que la nécessité du sujet me jette
lans une discussion, qui peut rabat-
re des sentimens qui lui sont honora-
les; mais enfin puisque c'est ici un
ndroit qu'on ne peut ni cacher, ni
léguiser; que peut-on penser de sa
naniere de se comporter en Proven-
e: c'est assûrément bien ménager sa
éputation & lui faire grace, que de
nettre tout sur le compte de sa catho-
icité. Ses panégyristes qui ont tout
ait retentir des éloges de ses moin-
res actions, devoient être un peu
lus modérés sur tant de témoignages
i marqués, de désobéissance & de
évolte; ou commencer par bien éta-
lir qu'un sujet peut sans être repro-
hable, manquer à son roi & à sa pa-
rie, brouiller & renverser tout au gré

orte aujourd'hui le nom de la Vallette. On peut aussi consul- er cette histoire sur es reproches que nos mémoires font à ce uc. On ne sçauroit ntreprendre de le jus- fier sur tout: son his- orien même regar- de cette justification comme impossible. Tout ce qu'on peut dire, c'est que M. de Sully s'est plu à grossir des fautes, que les derniéres années de la vie du duc d'Epernon ont presqu'entiére- ment effacées.

1594. de son ambition & mettre la violenc
à la place du droit. S'il y a quelqu
louange à donner ici, c'est sans dou
au roi, qui après tout cela reçoit er
core d'Epernon à bras ouverts & n
l'exclut pas des graces, dans un éta
où elles étoient en toutes maniére
pures graces pour lui.

Nicolas de Harlay de Sancy.

Après la mort de d'O, il parut sur le
rangs un homme, qu'on jugea devo
bientôt remplir la place de sur-inter
dant : c'est Nicolas de Sancy, qui n
manquoit ni de capacité, ni d'expérier
ce en cette matiére. Sancy étoit c
qu'on appelle proprement un homn
d'esprit, à prendre ce terme dans le sei
qu'on lui donne ordinairement po
marquer de la vivacité, de la subtili
& de la légéreté; mais comme ces qu
lités ne sont rien moins qu'insépar
bles de l'excellent jugement, il l
gâtoit par une vanité, un caprice, ur
fougue qui le rendoient quelquefo
insupportable. Ce que je pense en g
néral de ces esprits d'une imaginatic
vive & forte, c'est que quoiqu'ils soiei
communément sujets à deux granc
défauts, celui de trop de subtilité dai

leurs idées & de peu d'ordre & d'arrêt 1594.
dans leurs projets, on ne doit pourtant pas les regarder comme tout à fait incapables des affaires, parce que souvent il leur arrive de rencontrer des expédiens, qui auroient échappé aux esprits froids & phlegmatiques ; mais qu'ils ont presque continuellement besoin d'être veillés & redressés.

Sancy avoit servi long-tems & utilement Henri III. & le roi regnant, soit en Allemagne, soit en Suisse. Il s'étoit insinué dans l'esprit d'Henri par beaucoup de complaisance, par des maniéres déliées, par un art très-rafiné de le flater dans ses divertissemens & de l'amuser dans ses galanteries : par-là il s'étoit mis avec ce prince dans les termes de la plus privée familiarité. Pour lui faire sa cour en toutes maniéres & aussi par jalousie, il crioit sans cesse contre la dissipation des finances ; & comme un flateur en dit presque toujours plus qu'il n'a envie, en frondant le surintendant, il n'avoit pu s'empêcher d'invectiver aussi contre la surintendance, comme contre une charge ruineuse à l'état ; en quoi il ne s'étoit pas montré pour cette fois

1594. homme d'esprit. Mais il avoit mis à son élévation à cette charge, un obstacle bien plus essentiel encore : c'est que non-seulement il ne s'étoit pas attaché à plaire à madame de Liancourt, (25) actuellement en faveur auprès du roi ; mais encore que par une intempérance de langue, à laquelle ses pareils sont sujets, il avoit offensé cette dame par un endroit des plus sensibles.

Je ne sçais si le conte que je vais rapporter, a jamais été en effet autre chose qu'un conte : en ce cas Sancy n'en auroit que plus de tort de lui avoir donné cours : quoiqu'il en soit voici comme il courut dans Paris. Alibour, premier médecin du roi, ayant été envoyé par sa majesté visiter madame de Liancourt, qui avoit mal passé la nuit, (c'étoit au commencement de ses poursuites amoureuses près de cette dame,) vint lui redire qu'à la vérité il avoit trouvé un peu d'émotion à la malade ; mais que sa

(25) C'est la belle Gabrielle, mariée à Nicolas d'Amerval, seigneur de Liancourt. Elle fut contrainte par son pere, dit-on, à ce mariage qui n'étoit point de son goût ; mais Henri IV. sçut bien empêcher qu'il ne fût consommé.

a majesté ne devoit point s'en mettre 1594.
n peine, & qu'assurément la fin en
eroit bonne. » Mais ne la voulez-vous
pas saigner & purger, lui dit le roi?
je m'en donnerai bien de garde ré-
pondit le bon vieillard avec la même
candeur, avant qu'elle soit à mi-ter-
me. Comment, reprit le roi, surpris
& ému au dernier point; que voulez-
vous dire, bon homme? je crois que
vous rêvez, & n'êtes pas en votre
bon sens. « Alibour appuya son senti-
nent de bonnes preuves, que le prince
rut bien détruire en lui apprenant
plus particuliérement en quels termes
l en étoit avec la dame. » Je ne sçais,
répartit le vieux médecin avec beau-
coup de phlegme, ce que vous avez
fait ou point fait; « & il le remit
pour la preuve complette, à six ou
ept mois de-là. Le roi quitta Ali-
bour extrêmement en colére, & s'en
alla de ce pas gronder la belle mala-
de, qui sçut bien r'habiller tout ce
qu'avoit dit ignoramment le bon hom-
me; car on ne vit aucune mésintelli-
gence entre le roi & sa maîtresse. Il est
bien vrai que l'effet fut de tout point
conforme à la prédiction d'Alibour.

1594. mais on conjécture que Henri fut am né après un meilleur examen, à cro que tout le mécompte étoit de s côté; puisqu'au-lieu de désavouer l'e fant dont madame de Liancourt a coucha à Coussy pendant le siége Laon, il s'en expliqua hautement, voulut qu'on lui donnât le nom César.

Sancy se donnoit carriére en faisa ce conte, & il n'y oublioit pas la c constance de (26) la Regnardiere, q ayant voulu, dit-il, un jour prendre liberté de donner à sa majesté certai éclaircissemens qui ne lui plurent pa fut peu de jours après chassé de cour : on chercha pour prétexte, qu avoit rompu en visiére à l'amiral. (2 Sancy trouvoit à parler jusque sur

(26) La Renardiére étoit un espece de bouffon, » moitié soldat, moitié procureur, moitié gentilhomme, qui disoit tout ce qui lui venoit à la bouche.« C'est ainsi qu'il en est parlé dans les Avantures du baron du Fœneste, *liv.* 4. *chap.* 7. où il y a plusieurs contes de lui.

(27) Le journal de l'Etoile & la confe sion de Sancy conf ment toute cette pla santerie, aussi-bie que le soupçon qu'e le finit d'une mani re tragique pour vieux M. Alibour, pr mier médecin du ro empoisonné, disoi on, par ordre de

ort du bon homme Alibour, & il 1594.
uroit trouvée plus naturelle, si elle
 fut point arrivée avant l'accompliſ-
ment de ſa prédiction. S'il gloſoit
nſi ſur la naiſſance du fils, il n'en
iſoit pas moins ſur toute la vie de la
ere. Sancy éprouva à ſes dépens
 que peut la haine d'une femme,
r-tout d'une maîtreſſe du roi. Henri
imoit & lui vouloit du bien : quoi-
'il penchât de lui-même à ſuppri-
er la ſurintendance des finances, il
uroit encore conſervée uniquement
ur la lui donner ; mais madame de
iancourt ſçut bien l'en empêcher.

En la place de ſur-intendant des
nances, ſa majeſté forma un con-
il compoſé de huit conſeillers, le
ancelier de Chiverny, le duc de
etz, MM. de Belliévre dont Ma-
gnon tint la place dans la ſuite, de
chomberg, de Maiſſe, de Freſne
otégé par madame de Liancourt,

ître ſſe du roi ; mais
ut cela eſt dit ſans
euves. On peut en-
re lire à ce ſujet, ce
e-Sauval a rapporté
r la foi des bruits publics & des libelles ſatyriques, touchant les intrigues de galanteries entre la belle Gabrielle & le duc de Bellegarde,

1594. de la Grange-le-Roi & de Sancy qu
se trouva encore fort heureux qu'o
lui conservât une simple (28) plac
dans ce corps. Le roi jugea à propo
de donner à ce conseil, pour la form
seulemeut & sans aucune distinction
un chef honoraire, qui fut le duc d
Nevers. Cette forme de gouverne
ment dans les finances dura quelqu
tems, quoiqu'avec quelque lege
changemens que je marquerai en leu
tems; car on doit s'attendre à vo
traiter dans ces mémoires tout ce qu
regarde les finances, avec toute l'é
tendue que peut y donner un homm
qui en a fait si long-tems son étude &
son occupation.

La suite fit bien voir au roi qu

(28) Messieurs de Thou & Péréfixe, disent que M. de Sancy fut quelque tems surintendant avant M. de Rosny : ce qui ne doit s'entendre, je crois, que de l'autorité qu'il prit de lui-même parmi tous ses confreres; comme M. de Sully le dit dans la suite. Les écrivains de ce tem là conviennent qu'o ne peut parler av certitude sur l'état d conseil des finance jusqu'au tems où M de Rosny en fut enfi déclaré le chef. On n risque rien à croir tout ce qu'il nous di sur le chapitre des fi nances.

ce nouveau changement dans le (29) 1594.
conſeil, n'étoit rien moins que capable d'apporter au mal le remede qu'on cherchoit. Je le compris, malgré mon peu d'expérience en ces matiéres. Ce n'eſt pas le gouvernement d'un ſeul homme qui fait que les finances vont mal : puiſqu'il eſt inévitable qu'elles paſſent par quelques mains ; moins on en peut employer, plus elles demeurent entiéres. L'abus eſt dans le choix de cet homme, & auſſi dans la conſtitution des finances ; & à ces deux égards, c'eſt perpétuer le mal que de diſtribuer ces fonctions ſur tant de têtes. S'il eſt difficile de trouver dans tout le royame un ſeul homme, tel qu'il le faut pour cet emploi; comment pourra-t'on ſe flatter d'en trouver un ſi grand nombre ? L'erreur n'eſt pas moins viſible, de s'imaginer que toutes ces perſonnes y apportant chacune de leur côté une bonne qualité différente, il en réſultera le même effet que d'un homme qui les auroit toutes : puiſque c'eſt ſuppoſer que

(29) Péréfixe parle de cette nouvelle forme du conſeil des finances comme M. de Roſny, *année* 1598, *pag.* 224.

1594. cette bonne qualité ne ſera pas rendue inutile & par ſes propres défauts, & par ceux de ſes aſſociés. Preſque tous ceux qui entrent dans les charges, n'y apportent point de plus forte diſpoſition, qu'un penchant invincible à s'élever & à s'enrichir, eux & tous leurs parens. Si cette ſoif des richeſſes ne ſe fait pas ſentir à eux dans le commencement, elle naît bien-tôt, croît & s'irrite par tout l'argent qu'ils touchent. Dans la dépendance & la craintu mutuelle où ils ſont les uns des autres, chacun d'eux ſe repréſente l'intégrité comme une qualité qui lui ſeroit inutile, ou même nuiſible, & dont l'honneur ſe répandant ſur tous ſes confreres, l'incommodité ſeule lui reſteroit. Le roi n'eut pas de bonheur dans le choix des membres de ce nouveau corps Une partie de ceux qui le compoſoient, outre la malignité de la nature, étoient dans une ſituation de toute propre à les corrompre. Ils avoient des dettes à éteindre & des affaires domeſtiques à rétablir.

Sa majeſté m'y avoit auſſi deſtiné une place, & dans ſes entretiens avec moi, elle me parloit depuis long-

tems

tems de l'envie qu'elle avoit que je commençasse à me mettre au fait de la finance; mais je ne m'accommodai nullement des airs impérieux du duc de Nevers, qui nous morguoit à tout propos de sa qualité de prince, dans un endroit où elle est comptée pour peu de chose. Je pris la liberté, un jour que je me sentis poussé à bout, de le prier de faire attention que le comté de Nevers n'étoit entré dans la maison de Gonzague, qu'après être sorti de celle de Bethune. On ne pouvoit porter à cet homme bouffi de vanité, un coup plus sensible : il dit & redit à tous ceux qui voulurent l'entendre, que j'étois Huguenot de pere en fils, & pour répondre à mon anecdote, qu'il avoit vu mon grand-pere faisant une triste figure à Nevers. Je le laissai éxercer sa vengeance, qui ne pouvoit aller qu'à me tirer d'un conseil où je me souciois fort peu d'entrer avec lui. Il eut satisfaction. Le roi qui avoit encore mille égards à conserver ne jugea pas à propos de nous laisser ensemble. Il me dit obligeamment qu'il étoit contraint de remettre à un tems plus éloigné le 1594.

1594. témoignage de sa bienveillance à mon égard. Je demeurai contens en l'attendant, de la charge de sécrétaire d'état avec deux mille livres de gages, & d'une pension de trois mille six cens livres dont Sa Majesté me gratifia.

La nécessité de remettre une réforme dans les finances frappant les plus aveugles, le nouveau conseil voulut dans son commencement que cet honneur lui fût dû, & il en fit composer un projet par ceux d'entr'eux qui se piquoient d'avoir dans l'esprit plus de pénétration & de méthode, Fresne & la Grange-le-Roi ; mais, après qu'ils eurent enfanté sur cette matiére un fort gros volume, il en arriva comme de la plûpart des systêmes qu'on a inventés & qu'on inventera : rien de plus merveilleux dans la spéculation, rien de plus scabreux dans la pratique ; & le roi qu'ils avoient entretenu des plus magnifiques espérances, ne s'en trouva pas plus avancé au bout de l'année qu'il avoit passé à Paris attendant de jour en jour l'effet de leurs promesses.

Il y fut plus utilement retenu pa

le traité avec la Lorraine, qui se détacha enfin de l'Espagne & fit avec la France une ligue offensive & défensive. Sancy s'y employa fort utilement, & en eut presque tout l'honneur. Le roi ne manqua plus d'occupation, dès que le duc de Bouillon fut arrivé à Paris. Il y vint presser en personne l'exécution des desseins dont il m'avoit entretenu à Sédan, & particuliérement la déclaration de guerre contre l'Espagne, dont il faisoit la base de son agrandissement du côté des Pays-Bas. Il en parla avec des raisonnemens si plausibles, qu'après avoir gagné à demi le roi & attiré dans son opinion la plûpart des courtisans, (30) il ne balança 1594.

(30) M. de Thou ne doute point que le duc de Bouillon n'ait été le principal auteur de cette guerre; & son historien convient de bonne foi qu'en donnant ce conseil, Bouillon consulta bien moins l'avantage de l'état & la gloire du roi, que son intérêt personnel & celui du parti Calviniste, qui avoit nécessairement besoin de la guerre, pour obtenir les conditions favorables qui lui furent accordées par l'édit de Nantes. Malgré les raisons de déclarer la guerre à l'Espagne, qu'on voit détaillées dans les *Mss. de la bibliothéque du roi, volume marqué 8955, & dans la déclaration du roi, rap-*

1595. pas à en faire la propoſition en plein conſeil. Il y avoit deux ſortes de perſonnes qui ne la trouvoient pas de leur goût : ceux en qui il reſtoit encore un germe d'attachement à la ligue & à l'Eſpagne, ils n'étoient pas en petit nombre ; & ceux qui jugeoient que dans l'état de foibleſſe & d'épuiſement où ſe trouvoit alors le royaume, la guerre étoit tout-à-fait hors de ſaiſon. Ce dernier avis n'avoit que très-peu de partiſans, mais très-forts en raiſons, ſi on avoit voulu les écouter.

Je ne voulus pas avoir à me reprocher d'avoir gardé le ſilence en cette occaſion ; je tâchai par toutes ſortes de moyens de diſſuader le roi de la guerre ; mais ce prince que ſon propre penchant entraînoit toujours un peu de ce côté-là, crut avoir trouvé l'occaſion qu'il cherchoit de ſe venger d'un voiſin, qui s'étoit fait une

portée au tome 6. des mémoires de la ligue; tous les bons écrivains & les eſprits judicieux ne forment qu'une ſeule voix en faveur du ſentiment du duc de Sully, ſur la précipitation & l'imprudence avec laquelle Henri IV. ſe porta à cette entrepriſe, dont les ſuites pouvoient être encore bien plus fâcheuſes qu'elles ne le furent.

étude d'entretenir le feu qui consumoit le centre de son royaume: On étoit assuré des troupes Lorraines. L'Angleterre & la Hollande faisoient espérer par leurs ambassadeurs une puissante diversion. A entendre le duc de Bouillon, il n'avoit qu'à dire une parole pour faire rendre tout le Luxembourg. Sancy faisoit les plus belles promesses de la part des Treize Cantons. Ils devoient remplir & ravager toute la Franche-Comtè. Tant de belles apparences déterminerent le roi, & la guerre fût déclarée en forme à l'Espagne, au mois de janvier de l'année suivante. 1594.

1595. L'Espagne parut s'en mettre peu en peine, & n'y répondit qu'en témoignant beaucoup de mépris pour le conseil de Henri & pour Henri luimême, aux quel elle ne donnoit point d'autre qualité que celle de prince de Bearn. Pendant qu'elle se préparoit à se défendre, ses émissaires en France travailloient à lui en épargner la peine, par un dessein si noir, qu'on ne sçauroit presque se persuader qu'elle ait pû recourir à un si lâche artifice.

Le 26 décembre, le roi étant à

1595. Paris dans sa chambre du (31) Louvre, où il donnoit audience à MM. de Ragny & de Montigny, avec lesquels il étoit entré un monde considérable; dans le moment qu'il se baissoit pour embrasser l'un d'eux, il reçut dans le visage un coup de couteau que le meurtrier laissa tomber, pour songer à s'échapper à la faveur de la foule. (32) J'étois présent. J'approchai plus

François de la Magdelaine de Ragny, François de la Grange de Montigny.

(31) Selon d'autres dans la chambre de la marquise de Monceaux, à l'hôtel de Scomberg, derriere le Louvre; mais ce n'est véritablement ni au Louvre, ni à l'hôtel de Schomberg que ceci se passa. Un registre de l'hôtel de ville de Paris, cité par Piganiole, *tom. 2. de la description de Paris*, fait foi que la belle Gabrielle demeuroit dans l'année 1595 à l'hôtel d'Estrées; & que c'est en cet endroit que Henri IV. fut blessé. Cet hôtel s'est appellé ensuite l'hôtel du Bouchage, & fut acheté en 1616 par M. de Berulle, pour loger les peres de l'Oratoire, qui y demeurent encore aujourd'hui.

(32) » A l'instant » le roi qui se sentit » blessé, regardant » ceux qui étoient au- » tour de lui, & ayant » avisé Mathurine sa » folle, commença à » dire : *Au diable soit » la folle! elle m'a blessé* : Mais elle l » niant, courut tou » aussi-tôt fermer l » porte, & fut caus » que ce petit assassi » n'échappât, lequ » ayant été saisi, pu » fouillé, jetta à ter » re son couteau enco » re tout sanglant. C'est ainsi qu'en par l'Etoile. Les manu

mort que vif, voyant le roi tout couvert de sang, & craignant avec raison que le coup n'eût porté dans la gorge. Ce Prince nous rassûra avec un air doux & tranquille; & nous vîmes bien-tôt qu'il n'avoit eu en effet d'autre mal qu'une lévre fendue. Le coup ayant été porté trop haut, avoit été arrêté par une dent qui en étoit éclatée. Le parricide fut découvert sans peine, quoique caché dans la foule: c'étoit un écolier, nommé Jean Châtel: il répondit aux premieres questions qu'on lui fit, qu'il sortoit du collége des Jésuites; & il chargea griévement ces Peres. (33) Le roi 1595.

crits de la bibliothéque du roi, portent au contraire, *vol.* 9033. que le roi se sentant frappé, dit à l'un de ces deux messieurs: » *Ah! cousin,* » *tu m'as blessé;* « & que se jettant à ses pieds, ce gentilhomme lui répondit: » A » Dieu ne plaise, sire, » que j'aye la pensée » de toucher ni blesser » V. M. Je n'ai rien » sur moi que l'épée » qui est à mon côté. « M. De-Thou dit que M. le comte de Soissons arrêtant le meurtrier, dit tout haut que c'étoit l'un d'eux deux qui avoit fait le coup, & qu'on apperçut à ses pieds le poignard qui brilloit à la lueur des flambeaux. *Liv.* 111.

(33) Lorsqu'il est question d'imputations personnelles, ou faites à tout un corps, je me crois obligé avant tout de rappel-

1595. qui l'entendit, dit avec une gayeté, dont peu de personnes auroient été capables en pareille occasion, qu'il sçavoit déja par la bouche de quan-

ler la remarque que j'ai faite dans la préface de cet ouvrage, que les mémoires de Sully sont composés de piéces autentiques & originales, qui doivent les faire regarder comme dignes de toute la foi qu'on a pour les auteurs graves, & de plus, comme la véritable production du duc de Sully. Telles sont les lettres, mémoires particuliers, entretiens, réflexions, &c. mais qu'ils sont aussi mêlés de récits qu'on peut bien attribuer uniquement à ceux qui ont recueilli & compilé ces piéces, & dont l'autorité n'a rien de bien respectable. Or c'est dans ces pages de narration que se trouve une grande partie des faits & paroles contre les Jésuites; & on ne doit point les admettre sans de sûrs garans, sans de solides preuves. On en trouvera contre l'énoncé de nos mémoires, sur l'affaire de Châtel, dans les mémoires pour servir à l'histoire Universelle de l'Europe, *tom.* 1. *pag.* 110. *& suiv.* Et si l'on a plus de déférence pour le témoignage des auteurs contemporains: » Châtel, dit l'Etoile, *dans son journal sur l'année* 1595, » fut interrogé le 28, » & par son interrogatoire, déchargea » du tout les Jésuites, » même le P. Guéret » son précepteur; dit » qu'il avoit entrepris » le coup de son propre mouvement, » &c. « En effet, lorsque ce parricide fit le coup, il y avoit sept mois qu'il étoit sorti du collége, & qu'il avoit fini ses études. A cette autorité de

tité de gens de bien, que la société ne l'aimoit point; qu'il venoit d'en être convaincu par la sienne propre. Châtel fut livré à la justice : (34) & 1595.

l'Etoile qui n'est pas suspecte, se joint celle du manuscrit royal que je viens de citer, de M. De-Thou, de Mathieu, *tom.* 2. *liv.* 1. *pag.* 183. de Cayet, *liv.* 6. *pag.* 432. & des mémoires de la ligue. Selon tous ces écrivains, Châtel déclara bien à la vérité qu'il avoit fait ses études aux Jésuites, & que par leur doctrine il est permis de tuer les rois, comme l'enseignoient les écrits du Pere Guignard, bibliothécaire du collége de Clermont, qu'on alla saisir à l'heure même : mais en même tems il disculpa formellement, & son professeur, & tous les Jésuites, de lui avoir jamais conseillé d'assassiner le roi, & même d'avoir eu non plus que son pere, aucune connoissance de son dessein; quoique selon l'Etoile, Lugoly, lieutenant de la maréchaussée, se fût déguisé en confesseur, pour arracher de Châtel son secret. Messieurs de Sully & d'Aubigné, ont donc très-grand tort de faire juger par la maniere dont ils s'énoncent l'un & l'autre, que les Jésuites poussérent Châtel à cet assassinat. Le P. de Châlon s'exprime d'une maniere assez ambigue, lorsqu'il dit, *tom.* 3. *de son histoire de France*, *pag.* 245, que Châtel avoua à l'interrogatoire : » Que les principes & les discours » des Jésuites l'avoient » porté à cette criminelle action; « mais on apperçoit pourtant que le sens de ces paroles est fort éloigné du précédent.

(34) » Après avoir » été mis à la question

1595. les pourſuites contre les Jéſuites qui avoient été ſuſpendues, ayant été repriſes plus fortement qu'auparavant, elles ne finirent que par l'expulſion de tout cet Ordre (35) hors du royaume. Le pere Jean Guignard (36) fut pendu pour ſes thèſes cri-

» ordinaire & extraordinaire, qu'il endura ſans rien confeſſer, fit amende honorable, eut le poing coupé, tenant à ſa main l'homicide couteau duquel il avoit voulu tuer le roi ; puis fut ténaillé & tiré à quatre chevaux en la place de Grève ; ſon corps & ſes membres jettés au feu, & conſommés en cendres, & les cendres jettées au vent.... Le ſire Châtel, pere du parricide, fut banni pour neuf ans du royaume de France, & de la Prévôté & Vicomté de Paris à toujours ; condamné à quatre mille écus d'amende ; ſa maiſon fut raſée, & au lieu d'icelle, une pyramide élevée, contenant le diſcours de tout le fait. « *L'Etoile, ibid.* On croit que la petite place qui eſt devant les Barnabites, eſt le ſol de la maiſon de Châtel.

(35) » Les Jéſuites obéiſſant à leur arrêt, ſortirent de la ville de Paris, conduits par un huiſſier de la cour. Ils étoient trente-ſept, deſquels une partie dans trois charrettes, & le reſte à pied; leur procureur étoit monté ſur un petit bidet, &c. « *L'Etoile. ibid.*

(36) Le P. Guignard n'enſeignoit pas la pernicieuſe doctrine qu'on lui reprochoit, dans le tems de l'af-

minelles contre l'autorité & la vie des têtes couronnées. Jean Gueret, (37) Pierre Varade, Alexandre 1595.

faire de Châtel. Il pouvoit l'avoir enseignée pendant les fureurs de la ligue ; comme la Sorbonne elle-même l'avoit fait, avec un grand nombre de prêtres & de religieux. A s'en tenir aux piéces du procès de ce pere, on doit convenir, 1°. Que s'il avoit écrit & parlé en faveur de la ligue, ce crime lui étoit pardonné, puisque l'amnistie avoit été accordée à tous les ligueurs. 2°. Qu'il n'a subi la rigueur des loix, que pour avoir conservé quelques écrits & quelques livres, qui étoient favorables à ce parti. Sur quoi le P. Daniel, *histoire de France, in-fol. tom.* 3. *pag.* 1706. remarque que si on avoit fait le procès à tous ceux qui étoient dans le même cas, il auroit fallu condamner à mort la plûpart des prêtres & des religieux chargés du soin des cabinets & des bibliothéques, où de semblables écrits étoient gardés, & où ils se sont conservés jusqu'à nos jours. » « il dit qu'il mouroit » innocent... Exhorta » le peuple à la crainte de Dieu, obéissance au roi ; même fit une priere » tout haut pour sa » majesté, pria le peuple de n'ajoûter foi » légérement aux faux » rapports qu'on faisoit courir d'eux ; » qu'ils n'étoient point » assassins des rois, & » que jamais les Jésuites n'avoient procuré ni approuvé la » mort de roi quelconque, &c. » *Mém. de l'Etoile, ibid.* » Il ne » voulut point faire » amende honorable » au roi, disant qu'il » ne l'avoit point offensé. « *Cayet, ibid.*

(37) L'auteur se trompe encore. Jean

1595. Mayus, François Jacob, & Jean Lebel, autres membres de la Société, suspects de complicité, furent con-

Gueret fut condamné par un arrêt particulier au bannissement perpétuel: mais il n'est fait nulle mention expresse de Pierre Varade, d'Alexandre Mayus, &c. lesquels furent seulement compris avec tous les autres, & sans être spécialement nommés dans l'arrêt qui proscrivoit en général toute la société. C'est une insigne calomnie dans Morisot, d'avoir avancé (*chapitre* 33.) que François Jacob, à qui l'on vint dire qu'Henri IV. venoit d'être tué par Châtel, se vanta qu'il auroit poignardé ce prince, si Châtel ne l'avoit pas prévenu. Je ne connois aucun historien qui ait dit rien de pareil.

C'est une autre calomnie aussi noire, d'avoir cherché à les faire passer pour les auteurs de l'écrit qui a pour titre : *Apologie de Jean Châtel* : Ecrit frivole, & en même-tems abominable par l'abus qu'on y fait de toutes les loix divines & humaines, & de l'écriture même. Ils prouverent dès ce tems-là leur innocence à cet égard ; & selon le même historien, P. Mathieu, ils furent encore mieux justifiés par l'aveu du véritable auteur de cette piéce, qui est Jean Boucher, ce même prêtrè dont toutes les histoires ont rendu le nom si odieux. Avec cet écrit, qui n'auroit jamais dû voir le jour, on vient d'imprimer tout récemment l'histoire du procès de Châtel, par piéces tirées tant du manuscrit de la bibliothéque du roi, dont il vient d'être parlé, que des actes du parlement.

damnés à faire amende honorable, & à être bannis à perpétuité. 1595.

Le roi n'en fut que plus animé à poursuivre la guerre contre l'Espagne. Il tira un favorable augure du succès qu'eurent les premiers actes d'hostilités. Les troupes Lorraines aussi-tôt après leur traité avec la France, s'étoient répandues d'elles-mêmes dans la Bourgogne, sous la conduite de Tremblecourt & (38) de Saint-George, & y avoient jetté la terreur. D'un autre côté la garnison de Soissons, place toute dévouée à la ligue, ayant à sa tête Conan & Bellefond, fut défaite presqu'entiérement par Moussy, (39) d'Edouville, de Bays & de Gadancourt, lieutenant de ma compagnie. Le duc de (40) Montmorency, pour se rendre digne de la dignité de connétable dont il venoit d'être revêtu, étoit

Bernardin Gigault de Bellefond.

(38) N. d'Aussonville, sieur de Saint George, & Louis de Beauveau, sieur de Tremblecourt, gentilshommes Lorrains.

(39) Le 15 Février dans les plaines de Villers-Cotterets en Vallois. Le baron de Conan est nommé Conas, ou Conac, dans M. de Thou; & il faut lire Beyne, au lieu de Bays.

(40) Henri II. fils du connétable Anne de Montmorency. Il fut fait connétable en 1593.

1595. allé fondre dans le Dauphiné, le Lyonnois & la Bresse, avec un corps de quatre mille hommes d'infanterie, & quatre cens chevaux très-aguerries; avoit chassé ce qui y restoit de troupes des ducs de Savoye & de Nemours; pris Vienne par composition sur Dizimieux qui en étoit gouverneur pour le duc de Nemours, & ensuite Montluel. Le maréchal de Biron après l'expédition de Beaune, s'étoit rendu maître de Nuys, d'Autun & de Dijon. (41) Le duc de Bouillon qui étoit allé se mettre à la tête des troupes Sedanoises, aussi-tôt après la déclaration de guerre, étoit entré dans le Luxembourg; où avec le secours du comte Philippe de Nassau, il avoit défait huit ou dix partis de cavalerie, conduits par Mansfeld.

Henri ne douta point qu'en unissant tous ces petits corps d'armées en un seul, il ne fût en état de faire trembler la province où il le conduiroit. Il est vrai qu'après cela on cessoit de faire tête par-tout, comme au-

(41) Voyez toutes ces différentes expéditions en Bourgogne, dans De-Thou & d'Aubigné, *année* 1595.

paravant ; mais l'avantage que sa majesté espéra retirer du premier dessein, le lui fit préférer. Ayant à choisir entre la Picardie, la Champagne & la Bourgogne, ce prince se détermina pour la Bourgogne, où MM. de Momtmorency, de Biron & de Sancy lui donnoient espérance des plus grands succès. Voyons quels étoient les motifs secrets de ces trois personnes. 1595.

Le connétable de Montmorency avoit pris l'allarme des grands préparatifs qu'il voyoit faire à l'Espagne en Lombardie ; où le connétable de Castile avoit eu ordre d'abandonner le Milanois, quelque nécessaire qu'y fût sa présence, pour entrer en France, & y tenter quelque grand exploit aprés sa jonction avec le comte de Fuentes, général des troupes Espagnoles dans les Pays-Bas : Montmorency craignoit d'avoir toutes ces forces sur les bras. Le maréchal de Biron qui étoit dans les mêmes quartiers, où après s'être saisi de la ville de Dijon, il s'étoit attaché au château de cette ville & à celui de Talan, tous deux très-forts, appréhendoit aussi d'être obligé

1595. d'en lever le siége, s'il n'étoit secouru.

Quant à Sancy, il cherchoit à se faire honneur de la conquête de la Franche-Comté, vers laquelle il poussoit sans cesse le roi. Convaincu par son expérience du pouvoir de madame de Liancourt, il songea à lui mettre ce dessein dans la tête. Il n'étoit pas assez bien avec cette dame, pour l'entreprendre par lui-même; mais il sçavoit bien de quelle maniere, en se tenant caché, on peut à la cour porter un adroit contre-coup. Il fit glisser au Chancelier de Chiverny, & par son moyen à une dame qui ne pouvoit manquer d'en faire sa cour à madame de Liancourt, que le roi pouvoit sans peine faire un riche appanage à son fils César: il ne s'agissoit que de chasser les Espagnols de la Franche-Comté, & de lui en donner la jouissance, sous la souveraineté des Treize Cantons, que leur inérêts portoit à favoriser cette entreprise. Je suis sûr que madame de Liancourt ne se flata pas de pouvoir faire entrer le roi dans une idée si ridicule, & quelle n'osa même la lui communiquer; quoique ce

prince eût pour elle un ſi grand foible, (42) qu'il n'étoit plus ignoré de perſonne ; mais il n'en fallut pas davantage à cette dame, pour ſe ranger du côté de ceux qui conſeilloient à ſa majeſté le voyage de Bourgogne. Voilà quelle eſt la cour ; & voilà comme on trompe les rois. Qu'ils apprennent de là, que quelque idée qu'ils ayent conçue de l'habileté ou de la ſageſſe de leurs miniſtres ; il eſt toujours plus ſûr de bien étudier par rapport à chaque affaire, le penchant, l'intérêt & les diſpoſitions ſecrettes de ceux qui les approchent. 1595.

Pour remédier en quelque ſorte à l'inconvénient de laiſſer la frontiere de Picardie expoſée aux efforts des troupes Eſpagnols qui étoient en Flandre, le roi qui ne s'abuſoit pas comme les autres ſur ces diſcours ſi

(42) » Il paſſoit au » travers de Paris » ayant cette dame à » ſon côté : la menoit » à la chaſſe ; la careſ» ſoit devant tout le » monde. « *Journal de l'Etoile, ibid.* On peut auſſi juger de l'attachement de Henri IV. pour cette dame, par les lettres qu'il lui écrivoit. Elles ont été extraites des manuſcrits de la bibliothéque du roi, & impri mées dans le 1. *tome du journal du régne de Henri III. pag.* 281. *& ſuiv.*

1595. puiſſans, promis par l'Angleterre & la Hollande, laiſſa ſur cette frontiere MM. de Nevers, de Bouillon, de Villars & de Saint-Paul, (43) à la tête chacun d'un détachement, leur enjoignit de ſe ſecourir dans le beſoin; & ne leur recommanda rien tant que la bonne intelligence. En cas de réunion, le duc de Nevers fut celui que ſa majeſté déſigna commandant. Il pourvut avec la même attention aux affaires du dedans, en établiſſant un conſeil, lequel outre les finances, devoit connoître des traités à faire avec les provinces, villes & gouverneurs, des affaires de la guerre, & de l'adminiſtration du royaume.

Auſſi-tôt que ſa majeſté ſe fut expliquée publiquement ſur la formation de ce conſeil, M.r le comte de Soiſſons ſouhaita d'en être nommé le préſident, & commença à en inſinuer quelque choſe en préſence du roi. Afin de lui faire oublier ce que j'avois fait pour traverſer ſon mariage, je ſollicitai pour lui ce titre plus honorable qu'effectif, & qui ſuivant les apparences devoit être de courte du-

(43) François d'Orléans, comte de Saint-Paul, gouverneur de la province.

rée; mais le roi qui sentoit croître 1594.
de jour en jour son aversion pour le comte, avoit déja jetté les yeux sur le prince de Conty, & s'en expliqua à son dîner devant toute la cour; ensuite se tournant vers M. le comte, il lui dît que connoissant que son humeur le portoit tout entier vers la guerre, il le retenoit près de sa personne pour cette campagne, & lui ordonna d'aller mettre en état sa compagnie de Gendarmes. Le prince de Conty répondit par une profonde révérence, parce qu'il s'exprimoit avec peine; & le comte de Soissons en fit autant, parce que le dépit l'empêcha de parler: tout ce que lui disoit Sa Majesté étant accompagné d'éloges de sa valeur; & d'un air de distinction dont il falloit faire semblant d'être content.

Les membres du nouveau conseil furent presque tous pris de l'ancien. On y ajoûta trois intendans, Heudicourt, Marcel & Guibert: le nombre en fut dans la suite augmenté jusqu'à huit; en joignant à ces trois-ci Incarville, des Barreaux, Atichy, Santeny & Vienne, & un sécrétaire qui fût Meillant, Quoique le duc de Nevers

1595. n'y fût plus, le roi ne trouvoit pas moins de difficulté à m'y faire entrer que dans le premier. Il ne l'osa d'abord, tant il avoit d'égards pour les Catholiques, qui ne pouvoient souffrir un protestant en place. Cependant il franchit le pas trois jours après ; & la raison qu'il en apporta aux autres conseillers, fût que la confiance que le prince de Conty avoit en moi, leur rendoit mon association nécessaire par rapport à eux mêmes.

Le chemin de Sa Majesté s'adonnant par Moret, je l'accompagnai jusques-là ; moins pour l'y recevoir, puisque madame de Rosny auroit pû le faire sans moi, que pour avoir le tems de m'entretenir en particulier avec ce prince, & pour recevoir ses instructions secrettes sur les choses qui devoient se traiter dans le conseil en son absence. La bonne intelligence n'y régna pas long-tems. Mes collégues s'appercevant par les dépêches particulieres que je recevois du roi, que j'avois l'oreille de Sa Majesté, se liguérent tous par jalousie contre moi ; me regardant comme celui qui auroit tout l'honneur de ce

que le conseil pourroit faire de louable. Ils crurent me dégoûter, ou me forcer au silence, en se réunissant tous constamment contre mon avis; comme ils virent que je n'en allois pas moins mon chemin, ils prirent le parti de s'entretenir dans les assemblées de toute autre chose que des finances, dont ils remettoient à conférer en secret, tantot chez le chancelier, tantot chez Sancy: c'est-là que tout se regloit sans ma participation. Je ne leur dissimulai point ce que je pensois de cette prévarication: je leur déclarai que je ne prétendois plus être compris dans leurs résultats; & au lieu de signer leurs arrêtés, je protestai contre, & me retirai à Moret, Messieurs du conseil qui n'avoient pas même de prétexte à apporter du mécontentement qu'ils me donnoient, craignirent les reproches de sa majesté, & me firent prier par M. le prince de Conty lui-même de revenir au conseil. J'ai toujours été naturellement incapable de flater personne, ni de rien dire contre mon sentiment. Je leur répondis que puisqu'on ne remédioit à aucun des abus qui s'étoient introduits dans les

1595.

1595. finances, quoiqu'on les connut; je ne voulois pas du moins qu'il me fût reproché d'y participer, & je demeurai à Moret, plutôt que d'être le témoin des malverſations que je voyois commettre impunément.

Le roi trouva tant de conformité entre ſa ſituation & la mienne, lorſque je lui mandai tout ce qui m'étoit arrivé, qu'il crut ne pouvoir mieux me conſoler qu'en m'en inſtruiſant à ſon tour. Il avoit affaire à des eſprits intraitables. M. le comte de Soiſſons qui ne l'avoit ſuivi qu'à regret, s'en vengeoit en lui faiſant eſſuyer tous ſes caprices & ſa mauvaiſe humeur. Il eut beau faire, il ne put pouſſer ſa majeſté, quelque irritée qu'elle fût, juſqu'à en arracher un ordre de ſe retirer, qui étoit tout ce qu'il demandoit; & il fut enfin obligé de ſe retirer de lui-même ſur un prétexte ſi frivole, qu'à peine peut-on l'appeller un prétexte. Sur le bruit de l'approche du connétable de Caſtille, le roi s'étant fait amener par le connétable de montmorency & le maréchal de Biron les deux corps de troupes qu'ils commandoient, M. le comte prétendit que ſa charge de

grand-maître de la maiſon du roi lui donnoit le droit de conduire en chef toutes ces troupes en l'abſence de Sa Majeſté ; & il le lui déclara à elle même. Le roi ne jugea pas devoir ſeulement parler au connétable & au maréchal de ſouffrir un paſſe-droit de cette nature & s'éfforça de faire revenir le comte de Soiſſons de cette ridicule idée. Il le ſollicita, le pria comme il auroit pu faire ſon fils ou ſon frere, ce ſont les termes dont ce prince ſe ſervoit en me mandant ce détail, mais inutilement. Le comte qui ne péchoit pas par ignorance, le quitta avec un feint mécontentement, & engagea une partie des gens de guerre : qu'il avoit ſous ſa conduite, à en faire autant. Le roi dépêcha auſſi-tôt un courier chargé de lettres pour ſon conſeil, qu'il avertiſſoit de prendre de juſtes meſures ſur la fuite du comte de Soiſſons. Le même courier en laiſſa une pour moi en paſſant par Moret. Henri ne ſçavoit pas encore que je m'y étois retiré ; mais nous étions ainſi convenus, afin de dérober à mes ennemis la connoiſſance de mon commerce avec Sa Majeſté. 1595.

1595. Trois ou quatre jours après la réception de cette lettre, mes domestiques vinrent m'avertir qu'il venoit d'arriver des gens de guerre, qui prétendoient avoir leur logement à Saint-Mamert, village sur le confluent de la Seine & du Loin, de la dépendance de Moret, & qui n'en est distant que d'un quart de lieu. J'envoyai Camord sçavoir qui ils étoient, & quel étoit leur dessein. Non-seulement ils ne me rendirent point par ce gentilhomme les civilités usitées en pareil cas : mais encore il lui répondirent insolemment qu'ils étoient en droit de loger par tout où leur chevaux se trouvoient fatigués, sans qu'on pût exiger d'eux que de ne faire aucun dégât. Ils refusérent de nommer leur capitaines, & dirent seulement qu'ils étoient à M. le comte de Soissons. Pour mettre encore davantage ces officiers dans leur tort, je crus devoir leur écrire une seconde fois, que puisqu'ils appartenoient à M. le comte qui me faisoit l'honneur de m'aimer, ils devoient venir loger à Moret, que je leur ferois donner place dans les hôtelleries & chez les bourgeois, ou il seroient

roient plus commodément. J'y gliſſai ſeulement un mot pour leur montrer que je ſentois bien la maniere dont ils avoient reçu mon député. Camord que je voulus charger de ce ſecond meſſage, me dit que cela ne ſerviroit qu'à accroître l'inſolence de ces officiers, qui n'étoient venus que dans un deſſein prémédité de m'inſulter : ce qu'il me confirma par pluſieurs autres circonſtances de ſa réception, qu'il m'avoit cachées pour éviter un plus grand malheur. Madame de Roſny qui étoit préſente à ce rapport, commença à ſe laiſſer aller à des frayeurs de femme ; & en accuſant Camord d'imprudence, elle dit qu'elle aimoit mieux que tout le village de Saint-Mamert fût ruiné de fond en comble, que de me voir pour ſi peu de choſe brouillé avec M. le comte, & expoſé à un démêlé avec ces officiers. 1595.

J'impoſai ſilence à mon épouſe, & commençant à faire arrêter cinq ou ſix de ces cavaliers, qui étoient venus faire raccommoder leurs équipages dans Moret, & acheter des denrées, je renvoyai Camord vers ces officiers impolis. Il fut encore

1595. plus mal reçu cette fois. Peu s'en fallut qu'on n'usât de main mise. On se plaignit avec de grandes menaces de la détention des soldats. Il n'étoit plus possible de dissimuler ; & il ne me restoit d'autre parti à prendre que de me faire raison à moi-même, en continuant d'user de toute la modération possible. Je fis retenir douze autres cavaliers qui venoient d'entrer dans Moret ; & rassemblant en deux heures cent cinquante arquebusiers & trente chevaux, je pris avec moi les trente chevaux, cinquante des arquebusiers & trente piquiers, avec lesquels je m'avançai vers Saint-Mamert, par le chemin de terre qui y conduit, & qui est fort couvert ; pendant que le reste de ma troupe fit le même trajet par la riviere, sur un bateau plat & couvert de planches, & arriva en même-tems que moi sous les maisons du village qui bordent la riviere. Mes aggresseurs voyant cette double escorte, détacherent quelques-uns des leurs, qui s'adressant à moi me demanderent ce que cela signifioit : » Rien autre » chose, leur répondis-je froidement, » sinon que ce village étant à moi,

» j'y mene loger mes gens de pied, 1595.
» qui en font leur quartier. « Les officiers comprirent à ces paroles que je n'étois pas d'humeur à leur céder. Ils renvoyerent me faire des excuses, & me dire qu'ils alloient se retirer dans le moment; n'ayant point compté loger sur mes terres malgré moi, ce que M. le comte ne leur auroit pas pardonné. En effet ils payerent ce qu'ils avoient acheté, & remonterent tous à cheval, sans seulement demander leurs prisonniers, que je leur renvoyai lorsqu'ils furent sur le côteau de Dormeilles. Ils m'en remercierent, & me firent des offres de service, qui acheverent de m'appaiser. J'envoyai même aux officiers douze bouteilles de vin & deux pâtés. Après quoi je montai à cheval, pour aller suivant l'ordre que je venois de recevoir de sa majesté, prendre avec M. le prince de Conty des mesures contre la désertion de M. le comte de Soissons.

Ce malheur n'est rien auprès de celui qui arriva en Picardie. La jalousie du commandement brouilla dès l'abord le duc de Nevers avec le duc de Bouillon. Le comte de Fuentes &

1595. Rosne qui commandoient les troupes Espagnols & qui sans doute en furent informés, profiterent de cette désunion & vinrent assiéger le Catelet & la Capelle. La premiere de ces deux places manquoit de vivres & de munitions de guerre, & la seconde avoit un gouverneur sans honneur; mais la principale cause de leur perte vint des deux généraux (44) françois qui en haine l'un de l'autre ne firent aucune démarche pour les secourir.

Les choses étoient en cet état, lorsque le gouverneur de Ham, place Espagnole, mécontent de sa garnison, résolut de remettre au roi le château de Ham, qui entraînoit la reddition de la ville. Il s'adressa au duc de Longueville, & le pria de lui prêter main forte, ayant en tête une garnison nombreuse. Longueville fit part de la chose à ses officiers généraux & sur-tout au duc de Bouillon, qui lui promit un prompt secours. Sur

(44) Brantôme justifie le duc de Nevers sur l'échec arrivé aux François à Dourlens, & marque qu'il s'avança à grande journée, & qu'il manda qu'on l'attendît. Ce que les autres commandans ne jugerent pas à propos de faire, *tom.* 3, *p.* 268.

cette assurance, le duc de Longueville pour ne pas perdre par trop de délai une occasion si favorable, accourut d'abord du côté de Ham, avec d'Humiéres suivi de quelques troupes Picardes, & en jetta partie dans le château, partie aux environs, cherchant à réduire la ville par l'escalade & le petard. La garnison ennemie se défendit avec un courage de lions. Elle les repoussa plusieurs fois. Il ne s'est peut-être jamais rien passé de plus vif en ce genre. Enfin les François animés par leurs braves chefs, qui virent qu'ils attendoient inutilement le duc de Bouillon, s'attacherent aux retranchemens du château, les forcerent & entrerent dans la ville. La garnison Espagnole les y attendit de pied ferme. Forcée de plier, elle se rallia plusieurs fois, & donna une infinité de petits combats dans les places, les carrefours, les maisons mêmes; jusqu'à ce qu'elle fût toute taillée en piéces au nombre de mille ou douze cens hommes. Mais les François acheterent fort cher cet avantage. Il leur en coûta trente de leurs meilleurs officiers; du nombre desquels furent du Cluseau & la Croix,

1595.

Charles, seigneur d'Humiéres.

N. Blanchard du Cluseau.

1595. meſtre de camp, & d'Humiéres (45) lui-même, le plus brave & le plus capable officier qui fût en toute la Picardie.

Meſſieurs de Saint-Paul, de Bouillon & de Villars, ayant joint leurs troupes pendant cet intervalle, crurent ne pouvoir mieux les employer qu'à faire lever le ſiége de Dourlens, que Fuentes & Roſne avoient attaqué après le Catelet & la Capelle. Le duc de Bouillon menoit quatre cens chevaux, Villars autant & Saint-Paul cinq cens ; & toute leur infanterie pouvoit monter à deux mille hommes qu'ils comptoient jetter dans la ville, s'ils ne réuſſiſſoient pas à en chaſſer les aſſiégeans.

A demie-lieue de Dourlens, Bouillon ayant fait avancer cinq cens pas devant lui cinquante de ſes cavaliers, pour gagner le ſommet d'une montagne d'où l'on découvroit en plein la ville & le camp des aſſiégeans, qua-

(45) On ne peut rien ajouter à l'éloge que fait de ce ſeigneur M. De-Thou, qui dit, *liv.* 112. que le roi & tout le royaume le pleurerent. Sa vie & ſes belles actions rempliſſent le *vol.* 8930. *des Mſſ. de la bibliot. du roi.*

tre de ces cinquante chevaux qui pré- 1595.
cédoient les autres, apperçurent une troupe des ennemis qui venoit droit à eux entre le camp & le côteau : c'étoit l'armée entiere en ordre de bataille, qui avoit été inſtruite du deſſein des nôtres. Mais ces quatre cavaliers à qui la peur ne permit de voir la choſe que confuſément, firent un faux rapport au duc de Bouillon, qui croyant n'avoir en tête qu'un détachement ; doubla le pas de ce côté avec ſon eſcadron. Arrivé ſur le haut de la montagne, il vit clairement ſa mépriſe. Un parti de cent chevaux précédoit deux eſcadrons de ſix cens chevaux chacun, qui ſe tenoient derriere environ mille pas, & étoient ſoutenus de trois autres eſcadrons de pareil nombre & d'une infanterie de ſept à huit mille hommes. Les cent chevaux n'eurent pas ſitôt apperçu Bouillon, qu'ils vinrent à lui au trot, ſuivis au grand pas des deux premiers eſcadrons, tous armés de pied en cap & la lance ſur la cuiſſe ; ce qui ne lui permit plus de douter que les François n'euſſent été découverts, & qu'il ne fallut en venir aux mains, quoique la partie fût ſi inégale, que les

1595. Espagnols étoient plus forts au moins des deux tiers, à moins qu'il ne trouvât le moyen de leur cacher son petit nombre.

Bouillon envoya un gentilhomme dire à l'amiral qu'il vint promptement à son secours. Villars qui étoit la bravoure même, sans répondre un seul mot, haussa les bras au milieu de ses cavaliers & leur fit mettre casque en tête, en leur disant pour toute exhortation de ne songer qu'à le suivre; & dans l'instant Bouillon le vit à son côté. Le trouvant si bien disposé, il lui dit qu'il falloit empêcher les ennemis de reconnoître leurs derriéres, en faisant la plus furieuse charge qu'on pourroit. L'amiral ne se le fit pas dire deux fois. Croyant être parfaitement secondé par Bouillon, il prit par émulation le devant avec sa troupe, & marchant intrépidement vers l'ennemi au grand trot, il attaqua brusquement la gauche & se jetta le pistolet à la main au travers de cette forêt de lances. Il mit l'épouvante parmi les six cens premiers chevaux, & il les auroit taillés en piéces & peut-être mieux fait encore, s'il avoit eu un aussi bon second; mais

Bouillon ne fit de ſon côté qu'une 1595.
fauſſe attaque, après laquelle il ſe retira en caracolant; & il a toujours ſoutenu, qu'il n'étoit convenu que de cela ſeul avec (46) l'amiral; quoique tous ceux qui accompagnoient ce dernier, aient unanimement dépoſé pour une attaque véritable.

Cette mépriſe, ſi c'en fut une, eut toute la ſuite fâcheuſe qu'on en devoit attendre. L'eſcadron ennemi que Bouillon avoit attaqué & enſuite eſquivé, fut le premier qui tomba ſur les bras de Villars vainqueur du ſien, & dans l'inſtant il s'y joignit d'autres

(46) Si nous n'en croyons pas l'hiſtorien qui a écrit ſa vie, croyons-en M. De-Thou, qui diſculpe entierement le duc de Bouillon. Il dit de plus, que l'amiral de Villars fut encore averti par le comte de Saint-Paul de ſe retirer, mais qu'il ne prit cet avis que pour une eſpéce d'ordre du duc de Bouillon, auquel il refuſa de déférer par vanité, & par une bravoure qu'on ne peut excuſer de témérité, *liv.* 112. D'Aubigné parle comme De-Thou, *tom.* 3. *liv.* 4. *chap.* 9. les mémoires de la ligue, *tom.* 6. & Mathieu, *tom.* 2. *liv.* 1. Le ſentiment de Cayet eſt que l'amiral de Villars voulut profiter de l'avis que le duc de Bouillon lui fit donner de ſe retirer, mais qu'il étoit alors trop engagé. *Chronol. Novenn. liv.* 7. *pag.* 504.

1595. troupes fraîches en si grand nombre, que son escadron accablé ne vit plus d'autre parti à prendre que la fuite. Villars incapable de fuir ou de trembler, fit des efforts incroyables avec un petit nombre de braves gens qui ne l'abandonnerent point; mais enfin assaillis & enveloppés de tous côtés, ils furent tous portés par terre & expirerent percés de coups, ou massacrés (47) de sang froid.

Il ne servit de rien à Bouillon d'avoir ainsi mis à la boucherie son collégue. L'ennemi victorieux s'attacha à sa troupe, & celle de Saint-Paul à l'infanterie. Leur chef ne leur avoit pas inspiré l'exemple de se défendre, & ne fit encore rien moins en ce moment. Bouillon & Saint-

(47) L'amiral de Villars fut de ces derniers. Ayant été fait prisonnier par quelques Napolitains; un capitaine Espagnol, nommé Contrera, entra exprès en dispute avec eux pour l'avoir, & se servir de leur refus pour le tuer. L'Etoile dit que la haine que les Espagnols lui portoient depuis qu'il avoit quitté le parti de la ligue pour celui du roi, fut la véritable cause de sa mort. Il lui donne les mêmes louanges que M. de Rosny. *Journal de P. de l'Etoile, année 1595.*

Paul prirent la fuite & leur cavalerie avec eux, laiſſant l'infanterie ſans aucune eſpérance de ſalut ; auſſi fut-elle hachée par morceaux. La ville aſſiégée demanda en vain après cela à capituler. L'ennemi enyvré de ſa bonne fortune n'écouta rien, força la place lorſqu'elle parlementoit, & fit main baſſe par-tout avec une horrible inhumanité. Je tiens ce détail de Lafont, qui repaſſa à mon ſervice après avoir perdu ſon maître, & on peut s'aſſurer qu'il eſt exactement vrai, puiſque cet homme mérite toute la foi qu'on doit à un homme d'honneur & témoin oculaire de tout ce qu'il rapporte. Il obſerve qu'il périt en cette occaſion plus de trois mille François, & ce qui eſt bien déplorable, plus de vaillans hommes qu'il n'en avoit péri dans les trois grandes batailles enſemble que le roi avoit livrées à Coutras, à Arques & à Ivry. Dans le ſeul Villars la France dût compter avoir fait une perte irréparable. Aux regrets communs à tout le royaume, je joins particuliérement celui d'avoir perdu un véritable & rare ami. 1595.

Une autre lettre auſſi fidelle du

1595. ſieur Baltazard, auquel j'avois expreſſément recommandé de ne rien perdre de tout ce qui ſe feroit dans l'armée du roi me met en état d'en inſtruire le public. On verra avec plaiſir en liſant ce récit, un roi que les délices du trône avoient laiſſé tel qu'il étoit auparavant. Ses ſuccès paroiſſoient tels, en toutes leurs circonſtances, qu'on ne ſçauroit les attribuer qu'à ſa valeur & à ſa bonne conduite ; & leur gloire redouble par l'oppoſition des malheurs qui arrivoient par-tout où il n'étoit point. Auſſi cette campagne de Henri en Franche-Comté l'emporte, dans l'eſprit de bien des connoiſſeurs, ſur-tout ce qu'on lui avoit vû faire jusques-là,

J'ai remarqué plus haut que le maréchal de Biron étoit occupé à ſecourir les bourgeois de Dijon, qui tenoient aſſiégée la garniſon ennemie dans leur château. Il y arriva fort-à-propos. Le vicomte de(48)Tavannes ayant amené un renfort conſidérable à cette garniſon, d'aſſiégée elle étoit

(48) Jean de Saulx, fait maréchal de France par la ligue, & lieutenant en Bourgogne pour le duc de Maïenne.

devenue assiégante à son tour. La bourgeoisie pressée de toutes parts & réduite aux abois, ne faisoit plus que se défendre dans quelques bouts de rues où elle étoit acculée, & ne disposoit plus que d'une seule des portes de la ville. Larrivée de Biron lui fit reprendre courage. Ils rechasserent ensemble le vicomte de Tavannes & l'investirent dans les châteaux de Dijon & de Talan. (49) C'est sur ces entrefaites que Biron apprit que le duc de Maïenne, qui étoit sensiblement affligé du succès des armes du roi en Bourgogne, avoit si instament sollicité le connétable de Castille, que celui-ci étoit sur le point de passer enfin les Monts à la tête d'une armée & d'entrer en Bourgogne. Biron cachant au roi ce qu'il avoit appris, se contenta d'envoyer le prier de venir au plutôt lui aider à réduire le château de Dijon. Le roi arrivoit à Troyes, lorsqu'il reçut la dépêche du maréchal, & devinant par pure conjecture ce que Biron sçavoit par un bon avis; je veux dire, que le connétable de Castille

(49) A demi lieue de Dijon, où commandoit un Italien, nommé Francisque,

1595. qu'il croyoit devoir bien-tôt passer en Flandre, prendroit sa route par Dijon, pour y rétablir en passant avec le duc de Maïenne les affaires de la ligue; il y marcha en diligence & mit tout en œuvre, afin qu'ils ne trouvassent plus rien à faire à leur arrivée.

Il est sans contredit que ces deux généraux auroient encore pû prévenir le roi, & se conserver les châteaux de Dijon s'ils ne s'etoient pas arrêtés mal à-propos à prendre sur leur chemin Vesoul & quelques autres petites places en Franche-Comté, dont les troupes Lorraines s'étoient saisies. Après ce retardement volontaire, ils se trouvérent ensuite arrêtés malgré eux à Gray où ils trouvérent le passage de la Saône impraticable par le débordement de cette riviére. Le connétable de Castille pour lever cet obstacle fit un pont au-dessous de cette ville; mais il conduisit son ouvrage si lentement qu'il sembloit craindre de s'engager dans le cœur de la France, laissant tant de riviéres derriére lui. La vérité est que ce général sçavoit déja qu'il auroit en tête la personne du roi.

En partant de Troyes le roi fit

prendre les devans au comte de (50) Torigny, avec huit ou neuf cens chevaux, qui firent bien plaisir au maréchal de Biron. Henri arriva à Dijon quatre jours après, & sans descendre de cheval, il alla reconnoître les dehors & tous les environs de cette place, principalement du côté où il conjecturoit que les ennemis pourroient arriver. Il y fit faire de bons retranchemens, & coupa la communication des deux châteaux. Cela fait, le roi voyant que ces châteaux pouvoient malgré tous ses efforts tenir encore assez long-tems; il prit à son ordinaire le parti de s'avancer lui-même sur la route des ennemis avec un simple détachement, afin de retarder leur marche & de donner le tems au reste de ses troupes d'achever l'entreprise. Il jugea que ce seroit un avantage considérable pour lui, s'il pouvoit les trouver encore occupés au passage de la Saône; n'eût-il avec lui qu'une poignée de monde. Il donna donc rendez-vous à toute sa troupe à Lux & à (51)

1595.

(50) Odet de Matignon, comte de Torigny, fils aîné du maréchal.

(51) Sur la frontière de Bourgogne &

1595. Fontaine-Françoise ; prit les devants avec trois cens chevaux seulement, dont une moitié étoient arquebusiers, & vint avec cette petite escorte jusques sur la Vigenne, près du bourg de St Seine. Là il détacha le marquis de (52) Mirebeau avec cinquante ou soixante chevaux, pour aller prendre Langue ; & pendant ce tems là il passa la rivére de Vigenne, avec cent ou cent vingt chevaux, uniquement dans le dessein de connoître le terrein & la forme d'un pays où il seroit peut-être obligé d'avoir une affaire.

Il n'avoit guère fait plus d'une lieue, qu'il vit revenir à lui assez en désordre Mirebeau, qui lui dit qu'il avoit été chargé par trois ou quatre cens chevaux qui l'avoient empêché de bien reconnoître l'ennemi. Qu'il croyoit pourtant que ces quatre cens chevaux avoient été envoyés se saisir du poste de Saint-Seine, & qu'ils étoient suivis de près par toute

de Franche-Comté : cette expédition se fit au commencement de Juin.

(52) Jacques Chabot, marquis de Mirebeau, comte de Charny, conseiller d'état, & lieutenant pour le roi en Bourgogne, mort en 1670.

l'armée. Le maréchal de Biron qui arrivoit en ce moment auprès du roi, offrit d'aller sçavoir des nouvelles plus positives. Au bout de mille pas il trouva une garde avancée sur une colline d'environ soixante chevaux, qu'il chargea, & ayant pris sa place, il vit clairement toute l'armée Espagnole s'approcher en ordre de bataille, & en particulier quatre cens chevaux plus avancés que le reste de l'armée, qui en poursuivoient cent cinquante Francois. C'étoit (53) d'Aussonville que sa majesté avoit envoyé à la découverte d'un autre côté. d'Aussonville en fuyant, détourna l'orage sur le maréchal de Biron. Le détachement ennemi l'attaqua à droite & à gauche en se séparant en deux bandes; sans doute dans la même intention que Biron, de découvrir ce qui pouvoit être derriére. La différence entr'eux étoit que les ennemis soutenus de près de six cens autres chevaux, étoient supérieurs de plus des deux tiers aux deux troupes de MM. de Biron & de Mirebeau, qui ne fai- 1595.

(53) N. baron d'Aussonville de Saint-George, gentilhomme Lorrain.

1595. soient en tout que trois cens chevaux.

Malgré l'inégalité Biron ne laissa pas de faire face. Il separa ses trois cens chevaux en trois pelotons égaux. Mirebau fut placé avec le premier à la droite ; le baron de Lux (54) à la gauche avec le second, & le maréchal se tint au milieu avec le troisiéme. Les ennemis chargerent en même-tems par cent cinquante hommes d'un & d'autre côté. De Lux fut fort maltraité & même jetté par terre avec plusieurs autres. Biron qui avoit eu l'avantage par son endroit, vola à son secours, & rétablit sa troupe ; mais ensuite il fut chargé si impétueusement lui-même par tous les escadrons ennemis réunis, vers lesquels il en vit encore s'avancer d'autres de la grande armée ; qu'il prit le parti de la retraite. Cette retraite fut changée en une fuite véritable, si-tôt que cette cavalerie ennemie se fut mise à ses trousses.

(54) Edme de Malain, baron de Lux ou de Luz. Il fut conseiller d'Etat, capitaine de cinquante hommes d'armes, & lieutenant du roi en Bourgogne. Il en sera parlé à l'occasion de la conspiration du maréchal de Biron, dans laquelle il trempa.

Il arriva en cet état à la vûe du roi, qui envoya d'abord cent chevaux pour le soutenir. Rien n'est plus difficile que d'arrêter une troupe qui fuit ; surtout lorsqu'elle a l'ennemi sur ses talons. Ces cens hommes prirent eux-mêmes le mouvement de ceux qu'ils venoient appuyer & revinrent en fuyant. 1595.

Le roi voyant qu'il ne lui restoit de ressource que dans lui-même, s'avance vers les fuyards, sans se donner le tems de prendre son casque ; s'expose à la rencontre des escadrons victorieux, qui composoient plus de huit cens hommes ; appelle ses principaux officiers par leur nom, & en se portant par-tout sans aucun ménagement pour sa personne, il fait tant qu'il arrête une partie des fuyards. Il fait deux corps du tout, & se mettant à la tête de cens cinquante chevaux, il revient à la charge d'un côté ; pendant que la Trémouille en fait autant de l'autre par son ordre, avec pareil nombre. Sans cette intrépidité, il ne seroit peut-être pas échappé un seul de ces trois cens hommes, ainsi engagés au-delà d'une riviére, devant un corps de cavalerie victo-

Claude de la Trémouille, duc de Thouars.

1595. rieux. Le roi (55) donnant l'exemple à ses soldats, se mêle ensuite la tête nue au milieu de ces six escadrons; les ouvre & les fait plier. Bi-

(55) Le roi disoit que dans les autres occasions où il s'étoit trouvé, il avoit combattu pour la victoire, mais qu'en celle-ci il avoit combattu pour la vie. Péréfixe, Mathieu, Cayet, le Grain & d'Aubigné, rapportent les actions de cette journée de la même maniere, M. De-Thou, & le *vol. 8929. des manuscrits royaux*, avec quelque différence. D'Aubigné dit que le roi ne se montra parfaitement content que des seuls ducs de la Trémouille & d'Elbeuf, qui se joignirent ensemble de bonne grace. » Pour abattre, dit-» il, la rosée devant » sa majesté, « *tom.* 3. *liv*, 4. *chap.* 8. Mais selon De-Thou, il loua devant le parlement le marquis de Mirebau, la Curée & plusieurs autres.

» Je n'ai point be-» soin de conseil, mais » d'assistance, répon-» dit Henri IV. à » ceux qui lui conseil-» loient de s'enfuir » sur un excellent che-» val Turc qu'on lui » tenoit prêt; il y a » plus de péril à la » fuite qu'à la chasse, » *Mathieu, tom.* 2. » *liv.* 1. *p.* 187. Main-» ville ajoute cet his-» torien, qui étoit » auprès de lui, & qui » gardoit son coup » de pistolet pour en » servir le premier des » ennemis qui s'en » approcheroit, en » choisit un si à pro-» pos, qu'il lui perça » la tête de part en » part, & la balle » vint siffler autour » des oreilles du roi, » qui ne parla jamais » de pistolet, qu'il ne » se souvint de ce » coup, disant n'en » avoir jamais vû de » plus grand; aussi

1595.

ron profitant de l'occasion, rassemble quelque cent vingt chevaux de ceux qui fuyoient, revient à l'appui du roi, & tous ensemble ils menent la cavalerie ennemie battant jusques dans le gros de l'armée du duc de Maïenne.

Henri ne se laissa pas si fort emporter, qu'il n'apperçût à droit & à gauche deux bois farcis de fusiliers, dont il alloit essuyer la décharge, & ensuite courir risque d'être enveloppé, si dans le cours du combat il se fût permis d'insulter l'armée Espagnole. Il suspend sa course & se tient sur ses gardes. Dans le moment il apperçoit deux autres corps de cavalerie, qui sortoient du milieu de

» étoit-il chargé de » deux carreaux d'a» cier. « Au rapport du même, le duc de Maïenne demanda quatre cens chevaux seulement au général Espagnol, pour charger la troupe du roi, que l'Espagnol lui refusa, persuadé que Henri ne cherchoit qu'à le faire tomber dans une embuscade. Cette défiance des ennemis fut son salut à Fontaine-Françoise, comme elle l'avoit été à Aumale. Ce qui est plus surprenant, c'est que ce prince ne perdit que six hommes dans une action si chaude, pendant qu'il demeura du côté des Espagnols six-vingt morts, outre deux cens blessés & soixante prisonniers. *Chron. Novenn. liv. 7. p. 497.*

1595. l'un de ces bois, pour venir fortifier l'avant garde vaincue. C'étoit encore là un de ces momens critiques, où le plus léger manque de précaution est suivi d'une perte inévitable. Le roi qui observoit de l'œil la manœuvre de ces deux troupes, fait faire cependant halte à la sienne, & la rapproche pour être en état de les recevoir. Il ne s'agissoit que de cela seul : car dans l'ardeur de sa victoire, elle eut bientôt renversé tout ce qui vint à sa rencontre; & se trouva au large devant tous ces bataillons, étonnés des prodiges qu'ils voyoient. Henri comprit que cette surprise ne pouvoit pas être fort longue; & qu'il alloit avoir sur les bras un monde, animé par la vûe d'une poignée de gens, à réparer la honte d'une défaite presque incompréhensible. Il profita de l'inaction de l'ennemi pour regagner sans être poursuivi, du moins le premier lieu du combat, & se dégager du milieu de l'armée ennemie : ce qu'il fit avec tant d'ordre & de supériorité que l'ennemi ne se racquitta en rien de sa perte; & que ce prince remporta dans un même jour & presque dans le même moment, l'hon-

neur de la plus belle victoire & de la plus belle retraite, dont l'histoire nous fournisse l'exemple. 1595.

En arrivant à son premier poste, il trouva le comte de Chiverny, (56) le chevalier d'Oise, MM. de Vitry, de Clermont, de Rissé, d'Arambure, de la Curée, d'Heures, de Saint-Geran & de la Boulaye, qui arrivoient aussi avec leurs compagnies; elles composoient avec celles du roi environ huit cens chevaux. Les ennemis n'oserent l'attaquer après ce renfort. Persuadés que toute son armée le suivoit, & encore consternés de ce qu'un peloton de ces gens en venoit de battre six fois autant, ils rebrousserent chemin, faisant passer leur cavalerie à leur tête, afin que l'infanterie la mît à couvert. Le roi

(56) Henri Hurault, comte de Chiverny. Georges de Brancas-Villars. Louis de l'Hôpital-Vitry. George de Clermont-d'Amboise. N. de Créquy Rissey. Jean d'Arambure. Gilbert Filhet de la Curée. Il fut du combat, où il combattit sans armures, & mal monté. Une voix qu'il reconnut pour être celle du roi, lui cria : *garde, Curé:* c'étoit un des ennemis qui étoit prêt à lui passer sa lance au travers du corps, & qu'il tua. *vol. 8929. Manuscrits de la biblioт. du roi.*

1595. ne laissa pas de les poursuivre ; & il ne cessa point de les harceler, qu'il ne leur eût fait repasser la Saône sur leur Pont au-dessous de Gray. Comme ils n'osérent plus après cela tenter ce passage, la Bourgogne demeura par cet exploit à la discrétion du roi, qui la prit toute en peu de jours, à l'exception de (57) Seure. Il s'empara encore de quantité de petites villes en Franche-Comté, qu'il mit en liberté à la priere des Suisses. Tous ces avantages furent les fruits de la journée de Fontaine-Françoise.

Henri avoua qu'ils n'égaloient pas ce qu'il avoit perdu, quand il eût appris la déroute arrivée en Picardie. Il se hâta de quitter la Bourgogne & le Lyonnois & revint en diligence à Paris. Il passa par Moret ; où ayant sçu en détail les motifs de ma sortie du conseil, il me rendit justice, & jugea que les marques qu'il avoit laissé paroître de sa confiance en moi, & le désir que j'avois de m'en rendre encore plus digne, étoient les vraies

(57) Seure, ville sur la Saône : elle a changé de nom, & s'appelle aujourd'hui Bellegarde.

causes

1595.

causes qui m'avoient attiré tant d'ennemis. Il eut la bonté de m'en consoler, en m'assurant que ce déchaînement ne faisoit qu'accroître sa bonne volonté pour moi. Je convins en même-tems que sa majesté ayant à ménager tout le monde, dans une conjoncture où l'échec arrivé devant Dourlens pouvoit causer une révolution, elle étoit obligée de dissimuler & de n'accuser personne. Ce fut avec moi seulement que le roi se plaignit des auteurs de ce cruel accident, & qu'il déplora les pernicieux effets de l'inimitié des chefs, presque l'unique cause des plus grands désastres dans la guerre. Il me parut sensiblement touché de la perte de l'amiral de Villars; & il ne m'en parla qu'avec mille louanges. Il avoit bien sçu démêler la vérité, au travers de tout ce que les parties intéressées avoient avancé, pour mettre sur le compte du mort tout ce qui étoit arrivé.

Ce prince comprit en ce moment, & m'avoua qu'il s'étoit laissé aller mal-à-propos à l'avis d'une guerre, dont on lui avoit assuré le succès infaillible. Il eût même la sincérité de la traiter de faute si capitale, qu'elle étoit capable

1595. de replonger la France dans des miſeres plus grandes que celles dont elle ſortoit. Le roi en parlant ainſi, ne conſidéroit que la grandeur d'une perte telle que le Catelet, la Capelle, (58) Ardres, Dourlens, Cambray, dont Balagny venoit d'être chaſſé, & Calais par-deſſus tout, qu'on regardoit déja comme pris, quoiqu'il ne le fût pas encore. Pour moi je trouvois que la France avoit encore plus riſqué dans ces occaſions, où le roi n'avoit ſauvé la Bourgogne & ſa propre vie, que par un prodige de valeur & de bonheur. Depuis cela, Henri avoit coûtume de dire qu'une déclaration de guerre eſt la choſe du monde qui doit être le plus mûrement peſée; & que quelqu'attention qu'on croie y apporter, elle ne l'eſt preſque jamais aſſez. Les princes peuvent encore tirer de cet exemple une autre leçon qui n'eſt pas moins utile : c'eſt qu'ils ne doivent jamais avoir de haine en-

(58) Ardres fut rendu aux ennemis par le comte de Belin, preſque ſans faire de défenſe. Il en fut diſgracié ; on lui ôta ſes charges, on le relégua dans ſes terres, &c. *Bongars, Epiſt. 75. ad Camer. Morijot, chap.* 33.

venimée contre leurs voisins; & que la prudence exige en bien des occasions, que malgré le ressentiment le plus violent & même le plus juste, ils paroissent toujours disposés à la réconciliation. 1595.

Le roi se garda bien de rien témoigner en public de ce qu'il pensoit. Au contraire, cherchant à relever les courages abattus, ils répondit aux Parisiens qui vinrent le complimenter sur sa perte, qu'elle étoit facile à réparer, si de leur part ils vouloient joindre les effets aux paroles. Ils lui firent d'assez belles offres : mais sa majesté ayant plusieurs fois éprouvé combien peu elle devoit s'y arrêter, prit ses mesures d'ailleurs; & sans en attendre l'accomplissement, elle repartit de Paris dès le lendemain, avec la joie d'avoir appris par un courrier arrivé de Rome, que le pape s'étoit enfin porté à lui donner (59) l'absolution qu'il faisoit solliciter depuis si

(59) » Ce qui fit, dit M. de Péréfixe, que le pape tarda tant à accorder l'absolution, c'est, disoit-il, que lui seul, » avoit le pouvoir de » réhabiliter les relaps. Il étoit fort en » colére de ce que les » prélats de France » avoient entrepris de

1565. long-tems : nouvelle qui n'étoit rien moins qu'indifférente dans la conjonćture présente.

Le saint Pere mit pour conditions (60) à cette absolution : que le roi

» l'absoudre, quoi-» qu'ils ne l'eussent » absous que par pro-» vision *ad Cautelam* » seulement. «

(60) Outre ces conditions qu'on peut voir en original dans le *Vol.* 8778. *des Mss. de la bibliot. du roi*, où l'acte de l'absolution de Henri IV. est rapporté tout au long en italien ; le saint pere y impose encore pour pénitence à ce prince, d'entendre tous les Dimanches & fêtes une messe conventuelle dans la chapelle royale, & la messe privée tous les jours de la semaine ; de dire le rosaire tous les Dimanches, le chapelet tous les samedis, & les litanies tous les mercredis ; de jeûner tous les vendredis ; de se confesser & communier publiquement au moins quatre fois l'année. Je remarque dans cet acte, que le pape aprés avoir donné l'absolution à Henri, le nomma alors seulement, roi de France & de Navarre. A chaque verset du *Miserere*, le saint pere donnoit légérement un coup de la baguette du pénitencier sur les épaules de MM. du Perron & d'Ossat qui y sont nommés *procuratori di Navarra* : ce qui est une formalité ordinaire de cette sorte de cérémonie, sur laquelle les écrivains protestan[s] n'ont pas manqué d[e] gloser avec malignité en disant que Henri IV. s'étoit soumis [à] recevoir des coups d[e] fouet par procureur & autres traits sem[-]blables. Mais ce[s] mauvaises plaisante[-]ries n'en ont plus im[-]posé à personne, de

excluroit les Protestans de toutes les charges & dignités ; & qu'il travailleroit de tout son pouvoir à les éteindre tout-à-fait ; qu'il rétabliroit la 1595.

puis que M. de Thou & tous les critiques sensés, ont fait voir qu'elles étoient injustes & sans fondement. M. de Sully à ce qu'il paroît, s'étoit mis au-dessus de cette erreur populaire, mais je ne sçais s'il observe la même équité par rapport au cardinal d'Ossat.

Ce qu'il en dit ici, & en plusieurs autres endroits de ses mémoires, m'a donné la curiosité de lire avec attention le recueil des Lettres de ce cardinal, qui jouit parmi nous de la réputation d'avoir été aussi bon françois qu'habile négociateur. Je dirai librement ma pensée sur chacun des griefs qui fournissent au duc de Sully occasion de l'attaquer, à mesure qu'ils se présenteront ; & pour commencer par celui de l'absolution d'Henri IV. il me semble qu'aprés avoir examiné tout ce qu'il dit sur ce sujet, p. 45, 48, 105, 107, 115, 129, 208, *& suiv. ancienne édition in-fol.* on ne peut se dispenser de reconnoître d'un côté, qu'il y trouva de grandes difficultés dans l'esprit du pape & de véritables obstacles de la part du conclave ; qu'il s'appliqua avec travail & avec fruit à les surmonter ; & que tout autre que lui auroit eu bien de la peine à y réussir : témoin ce qui arriva au duc de Nevers, au cardinal de Retz, au marquis de Pisany & autres ; qu'il est fort éloigné d'approuver les subterfuges auxquels la cour de rome eut souvent recours dans les formalités ; & même que tout ce manege l'impatienta souvent aussi.

1595. meſſe en Béarn ; qu'il feroit reſtituer aux Catholiques tous les biens eccléſiaſtiques qui leur avoient été pris par les Huguenots ; qu'il réſoudroit le prince de Condé à ſe faire Catholique romain ; qu'il publieroit & feroit recevoir le concile de Trente ; enfin qu'il

bien que la ſupercherie dont il ſe plaint qu'on uſa dans la bulle d'abſolution. Cependant au travers de tout cela on ſent d'un autre côté dans ces mêmes endroits, & bien plus encore dans tous ceux qui ont quelque rapport aux Proteſtans, aux Jéſuites, au concile de Trente, &c. que cette éminence ne fut point faché que l'affaire de l'abſolution du roi paſſa avec les conditions dont M. de Sully ſe plaint ſi amérement : ſoit que d'Oſſat n'y apperçut point cette prétendue léſion de l'honneur de la couronne, & ce préjudice aux libertés de l'égliſe Gallicane, ce que je laiſſe aux ſçavans à diſcuter : ſoit qu'il crût que toutes ces précautions devenoient néceſſaires pour l'intérêt de la religion : ſoit enfin qu'il fût un peu prévenu en faveur des maximes de la ligue ; ce qui ne m'empêche pas de ſouſcrire aux éloges qu'ont donné à ce cardinal tous nos bons hiſtoriens, & en dernier lieu Amelot de la Houſſaye, dans la vie qu'il nous a donné du cardinal d'Oſſat, à la tête de l'édition de ſes lettres à laquelle je renvoie le lecteur. L'abbé du Perron & M. de Villeroy rendirent auſſi d'importans ſervices à Henri IV. dans l'affaire de ſon abſolution. *Mathieu, tom. 2. liv. 2. pag. 210. & ſuiv.*

rétabliroit les Jésuites en France. Celles de ces conditions qui regardoient les Protestans & le concile de Trente demeurerent sans effet: le roi satisfit aux autres. Ceux qui trouvent qu'en cette occasion sa majesté reçut la loi du pape, ne doivent s'en prendre qu'à du Perron, & plus encore à Arnault d'Ossat, alors agent immédiat de cette affaire à Rome. Bien loin de rejetter ces conditions, ces deux ecclésiastiques auroient été bien fâchés que la chose se fût exécutée autrement. Si l'on doit ajoûter foi à un mémoire qui me fut envoyé de Rome plusieurs années après, & dont je parlerai plus au long en son tems, on y trouvera la preuve complette de ce que je viens de dire, du moins quant à d'Ossat.

Ce mémoire avance deux choses au sujet de l'absolution du roi, qui en fait un des articles principaux: l'une, que le pape & tout le sacré collége souhaitoient si passionnément que ce prince eût recours à Rome pour cette formalité, qu'ils ne pouvoient cacher la crainte que quelquefois les nouvelles leur donnoient, que Henri ne se

1595. portât à la méprifer ou à la regarder comme inutile. Il en prend la preuve dans leurs propres lettres. L'autre, que d'Offat, loin d'inftruire le roi de cette difpofition de la cour de Rome, comme il devoit; pour peu qu'il eût eu en recommandation l'honneur du roi & de la couronne, faifoit au contraire entendre à ce prince, qu'il ne pourroit obtenir fa réconciliation du faint pere, qu'en fouffrant qu'on donnât atteinte aux libertés de l'églife Gallicane, & en l'achetant par toutes les conditions qui viennent d'être marquées. Henri ne laiffa pas de récompenfer fes deux agens par les plus éminentes dignités de la prélature.

En trois jours fa majefté fe rendit à Péronne, où elle fut faluée d'abord par Balagny. Cet homme à qui une folle vanité (61) venoit de faire perdre gouvernement, biens, femme &

(61) M. de Péréfixe dit que Cambrai fut pris par famine; d'autres, comme Mathieu, en accufent la méfintelligence des ducs de Nevers & de Bouillon; & d'autres, la lâcheté de Balagny. Les mémoires de la ligue, *tom. 6.* marquent que trois compagnies fuiffes qu'il ne payoit point, l'obligerent à rendre fa place. Tous les hiftoriens ont par-

1595.

honneur au lieu de rougir & de se cacher, affectoit de se produire, parloit haut, & vouloit qu'en cet état, qui étoit son état naturel, on eût pour lui tous les égards qu'on conserve pour les souverains malheureux. Le roi résolu de tout tenter pour secourir Calais, voyant qu'il n'avoit aucunes troupes avec lui pour entreprendre de forcer le camp des assiégeans, prit le seul parti qui

lé du courage de Renée de Clermont, femme de Balagny, & sœur du brave Bussy d'Amboise, qui après avoir inutilement fait tous ses efforts pour inspirer de la résolution à sa garnison & à son mari, ne voulut pas survivre à la perte de sa principauté, & se laissa mourir de faim ou de douleur. » Voilà en un chapitre » l'abrégé des plus » grands affronts, que » de mémoire d'homme la France ait » reçu par les étrangers. « C'est d'Aubigné qui parle ainsi, en finissant le *Chapitre 9. du liv. 4. tom. 3.* de son histoire, dans lequel il a rassemblé la prise du Catelet & de la Capelle, la défaite de Dourlens, la prise d'Ardres, Cambrai, & Calais. Balagny dit à un officier Espagnol, qui paroissoit étonné de lui voir emmener sa maîtresse avec lui, & dans le même bateau, que l'amour adoucissoit les traits de la fortune : » Vous avez raison, » répartit l'Espagnol, » & sur-tout à présent que vous aurez moins d'affaires » que vous n'aviez. « P. *Mathieu, tom. 2, liv. 2. p. 219.*

1595. lui restoit, de se jetter lui-même dans la place, à la tête d'un parti considérable. Il s'embarqua par deux fois dans ce dessein : mais le vent contraire le rejetta sur la terre. Comme il désespéroit de son entreprise, Matelet, gouverneur de Foix, vint lui offrir d'essayer pour une troisiéme fois l'entrée dans Calais ; & lui promit que s'il vouloit lui donner quatre ou cinq cens gentilshommes, il feroit tant, soit par mer, soit du côté de la terre, qu'il s'ouvriroit un passage. Le roi l'ayant loué de sa résolution, lui donna l'escorte qu'il demandoit, avec laquelle Matelet vint effectivement à bout de son entreprise, & entra dans Calais, après avoir surmonté mille obstacles (62) : mais il fit bientôt oublier sa belle action, lorsqu'on vit qu'il ne s'étoit

(62) Les historiens ne sont pas d'accord sur cette action. Les uns, comme de Thou & d'Aubigné, n'en disant rien, paroissent la révoquer en doute : d'autres l'attribuent au sieur de Campagnole le cadet ; Davila & nos mémoires, à Matelet, gouverneur de Foix. Elisabeth offrit de défendre Calais contre les Espagnols, à condition qu'on remettroit cette place aux Anglois eux-mêmes. Sancy, qui étoit alors ambassadeur à Londres, répondit à cette reine, que le roi l'aimoit encore mieux dans les mains

joint à la garnison de cette place, que pour partager sa peur & consentir à la capitulation. Ainsi le roi eut le chagrin de ne s'être avancé jusqu'à Calais, que pour le voir rendre sous ses yeux. 1595.

On me demandera où étoient pendant ce tems-là tous ces seigneurs & officiers François, qui s'étoient montrés si ardens à conseiller la guerre; & pourquoi ils laissoient sa majesté en supporter seule le fardeau, & recevoir échec sur échec. Il faut le dire à la honte du nom François, ils songeoient à tirer parti pour eux-mêmes des malheurs que leur imprudence avoit causés, & que leur nonchalance augmentoit; & ils tramoient cependant des desseins plus ruineux à l'autorité du roi, que la guerre étrangere la plus cruelle. On va en être instruit dans un moment.

Le roi supérieur à la mauvaise com-

des Espagnols, que dans celles des Anglois : Et Henri IV. disoit aussi, que s'il avoit à être mordu, il aimoit autant que ce fut d'un lion que d'une lionne... Ce qui fut cause qu'Elisabeth refusa depuis d'assiéger cette ville, pendant que Henri IV. assiégeoit celle d'Amiens, quoiqu'on lui offrît alors de la lui engager. *Mathieu. ibid. p.* 223.

1595. me à la bonne fortune, consola ceux qui étoient sortis de Calais; pourvût à la sureté de Boulogne, Abbeville, Montreuil, Monthulin & autres châteaux & places; & marcha vers Saint Quentin, dans la crainte que les ennemis, qui n'étoient pas éloignés de ces quartiers, ne surprissent quelqu'un des seigneurs & officiers généraux, qui s'y rendoient enfin l'un après l'autre. Ils choisirent ce moment pour travailler auprès du roi à l'exécution du dessein qu'ils avoient formé ensemble avant que de partir de Paris. Ce fût le duc de Montpensier qui se chargea de cette commission, non qu'il fût le plus mal intentionné, mais il étoit le plus facile & le plus foible. Il aborda le roi à Saint Quentin, & lui proposa de la part des principaux seigneurs françois, comme l'unique moyen de résister à ses ennemis, d'abandonner aux gouverneurs des provinces la propriété de leurs gouvernemens, à droit d'hérédité, & sans être obligés à rien envers le roi qu'à l'hommage-lige.

Villes & Forteresses de Picardie.

On ne comprend pas comment une proposition, qui tendoit si visible-

ment à rejetter la France dans l'état 1595.
d'anarchie qui l'avoit remplie de ſang & d'horreur dans ſes premiers ſiécles, pût ſortir de la bouche d'un François, d'un prince, & ſur-tout d'un prince du ſang. Henri ne trouva point de parole dans ce premier moment, tant il ſe ſentit ſurpris & frappé de l'affront qu'on faiſoit à la dignité Royale. M. de Montpenſier continuant un diſcours, concerté de longue-main, voulut prouver à ſa majeſté que tous ces gouverneurs ou pour mieux dire tous ces petits princes, s'obligeant à lui tenir pour tous ſes beſoins, des troupes toujours prêtes, elle ne ſe trouveroit plus dans la ſituation où elle étoit actuellement, de paroître ſans ſoldats devant ſes ennemis. De tous les ſentimens qui agitoient l'eſprit du roi, ce prince ne montra au duc de Montpenſier que celui d'une grande compaſſion, de lui voir faire un perſonnage ſi indigne de lui. Il l'arrêta, en lui diſant ſans la moindre aigreur, qu'il n'en avoit déja entendu que trop; qu'il voyoit bien qu'on avoit abuſé de ſa facilité, pour le charger d'un rôle dont il n'avoit pas ſenti toute la baſ-

1595. sesse ; lui prince du sang, & beaucoup plus proche de la couronne, que n'en avoit été autrefois Henri lui-même. Ce prince ajoûta encore beaucoup de choses sur le même ton: Il étoit si éloigné de craindre de se voir jamais obligé à donner les mains à une pareille proposition, & si déterminé à périr mille fois, plutôt que de couvrir de cette infamie la famille & la dignité royales, qu'il n'eut pas même la pensée d'entrer à cet égard dans aucune discussion, ni de répondre un seul mot sur le fond de la proposition.(63)

M. le duc de montpensier sentit sa faute, par l'air & le ton dont sa majesté lui parloit. Il en rougit, en demanda pardon, & pria le prince d'oublier qu'il êut été capable de se dégrader ainsi lui-même de son rang. Le roi après avoir fait connoître au duc tout son tort, lui enseigna le moyen de le réparer en quelque maniére, auprès de ceux qui le lui avoient fait commettre ; &

(63) » Nous sommes tous gentils-» hommes, » disoit quelquefois Henri IV. devant les princes du sang.

pour lui, il assûra M. de Montpensier, qu'il vouloit bien l'oublier & continuer à le regarder comme étant de son sang. M. le duc de Montpensier convint qu'à la premiére occasion où les auteurs de la proposition le mettroient sur ce chapître, il déclareroit, qu'il avoit fait ses réflexions sur ce qu'ils avoient exigé de lui; qu'ils pouvoient charger un autre d'une proposition qu'il désavouoit formellement; que s'il en parloit jamais à sa majesté, ce ne feroit que pour l'en détourner, & qu'ils devoient s'attendre qu'il en empêcheroit l'effet lui-même, par tous les moyens imaginables: ce qu'il éxécuta ponctuellement & d'un air si naturel qu'il déconcerta tous ces seigneurs & leur ôta pour toujours l'envie de tenter sa fidélité. 1595.

C'étoit donc pour jetter le roi dans la nécessité de les rendre ses égaux, que les princes & les gouverneurs des Provinces de France, l'aidoient si mal des secours qu'ils lui avoient promis. Le duc de Bouillon fut un de ceux qui se firent le plus acheter. Comme sa majesté ne doutoit pas de la part qu'il avoit dans le

1595. complot, elle en voulut tirer la conviction, de l'embarras du duc sans lui faire connoître qu'elle en eût rien appris d'ailleurs. Bouillon étoit assez dissimulé & assez beau parleur, pour bien cacher ce qu'il ne vouloit pas qu'on découvrit, mais outre que Henri n'avoit pas moins de talens pour pénétrer jusque dans le fond du cœur de ceux qu'il entretenoit, la présence du souverain est seule un poids capable d'abattre un homme qui se sent coupable. Le roi commença par s'assûrer que M. de Montpensier ne lui avoit point fait une seconde trahison auprès du duc de Bouillon. Il le mit ensuite sur la défaite de Dourlens, en lui demandant sans détour & avec une espéce de confiance, comment avoient pu manquer ces intelligences si sûres, que lui duc de Bouillon avoit dans Liége, Namur & tant d'autres places du Luxembourg & du Hainaut, & sur lesquelles, comme il sçavoit, on s'étoit porté à entreprendre la guerre.

Bouillon embarrassé de la question & de l'air simple dont elle étoit faite, au-lieu de répondre juste sur ses prétendues intelligences, se jetta dans

de grands discours sans suite, qui le trahissoient mieux que l'aveu le plus sincére. Il accusa tout le monde, le duc de Nevers, qui lui avoit, disoit-il, débauché ses officiers & empêché ses levées, les Anglois, qui n'avoient point fait la diversion qu'ils avoient promise, les Hollandois, qui avoient profité de cette conjoncture, pour s'agrandir eux-mêmes du côté de l'Over-Issel & de la Frise. Sur quoi le duc de Bouillon, qui ne cherchoit qu'à détourner de plus en plus la conversation, dit au roi, que la premiére cause de tous les malheurs ne venoit que de ce que sa majesté n'avoit aucune personne de confiance & de poids à la cour de Londres, pour hâter le secours qu'elle avoit promis, & en même tems il s'offrit pour cette ambassade & même la sollicita instamment. Le roi jugeant qu'il étoit inutile de presser davantage le duc sur sa faute, cessa de lui en parler, & pour l'ambassade d'Angleterre, il y consentit à la fin, considérant qu'il perdoit fort peu en perdant la présence du duc. Il lui en fit expédier la commission, & Bouillon partit peu de jours après pour l'Angleterre. 1595.

1595. C'eſt de la bouche de ſa majeſté que je tiens le détail de cette converſation avec le duc de Bouillon, auſſi bien que de celle qu'elle eut avec M. le duc de Montpenſier, dont il vient d'être parlé. Le roi n'eût pas plutôt quitté Bouillon, qu'il fit réflexion que le duc, au-lieu de le ſervir utilement à la cour de Londres, pouvoit bien ne demander cet emploi, que pour y donner de mauvaiſes impreſſions de ſa conduite, ou du moins, qu'il ne travailleroit que pour lui ſeul. Ce prince m'envoya chercher de fort grand matin par Jacquinot, pour me communiquer ſa crainte. M'étant mis à genoux ſur un carreau près du lit de ſa majeſté, il me demanda d'abord ce qu'on diſoit & ce que je penſois moi-même du long entretien qu'il venoit d'avoir avec le duc de Bouillon. Je répondis que chacun en conjecturoit à ſa maniere, & qu'apparemment l'affaire de Ham & de Dourlens, & la propoſition faite par M. de Montpenſier, y avoient eu la meilleure part. Le roi me dit que je me trompois, qu'il connoiſſoit aſſez le duc de Bouillon, pour ne point douter que les reproches qu'i

lui auroit pu faire ſur tous ces ſujets, loin de le corriger, n'auroient ſervi qu'à l'engager tout-à-fait dans la révolte. Enſuite ſa majeſté m'ayant redit preſque mot pour mot, tout ce qui s'étoit dit entr'eux ſur l'ambaſſade d'Angleterre, elle me propoſa d'y accompagner le duc de Bouillon, pour éclairer ſes démarches. 1595.

Tout ſe fait par ſoûterrains à la cour. Au ſortir de ſa converſation avec Bouillon, le roi ayant dit à MM. du conſeil des finances, qu'elle envoyoit le duc en Angleterre, ces meſſieurs après en avoir conféré enſemble, n'avoient trouvé rien de plus propre à ſatisfaire leur jalouſie contre moi, que de perſuader au roi qu'il devoit me joindre au duc de Bouillon. Ma capacité dans les négociations reçut de leur part des éloges, dont ils comptoient bien de ſe racquitter, d'abord qu'une fois ils ſeroient parvenus à m'éloigner du roi. Ce prince ne pénétrant point leur intention, trouva cette idée de ſon goût, mais je ne donnai pas dans le piége. Je fis appercevoir à ſa majeſté le vrai motif de la feinte généroſité de ces meſſieurs à mon égard.

1595. Dès le moment que le duc de Bouillon auroit eu le moindre ſoupçon que je l'obſervois & que je détruiſois ſon ouvrage, il n'auroit pas manqué d'éclater contre moi, & de l'eſprit dont il étoit, ſa haine ingénieuſe auroit trouvé le moyen de me charger du mal qu'il auroit fait & du bien qu'il n'auroit pas voulu faire. C'eſt ce que mes envieux avoient auſſi bien ſenti que moi, ſa majeſté en convint, & s'étant rendue à mes raiſons, elle ne me preſſa plus.

Meſſieurs du conſeil ne s'en tinrent pas là. Lorſqu'ils revirent le roi, ils furent les premiers à avouer qu'ils avoient eu tort de vouloir me joindre avec le duc de Bouillon, mais comme ce duc ne devoit être que fort peu de tems à Londres, ils imaginerent de me faire remplir ſa place, avec le même titre & les mêmes honneurs. Tout leur étoit égal, pourvû qu'ils fuſſent défaits de moi. Le roi tomba encore dans leur ſentiment & me déclara ſon intention quelques jours après, avec un ordre de faire dès-à-préſent tous mes préparatifs pour ce voyage, de me pourvoir d'argent, & de diſpoſer mon épouſe à me ſuivre, ſi je jugeois à

propos de la mener avec moi, ce que 1595.
ſa majeſté ne trouvoit pas néceſſaire, mon voyage ne devant être, diſoit-elle, que de ſept ou huit mois au plus. Ce prince qui s'apperçut d'abord de ma répugnance, accompagna ſon ordre de tout ce qu'il put imaginer d'obligeant. Il me dit que la néceſſité des tems l'empêchant de me charger ſeul de ſes finances, il ſe reprocheroit d'expoſer aux dangers d'un ſiége long & rude, le ſeul homme de ſon royaume, qu'il jugeoit digne de remplir cette importante place. Sa majeſté venoit de ſe déclarer hautement ſur le ſiége de La-Fére.

J'admirois pendant que le roi me tenoit ce diſcours, l'opiniâtreté de mes adverſaires à me perſécuter & le fond de leur malice. Sous l'apparence d'un titre d'honneur vain & ruineux, ils éloignoient & peut-être pour toujours, les occaſions de m'avancer: car qui auroit parlé pour moi en mon abſence? Qui les auroit empêchés encore de prolonger à leur gré mon ſéjour hors du royaume, juſqu'à ce que les affaires ayant pris en France un état fixe & durable, ils n'y euſſent plus

1595. laissé de part à un homme, qu'une si longue absence auroit fait regarder ensuite comme un étranger? Toutes ces pensées firent que je tins ferme. Je suppliai le roi de ne me point contraindre à un voyage, pour lequel je me sentois un éloignement invincible, & j'eus le bonheur que Henri disposé à croire de lui-même, que je lui serois d'une plus grande utilité à Paris que dans Londres, pendant le siége qu'il alloit entreprendre, m'y renvoya pour me faciliter la levée de l'argent & l'envoi de toutes les choses nécessaires à faire réussir ce siége pour y recevoir ses ordres, en faire part au conseil & y faire prendre de sages résolutions. Quand j'aurois choisi moi-même ma vengeance, je n'en aurois pas pu prendre une autre.

Fin du second Volume.

TABLE GENERALE

DES

MATIERES

Contenues dans ce deuxiéme Volume.

A.

ABJURATION d'Henri IV, 235. Particularités sur cette cérémonie, 235-240. N. 52. 53.

ABSOLUTION d'Henri IV. 241. 242. N. 1. A quelles conditions elle est accordée, 500-502. N. 60. Remarques sur cette absolution, 503. 504.

AIX (Louis d') 124. tente de livrer Marseille aux Espagnols, 437. N. 23.

ALIBOUR, premier médecin d'Henri IV. 7. 442. 445. Sa prédiction à ce prince, 443. Sa mort, 444. N. 27.

ALINCOURT (Charles de Neuville, marquis d') tente de surprendre Mante, 34. N. 21. obtient le gouvernement de Lyon, 324. N. 2.

AMBLISE (Africain d'Anglure d') est défait par le duc de Bouillon, & tué, 114. N. 2.

AMBOISE (Georges de Clermont d') suit Henri IV. en Franche-Comté, 495. N. 56.

ANDELOT (N, d') raillé & blâmé des plaintes qu'il porte au roi contre Sully, 4.

ANDELOT (François de Coligny, marquis d') meurt; ses trois enfans meurent en même-tems, 23. N. 14.

ANDREZY. Conférences sur la religion, tenues en cet endroit, 258, Nom de ceux qui y assisterent: matieres

qui y furent traitées, 258. 259. N. 9.

ANGLOIS, donnent du secours au maréchal d'Aumont en Bretagne, 409. N. 4. *Voyez* AUMONT. Ils se joignent à la France contre l'Espagne dans la guerre de 1591. 45.

ANGLURE (Anne d') officier, son éloge, 64. N. 37.

ANGOULEME (Charles de Valois, comte d') duc d'Auvergne, *voyez* AUVERGNE.

ANGOULEME (Henri de Bourbon, comte d') grand prieur & gouverneur de Provence, 121. N. 7.

ANHALT (le prince d') amene des troupes Allemandes au siege de Rouen, 45. 46.

ANTOINE (D. Simon) député de l'Espagne, 293. 326. Récit de ce qui se passe entre Sully & lui chez le gouverneur, 327. 328.

ARAMBURE (N. d') Combat où il se trouve, 64. & autre affaire à laquelle il participe, 376. Il suit Henri IV. à la campagne de Franche-Comté, 495. N. 56.

ARIAT (N. d') secours Villemur contre les troupes de la ligue 125. 128.

ARMAGNAC, valet de chambre de Henri IV. 390.

ARNAUD (Antoine) avocat pour l'Université de Paris contre les Jésuites, 360. N. 59.

ASCOLY (prince d') commande les troupes Espagnoles en Champagne, 31. ne peut empêcher la prise de Noyon, 31.

ATICHY, du conseil des finances, 467.

AUMALE (journée d') 71-76. Particularités de cette journée, 75-77. N. 40.

AUMALE (Charles de Lorraine, duc d') battu, 29. N. 17. Sa femme traite de la reddition de son mari, 289. 290. N. 22.

AUMALE (Claude de Lorraine, chevalier d') est tué à l'attaque de Saint-Denis, 114. N. 1.

AUMONT, maréchal de France. Ses exploits en Bretagne, 409. Sa mort, 409. N. 4.

AUSSONVILLE, *voyez* SAINT GEORGE.
AUTUN, pris, 462.
AUVERGNE (Charles de Valois, comte d') l'un des séditieux, 149. N. 52. *pag.* 358.

B.

BALAGNY (Jean de Montluc de) conduit des troupes de la Ligue au siége de Rouen, 63. N. 36. est fait gouverneur souverain dans Cambray; améne des troupes à Henri IV au siége de Laon, 346. N. 48.
BALTAZARD (N. sieur) contenu de sa lettre à Sully, 484-486.
BALZAC, *voyez* ENTRAGUES.
BALZAC (Henriette de) marquise de Verneuil, maîtresse d'Henri IV, 350. N.
BANCHI (pere Séraphin) découvre le dessein de Barrière de poignarder Henri IV, 256. N.
BARREAUX (des) membre du nouveau conseil des finances, 467.
BARRIERE OU LA BARRIERE (Pierre) son complot de poignarder Henri IV, comment découvert & puni, 255. Particularités sur ce complot. 255. 256. N. 8.
BAYS, plutôt BEYNE, défait un corps de troupes de la *Ligue*, 461. N. 39.
BEAUGRARD, gentilhomme attaché à Sully; utile à la prise de Louviers, 39.
BEAULIEU-RUSÉ, *voyez* RUSÉ.
BEAUNE, se souleve contre le duc de Mayenne, 412. 413.
BEAUNE DE SAMBLANÇAI (Renaud ou Bernard de) archevêque de Bourges, reçoit l'abjuration de Henri IV, 239. N. 54.
BEAUVEAU (Louis de) *voyez* TREMBLECOURT.
BEC (N. du) archevêque de Reims, 425.
BEL (Jean Le) Jésuite, accusé de complicité avec Jean Châtel, 460.
BELIN (François Faudoas d'Averton, comte de) 313. s'emploie utilement pour

Henri IV dans l'affaire de sa conversion, 213. est dépêché auprès de ce prince par les Catholiques, 232. pour demander une tréve, 266. Le gouvernement de Paris lui est ôté, 310. Arrêt du Parlement très-honorable pour lui, 310. N. 27. Il est disgracié, pour avoir rendu Ardres, 498. N. 58.

BELLANGLISE, officier de l'armée du duc d'Aumale, 30.

BELLEFOND défait à la tête de la garnison de Soissons, 461.

BELLEGARDE (Roger de Saint-Larry de) l'un des favoris de Henri III, 416. N. 12.

BELLENGREVILLE (Joachim de) gouverneur de Meulan, 37. 43. 44.

BELLIEVRE (Pompone de (travaille pour la conversion de Henri IV, 213. N. 41. 359. N. 57. entre dans le conseil des finances, 445.

BELLOZANNE (Jean Touchard, abbé de) l'un des auteurs du Tiers-Parti, 151. *voyez* SULLY.

BERINGHEN (Pierre de) *voyez* HENRI IV.

BETHUNE (Jacques de) archevêque de Glasco, *voyez* GLASCO.

BETHUNE (Philippe comte de) frere du duc de Sully, fait échouer l'entreprise du duc de Mayenne sur Houdan, 33.

BETHUNE (Salomon de) frere du duc de Sully, est fait gouverneur de Mante, 5. N. 3. Il empêche la surprise de cette place par le duc de Mayenne, 32. 33. N. 20.

BIGOT, agent pour le traité du duc de Guise, 422.

BIRON (Armand de Gontault, maréchal de) fait attaquer mal-à-propos le fort de Sainte Catherine au siége de Rouen, 47-50. est accusé d'avoir cherché à faire échouer cette entreprise, 50. Il est la cause de la levée du siége de Rouen, 80. Son humeur mutine & contredisante, 110. Parole qu'il adresse à son fils, 110. N. 51. Mauvais conseil

qu'il donne à Henri, 110. Il assiége Epernai, & y est tué, 132. Son caractere, son éloge, 332. N. 13.

Biron (Charles de Gontault, maréchal de) 463. Il défait un détachement du duc d'Aumale, 30. Attaque où il combat vaillamment, 60. attaque le bois retranché du prince de Parme & l'emporte, 91. 92. s'entremet pour la conversion de Henri IV, 213. injurié par Grillon, 273. N. intéressé dans le traité de l'amiral de Villars, 296. est fait maréchal de France, 321. défait le grand convoi devant Laon, 372. Son air fanfaron & présomptueux, 377. aide aux Bourguignons à chasser le duc de Mayenne, 412. prend Beaune, Nuys, Autun, Dijon, 462. attaque les châteaux de Dijon & de Talan, 463.

Biron (le baron de) 91. *voyez* Hargerie.

Bois-Dauphin, l'un des quatre maréchaux de France faits par la Ligue, 192, N. 29.

Bois-Rosé (N. de Gouftiminil ou Gousminil, sieur de) Maniere surprenante dont il se rend maître de Fescamp, 261-265. N. 12. Il remet ce château au roi, 265. Intérêt qu'il a dans le traité fait avec l'amiral de Villars, 297. Aventure comique qui lui arrive avec Sully à Louviers, 333-337.

Boissiere (N. de la) *voyez* Hargerie.

Boniface (le capitaine) reçoit le duc de Sully dans le fort de Sainte Catherine, 269.

Boquemare, président au parlement de Rouen, 325. 327. 330.

Born (Jean de Durefort de) commande l'artillerie au siége de Rouen, 48. N. 30. au siége de Laon, 349.

Bouillon (Principauté de) donnée au duc de Bouillon par sa femme, 391.

Bouillon (Charlotte de la Marck, duchesse de) épouse le vicomte de Turenne. Raisons politiques de

ce mariage, 41. N. 26. Sa mort, 391. Son codicille, 393.

BOUILLON (Guillaume Robert de la Marck, duc de) *voyez* MARCK (La).

BOUILLON (Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, duc de) épouse mademoiselle de Bouillon, 41. Raisons politiques de ce mariage, 41. N. 26. Il amene des troupes étrangeres au siége de Rouen, 45. 46. les jette dans la mutinerie, 50. 51. But vers lequel il dirigeoit toutes ses vues, 103-105. Il prend Dun & Stenai, & défait les Lorains à Beaumont, 114. N. 2. Son ingratitude envers Henri IV. 390. Il donne avis au roi de la mort de sa femme, 391. Entretien où Bouillon cherche à surprendre Sully, 395-396. Ses brigues & ses projets politiques, 397. Son caractere & ses maximes, 398. N. 2. Il refuse de montrer la donation de la duchesse de Bouillon, 404. Jugement sur cette donation, 425. N. 3. Ses desseins en faisant déclarer la guerre à l'Espagne par la France, 451. N. 30, Il conduit les troupes Françoises en Picardie, 466 Sa mésintelligence avec le duc de Nevers, cause les malheurs de cette campagne, 475. 476. Il est défait devant Dourlens, 478-481. N. 46.

BOURBON (Charles second, cardinal de) 188. 294. Il s'intéresse pour les Jésuites, 360. N. 58. Lettres réciproques de lui & de Sully, 369. 370. N. 62. Sa mort, 413. Ses abbayes, son caractere, 413. N. 9. *Voyez* HENRI IV, TIERS-PARTI, SULLY.

BOURG (Antoine du Maine du) gouverneur de Laon, 358. N. 49. rend Laon, 407.

BOURGOGNE (la) Province, se souleve contre Mayenne, 412.

BRANCALEON découvre le dessein de Barriere d'assassiner Henri IV, 256. n. 8.

BRANCAS, *voyez*.

OISE. VILLARS.

BRETAGNE, villes prises & rencontres militaires dans cette province, 409.

BRISSAC (Charles de Cossé, comte de) a dessein de changer la forme du gouvernement en France; il est fait gouverneur de Paris, 311. N. 28. Il trahit son parti, 313. N. 30. *pag.* 315.

C.

CALVINISTES *voyez* PROTESTANS.

CAMORD, gentilhomme attaché au duc de Sully, 473.

CAPELLE (la) & CATELET assiégés & pris par les Espagnols, 476. 498.

CAPUCINS, accusés d'avoir voulu faire assassiner Henri IV, 254.

CASAUX (Charles de) son parti en Provence, 114. N. 10. est tué en tentant à livrer Marseille aux Espagnols, 437. n. 23.

CATHOLIQUES du parti d'Henri IV, se rendent les plus forts dans son conseil, 20. 21. prêts à se révolter pendant le siége de Rouen; leurs desseins, 56. 57. Ils refusent de poursuivre le prince de Parme, 98. 99. obligent Henri IV, à refuser les offres de la Ligue, 193. 194. Leur jalousie contre ceux qui approchent le roi, & contre Sully, 258.

CAUDEBEC, rendu au prince de Parme & repris par Henri IV, 89. 90.

CAUSSADE, *voyez* SAINT MÉGRIN.

CAYLUS (Jacques de Levis de) l'un des mignons de Henri III, 416. N. 12.

CHALONS-SUR MARNE. Henri IV faillit à y être assassiné, 254. N. 7.

CHAMBAUT secourt Villemur, 129. 130.

CHANLIVAUT (René Viau, seigneur de) suit Henri IV à Aumale, 64. N. 37.

CHANTELERIE (La) est défait en voulant secourir Noyon, 29.

CHARLES VIII. Son regne est la source de la mauvaise administration des finances, 415.

CHARLES-QUINT. Bon mot de lui sur la France, 193.
CHARTRES, pris par Châtillon, 23. 24. N. 14.
CHATEAUPERS (François Hurault, seigneur de) premier mari de la duchesse de Sully, 135. N.
CHATEAUPERS (Rachel de Cochefilet, madame de) épouse le duc de Sully, 134. N. 15. Rapport qui l'effraie, 473.
CHATEAUVIEUX (Joachim de) 57.
CHATEL (Jean) blesse Henri IV. d'un coup de couteau, 454. Particularités sur cet attentat, son procès, son supplice, 454-461. N. 32-37.
CHATILLON COLIGNY (François de) fils de l'amiral s'empare de Chartres, 23. Sa mort, son éloge, 33. N. 14.
CHARTRE (Claude de la) conduit des troupes au siége de Rouen, 63. N. 36. L'un des quatre maréchaux de France de la Ligue, 192. N. 29. rend Orléans & Bourges à Henri IV, 263.
CHÉSY (l'abbé de) l'un des entremeteurs pour la conversion de Henri IV, 213.
CHIVERNY (Henri Hurault, comte de) suit Henri IV à la campagne de Bourgogne, 495. N. 56.
CHIVERNY (Philippe Hurault de) chancelier, 358. est nommé pour traiter avec les agens du duc de Guise, 422. Le roi lui ôte la connoissance de cette affaire, 424. Il entre dans le nouveau conseil des finances, 445. favorise les desseins de madame de Liancourt, 464.
CHOIRIN, *voyez* HENRI IV.
CLAYE. Escarmouche en cet endroit, 13.
CLEMENT VIII. Difficultés qu'il fait de recevoir l'abjuration de Henri IV, & de lui donner l'absolution, 241. N. 1. *pag.* 361. 362. Eloge de ce pape, 354. Il s'intéresse pour les Jésuites dans leur procès contre l'Université, 360. Il accorde l'absolution à Henri IV, pourquoi, 499.

N. 59. à quelles conditions, 500-503. N. 60.

Clergé de France prend les intérêts de l'Espagne contre Henri IV; sa haine contre ce prince, 206. 207. N. 36.

Cluseau (N. Blanchard du) tué à la prise de Ham, 477.

Conan, Conas ou Conac (baron de) défait avec la garnison de Soissons, 461. N. 39.

Condé (Henri de Bourbon, prince de) 502.

Conférences sur la Religion, 223. N. 43.

Conseil d'Etat & des Finances. Sa forme est changée, 445. 446. N. 28. Brouilleries entre ceux qui le composent, 448. 449. Nouveau conseil établi, 466. 467. Membres de ce nouveau conseil, 467. Ses brigues contre Sully, 515. 517.

Constans, Gentilhomme, 171.

Conti (François de Bourbon, prince de) est battu au combat de Craon, 114. N. 3. est fait chef du conseil.

Conversations entre Sully & Villars sur son traité, 295-298. 301. 308. entre Sully & le cardinal de Bourbon sur différens sujets, 352-358. entre Sully & Bouillon sur les desseins de celui-ci, 395-404.

Créquy (Charles de) est battu & fait prisonnier à Aiguebelle, 410. N. 6.

Croisic. Fort construit par le duc de Mercœur, 409.

Croix (La) officier tué à la prise de Han, 478.

Curée (Gilbert Filhet de la) suit Henri IV, 64. Son éloge, 64. N. 37. se trouve à la défaite du grand convoi devant Laon, 376. Son sentiment sur cette action, 376. N. 65. se trouve à la journée de Fontaine Françoise : louange que lui donne Henri IV, 492. N. 55. *pag.* 495. N. 56.

Curés de Paris, leurs procédés, contre Henri IV, 206. N. 36. Leur procès contre

les Jésuites, 360. *suiv.* N. 58. 59.

D.

DADRÉ (Jean) pénitencier de la cathédrale de Rouen, 328. N. 42.

DAVY (Jacques) *voyez* PERRON (Jacques Davy du)

DESPORTES, agent de Medavy, 260. 288. 289.

DIZIMIEUX rend Vienne & Montluel au roi, 462.

DOLLÉ (Louis) avocat pour les curés de Paris contre les Jésuites, 360. N. 59.

DURET (Claude) avocat pour les Jésuites contre l'Université & les curés de Paris, 360. N. 59.

DURET (Louis & Charles) auteurs du Tiers-Parti, 151. N. 18. 358. N. 56.

E.

ECUS au Soleil, monnoie d'or, 44. N. 27.

EDOUVILLE (N. d') 418. N. 14. défait les troupes de la Ligue 461.

ELBEUF (duc d') combat pour Henri IV à Fontaine-Françoise, 492. N. 55.

ELIZABETH, reine d'Angleterre, demande Calais qui lui est refusé, 306. N. 62.

ENTRAGUES (François de Balzac, sieur d') ses brigues parmi les Catholiques contre Henri IV, 166. N. 23, Il présente à Henri & à Sully un envoyé d'Espagne, 248. *Voyez* NUGUES. Il cabale contre Henri, 349. 350. N. 52. *page* 358. 362.

EPERNAY, assiégé & pris par Henri IV, 132. 133.

EPERNON (Jean-Louis de Nogaret de la Valette, duc d') son caractere, sa haine pour Henri IV, maniere dont il se conduit en Provence, 118. 123. Particularités sur son extraction, ses charges & sa vie, 118. N. 5. Mauvaise manœuvre de ses troupes à Villemur, 126-128. N. 12 Accusations faites contre lui, 434-435. Il est justifié, 438-440. N. 24.

EPERNON (Bernard

de Nogaret, duc d') mignon de Henri III, 416. N. 12.

Ernest d'Autriche, archiduc, répond pour le roi d'Espagne aux propositions de la Ligue & du duc de Mayenne, 147, 148. *Voyez* Espagne.

Escoubleau, *voyez* Sourdis.

Espagne & Espagnols. But de ses démarches en faveur de la Ligue, 142-146, Réponse du conseil de Madrid au mémoire des demandes & des offres faites à l'Espagne de la part de la Ligue, 147-150. Conduite qu'elle tient dans les états de Paris; brigues & fautes qu'elle y fait, 196-208. Les ambassadeurs Espagnols tentent de faire élire *Ernest* d'Autriche, roi de France, 201. N. 34. Sa politique sur la Religion & le Calvinisme, 243. 244. Différens piéges que le conseil de Madrid tend à Henri IV, 249. 250. Elle lui fait offrir l'Infante en mariage, 250. N. 5. Les Espagnols sortent de Paris, 318. N. 36. *Voyez* Villars (André de Brancas) Ils donnent du secours au duc de Nemours, 344. assiégent & prennent la Capelle. 347. prennent le parti des Jésuites dans leur procès contre l'Université, 360. Leur grand convoi est défait devant La Fere, 372-376. Ils ne peuvent empêcher la prise de cette place, 380. 381. Expéditions en Bretagne, 409. Le conseil de Madrid veut rétablir le royaume de Bourgogne en faveur du duc de Mayenne, 411. *Voyez* Guise (Charles de Lorraine, duc de). L'Espagne accusée d'avoir cherché à faire assassiner Henri IV, 463. Les Espagnols prennent Le-Càtelet & La-Capelle, 476. battent les François à Dourlens, 478-482. *Voyez* Bouillon, Nevers, Villars. Ils entrent en Franche-Comté, & sont défaits par Henri IV à Fontaine-Françoise, 487-494. N. 51.

Essex (Robert d'Evreux, comte d') amé-

ne un puiſſant ſecours à Henri IV au ſiége de Rouen, 45. N. 28. propoſe à l'amiral de Villars de ſe battre en duel, 49. N.

ESTRÉES (Gabrielle d') *voyez* HENRI IV. Pourquoi elle ſouhaite la converſion de Henri IV, 231. N. 47. & regrette la mort du ſurintendant d'O, 420. N. 16. Anecdotes ſur ſes amours avec Henri IV, & ſur ſon mariage avec Liancourt, 442, 443, 444. N. 25. 27. *Voyez* SANCY. Deſſein qu'elle a de faire obtenir la Franche-Comté à ſon fils, 464, 465. *Voyez* VENDOSME (Céſar de).

ESTRÉES (Jean-Antoine d') pere de la belle Gabrielle, 17. N. 15.

ÉTATS (les) tenus à Paris, leur convocation; tumulte & confuſion qui y regnent, 196-204. n. 30.

EVORA (D. Diego d') ſort de Paris, lors de la reddition de cette ville à Henri IV, 317.

F.

FAYE (La) miniſtre, *voyez* HENRI IV.

FERE (La) 372-375.

FERIA (Laurent Suarès de Figueroa y Cordoua, duc de) plénipotentiaire d'Eſpagne aux états de Paris, 198. Paroles qu'il dit à ſa ſortie de Paris rendu, 317. N. 55.

FESCAMP pris par la Ligue & repris d'une maniere extraordinaire. Affaire pour ce fort, 261-265. N. 12.

FINANCES & FINANCIERS, 3. N. 2. Friponneries des financiers & cauſe des abus dans les finances, 446, 447. N. 29.

FLANDRE, PAYS-BAS & PROVINCES-UNIES. Les Flamands envoient cinquante vaiſſeaux à Henri IV pour le ſiége de Rouen, 45. s'uniſſent à la France contre l'Eſpagne, 453.

FLEURY (Etienne) conſeiller au parlement. Député aux états de Paris, y ſoutient les droits de Henri IV à la couronne, 205. N. 35. employé dans l'affaire de la converſion de ce prince, 213.

FONT (La) maître d'hôtel de Villars...

employé pour engager l'amiral de Villars à traiter avec Henri IV, 57. 58. 260. 265. 268. 298. 325. Il repasse au service de Sully après la mort de Villars, 483.

FONTAINE-FRANÇOISE (journée de) 487-496. N. 66.

FONTAINE-MARTEL (François de) ne peut empêcher la prise de Louviers, 38.

FOURGES, gentilhomme, fait prendre Gisors, 20. Son pere est pris par Sully, conduisant un bateau richement chargé, 42. 43.

FRENE (Pierre Forget, sieur de) secrétaire d'état, 7. est mis du nouveau conseil des finances, 445. compose un projet sur la réforme des finances, 450.

FUENTES (comte de) défait les François devant Dourlens, 476. N. 44.

G.

GADANCOURT (N. de) défait les troupes de la Ligue, 461. N. 39.

GARDE (baron de la) rend Caudebec au prince de Parme, 89.

GAUTIERS (les) Ligueurs, sont taillés en piéces, au nombre de cinq à six mille, 39. N. 24.

GESVRES (Louis Potier de) secrétaire d'état, signe le traité du duc de Guise, 429. n. 20.

GIVRY (Anne d'Anglure, Baron de) combat où il se trouve, 64. Son éloge, 64. N. 37. défend mal Neufchatel, 84. N. 43. défait le secours que les Espagnols veulent jetter dans Laon, 367-370. met l'armée en danger par un faux avis, 380. 381. Sa mort, 373. N. 63.

GLASCO ou GLASGOW (Jacques de Béthune, archevêque de) 366. recommandé à Sully par le cardinal de Bourbon, 355. N. 54. Particularités sur son extraction & sa vie, 355. N. 54. *voyez* HENRI IV.

GONDY (Albert de) duc de Retz, *voyez* RETS.

GONDY (Pierre de Rets, cardinal de)

évêque de Paris. Le pape refuse de l'entendre de la part de Henri IV, 209. N. 36. Il retourne à Rome rendre obédience au pape de la part de ce prince, 242.

Gourdon (N. de Terride, Vicomte de) secourt Villemur, 129.

Gouverneurs de Provinces en titre & héréditaires proposés à Henri IV, 508.

Grégoire XIV envoie des troupes à la Ligue, 61.

Grillon (Louis Berton de) sa valeur & ses blessures au siége de Rouen, 60. Il injurie le maréchal de Biron en présence du roi, 272. N. 18. Bon mot de lui sur la mort du surintendant d'O, 419. N. 15.

Grillon (Thomas Berton, commandeur de) cherche à ôter Fescamp à Boisrosé, 265. N. 13.

Guerghe (Georges de Villequier, vicomte de) est défait au passage de la Vienne, 114, 115. N. 3.

Gueret (Jean) Jésuite, impliqué dans le complot de Châtel, 459. N. 37.

Guibert, est du nouveau conseil des finances, 467.

Guiche (Philibert de la) grand-maître de l'artillerie, 48. N. 30 *pag.* 57. 349. N. 51.

Guignard (Jean) Jésuite, pendu, 458. N. 36. Discussion sur ce fait, 456. N. 33.

Guise (maison de) son ambition & ses projets, 200, 201. N. 34.

Guise (Catherine de Clèves, duchesse de) fait rentrer son fils dans l'obéissance & les bonnes graces de Henri IV. Son caractere & son éloge, 420. N. 17. *page* 421.

Guise (Charles de Lorraine, duc de) se sauve du château de Tours, 40. 7. 25. Son escadron est défait à Bures par Henri IV, 66. ensuite à Yvetot, 91, 92. Ses desseins, brigues, &c. aux états de Paris déconcertés, 199. 200. Il cherche à rentrer dans l'obéissance, 420. La Champagne se souleve con

tre lui, 424. Articles de son traité, 425-427. Il est conclu, 427. 429. Il vient se jetter aux pieds de Henri IV; accueil qu'il en reçoit, 430. Eloge du duc de Guise sur sa conduite en Provence. Il réduit Marseille; d'où il chasse les Espagnols; & autres belles actions & particularités de sa vie, 437. 438. N. 23.

GUISE (mademoiselle de) Marguerite de Lorraine, sollicite Henri IV en faveur de son frere, 420.

GUITRY se trouve au siége de Laon & à l'attaque du grand convoi, 375. 376. N. 64.

H.

HACQUEVILLE (N. de Vieux Pont, sieur de) 325. rend Ponteau-de-mer au prince de Parme, 88. N. 46.

HALLOT (François de Montmorency de) blessé au siége de Rouen, puis tué, 50. N. 32.

HAM, pris d'emblée par les François, 476. 477.

HAMILTON, curé de Saint Côme, son insolence, 63. N. 35,

HARGERIE (Louis d'Ognies de la) défait avec N. de la *Boissiere* & le baron de *Biron* un détachement du duc d'Aumale, 30.

HENRI III. Ses mignons, 416. N. 12.

HENRI IV. Victoire qu'il remporte à Issoire, 1. N. 1. Causes qui l'empêchent de profiter de sa victoire, 2. prend Dreux & manque Sens, 5. 6. Il emporte les fauxbourgs de Paris, & y met le siége, 7-9. N. 5. que sa bonté pour les habitans oblige à lever, 9. Faute qu'il fait en se postant à Chelles, 13. 14. N. 8. Il fait assiéger Clermont, 16. & poursuit avec avantage le prince de Parme; il sauve la vie au baron de Biron, 18. N. 9. va voir la belle *Gabrielle* à Cœuvre, 19. n. 10. Son parti grossit, 19. *Voyez* ABJURATION. Il prend Chartres, 23. n. 13. & Corbie, 27. Sa passion pour mademoiselle d'*Estrées*, 27. N. 15. p. 112. N. 52. Sa let-

tre à Sully, 27. N. 16. Quand ce prince a commencé à lui confier ses secrets, 28. N. Ses avantages sur la Ligue, 28-30. Sa présence à Mante fait manquer une entreprise de Sully sur le duc de Mayenne, 36. Il surprend Louviers, 37-39. s'empare d'une partie de la Normandie, 39. 40. Paroles de Henri IV sur l'évasion du duc de Guise, 40. N. 25. Il quitte Mante où il faisoit son principal séjour, 41. va voir la belle Gabrielle à Compiégne, 41. Raisons qui le rendent favorable au mariage du vicomte de Turenne avec mademoiselle de Bouillon, 41, 42. N. 26. Il entreprend le siége de Rouen, 40-56. prend Darnetal pour quartier, 47. Valeur de ce prince dans les assauts, 53-55. Ses mécontentemens de la part des Catholiques de son armée, 55. 56. Il va au-devant du prince de Parme, 59. Parole de lui sur la mort de Sixte-Quint, 62. N. 33. Marches & campemens de ce prince, 63-66. Il enleve l'escadron du duc de Guise, 66. Sa valeur au combat d'Aumale, 71-76. Il y est blessé, 76. 77. Il oblige le duc de Parme à repasser la Somme, 78. 79. Ses égards pour Biron, 80. 81. N. 42. Ses paroles au jeune Chatillon, 80. N. 42. Mutinerie dans son armée, 81. Il leve le siége de Rouen, 83. Il offre inutilement le combat au prince de Parme, 85. sépare ses troupes, 87. les rassemble & défait l'avant-garde des ennemis; reprend Ponteau-de-mer, 90. Autres avantages qu'il remporte, 91-93. Il défait une partie de l'armée du prince de Parme à Yvetot, 92. 93. N. 47. Remarques sur ces expéditions & sur les fautes qu'on lui reproche, 95. N. 47. Il va pour forcer le prince de Parme dans son camp, 94. 95. qui lui échappe, 96. 97. Son armée refuse, contre toute raison, de pour-

ſuivre les ennemis, 99. 100. Il licencie & conduit les troupes proteſtantes en Picardie, 111. Motifs ſecrets de ce voyage, 112. N. 52. Il déconcerte les brigues du comte de Soiſſons en Béarn, 116. 117. Il prend Epernay, & congédie ſes troupes. 132. 133. Sujet de mécontentement qu'il donne à Sully, 135. Il découvre par Sully les ſecrets de la Ligue & du Tiers-Parti, dont il fait part à *Beringhen* & à *Choirin*, 150. 151. Grande marque de confiance qu'il donne à Sully, le principal auteur de ſa converſion, 156-158. N. 21. Ses entretiens avec Sully, qui le diſpoſe à changer de religion: motifs qui l'y déterminent, 163-169. N. 22. Ce qu'il dit ſur la mort de Morlas, 171. N. 25. Il fait conſentir les Proteſtans à une négociation avec les Catholiques, 171-176. rejette les conditions que la Ligue lui propoſe, 193. 194. Son droit à la couronne n'eſt point conteſté, 205-210. N. 36. 37. Il leve le ſiége de Selles, 208. N. 38. Ses ambaſſadeurs ſont refuſés à Rome, 209. Il recherche le pape & accorde une conférence avec les Catholiques, inutile, 211. 212. Il aſſiſte aux conférences entre les Catholiques & les Proteſtans, 223. 224. Il aſſiége & prend Dreux, 224. Sincérité de ſa converſion, 228. 229. N. 45. Sa conduite avec les Calviniſtes, 231. 232. N. 47. Sa réponſe au miniſtre la *Faye*, 232. N. 48. Lettre qu'il écrit à ſa maîtreſſe à l'occaſion de ſon abjuration, 234. N. 49. Paroles de ce prince, 237. N. 51. Députation qu'il fait à Rome, 241. N. 1. Sa ſage conduite avec l'Eſpagne & la Ligue, 244, 245. & avec les Huguenots, 245. 246. N. 2. Il accorde une treve aux députés de la ville de Paris, 246. 247. N, 3. reçoit un député Eſpagnol 248-252. *Voyez* d'ENTRAGUES· NUGNÉS, Paroles de lui ſur

son abjuration, 247. N. 4. Il députe mal-à-propos la Varenne à Mandoce, 251. Bon mot du roi à la Varenne, 252. N. sur Villeroi, 324. N. Il court risque de sa vie à Fontainebleau, à Gournay, à Melun, 254. N. 17. il manque d'être assassiné, 254. *Voyez* CAPUCINS, JÉSUITES. Il reprend ses conférences sur la religion, 258. Il commence à traiter avec l'amiral de Villars, 260. secourt Fescamp; est reçu dans Meaux, 267. N. 15. Il sçavoit modérer sa colere, 272. Trait sur ce sujet, 272. 273. N. 18. se fait sacrer à Chartres, 274. N. 19. fait raccommoder le duc de Montpensier & le duc de Soissons, 275-277. Il est reçu dans Paris où il pardonne à ses ennemis, 315-318. Particularités & bons mots de lui à ce sujet, 315. 316. N. 33. 34. 35. Il y rétablit le bon ordre, & récompense le duc de Montpensier & Biron, 318. 319. N. 36 - 38. Présent qu'il fait à Sully, 340. 341. N. 44. Accueil qu'il fait à Villars, 342. Plusieurs villes se soumettent, 343. marche au secours de la Capelle, 347. investit Laon, 348. Ses travaux & fatigues à ce siége, 367. Il accorde sa protection à l'archevêque de *Glasco*, 369. empêche les Espagnols de secourir Laon, 371-376. Il inspiroit l'air d'assurance & de présomption à ses officiers, 378. est mécontent de Biron, 379. qu'il fait observer par Sully, 380. Il séjournoit à Marle pendant sa jeunesse, 381. Partie de plaisir qu'il fait à Saint Lambert troublée par l'arrivée des Espagnols, 381-384. Son armée est presque surprise par les Espagnols qu'il oblige à se retirer, 383-388. Louanges des qualités militaires de ce prince, 384, 385. Il cache les sujets de plainte qu'il a contre Bouillon; pourquoi il députe Sully, 393. 394. Prise de Laon; fait son entrée dans différentes villes de Picar-

die, 408. 409. Ses vues pour la disposition des bénéfices du cardinal de *Bourbon*; il a dessein d'acheter la maison de Gaillon, 414. Accueil qu'il fait aux députés de Rheims, 429. Caresses que le roi fait au duc de Guise, & louanges qu'il donne aux princes de sa maison, 430. 431. Familiarité de ce prince avec ses courtisans, 431. Son accueil à madame de Guise, 432. Ses amours avec la belle Gabrielle; entretien de lui & d'Alibour à ce sujet, 442. 443. N. 25. Changement qu'il fait dans le conseil des finances, 445. 446. N. 28. 29. Il déclare la guerre à l'Espagne, 453. Il est blessé par Châtel; particularités sur cet attentat, 454-457. N. 32. 33. Premiers succès de ses armes, 461. 462. Il va en Bourgogne, 463. Ses amours avec la belle Gabrielle, 464. 465. N. 42. Nouveau conseil qu'il établit, 466. 467. Entretien entre lui & Sully à Moret, 468. 469. Il est mécontent du comte de Soissons, 470. Sa campagne de Bourgogne, 481-496. prise par ce prince, 496. Il revient à Paris & déplore avec Sully les malheurs arrivés en Picardie, 496. 497. Ses regrets de la mort de Villars, 497. *Voyez* CLEMENT VIII, Il ne peut empêcher la prise de Calais, 506. 507. qu'il refuse de céder à Elisabeth, 506, N. 62. Il pourvoit à la sureté de la Picardie, 508. Il reproche au duc de Montpensier la part qu'il a aux criminels desseins des grands du royaume, 509. 510. N. 63. Reproches qu'il fait au duc de Bouillon qu'il envoie en ambassade à Londres, 513, 514 Il veut aussi y envoyer Sully, 517, 518.

HUILLIER (Jean l') Prévôt des Marchands de Paris, contribue à y faire recevoir Henri IV, 315. 316. N. 13.

HUMIERES (Charles, seigneur d') force les Espagnols à Ham & y est tué, 477, 478. Son éloge, 478. N. 45.

HURAULT, *voyez* CHIVERNY. MAISSE.

J.

JACOB (François) Jésuite, impliqué dans le procès de Châtel, 460. N.

IBARRA (D. Diego d') l'un des plénipotentiaires Espagnols aux états de Paris, 198.

JEANNIN (René) président au parlement de Dijon : sa proposition à Henri IV de la part de la ligue, 108. Mémoire des demandes & offres qu'il fait à l'Espagne de la même part, 142-147. N. 17. Quels furent son objet & ses véritables sentimens au sujet de Henri, de l'Espagne & de la ligue, 172. N. 26. Conditions qu'il propose à Henri, 189-193. rejettées, 193. 194. Serment qu'on l'accuse d'avoir fait faire aux chefs de la ligue contre ce prince, 214-216. N. 42. Il est obligé de lui rendre Laon, 407. Conseil qu'il donne au duc de Mayenne, 410. justifié, 410. N. 9.

JÉSUITES impliqués dans le complot de Barriere, & justifiés, 256. N. 8. leur procès avec l'Université & les curés de Paris; particularités sur cette affaire, 354. 359-364. N. 58. 59. 61. impliqués dans le procès de Châtel, & bannis, 460. N. 33. Particularités sur leur bannissement, 456-460. N. 34-37. Leur rappel est une des conditions de l'absolution accordée à Henri IV. 503.

INCARVILLE, controlleur général des finances, entre dans le nouveau conseil des finances, 467.

INFANTE D'ESPAGNE (Claire -- Eugenie d'Autriche) dessein de la faire épouser au cardinal de Bourbon, rendu inutile par les seigneurs, 201. 202. N. 34. *pag.* 250.

JOYEUSE (Anne de) l'un des mignons de Henri III. 416. N. 12.

JOYEUSE (Antoine Scipion, chevalier de Malthe, puis duc de) son parti en Provence, 124. assiége Villemur, 125. 131. y est

défait & se noie dans le Tarn, 131.

JOYEUSE (François de) cardinal, est envoyé par Mayenne en Espagne, 266. N. 14.

JOYEUSE (Henri de) comte de Bouchage, capucin & cardinal, l'un des mignons de Henri III, 416. N. 12.

L.

LAGNY, pris par le prince de Parme, 14. N. 8.

LANGLOIS, échevin de Paris, est fait prévôt des Marchands, reçoit Henri IV, en cérémonie, 315. 316. N. 33.

LAON, assiégé, 348. 367. est rendu, 407.

LECQUES (Antoine du Pleix, sieur de) secourt Villemur, 128. 129.

LESDIGUIERES (François de Bonne de) connétable, déconcerte en Provence les desseins du duc de Savoye & de l'Espagne, 123. N. 9. Quelles étoient ses vues, 229. Ses succès en Savoye, Dauphiné, contre le duc de Savoye, &c. 410.

LIERAMONT (François de Dampierre, sieur de) gouverneur du Catelet, 417. N. 13.

LIGNYZ. Son parti en Provence. 124

LIGUE (la) est battue devant Noyon. Autres pertes qu'elle fait, 29-32. Une grande partie de la Normandie lui est enlevée par Henri IV, 39. 40. N. 24. Ses propositions & offres à Henri IV, 108. 109. Ses troupes sont battues à l'attaque de Saint Denis & au passage de la Vienne, mais elle gagne la bataille de Craon, 114. N. 1. 2. 3. Défaite de ses troupes à Villemur, 129-132. *V.* PHILIPPE II. Conditions qu'elle veut imposer à Henri IV, rejettées, 189. 190. Ses chefs ne peuvent s'accorder aux états de Paris, 198-200. N. 33. Impudence de ses prédicateurs, 206. 237. N. 36. Brigues & serment de ses chefs contre Henri IV, 208-216. La Ligue fait une députation à

ce prince, 232. 233. Elle se sert des moines pour attenter contre la vie de Henri IV, 254. N. 7. Ses chefs se retirent à Soissons, à la reddition de Paris, 317. 318. N. 36. Elle soutient les Jésuites dans leur procès contre l'Université, &c. 360. Ses partisans s'opposent à la déclaration de guerre contre l'Espagne, 452. Ses troupes sont chassées de Dijon & de Talan, 548. & suiv. N. 49.

Livarot (Jean d'Arces de) l'un des mignons de Henri III, 416. N. 12.

Longueville (Henri d'Orléans, duc de) l'un des Catholiques mutinés pendant le siége de Rouen, 57. L'un des chefs du Tiers-Parti, 151. cabale contre Henri IV aux états de Paris, 202. 203. 362. N. 60. Il emporte d'assaut Ham, 476.

Loppes, gentilhomme calviniste, se trouve à la défaite du grand convoi devant Laon, 376.

Lorraine (la) & Lorrains. Les Lorrains défaits, à Dun, Stenay, &c. pris par le duc de Bouillon, 113. 114. N. 2. 3. La Lorraine se sépare de l'Espagne & s'unit avec la France, 450. 451. Succès des armes des Lorrains, 461.

Lorraine (Charles II, duc de) ses brigues aux états de Paris inutiles, 199. 200.

Lorraine (Catherine-Marie de) duchesse de Montpensier, *voyez* Montpensier.

Lux. Rendez-vous de l'armée de Henri IV, 487.

Lux (Edme de Malain, baron de) négocie pour la conversion de Henri IV, 213. Part qu'il a à la journée de Fontaine-Françoise, 490. N. 54.

Lyon se rend à Henri IV, malgré le duc de Nemours, 343, 344.

M.

Madame Catherine de Bourbon, duchesse de Bar fait venir le comte de Soissons en Bearn, 116, 117. & lui don-

ne une promesse de mariage, 275. qu'elle remet à Sully, 286. 287.

MAIGNAN Utilité dont il est au siége de Rouen. 52.

MAISSE (André Hurault, sieur de) services qu'il rend contre les séditieux, 359 N. 57. Il entre dans le conseil des finances, 445.

MAISTRE (le) président du parlement, sa réponse au duc de Mayenne, auquel il faisoit des remontrances, 205. 206. N. 35.

MANDOCE (Bernardin de) propositions qu'il fait par le moyen de d'Entragues, 248-251.

MANDOCE (Inigo de) l'un des plénipotentiaires Espagnols aux états de Paris, 198.

MANOU (Jean d'O, seigneur de) l'un des chefs catholiques du parti de Henri IV, 165. N. 23.

MANSFELD (Charles) amene une armée Espagnole en France pendant les états de Paris, 198. prend Noyon, 208, & la Capelle, 348. ne peut empêcher la prise de Laon, 366. 371. 380. est défait par le duc de Bouillon, 462.

MANTE. Conférences sur la religion qui y sont tenues, 223. N. 43. Assemblée des Calvinistes qui s'y tient, 245. N. 2.

MARIVAULT (Claude de l'Isle) se trouve à la journée d'Aumale, 64. N. 37. au siége de Laon, 370. à la défaite du grand convoi, 373. N. 63.

MARCK (Guillaume-Robert de la) Frere de la duchesse de Bouillon, sa mort & son testament, 41. N. 26.

MARCK (Robert de la) pere de la duchesse de Bouillon, 41. N. 26.

MARSEILLE. Sa réduction par le duc de Guise, 437, 438. N. 23.

MARTEAU (Michel, sieur de la Chapelle) traverse le traité de Villars avec Henri IV, 293. 294. N. 24 p. 325. Ce qui se passa entre Sully & lui chez ce gouverneur, 327, 328.

MARTINENGUE, son parti en Provence, 224.

MATELET, gouverneur de Foix, se jette dans Calais & le rend aux Espagnols, 506. N, 62.

MATIGNON, maréchal de France, refuse de secourir Villemur, 128. Il est du conseil des finances, 445.

MAUGIRON (François de) l'un des mignons de Henri III, 416. N. 12.

MAYENNE (Charles de Lorraine duc de) rencontres à Noyon, &c. où ses troupes sont battues, 28-30. Il manque Mante & Houdan, 32, 33. Il punit l'insolence des Seize, 61, 62. N. 34. joint ses troupes à celles du prince de Parme, 83. & est cause par ses mauvais conseils des échecs arrivés à ce prince aux environs de Rouen, 89-93. Mémoire des propositions qu'il fait au roi d'Espagne, & des conditions auxquelles il lui soumet la ligue, & réponses à ses propositions, 142-146. Il demande à l'Espagne la souveraineté de la *Bourgogne*, 145. Demandes qu'il fait faire à Henri IV, pour lui-même par la ligue, 191, 192. Ses artifices contre le parti Espagnol & contre son propre neveu ; & fautes qu'il fait aux états de Paris, 198. 199. N. 34. moyens que Mayenne emploie pour exclure Henri IV du trône, 208. 209. Il cherche à rendre son abjuration inutile, 242. s'oppose à la députation des Parisiens vers ce prince, 245. 246. N. 3. demande une nouvelle treve qui lui est refusée, 266. 267. ôte le gouvernement de Paris au comte de Belin, & le donne à Brissac, 310, 311. par lequel il est trahi, 313. N. 30 Il fait échouer les desseins du duc de Nemours, 343. N. 46. Il marche au secours de Laon, où il tente en vain d'y faire entrer du secours, 366. 367. 380 381. cherche à s'assurer la Bourgogne 411. N. 87. qui se révolte contre

lui, 412. Fautes qu'il commet dans cette occasion, 485, 486.

MEDAVY (Pierre Rouxel, baron de) l'un des officiers généraux, de la ligue, commence à traiter avec Sully, 260. N. 11. conclut son traité, 291. 309. Difficultés qui surviennent par ce traité, 389.

MAILLANT, secrétaire du conseil des finances, 467.

MERCŒUR (Philippe Emmanuel de Lorraine, duc de) défait les troupes royalistes à Craon, 114. N. 3. Ses projets interceptés par Sully, 141. 142. Ses brigues aux états de Paris inutiles, 200. Ses succès dans la Bretagne, 409.

MESSILLAC (Raimond de Restignac de) secourt Villemur, 129. 130.

MILLY (Conférences de) ce qu'on y traitoit, 258. N. 9.

MIREBEAU (Jacques Chabot, marquis de) part qu'il eut à la journée de Fontaine-Françoise, 488. N. 52.

MOINES, *voyez* RELIGIEUX.

MONTIGNY (François de la Grange, seigneur de) assiste à la défaite du grand convoi devant Laon, 373. 374. N. 63. Audience qu'il a du roi, 454.

MONTLUEL pris sur la ligue, 462.

MONTMORENCY (Henri de) soutient le parti de Henri en Dauphiné, 124. secourt Villemur, 128. est fait connétable: ses succès en Dauphiné, 461. 462. s'empare de Vienne, 462. Motifs qui lui font appeller Henri IV en Bourgogne, 463.

MONTPENSIER (Henri de Bourbon, duc de) ses expéditions militaires en Normandie, 39. 40. N. 24. perd la bataille de Craon, 114. N. 3. est blessé au siége de Dreux, 226. Part qu'il a dans le traité de l'amiral de Villars, 295. 296. en est récompensé par Henri IV, 321. Il propose à ce prince de rendre les gouvernemens héréditaires

& souverains, 508. Il reconnoît & répare cette faute, 510. 511,

MONTPENSIER (Catherine-Marie de Lorraine, duchesse de) traits de clémence & de générosité qu'elle reçoit de Henri IV, 318, 319. N. 38, 39.

MONTPEZAT (Henri Desprez de (envoyé par Mayenne en Espagne, 266. N. 14.

MORLAIX, pris par d'Aumont, 409. N. 4.

MORLAS, l'un des chefs Calvinistes, se convertit; fort estimé de Henri IV, 171. N. 25.

MORNAY (Philippe du Plessis) 7. n. 4. Lettre de lui à Henri IV, après le combat d'Aumale, 78. n. Il sert Villeroi dans son traité avec le roi, 322.

MOTHE (Valentin de Pardieu de la) amene des troupes pour la ligue au siége de Rouen, 63, 64. Sa mort, 63. n. 36.

MOUSSY (N. Bouthillier de (défait un corps de troupes de la ligue, 461. n. 39.

N.

NASSAU (Philippe de) amene des troupes à Henri IV pour le siége de Rouen, 45. défait le comte de Mansfeld, 462.

NEMOURS (Charles-Emmanuel de Savoye, duc de) défend Paris contre Henri IV, 10. N. Son parti ne réussit pas en Provence, 123. 124. non plus que ses brigues & ses desseins aux états de Paris, 200. 201. Traitement qu'il reçoit à Lyon, 343, 344. N. 45. Ses troupes sont défaites & ses villes sont prises, 462.

NEMOURS (Henri de Savoye, duc de) *voyez* SAINT SORLIN.

NEVERS (Louis de Gonzague de Mantoue, duc de) 362. amene des troupes au roi & cherche à dominer dans le conseil, 19. 21. mutine les Catholiques; seconde mal Henri IV à Bully, &c. 67. 68. N. 39. Il se fait l'un des chefs du Tiers-Parti, 151. Ses brigues aux états de

de Paris, 202. envoyé à Rome prêter l'obédience au Pape, 241. N. 1. Il est proposé gouverneur de Champagne, 425. & fait chef du nouveau conseil des finances, 446. Ses démêlés avec Sully, 449. Il commande les troupes du roi en Picardie, 466. se brouille avec les autres chefs, malheurs qui en arrivent, 475, 476. N. 44.

Neufchatel mal défendu par Givry, 84. N. 43, 44.

Normand, l'un des Seize, son dire hardi & insolent dans la chambre du duc de Mayenne, 62. N. 35.

Normandie. La Normandie donne du secours à Henri IV pour le siége de Rouen, 46. Ses villes & gouverneurs se rendent à ce prince, 308, 309.

Noue (François de la) 316. N. 34.

Noyon. Prise de cette ville, 29, 30, 31. reprise, 208.

Nugnes ou Ordognes envoyé de la part de Mandoce à Henri IV, 248-251.

Nuys pris par le maréchal, de Biron, 462.

O.

O (François d') surintendant des finances, 356. les gouverne mal, & laisse Henri IV manquer de tout, 2, 3. N. 2. jette les Catholiques dans la mutinerie, 106. 107. Il devient un des chefs du Tiers-Parti, 151. s'entremet dans l'affaire de la conversion de Henri IV, 213. se fait donner le gouvernement de Paris, 214. N. 32. Il sollicite pour les Jésuites dans leur procès avec l'Université, 360. N. 58. Ses profusions, ses vices, 415, 416. N. 11. Particularités sur sa mort, 418. 419. N. 15. 16.

Oise (Georges de Brancas-Villars, chevalier d') rend le Havre à Henri IV, 332. N. 43. en obtient une pension, 414. N. 10. le suit à la campagne de

Franche-Comté, 494.

Olivier (Séraphin) sa réponse à Clément VIII, qui refusoit d'absoudre Henri IV. 242. N.

Ornano (Alphonse d') soutient le parti de Henri IV en Dauphiné, 124. secourt les Lyonnois contre la ligue, 344.

Ossat (Arnaud d') cardinal, accusé d'attachement à la Ligue, examen de sa conduite & de ses sentimens, 501. N. p. 503.

P.

Palcheux, officier Calviniste, mis injustement aux arrêts pour la reddition de Neufchâtel, 84.

Pangeac ou Pangeas (N. de Pardaillan de) oblige le comte de Soissons à sortir de Béarn, & en est maltraité, 117.

Parabere, Officier Calviniste prend Corbie, 27. se trouve au siége de Laon, 351-370.

Paris, assiégé; horreurs de ce siége; autres particularités à ce sujet, 7-9. N. 5. Joie qu'on y ressent de l'abjuration de ce prince, & députation qu'elle lui fait malgré Mayenne, 246-248. Reddition de cette ville, & particularités sur l'entrée qu'y fait Henry, 314-319. N. 33-39.

Parlement de Paris s'oppose aux desseins de Mayenne & de la Ligue, aux états de cette ville; arrêt qu'il rend sur la succession à la couronne; ceux qui y eurent le plus de part, & autres particularités sur cet arrêt, 204. 205. N. 35. Brigues dans le parlement en faveur des Jésuites contre l'université & les curés, 360.

Parme (Alexandre Farnèse, duc de) oblige Henri IV à lever le siége de Paris, 9. 12. N. 5. se poste avantageusement & se conduit en habile général dans cette occasion: bon mot de lui au duc de Mayenne, 14. N. 8. Il prend Corbeil avec

peine, 17. souffre plusieurs échecs en se retirant, 17. 18. Il repasse la Somme, & vient au secours de Rouen, 59. Il manque à prendre ce prince à Aumale, 71. *suiv.* Paroles de lui sur cette action, 77. N. 41. Il repasse la Somme, 78. reprend le chemin de Rouen, 83. 84. évite le combat, 85. & arrive devant Rouen, 86. Echecs qu'il reçoit, dans lesquels il est blessé, 90-93. N. 47. Il échappe à Henri IV par sa belle manœuvre au passage de la Seine, 95-97. Il repasse en Flandre, 113. Sa mort; jugement sur cette mort, 135. N. 14. Ses projets ne sont point suivis aux états de Paris, 196. N. 30.

PELLEVÉ (Nicolas de) cardinal, propose aux états de Paris le mariage de l'infante d'Espagne avec l'archiduc Ernest, ses brigues inutiles, 201. N. 34. se retire à Soissons lors de la reddition de Paris, 317.

PERICARD, agent du duc de Guise pour son traité, 421.

PERRON (Jacques Davy du) cardinal, un des auteurs & promoteurs du Tiers-Parti, 151. devient favorable à Henri IV, 180-189. N. 27, 28. Il instruit ce prince dans la religion Catholique, 230. a la principale part à sa conversion, & cherche aussi à convertir Sully, 236. Il est envoyé à Rome prêter l'obéissance au pape & est fait évêque d'Evreux, 236 237. N. travaille avec Sully à la réconciliation du comte de Soissons avec le duc de Montpensier, 276. Sa conduite à Rome blâmée, 503 & justifiée, 500. N. 60.

PERRON (Du) frere du cardinal, employé à retirer la promesse de mariage de Madame au comte de Soissons, 281, 282.

PHILIPPE II, roi d'Espagne, cherche à mettre le duc de Savoye en possession de la Provence, 123. 124. Sa répon-

se aux conditions qui lui sont offertes par la *Ligue* & par le duc de Mayenne; son objet en soutenant la Ligue, 142-150. Ses brigues aux états de Paris inutiles, 199, 200. Propositions qu'il fait à Henri IV, après son abjuration, rejettées, 243.

PILE (La) procureur général de la chambre des comptes de Rouen, sert Sully dans le traité avec l'amiral de Villars, 300.

PISANY (Jean de Vivonne, marquis de) député par Henri IV au pape qui refuse de l'entendre, 209. N. 39. envoyé à Rome prêter l'obéissance au pape, 242.

PLAISANCE (cardinal de) légat. Ses brigues aux états de Paris en faveur de l'Espagne, inutiles, 201. N. 34. se retire à Soissons lors de la reddition de Paris, 317.

POITIERS. Blocus de cette ville, 115. N. Elle se rend à Henri IV, 343.

PONTAV ER rendu au prince de Parme, 88. repris par Henri IV, 90.

PONTCARRÉ (N. de) sert Henry IV à Paris contre les factieux, 359. N. 57.

PONTOISE. La Ligue gue y établit son conseil, 34. Conférence en cette ville, 223. N. 43.

PRÉ (Du) employé à traverser le traité de Sully avec Villars, 299-306. Il est pendu, 306.

PRINCES du sang, SEIGNEURS ou GRANDS du royaume. Leurs brigues & leurs desseins aux états de Paris, 200. & *suiv.* Etrange proposition qu'ils font faire à Henri IV, 508. 509.

PROFESSION DE FOI de Henri IV. Difficultés sur cette piéce levées par Sully, 237, 238. envoyée à Rome, 238. N. 52.

PROTESTANS. Leur mésintelligence avec les Catholiques de l'armée, cause de la levée du siége de Rouen, 82. 83. Ils refusent de poursuivre le prince de Parme

après son passage de la Seine ; leurs vues, 103-107. Ils perdent la bataille de Craon, 114. N. 3. & battent les troupes de la Ligue devant Villemur, 129-132. Ils rejettent les conditions offertes par la Ligue à Henri IV, 192-194. Ils consentent aux conférences avec les Catholiques, 209. Leurs ministres trahissent leur religion par flaterie, 230. 231. Les chefs se montrent plus difficiles sur l'article de l'abjuration de Henri IV, 231, 23[illegible] N. 48. Ils y consentent enfin, 235. Ils s'opposent à la treve, 246, 247. Mesures qu'ils prennent contre l'autorité royale, 399. 400. Ils tiennent un synode à Sainte-Foi, 401. Mauvaises plaisanteries qu'ils font sur la cérémonie de l'absolution de Henri IV, 500. N. 60.

R.

RAgny (M. de) a audience du roi, 454.

RANDAN (Jean-Louis de la Rochefoucault, comte de) perd la bataille d'Issoire contre les Calvinistes, 1 N. 1.

REGNARDIERE (La) bouffon de la cour, disgracié, 444. N. 26.

REISTRES, Lansquenets & autres troupes étrangeres. Nouvelle levée de ces troupes faite par Bouillon, amenée au siége de Rouen, 45, 46. où ils se mutinent, 51. Leur réponse à la demande qu'on leur fait, s'ils sont disposés à poursuivre le prince de Parme, après le passage de la Seine, 106, 107.

RELIGIEUX & MOINES forment un régiment au siége de Paris, 9. N. 5. Leurs complots contre Henri IV, 254-257. N. 7. 8.

RETZ (Albert de Gondi, duc de) la connoissance du traité du duc de Guise lui est ôtée, 422. & *suiv.* Il est du nouveau conseil des finances, 445.

RÉVOL (Louis) secrétaire d'état, a gran-

de part dans le parti que prit Henri IV de changer de religion, 156. N. 21.

RHEIMS se révolte contre le duc de Guise, & se rend à Henri IV, 426. 427.

RIEUX (René de) de Sourdeac, l'un des chefs de la Ligue, 165. N. 23.

RIEUX, commandant de Noyon, s'y défend avec valeur, 32.

RIGAULT défend bravement Corbeil contre le prince de Parme, 17.

RISSEY (N. de Crequy de) suit Henri IV à la campagne de Franche-Comté, 495. N. 56.

ROCHETTE (La) agent du duc de Guise pour son traité. 422.

ROLLET (du) officier royaliste, fait prendre Louviers, 38, 39. traverse le traité de Sully avec Villars, 299, 300. N. 26.

ROSIERES (Madame des) amie du cardinal de Bourbon, 175. 353.

ROSNE (Chrétien de Savigny, baron de) l'un des officiers généraux de la Ligue, amene des troupes au secours de Noyon, 31. N. 19. & au siége de Rouen, 63. N. 36. L'un des quatre maréchaux de France, faits par la Ligue, 192. N. 29. Il prend le Câtelet & la Capelle, 476. défait les François à Dourlens, 478-482.

ROUEN est assiégé, 45. 46. Fautes faites dans l'attaque, 48, 49. N. 31. Tranchée emportée à différentes fois par Henri IV & par l'amiral de Villars, 52. 53. Vigoureuse défense de ce gouverneur, 60. 80. *voyez* VILLARS. Cérémonie de sa reddition, 330. 539.

RUSÉ, sieur de Beaulieu (Martin) secrétaire d'état, 7. N. 4. a commission pour traiter avec ceux du duc de Guise, 422. est révoqué, 424.

S.

SAINT BONNET (N. de) reçoit chez lui Sully, 269.

SAINT GENIES (Elie de Contault, seigneur

de Badefou de) beau-frere de Sully, 380. N. 67.

SAINT GENIES (Mademoiselle de) recherchée en mariage par le maréchal de Biron, pour son frere, 380. N. 67.

SAINT GEORGES (N. d'Aussonville, sieur de) conduit avec succès les troupes de Lorraine en Bourgogne, 461. N. 38. Part qu'il a à la journée de Fontaine-Françoise, 489. N. 53.

SAINT GERAN (N. de) combat où il se trouve, 64.

SAINT PAUL (François d'Orléans, comte de) gouverneur de Picardie, l'un des chefs des troupes du roi dans cette province, 466. N. 43. défait devant Dourlens, 478-483.

SAINT POL (Antoine de) amene les troupes de la Ligue au siége de Rouen, 63, 64. N. 36 est un des quatre maréchaux de France, faits par la Ligue, 192. N. 29. tué par le duc de Guise, 436. N. 22.

SAINT LUC (François d'Epinai, sieur de) grand-maître de l'artillerie, contribue a la reddition de Paris, 314. N. 31. se trouve au siége de Laon, 370. est un des mignons de Henri III, 416. N. 12.

SAINT MEGRIN (Paul Stuard de Caussade de) l'un des mignons de Henri III, 416. N. 12.

SAINT SORLIN (Henri de Savoye Nemours, marquis de) vient à Lyon au secours du duc de Nemours, 344. N. 47.

SAINTE CATHERINE (fort de) attaqué mal-à-propos au siége de Rouen, 48 49. N. 31. *Voyez* BIRON.

SALIGNAC (Jean de Gontault de) l'un des chefs Protestans, 171.

SANCY (Nicolas du Harlay de) l'un des chefs du parti Calviniste, 171. sert Villeroy dans son traité, 322. Son caractere, ses services, 440. 441. Ses railleries & bons mots sur la belle Gabrielle

l'empêchent d'être fait surintendant, 442-445. Services qu'il rend au roi en Lorraine & en Suisse, 451-453. Motifs qui lui font appeller Henri IV en Bourgogne, 463. 464. Il refuse à Elisabeth de lui remettre Calais, 506. N. 62.

SANTENY entre dans le nouveau conseil des finances, 467.

SAÔNE. Belles actions de Henri IV contre les Espagnols & la Ligue au passage de cette riviere, 495. 496. N. 56, 57.

SAULT (Chrétienne d'Aguerre, comtesse de) son parti en Provence, 124. N. 10. y favorise celui du roi, 438.

SAVOYE (Charles-Emmanuel, duc de) se joint à l'Espagne & à la Ligue, & réussit mal en Provence, 123. 124. N. 8. Ses brigues aux états de Paris, inutiles 199. 200. envoie du secours au duc de Némours à Lyon, 344.

SCHOMBERG (Gaspard de) comte de Nanteuil, 156. N. 22. est fait membre du conseil des finances, 445.

SEDAN (ville & principauté de) donnée par la duchesse de Bouillon à son mari, 392, 393.

SEGUIER (Antoine) avocat général, favorise les Jésuites dans leurs procès contre l'Université, &c. 360. N. 58.

SEGUIER (Jean) président au parlement. Bon conseil qu'il donne à Sully mécontent, 139, 149.

SEIGNEURS ou GRANDS du royaume, *voyez* PRINCES *du Sang*.

SEIZE (Les) quatre sont pendus, pour avoir fait pendre le président Brisson, &c. leur insolence, 61, 62. N. 34, 35.

SERMENT fait par les chefs de la Ligue contre Henri IV, 216.

SEURE ou BELLEGARDE, ville de la Ligue, 496. N. 57.

SFONDRATE conduit les troupes de Grégoire XIV au siége de Rouen, 61, 83.

SIMIERS (Jacques

de) grand maître de la garderobe de Monsieur, 260. N. 10.

Simiers (Louise de l'Hôpital-Vitry, dame de) contribue au traité de Villars avec le roi, 260, 261. 293. 298. 309.

Sixte-Quint, sa mort, 61. N. 33.

Soissons, ville de sureté pour la Ligue, 149. Sa garnison est défaite par les royalistes, 461. N. 39.

Soissons (Charles de Bourbon, comte de) passe en Béarn dans le dessein dépouser Madame, & n'y réussit pas, 116, 117. Son caractére, 117, 118. Il devient l'un des chefs du Tiers-Parti, 151. Ses vues & ses brigues aux états de Paris, 202. Il se raccommode avec le duc de Montpensier, 274. 278. Il défait le secours que les Espagnols cherche à jetter dans Laon, 367. est fait grand maître de la maison du roi, après la mort du duc de Guise, 425, Il demande la présidence du conseil des finances, qui lui est refusée; & suit malgré lui en Bourgogne Henri IV, 467. qu'il quitte ensuite, 477. Insulte que ses officiers font à Sully, 472. 473.

Sommerive (Charles-Emmanuel de Lorraine, comte de) défend Laon contre Henri IV, 348. N. 50. rend cette place, 407. 408.

Sorbonne. Haine qu'elle porte à Henri IV. 206. N. 36.

Sourdis (François d'Escoubleau, marquis de) l'un des chefs Catholiques opposés à Henri IV, 166. N. 23. P. 362.

Souvray (Gilles de) l'un des favoris de Henri III, 416. Son éloge, 416. N. 12.

Stuniga ou Cuniga (D. Baltazar de) Offres qu'il fait de la part de l'Espagne à Henri IV, après son abjuration, rejettées, 243.

Sully (Maximilien de Bethune, marquis

de Rosny, puis duc de Sully) mécontentement qu'il a des gouvernemens qu'on lui refuse, 5. Il se trouve au siége de Paris, 7. *& suiv.* & aux expéditions qui suivent la levée de ce siége, 16. *& suiv.* se saisit de Gisors, dont on lui refuse le gouvernement, 20. Il se retire mécontent, 21. va visiter ses biens, dégage d'un mauvais pas Clermont-Tonnerre, 22. 23. Aventure de Chartres où il manque à être tué, 25. *& suiv.* Lettre qu'il reçoit d'Henri IV, 27. N. 16. manque l'entreprise qu'il projette à Mante contre Mayenne, 36. *& suiv.* Il va voir madame de Chateaupers, 42. se saisit d'un bateau richement chargé, 43. *& suiv.* suit Henri IV au siége de Rouen, 45. s'oppose à l'avis de Biron sur la maniere d'attaquer la place, 47. 48. se trouve à l'attaque de la tranchée, 52. remontre au roi les périls auxquels il expose sa vie, 55. Entretien entr'eux sur les mutineries des Catholiques de l'armée, 56. Il cherche à faire rendre Rouen par intelligence, 57. 68. Il suit Henri à la rencontre du prince de Parme, 59. *& suiv.* Remontrances qu'il lui fait sur la témérité avec laquelle il s'expose, 65. Il se plaint de la conduite du duc de Nevers à Bully, 67. 68. N. 39. se trouve au combat d'Aumalle, 71. *& suiv.* & à toutes les expéditions aux environs de Rouen, 89. *& suiv.* Il appuie le sentiment de poursuivre le prince de Parme, après son passage de la Seine, 98. *& suiv.* Il épouse madame de Chateaupers, 134. N. 15. se retire chez lui par mécontentement, 135. *& suiv.* Il est détrompé, 139. intercepte les papiers de la Ligue & du Tiers-Parti; teneur de ces piéces, 141-153. qu'il porte à Henri, 150. Motifs qui l'obligent à cacher

la confiance que le roi avoit en lui, 162. & *suiv.* Véritables ſentimens de ce miniſtre ſur la Religion, 167. 168. N. 24. Il fait embraſſer aux Proteſtans le parti de traiter ſur ce ſujet avec les chefs Catholiques, 174. 175. Ses entretiens & négociations avec *Bellozanne*, 176. 177. avec les Duret, 178 & avec *du-Perron*, 180. 189. Autre entretien & conſeil qu'il donne à Henri IV ſur ſa converſion. 217-223. Part qu'il a à la priſe de Dreux, 224-227. dont le gouvernement lui eſt refuſé, 227. Aveu qu'il fait en faveur de la Religion Catholique, 228. N. 45. Il opine contre l'avis des Proteſtans dans leurs aſſemblées, 233. Sa réponſe à Du-Perron qui l'exhortoit à changer de religion, 236. Dernier ſervice qu'il rend dans l'affaire de l'abjuration de Henri IV, 238-240. Il fait accorder une ſeconde trève aux députés de Paris, 247. & préſente au roi un envoyé Eſpagnol, 248. 250. Il s'oppoſe à la députation de La-Varenne en Eſpagne, 251, 252. commence à négocier avec Villars, Médavy, &c. 260-262 Premier voyage qu'il fait à Rouen à ce ſujet; ſa réception au fort Sainte Catherine, 269-271. Il réconcilie le duc de Montpenſier, avec le comte de Soiſſons, 275-277. & retire la promeſſe de mariage de Madame & du comte de Soiſſons, 279-287 Il traite avec la ducheſſe d'Aumale pour la reddition de ſon mari, 288. N. 22. avec Médavy, 291. avec l'amiral de Villars, 295. Difficultés à conclure ce traité, 296-300. conclu enfin, 305-307. Ainſi que pluſieurs autres. Son entretien avec Henri IV à ce ſujet, 319. 321. Il retourne à Rouen & y reçoit l'hommage de cette ville & de Villars, 331. 332. Aventure plaiſante qui lui arrive avec

Boisrosé, 333-336. Sa délicatesse dans les gratifications & les présens qu'il reçoit de sa majesté, 337-340. N. 44. Il va servir au siége de Laon, 340. 349. Les affaires du gouvernement le rappellent à Paris. Conversation qu'il a avec le cardinal de Bourbon, 352-455. N. 53. Motifs qui le portent à soutenir les Jésuites, 354. 355. Il éclaire les démarches des séditieux, 358. & assoupit le procès des Jésuites contre l'Université, &c. 363. Il retourne à Laon rendre compte au roi, 366, 367. assiste à la défaite du grand convoi, 371-376. est employé à pénétrer les desseins de Biron, 380. donne avis de l'approche de l'armée des Espagnols, 382. 383. Autres services qu'il rend dans cette occasion, 387, 388 puis à Sedan; motifs de ce voyage, 392. son sentiment sur cette forteresse, 395. Entretiens qu'il a avec Bouillon, 395-399. Où il pénétre le but de sa politique & son caractere, 401. 404. & en rend compte au roi, 405. Il est retenu à Paris par les affaires de l'état, 413. Il est chargé du traité du duc de Guise, qu'il conclut, 424-427. Son apologie sur ce traité, 433-436. se justifie contre les plaintes du duc d'*Epernon*, 432-433. Son sentiment sur les abus dans les finances, 447. 448. Ses démêlés avec le duc de Nevers l'obligent à sortir du conseil des finances; il est fait secrétaire d'état, 450. Il s'oppose à la déclaration de guerre contre l'Espagne, 452. N. se trouve au moment qu'Henri IV est blessé par Chatel, 454. reçoit le roi à Moret, 368. 496. rentre dans le conseil, d'où la mauvaise conduite des conseillers l'oblige encore à se retirer, 468. 470. Sa querelle avec les officiers du comte de Soissons, 472-474. confere avec

le roi à Moret, 496. 497 examine la conduite de Dossat par rapport aux accusations faites contre lui, 503, 504. Son entretien avec le roi sur les désastres arrivés en Picardie, 514. 515. Il refuse d'accompagner Bouillon à Londres, & découvre les piéges que lui tendent ses ennemis dans le conseil, 517. 518.

SULLY (duchesse de) *Voyez* CHATEAUPERS (madame de)

SURESNE. Conférences en cet endroit entre Henri IV & les Catholiques, 209. 210. N. 40. Trève de Surene, 246. N. 3.

SURINTENDANCE DES FINANCES supprimée par Henri IV, 445.

T.

TAVANNES (Jean de Saulx, vicomte de) est battu, & fait prisonnier devant Noyon, 29, 30. N. 18 Chassé de Dijon par les troupes du roi, 484. 485. N. 48.

TAXIS (Jean-baptiste comte de) l'un des plénipotentiaires Espagnols aux états de Paris, ses brigues inutiles, & fautes qu'il y fait, 198. *& suiv.* Offres qu'il fait à Henri après son abjuration, rejettés, 243, 244.

TERRA NOVA (duc de) amene du secours à la Ligue contre les Lyonnois, 344.

THÉMINES (Pons de Lauzieres de Cardaillac de) défend Villemur, & y défait les troupes de la Ligue, 126. 127. N. 11.

THERMES (Jean de Saint Larry de, ou Auguste baron de) l'un des mignons de Henri III, 416. N. 12.

THOU (Nicolas de) sacre Henri IV à Chartres, 274. N. 19.

TIERS-PARTI. Comment il s'est formé; ceux qui le composoient, 151. Ils sont accusés de vouloir se défaire également de Henri IV & du duc de Mayenne, 152. N. 19. Ses desseins de déclarer roi le cardinal de Bourbon, 152. N. 20.

TIRON (Philippe Des-Portes, abbé de) s'emploie pour le traité de Villars avec Henri IV. 293-298. N. 23. P. 305. 309. 325. 328.

TONNERRE (François-Henri comte de Clermont & de) entreprend en vain de s'emparer de Joigny, 22. N. 12. est dégagé par Sully, 23.

TOUCHET (Marie) 349. N. 52.

TOUR (Jean de la) prêtre, trahit la Ligue & aide Henri IV à prendre Louviers, 37. 38. N. 23.

TREMBLECOURT (Louis de Beauveau, sieur de) ses succès en Bourgogne à la tête des troupes Lorraines, 461. N. 28.

TRÉVE de Turêne, 246. N. 3. de Saint Denis, 247. Autres tréves refusées, 266, 267.

TREMOUILLE, duc de Thouars (Claude de la) a beaucoup de part à la victoire de Fontaine-Françoise, 491. N. 55.

V.

VAIR (Guillaume du) conseiller au parlement, opine en faveur de l'hérédité de la couronne aux états de Paris, 205. N. 25.

VALETTE (Bernard de Nogaret de la) amiral de France. Particularités sur sa vie & son gouvernement en Dauphiné, 121. 122. N. 6. est tué au siége de Roquebrune, 125. L'un des mignons de Henri III, 416. N. 12.

VALETTE (Jean-Louis de Nogaret de la) *Voyez* EPERNON.

VARADE (Pierre de) Jésuite, impliqué dans l'affaire de Chatel, 459. N. 37.

VARENNE (Guillaume Fouquet de la) député vers Mandoce par Henri IV, 251. Particularités sur sa fortune. Bons mots à ce sujet, 251. N. 6.

VENDÔME (César de Bourbon, duc de) fils de Henri IV & de la belle *Gabrielle*, légitimé, 444. Dessein de lui

faire obtenir la Franche-Comté, 464.

VERRIERE (N. de la) s'entremet pour la conversion d'Henri IV, 213.

VERSORIS, avocat pour les Jésuites contre l'Université & les curés de Paris, 360.

VIC (Dominique de) défait le chevalier d'Aumale à l'attaque de S. Denis, 114. N. 1.

VILLARS (André de Brancas) amiral de France, se prépare à défendre Rouen contre Henri IV, 46. N. 29. Sa vigoureuse défense à ce siége, 53. *& suiv.* Autres belles actions de ce gouverneur, qui obligent Henri IV à lever le siége, 80. *& suiv.* Il refuse au comte d'Essex de se battre en duel, 85. N. 44. Commencement de sa négociation avec Sully, 260. rompue, 265. reprise, 269. 270. Caractere de ce gouverneur, 271. N. 17. Conditions de son traité avec le roi, 293. *& suiv.* N. 25. Ses emportemens contre Sully, 297. Il se soumet au roi, 307. 308. 342. Il oblige les *Espagnols* de se retirer de Rouen, 329. Son éloge, 308. Cérémonie de sa reddition & de celle de Rouen, 330. *& suiv.* Il vient à la cour; louanges que méritent son désintéressement & sa conduite, 342. Il conduit les troupes du roi en Picardie, 466. Sa valeur devant Dourlens, 480. 481. Il est tué, 482. Examen de sa conduite en cette occasion, 482. N. 46, 47. *Voyez* BOUILLON.

VILLARS (Georges de Brancas) chevalier d'Oise. *Voyez* OISE.

VILLEMUR. Siége de cette ville, 125-131.

VILLEQUIER (Charlote-Catherine de) femme du surintendant d'O, 418. N. 15.

VILLEROI (Nicolas de Neufville) ministre d'état. Il fait des propositions à Henri IV de la part de la Ligue, 108. 109. L'un des chefs du Tiers-parti, 151. Ses véritables sentimens sur

la Ligue, sur l'Espagne & sur Henri, 172. 173. N. 26. Autres conditions qu'il fait à Henri IV de la part de la Ligue, 189-193. rejettées, 194. Il est accusé d'avoir fait faire un serment aux chefs de la Ligue contre ce prince, 214. 216. & justifié à cet égard, 214. N. 42. Il fait son traité avec le roi, 322. Justification des reproches que Sully lui fait à ce sujet, 322. N. 41.

VITRY (Louis de l'Hôpital, sieur de) amene des troupes de la Ligue au siége de Rouen, 63. N. 36. s'entremet dans l'affaire de la conversion de Henri IV, 213. rend Meaux au roi, 267. Sa réponse au duc de Mayenne, 267. N. 15. Il contribue au traité de l'amiral de Villars, 294. 325. Il suit Henri IV à la campagne de Franche-Comté, 495. N. 56.

UNIVERSITÉ DE PARIS. Son procès contre les Jésuites, 359. 360. N. 58. 59. *pag.* 363. N. 61.

Z.

ZAMET (Sébastien) fait à Henri IV des propositions de la part de la Ligue, 108. 109. s'emploie utilement pour la conversion de ce prince, 213. N. 41.

Fin de la Table du second Volume.